



RAPPORT DEFINITIF

ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, Septembre 2023 (ENSAN MALI)

Janvier 2024

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES CARTES ET FIGURES	V
SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE.....	1
1.1. Contexte	2
1.2. Justification.....	2
1.3. Objectifs de l'enquête	3
1.4. Méthodologie /Organisation de l'enquête	4
1.4.1. Outils de collecte	5
1.4.2. Echantillonnage.....	6
1.4.3. Limites	8
1.5. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	8
SECTION 2 : RESULTATS	11
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages.....	12
2.1.1. Statut des ménages.....	12
2.1.2. Profils des Chefs de ménage.....	12
2.1.3. Composition démographique des ménages	13
2.2. Conditions de vie des ménages	14
2.2.1. Logement.....	14
2.2.2. Source d'énergie	15
2.2.3. Eau, hygiène et assainissement.....	15
2.2.4. Possession de biens/équipements.....	16
2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages	17
2.4. Mouvements migratoires	18
2.5. Elevage	20
2.5.1. Appréciation qualitative des conditions d'élevage	20
2.6. Pêche	25
2.7. Agriculture	25
2.8. Sources de revenus des ménages.....	29
2.9. Accès au marché	32
2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages	33
2.11. Epargne des ménages	36
2.12. Accès aux Crédits.....	36
2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages.....	37
2.13.1. Consommation alimentaire	37
2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages	40
2.13.3. Diversité alimentaire des ménages.....	41
2.13.3.1. Méthode d'analyse	41
2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires	41
2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM)	42
2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire.....	43

2.13.4. Nombre de repas	44
2.14. Changement dans les habitudes alimentaires	44
2.15. Mode de préparation des repas	44
2.16. Préférences alimentaires des ménages	45
2.16.1. Types de céréales préférées	45
2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages	45
2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage	46
2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage	46
2.17. Echelle de l'Insécurité Alimentaire basée sur les Expériences (FIES)	47
2.17.1. Aperçu sur la FIES	47
2.17.2. Analyse des résultats	47
2.18. Analyse de la résilience des ménages aux chocs	48
2.18.1. Analyse de l'indice de la capacité de résilience (RCI)	50
2.18.2. Résilience et consommation alimentaire	52
2.19. Chocs	53
2.20. Stratégies d'adaptation	56
2.20.1. Stratégies d'adaptation alimentaires	56
2.20.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires	58
2.21. Indice de la Faim	61
2.22. Assistance et programmes d'aide	62
2.22.1. Types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois	63
2.22.2. Donateurs des assistances	63
2.22.3. Types d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois	64
2.23. Sécurité Alimentaire	65
2.23.1. Classe de sécurité alimentaire	65
2.23.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire	67
2.23.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali	69
2.23.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence	72
2.23.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire	73
2.24. Nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de 0 à 59 mois	74
2.24.1. Sensibilisation et éducation nutritionnelle	74
2.24.2. Consommation de sel iodé dans les ménages	77
2.24.3. Alimentation et statut nutritionnel des femmes en âge de procréer (FAP)	77
2.24.3.1. Caractéristiques sociodémographiques de la FAP	77
2.24.3.2. Score de Diversité alimentaire Individuel des mères d'enfants de 6 à 59 mois	84
2.24.4. Statut Nutritionnel des FAP	86
<i>2.24.4.1. Prévalence de la Malnutrition/insuffisance pondérale</i>	<i>87</i>
<i>2.24.4.2. Prévalence Surpoids et obésité chez les FAP</i>	<i>88</i>
2.24.5. Situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois	88
<i>2.24.5.1. Caractéristique des enfants de 6 à 59 mois</i>	<i>89</i>
<i>2.24.5.2. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant</i>	<i>89</i>
<i>2.24.5.3. Score de diversité alimentaire individuel des enfants de 24 à 59 mois en septembre 2023</i>	<i>95</i>

ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive

2.24.5.4. Statut sanitaire des enfants de 6 à 59 mois en septembre 2023	97
2.24.5.4.1. Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes.....	97
2.24.5.4.2. Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD.....	98
2.24.6. Statut nutritionnel des enfants	100
2.24.6.1. Indicateurs	100
2.24.6.2. Méthode d'analyse.....	100
2.24.6.3. Malnutrition Aiguë.....	102
2.24.6.4. Malnutrition chronique.....	104
2.24.6.5. Insuffisance pondérale (Malnutrition globale).....	105

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Composition démographique des ménages	14
Tableau n°2: Types de logement des ménages	14
Tableau n°3: Répartition des ménages en fonction des quintiles de l'Indice de richesse (%)	16
Tableau n°4: Évolution de la taille du troupeau selon les régions	22
Tableau n°5: Évolution des femelles reproductrices en UBT	23
Tableau n°6: Évolution des femelles reproductrices par espèce et en UBT par rapport au 6 derniers mois	23
Tableau n°7: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance (%)	28
Tableau n°8: Estimation du revenu total (en cash) de septembre 2023 et 2022 (en cash) des ménages par région	30
Tableau n°9: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage.....	32
Tableau n°10: Niveau des dépenses alimentaires mensuelles par région	33
Tableau n°11: Epargne des ménages.....	36
Tableau n°12: Groupes d'aliments	38
Tableau n°13: Groupe de consommation alimentaire entre Février 2016 et septembre 2021 (%)	38
Tableau n°14: Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible.....	41
Tableau n°15: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM	42
Tableau n°16: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité.....	44
Tableau n°17: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%).....	45
Tableau n°18: Répartition des ménages (%) selon les deux types de céréales préférées	45
Tableau n°19: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages	46
Tableau n°20: Répartition des ménages (%) selon les types de légumineuses préférés par les ménages	46
Tableau n°21: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages	46
Tableau n°22: Données utilisées dans l'estimation de la FIES du calcul de la prévalence	47
Tableau n°23: Description des piliers de la résilience selon l'approche RIMA	49
Tableau n°24: Statistiques descriptives des variables utilisées	50
Tableau n°25: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%)	59
Tableau n°26: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région en septembre 2023.....	60
Tableau n°27: Distribution des stratégies non alimentaires regroupée en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle suivant les zones de moyens d'existence (%).....	60
Tableau n°28: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%).....	62
Tableau n°29: Donateurs des assistances reçues selon la région.....	64
Tableau n°30: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire).....	65
Tableau n°31: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI).....	66
Tableau n°32: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le quintile de richesse du ménages sept 2022	67
Tableau n°33: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le niveau d'instruction du chef de ménages sept 2023	68
Tableau n°34: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon l'indice de stratégies du ménage	68

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Tableau n°35: Distribution des classes de Sécurité Alimentaire selon que le ménage a reçu ou non une assistance alimentaire.....	68
Tableau n°36: Profil des ménages en insécurité alimentaire selon d'autres critères.....	68
Tableau n°37: Comparaison des taux d'insécurité alimentaire de Septembre 2023 et Septembre 2020.....	70
Tableau n°38: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence (ZME) septembre 2022 (%) ..	72
Tableau n°39: Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois au Mali de septembre 2020 à sept 2023 (%)	75
Tableau n°40: Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2023 (%)	75
Tableau n°41: Participation/Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2023 (%).....	76
Tableau n°42: Répartition des FAP selon l'ethnie et la région, septembre 2023 (%)	78
Tableau n°43: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon leur classe d'âge ENSAN septembre 2023 (%)	78
Tableau n°44: Répartition des FAP selon le niveau d'instruction par région, septembre 2023 (%)	79
Tableau n°45: Répartition des FAP selon le statut matrimonial par région, septembre 2023 (%).....	79
Tableau n°46: Répartition des FAP selon la principale source de revenus, septembre 2023 (5%)	80
Tableau n°47: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient ou non la cuisine ENSAN SEPT 2023 (%).....	81
Tableau n°48: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient la Vaisselle/laver habits oui ou non, septembre 2023 (%)	81
Tableau n°49: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon des statuts physiologiques, septembre 2023 (%)	83
Tableau n°50: Distribution du Score moyen et de la consommation d'au moins 5 groupes alimentaires des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), septembre 2023 (%).....	84
Tableau n°51: Fréquence de consommation de dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN, septembre 23(%)	85
Tableau n°52: Seuils pour l'interprétation de l'IMC chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) non enceintes	86
Tableau n°53: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère	86
Tableau n°54: Statut Nutritionnel des FAP (%), ENSAN septembre 2023	87
Tableau n°55: Distribution (%) des enfants selon le sexe et la classe d'âge et la région septembre 2023	89
Tableau n°56: Répartition (%) des enfants de 0 à 23 mois selon le délai de mise au sein et la région, ENSAN septembre 2023	89
Tableau n°57: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de ANJE et la région (%), ENSAN septembre 2023	90
Tableau n°58: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de la consommation alimentaire % septembre 2023	91
Tableau n°59: Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (12 à 15 mois) en % ENSAN septembre 2023	92
Tableau n°60: Proportion d'enfants de 9 à 23 mois allaités et qui ont consommé au moins 3 repas la veille selon la région (%), ENSAN septembre 2023	92
Tableau n°61: Fréquence (%) de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2023	94
Tableau n°62: Distribution (%) de la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois en septembre 2023	96

Tableau n°63: Evolution des Scores de diversité alimentaire individuel des enfants de 6 à 23 mois et 24 à 59 mois de sept 2019 à septembre 2023	97
Tableau n°64: Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes selon la région septembre 2023.....	98
Tableau n°65: Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD vaccination, septembre 2023	99
Tableau n°66: Evolution des taux de Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD, vaccination en septembre 2023	99
Tableau n°67: Répartitions des proportions (%) d'enfants dans un programme de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë septembre 2023.....	100
Tableau n°68: Valeurs limites utilisées pour définir les différents types de malnutrition	101
Tableau n°69: Importance en termes de santé publique de la Prévalence (P) des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000)	101
Tableau n°70: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère	102
Tableau n°71: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions ENSAN sept 2023	102
Tableau n°72: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2023	103
Tableau n°73: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions ENSAN sept 2023	104
Tableau n°74: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2023	105
Tableau n°75: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions ENSAN sept 2023	105
Tableau n°76: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2023	106

LISTE DES CARTES ET FIGURES

✓ Liste des cartes

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte	5
Carte n°2: Caractéristique démographique par région administrative	12
Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle	17
Carte n°4: Couverture stock actuel en nombre de semaine de consommation suivant les cercles	29
Carte n°5: Catégorie part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses globales (>=75%) suivant les cercles	34
Carte n°6: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle.....	40
Carte n°7: Score de consommation alimentaire % groupe de ménage « moins de 4 groupes & plus de 4 groupes » par cercle	43
Carte n°8: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle	58
Carte n°9: Stratégies de crise à urgence % groupes de ménages par cercle	61
Carte n°10: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle.....	71
Carte n°11: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle	71
Carte n°12: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle.....	72

✓ Listes des figures

Figure n°1: Structure organisationnelle de l'ENSAN MALI Septembre 2023	4
Figure n°2: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	9
Figure n°3: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN.....	18
Figure n°4: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages	30
Figure n°5: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages.....	31
Figure n°6: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%)	32
Figure n°7: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN Septembre 2023.....	33
Figure n°8: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires	35
Figure n°9: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins	35
Figure n°10: Proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des 6 derniers mois.....	36
Figure n°11: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période.....	37
Figure n°12: Modalités de remboursement des dettes.....	37
Figure n°13: Evolution du Score de Consommation Alimentaire au niveau national – Février 2016 – Septembre 2022	39
Figure n°14: Groupe de consommation alimentaire par région – Septembre 2022	39
Figure n°15: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM.....	42
Figure n°16: Groupes de score de diversités alimentaires	43
Figure n°17: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon les régions	48
Figure n°18: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon la consommation alimentaire.....	48
Figure n°19: Stratégie d'estimation de l'indice de résilience.....	49
Figure n°20: Matrice de la capacité de résilience des ménages	50
Figure n°21: Quintile de l'indice de résilience des ménages suivant la région.....	51

Figure n°22: Matrice de la capacité de résilience des ménages par région	51
Figure n°23: Matrice de la capacité de résilience des ménages suivant le milieu de résidence et le sexe du CM	52
Figure n°24: Contribution des variables aux piliers de la résilience	52
Figure n°25: Indice de résilience des ménages en fonction des classes de consommation alimentaire	53
Figure n°26: Régions les plus affectés par au moins un choc plus que la moyenne nationale.....	54
Figure n°27: Distribution de l'insécurité selon les régions en septembre 2023	54
Figure n°28: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois	55
Figure n°29: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois	55
Figure n°30: Cercle avec rCSI supérieur à la moyenne nationale.....	57
Figure n°31: Distribution des ménages ayant eu recours à des stratégies non alimentaires selon les régions septembre 2023	59
Figure n°32: Distributions des cercles ayant le plus eu recours que la moyenne aux stratégies d'adaptation non alimentaires	60
Figure n°33: Types d'assistances reçues par les ménages les six (6) derniers mois	63
Figure n°34: Types d'assistance souhaités par les ménages pour les 6 prochains mois	65
Figure n°35: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région.....	66
Figure n°36: Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par régions septembre 2023 et 2022	67
Figure n°37: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à septembre 2023.....	69
Figure n°38: Distribution de l'insécurité alimentaires selon les cercles ENSAN SEPT 2023	69
Figure n°39: Distribution de l'insécurité Alimentaire selon les Zones de moyens d'existence (ZME) ENSAN sept 2023	73
Figure n°40: Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire au Mali.....	73
Figure n°41: % de ménages avec du sel de cuisine iodé.....	77
Figure n°42: Répartitions des FAP selon la profession ENSAN septembre 2023	80
Figure n°43: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2023	82
Figure n°44: Evolution % de FAP avec un Score de Diversité Alimentaire Individuel faible, septembre 2023	85
Figure n°45: Distribution de la fréquence de consommation des dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN septembre 2023	86
Figure n°46: Prévalence de la malnutrition/insuffisance pondérale chez les FAP (%)	87
Figure n°47: Prévalence du surpoids et l'obésité chez les FAP (%), ENSAN 2023.....	88
Figure n°48: Prévalence de l'obésité chez les FAP (%), ENSAN sept 2023	88
Figure n°49: Proportion d'enfants de 0 à 23 mois mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance selon la région en septembre 2023	90
Figure n°50: Distribution du taux d'introduction de l'aliment de complément selon la région (enfant de 6 à 8 mois) septembre 2023	93
Figure n°51: Distribution du taux de Diversité minimum acceptable selon la région (enfant de 6 à 23 mois), septembre 2023	94
Figure n°52: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaire par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2023	95
Figure n°53: Distribution du taux de Diversité Alimentaire acceptable des enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN sept 2023	95
Figure n°54: Fréquence de consommation de différents -groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN septembre 2023	96
Figure n°55: % d'enfants affectés par les maladies 1ères et 2ème chez les enfants ENSAN sept-2023	97

SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE

1.1. Contexte

Le Mali, est un pays de l'Afrique de l'Ouest, frontalier de la Mauritanie au nord-ouest, de l'Algérie au nord, du Niger à l'est, du Burkina Faso au sud-est, la Côte d'Ivoire au sud, de la Guinée au sud-ouest et du Sénégal à l'ouest. Le pays a trois zones climatiques : les deux tiers nord du pays se situent dans le Sahara (avec des précipitations annuelles inférieures à 127 mm), le centre du pays est sahélien (avec une pluviométrie située entre 200 et 550 mm) et le sud du pays se trouve dans la savane soudanaïenne occidentale (avec des précipitations d'environ 1.200mm).

La population du Mali est estimée à 22 293 390 habitants en 2023 selon les projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) avec un taux de croît annuel de 3,6% (RGPH 2009). Elle se caractérise par son extrême jeunesse (environ 45% de la population a moins de 15 ans et 22% de moins de 5 ans) et par sa ruralité (60% de la population) malgré une croissance soutenue de la population urbaine depuis les années 60 (261% en 55 ans), alimentée par un fort exode rural.

Le secteur agricole joue un rôle capital dans l'économie du pays, à la fois sur le plan de la croissance et de la création d'emplois, que sur celui de la sécurité alimentaire de la population. Il emploie près de 80% des actifs du pays et constitue environ 30% des recettes d'exportation. L'essentiel des bonnes performances de la croissance économique du Mali sont attribuables au secteur primaire. Le Mali reste un pays au potentiel économique important (environ 43,7 millions ha de terres étant utilisables pour l'agriculture et l'élevage).

Toutes les activités du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche/pisciculture, ...) sont soumises à des facteurs exogènes, principalement d'ordre climatique marqué par des sécheresses récurrentes et des inondations.

L'instabilité de la situation sécuritaire, les effets des aléas climatiques principalement dans les régions du Nord, de l'ouest et du centre, les séquelles de la pandémie de la Covid-19 ainsi que la conjoncture économique régionale et internationale (conséquences de la guerre en Ukraine) continuent d'impacter négativement les conditions de vie des ménages dans le pays. La dégradation des moyens d'existence (bétail, récoltes, sources de revenus, emplois, réduction des activités économiques, etc.) qui en résulte accroît la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages, surtout les plus pauvres.

Par ailleurs, les productions issues de la campagne agricole, jugées moyennes à bonnes, contribuent à une amélioration de la sécurité alimentaire. Cependant, une grande partie des ménages demeure globalement vulnérable et peu résilient face aux chocs, accentués par les effets de la crise sécuritaire, des aléas climatiques et des niveaux élevés de prix de certaines denrées alimentaires, d'intrants agricoles et des hydrocarbures. En effet, ces ménages principalement localisés dans les zones d'insécurité, les pertes de moyens d'existence s'accroissent avec la destruction de récoltes et de biens productifs, la perturbation des circuits d'approvisionnement ainsi que les abandons des terroirs. En septembre 2023, le nombre de population déplacées était estimé à 391 961 personnes à travers tout le pays tandis que 207 870 personnes s'étaient réfugiées dans les pays voisins .

En dépit des efforts consentis par le pays en collaboration avec ses partenaires pour améliorer le bien-être des populations à travers les actions de renforcement de la résilience des populations, ces dernières continuent de subir les effets plus ou moins importantes de ces catastrophes/crises citées qui les exposent à l'insécurité alimentaire d'une année à une autre.

1.2. Justification

Les résultats de la précédente enquête ENSAN de septembre 2022 ont montré que l'insécurité alimentaire touche chroniquement presque 1/3 des ménages (29.8% des ménages dont 5.9% sont en insécurité alimentaire sous la forme sévère).

Les résultats du Cadre Harmonisé de l'analyse de l'insécurité alimentaire pour le Mali en mars 2023 pour la période projetée allant de juin à août 2023 ont permis d'identifier 08 zones (sur les 56 analysées) en situation d'insécurité alimentaire sévère : 18 zones en phase sous pression.

Le contexte de dégradation prévisible de la situation alimentaire due à la persistance de l'insécurité, aux conflits intercommunautaires, aux effets de la guerre en Ukraine avec leurs corollaires de hausse des prix de certaines denrées alimentaires, induit la dégradation des conditions de vie des ménages, la perturbation des activités économiques, l'érosion des moyens d'existence notamment dans les régions du Nord, du centre et partiellement de l'ouest du pays.

L'identification des zones à risque et l'estimation des populations susceptibles d'être affectées, sont faites grâce au Cadre Harmonisé qui constitue l'outil consensuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS et de la CEDEAO. Cet exercice, prévu pour novembre 2023, nécessite la disponibilité de données à jour de l'ENSAN de septembre 2023. Ainsi, ces données actualisées, validées,

alimenteront la base de données de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2023. Ce souci de disposer des données consensuelles et désagrégées selon les unités d'analyse du cadre harmonisé (niveau cercle) a amené le Système d'Alerte Précoce du Mali en Collaboration avec ses partenaires du système de sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment le PAM, la FAO, le CLUSTER SA, le FEWS-NET et le PRSA à la réalisation de la présente Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au Mali.

Ces informations contribueront significativement à la planification ainsi qu'à l'affinement des différentes interventions des partenaires pour les zones à risque d'insécurité alimentaire.

1.3. Objectifs de l'enquête

L'objectif global de cette évaluation est de procéder à une mise à jour des indicateurs clés de la sécurité alimentaire afin d'appréhender la situation courante de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, et de déterminer les perspectives alimentaires jusqu'à la fin de la période de soudure.

Plus spécifiquement, il s'agira d'apporter une réponse objective aux sept questions suivantes :

⇒ ***Qui est en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?***

Ce qui permettra d'établir le profil de ces personnes et d'appréhender les moyens de subsistance les plus touchés en vue d'un meilleur ciblage socioéconomique.

⇒ ***Combien de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?***

Ce qui permettra de quantifier leur nombre et d'estimer les besoins nécessaires en vue de leur apporter une assistance.

⇒ ***Où vivent ces personnes ?***

Ce qui permettra un meilleur ciblage géographique ainsi qu'une hiérarchisation des zones d'interventions tenant compte des priorités et des moyens disponibles.

⇒ ***Pourquoi sont-elles en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?***

Ce qui permettra de comprendre les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire ou à la vulnérabilité et sur lesquels il faudrait influencer pour espérer lutter efficacement contre ces problèmes.

⇒ ***Comment la situation va vraisemblablement évoluer dans les prochains mois et quels risques menacent ces personnes ?***

Il s'agira d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ; de faire des prévisions d'amélioration ou de dégradation et de se préparer à d'éventuelles situations d'urgence spécifiques tenant compte de leur probabilité de survenue.

⇒ ***Que peut-on faire pour améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs moyens de subsistance ?***

Ce qui permet d'appréhender les types d'interventions les plus appropriés à prendre en compte dans la définition de l'assistance qui pourrait leur être apportée et de formuler, en conséquence, les recommandations idoines.

1.4. Méthodologie /Organisation de l'enquête

L'ENSAN MALI de septembre 2023 a mobilisé, sur le terrain, 92 équipes de 6 personnes chacune comprenant 1 chef d'équipe, 4 enquêteurs et 1 chauffeur. Tenant compte de leur disponibilité, de leur connaissance du terrain et de la méthodologie de collecte, une bonne partie des agents de terrain ayant pris part aux passages ENSAN de septembre 2022 et février 2023, a été de nouveau présélectionné. Le complément a été recruté à la suite d'un rigoureux processus de sélection.

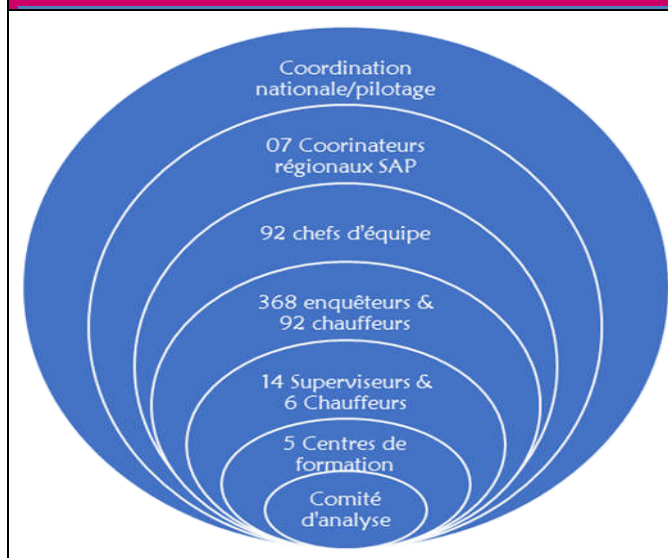
La formation des agents s'est déroulée dans cinq centres recommandés par le Protocole de l'ENSAN, que sont :

- ⇒ celui de Bamako pour les agents en charge de la collecte des données dans 21 cercles du sud du pays (incluant les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou) et les 6 communes du District de Bamako ;
- ⇒ celui de Kayes pour les enquêteurs affectés aux 07 cercles de la région de Kayes ;
- ⇒ celui de Mopti pour ceux affectés aux 08 cercles de la région de Mopti ;
- ⇒ celui de Gao pour les agents en charge de la collecte des données dans les 7 cercles des régions de Gao, de Kidal et de Ménaka ;
- ⇒ celui de Tombouctou pour les agents en charge de la collecte dans les 5 cercles de la région de Tombouctou et dans la région de Taoudenni.

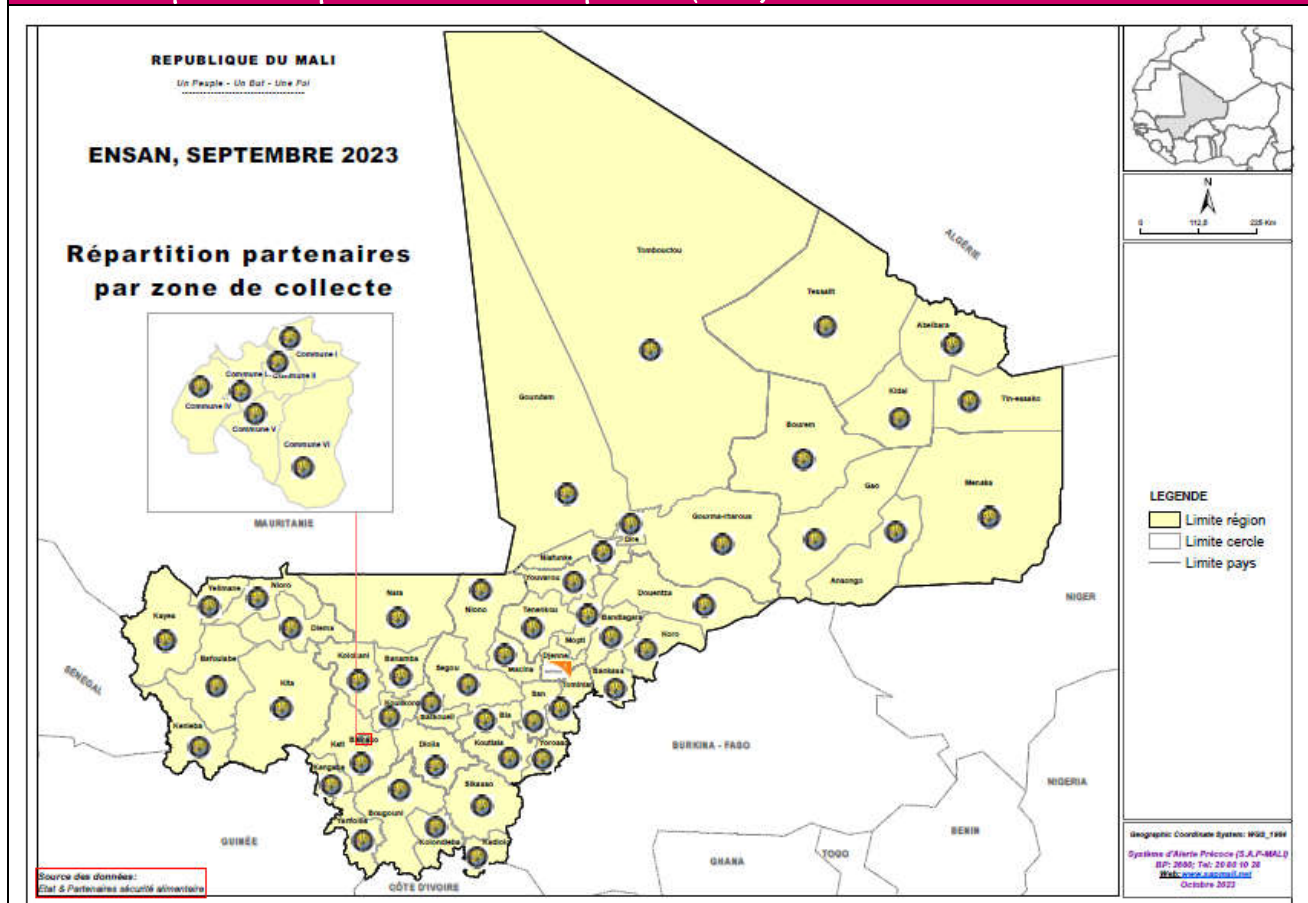
L'ensemble des agents ont suivi une formation de dix jours (du 11 au 20 septembre 2023) et ont été retenus en tenant compte de leur assiduité et surtout sur la base de leur performance aux différents tests écrits et pratiques. La formation a été assurée par les membres du comité technique ENSAN constitué par les cadres du SAP (nationaux et régionaux), de la Sous-Direction Nutrition de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Institut National de la Statistique, ceux des structures partenaires dont le PAM, la FAO et le FEWS-NET.

La collecte a été faite avec des smartphones. La saisie et la transmission des données ont été faites sur l'outil CPro. Une supervision permanente rapprochée et à distance des équipes a été assurée sur le terrain sous la Direction du SAP tout au long de la phase de collecte des données par les membres du comité technique ENSAN.

Figure n°1: Structure organisationnelle de l'ENSAN MALI
Septembre 2023



Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte



1.4.1. Outils de collecte

Les données ont été collectées à travers un questionnaire ménage pour recueillir les informations auprès des ménages et un questionnaire communautaire administré à travers un focus-group constitué des représentants de la communauté et d'autres informateurs clés dans toutes les unités de collecte.

1) Le questionnaire ménage comprend deux (2) parties :

a) La partie socioéconomique, administrée à priori au chef de ménage, a couvert les sections portant sur les caractéristiques sociodémographiques du ménage, les logements, les actifs et biens du ménage, le WASH (eau, hygiène et assainissement), les pratiques d'élevage et d'agriculture, les sources de revenus, les dépenses, la consommation alimentaire, les sources d'approvisionnement, les chocs et stratégies de réponse, les aides et assistances, les sensibilisations en nutrition.

b) La partie santé et nutrition des femmes en âge de procréer (FAP) et enfants, administrée aux mères et à leurs enfants de 0 à 59 mois présents dans les ménages sélectionnés. Elle collecte des données quantitatives sur la Santé des mères et des enfants, les maladies, les vaccinations, les soins prénataux, les pratiques d'hygiène, d'allaitement et de sevrage des enfants, la consommation alimentaire des enfants, les carences et la supplémentation des femmes et des enfants en micronutriments (FAF, Vitamine A, iode). Les mesures anthropométriques (poids, taille, périmètre brachial, âge) ont été effectuées sur tous les enfants de 6 à 59 mois et leurs mères, présents dans le ménage.

2) Le guide d'entretien communautaire a été administré aux principaux informateurs clés de la communauté concernée (notables, représentants des groupes incluant les associations de femmes, de jeunes, etc.). Il a couvert les aspects démographiques et de migration, de la campagne agropastorale, des ressources agropastorales et halieutiques, l'approvisionnement et l'accessibilité des marchés, les perspectives de la sécurité alimentaire, les chocs et les capacités d'y faire face. Il faut noter que le questionnaire communautaire n'est pas administré dans les centres urbains.

1.4.2. Echantillonnage

L'échantillon de l'ENSAN de septembre 2023 est un échantillon aléatoire, stratifié à 2 degrés. Au premier degré on tire les unités primaires (UP) de sondage, appelée aussi grappe, qui correspond à la Section d'Énumération (SE) telle que définie dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2022 avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages ; tandis qu'au second degré on tire un nombre constant d'unité secondaire (US=ménage) de façon aléatoire après avoir dressé la liste de tous les ménages à la suite d'un dénombrement exhaustif de l'UP.

Il est à signaler que l'échantillonnage de l'ENSAN a été élaboré avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INSTAT).

❖ Base de sondage

La base de sondage de cette évaluation a été élaborée par l'INSTAT en partenariat avec le SAP.

Pour ce faire, deux fichiers ont été utilisés pour la constituer. Il s'agit de :

- la base des SE de l'INSTAT issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2022 ;
- du fichier village avec leur rattachement aux zones de moyens d'existence (ZME) du FEWS NET (2014) qui a permis l'intégration/appariement de la variable « ZME » dans la base de sondage des SE de l'INSTAT.

❖ Détermination de la taille de l'échantillon

Bien que l'ENSAN soit une enquête ménage abordant plusieurs thématiques multidimensionnelles et transversales, les principales variables d'intérêt prises en compte pour déterminer la taille minimale nécessaire et optimale de l'échantillon sont la prévalence de l'insécurité alimentaire et la prévalence de la malnutrition aiguë avec pour objectif d'assurer la représentativité statistique des données principalement :

- au niveau des 59 cercles et les 6 communes du District de Bamako que compte le Mali conformément au découpage administratif de niveau N2 ;
- au niveau des dix régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, et Ménaka) et le District de Bamako que compte le pays - découpage administratif de niveau N1 ;
- au niveau des dix-sept (17) zones de moyens d'existence (ZME) que compte le pays ;
- au niveau du milieu de résidence (urbain vs rural) ;
- ainsi, qu'au niveau national (ensemble du pays).

Tenant compte de ces objectifs, la taille minimale de l'échantillon des ménages à enquêter dans chacune des strates a été déterminée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{\mu_{\alpha}^2 * p * (1 - p) * f * 1,1}{d^2 * Prop * n_h}$$

Où :

- n** est la taille minimale requise de l'échantillon - exprimée nombre de ménages - pour l'indicateur clé de cette étude ;
- μ_{α}** est un paramètre/facteur lié au niveau de confiance ;
- p** est la prévalence prévue/anticipée pour l'indicateur clé de cette étude (autrement dit, ici, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages ou de la malnutrition aiguë- enquête ; multi indicateurs) ;
- f** est le paramètre donnant la mesure de l'effet de grappe ;
- d** est la précision ou marge d'erreur souhaitée ;
- Prop** est la proportion de la population totale sur laquelle l'indicateur **p** est basé ;
- n_h** est la taille moyenne des ménages ;
- 1,1** est le facteur de correction en vue d'augmenter la taille de l'échantillon de 10% afin de tenir compte d'éventuels cas (taux) de non-réponse.

Dans le calcul de la taille minimale de l'échantillon :

- ⇒ le niveau de confiance retenu est 95% (dans ce cas, $\mu_{\alpha} = 2$) ;
- ⇒ les prévalences (p) attendus de l'insécurité alimentaire à 20,6% (ENSAN septembre 2018) et de la malnutrition aiguë estimée à 10,0% (SMART, 2018) ;
- ⇒ l'effet de grappe (f) a été estimé à 1.5 ;
- ⇒ la précision minimale (d) souhaitée étant de 5% ;
- ⇒ le ménage étant ciblé ici dans son ensemble, Pop x n_h vaut 1 dans ce contexte.

L'application de cette formule, tenant compte des paramètres ci-dessus et des exigences méthodologiques d'une enquête nutrition conduisent à une taille minimale de 250 ménages par strate. Ce nombre est

satisfaisant par strate eu égard au fait qu'un minimum de 25 grappes sera sélectionné par strate et sera ajustée au besoin.

NB : la taille est calculée pour chaque strate en fonction du niveau de la prévalence de la malnutrition aiguë globale.

❖ Procédure de tirage et d'allocation de l'échantillon

La répartition de l'échantillon de l'ENSAN entre les 59 cercles et les six communes du District de Bamako croisés avec les zones de moyen d'existence a été faite proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. En tenant compte des contraintes liées aux caractéristiques de cette étude, des ajustements ont été effectués. Par finir, 1897 SE ont été finalement tirées au premier degré.

Au second degré, dans chacune des 1897 SE unités primaires tirées pour cette ENSAN, un échantillon de dix (10) ménages a été sélectionné à partir de la liste des ménages établie à la suite d'un dénombrement exhaustif des ménages. Les 10 ménages sont tirés dans chacune des SE-UP à probabilité égale.

Il est à souligner que, dans chaque SE, le poids, la taille et le périmètre brachial de tous les enfants de 6 à 59 mois vivant dans les ménages tirés ont été pris après le recueil du consentement du répondant principal (le plus souvent le chef de ménage ou son/sa conjoint(e)) et la mensuration des femmes en âge de procréer.

❖ Pondérations

⇒ Calculs des poids de sondage

A cause de la sélection d'unités de probabilités inégales des différent(e)s strates ou domaines d'intérêt pour l'ENSAN ; en tenant compte du non-couverture de la population cible et au phénomène de non-réponse ; des poids de sondage doivent être calculés et utilisés dans toutes les analyses pour assurer la bonne représentativité de l'échantillon au niveau national, des cercles, des régions, des zones de moyens d'existence ainsi que du milieu de résidence. Pour faciliter les calculs des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées pour chacune des grappes.

Soient :

P_{1hj} : la probabilité de tirer au premier degré la SE j dans la strate h ;

A_h : le nombre de SE à tirer dans la strate h.

M_{hj} : le nombre de ménages de la SE j de la strate h (données du RGPH de 2022) ;

M_h : le nombre de ménages de la strate h (données du RGPH de 2022) avec $M_h = \sum_j M_{hj}$

Les SE tirées n'ayant pas été segmentées ; la probabilité de sondage au premier degré de la SE j de la

$$P_{1hj} = A_h * \frac{M_{hj}}{M_h}$$

strate h est donnée par :

Soient :

P_{2hj} : la probabilité de tirer le Ménage j au deuxième degré

M'_{hj} : le nombre de ménages dénombrés au cours de l'enquête dans la SE j de la strate h.

a : le nombre constant de ménages (10) sélectionnés dans chaque SE.

La probabilité de sélection d'un ménage au sein de SE j de la strate h est donnée par : $P_{2hj} = \frac{a}{M'_{hj}}$
(avec ici a = 10).

De ce fait, la probabilité globale pour tirer, au deuxième degré, un ménage dans la SE j de la strate h est

alors : $P_{hj} = P_{1hj} * P_{2hj}$

Au final, le poids d'un ménage vivant dans la SE j de la strate h de l'échantillon de l'ENSAN MALI 2023

$$W_{hj} = \frac{1}{P_{hj}}$$

est donc l'inverse de sa probabilité de sélection ; soit :

Application d'un ajustement post-stratification

Pour, d'une part, réduire d'éventuelles erreurs type de la moyenne (« standard errors ») et appréhender avec une meilleure précision l'estimation de la moyenne des variables d'intérêt pour cette étude ; et d'autre part, s'assurer que les pondérations appliquées conduisent à des extrapolations connues/officielles des données de population (pour les ménages) ; une correction post-stratification (W_{ps}) a été appliquée.

Bien que cette correction n'élimine pas globalement toutes ces erreurs type de la moyenne (voir Little et al, 1997) ; dans ce contexte, il a été principalement utilisé pour ajuster les estimations totales de la population issues des données de l'enquête ENSAN aux projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) pour l'année 2023. Les extrapolations de l'ENSAN étant le plus souvent uniformément inférieures, au niveau des différentes strates, aux projections DNP : il n'est pas exclu que ce soit la conséquence d'un problème avec la qualité des opérations de dénombrement des ménages dans les grappes/SE ou un problème avec les projections démographiques.

La pondération finalement retenue et appliquée dans le cadre de l'analyse des données de l'ENSAN est :

$$W_{final} = W_{hj} \times W_{ps}$$

❖ Résultats des travaux de terrains - Taux de réalisation

Au total, 98,5% des SE sélectionnées ont pu être enquêtées (soit 1870 SE sur 1898 SE). Sur l'ensemble du pays, 28 grappes soit 1,5%, n'ont pu l'être, essentiellement à cause de l'insécurité : les zones concernées sont : Dire (17 sur 33, soit 51,5%), Inékar (19 sur 27, soit 70,4%), Bla (26 sur 30, soit 86,7%). Le taux de non réalisation d'environ 1,5% n'a pas affecté la représentativité de l'étude de façon globale mais qui est amoindrie au niveau des cercles cités.

Au total, 17 531 ménages ont été enquêtés à travers le pays. L'anthropométrie a concerné 24 400 enfants de moins de 5 ans et 25 240 femmes en âge de procréer.

1.4.3. Limites

L'étude a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur. Cependant, les limites suivantes peuvent être notées :

➤ Par rapport au contexte

Bien que cette étude permette d'effectuer un suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, il est nécessaire de tenir compte du fait que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données.

Les assistances humanitaires sous forme de vivres et de non-vivres dans le cadre de l'atténuation des difficultés alimentaires des ménages, nées de la crise sécuritaire et climatique se poursuivent dans le pays et ces actions pourraient influencer sur les réponses aux différentes questions.

➤ Par rapport au degré de précision

Du fait de la méthodologie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette évaluation, les résultats de l'enquête sont assez précis pour donner des estimations au niveau national, régional et du District de Bamako, mais également au niveau des cercles, des zones de moyen d'existence selon le milieu de résidence (rural et urbain), mais ils ne le sont pas au niveau des communes.

Par ailleurs, malgré la taille élevée de l'échantillon, la représentativité statistique des résultats est susceptible d'être amoindrie pour les cercles de Dire (51,5%) et Inékar (70,4%), à cause de la non-complétude de certaines grappes.

Par rapport à la collecte des données

Les biais inhérents à l'interprétation des outils dans certaines langues locales ont été minimisés par le choix des enquêteurs (essentiellement issus du milieu) et à travers la formation incluant des sessions de simulation/administration des outils de collecte dans les langues locales et la traduction en langue locale des termes clés.

1.5. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'analyse de la sécurité alimentaire est fondée sur des standards et des concepts reconnus. Ces concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire. En effet, il s'agit des quatre piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité.

➤ La disponibilité :

C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou dans une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire, et les stocks.

➤ L'accessibilité :

C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.

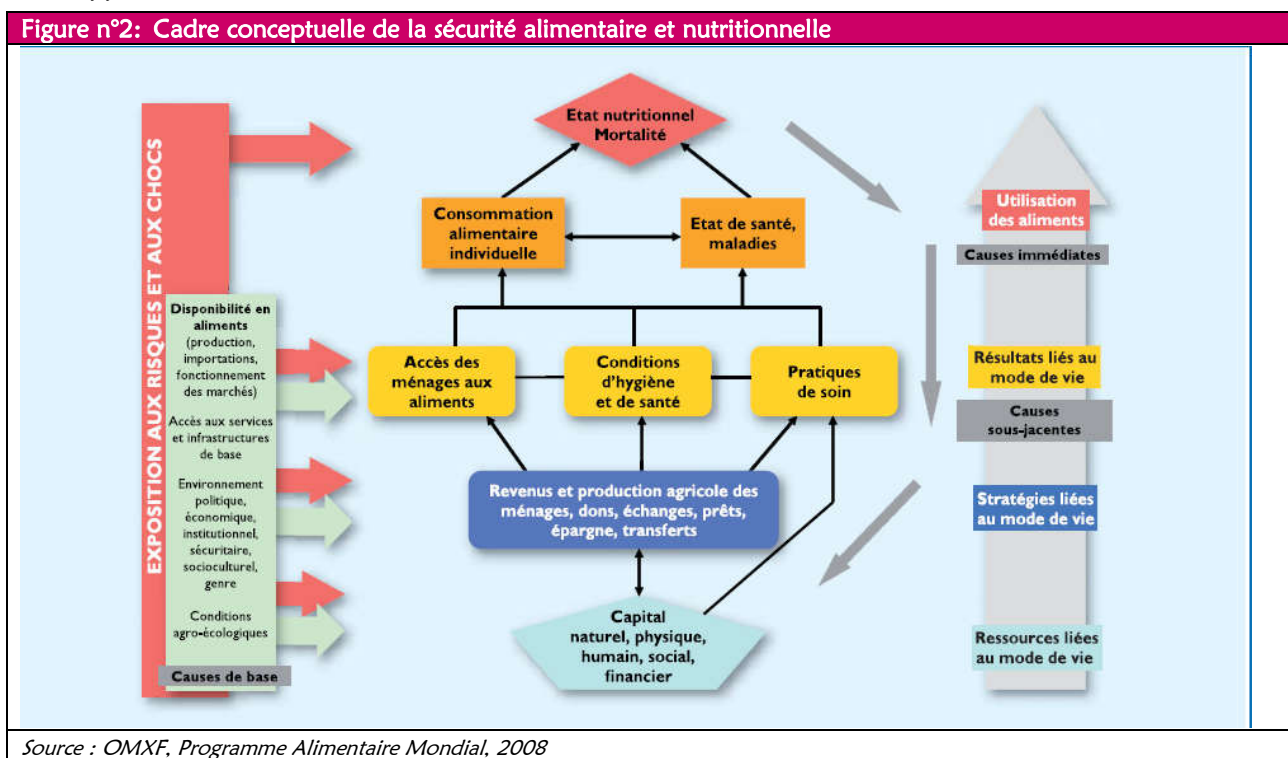
➤ **L'utilisation :**

C'est l'utilisation par les ménages de la nourriture à laquelle ils ont accès pour la satisfaction des besoins individuels en éléments protéino-énergétiques et en micronutriments. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la distribution de la nourriture parmi les membres du ménage, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.

➤ **La stabilité :**

C'est la possibilité pour une population, un ménage ou une personne d'avoir un accès permanent à une nourriture adéquate sans que cela ne soit menacé par l'émergence de chocs soudains ou d'évènements/facteurs cycliques/saisonniers. Ce quatrième pilier intègre la stabilité des prix et des revenus des populations vulnérables. Il concerne aussi à la fois la régularité, la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

L'analyse de la sécurité alimentaire repose sur celle des principaux indicateurs relatifs à ces quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité). La figure ci-après présente le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des indications pour l'analyse de la sécurité alimentaire, de la sous-nutrition ainsi que celle de leurs causes dans des contextes d'urgence ou de développement.



Conformément au cadre conceptuel susmentionné, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle es liée à de nombreux facteurs :

- la consommation alimentaire (accès et utilisation des aliments) ainsi que l'état de santé, au titre des causes immédiates de l'insécurité alimentaire et de l'état nutritionnel qui se manifestent au niveau individuel. Ces deux facteurs interagissent mutuellement entre eux ;
- la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les pratiques de soins, les conditions d'hygiène et de santé, au titre des causes sous-jacentes qui se manifestent au niveau du ménage, constituent une résultante de leur mode de vie et influencent les causes-sous-jacentes ;
- un ensemble de causes de base telles que :
 - les stratégies liées au mode de vie des ménages (production, revenus, dons, échanges, prêts, épargnes et transferts), qui constituent des ressources leur permettant d'accéder à la nourriture ;
 - la disponibilité en aliments évaluée à partir de la production, des importations/exportations, stocks nationaux, du fonctionnement des marchés, etc. ;

- la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base opérationnels (santé, éducation, eau potable, assainissement) ;
- les conditions agro écologiques et enfin
- les ressources liées au mode de vie tel que le capital (naturel, physique, humain, social et financier) du pays.

Ces causes de base, qui se manifestent aux niveaux sous-national, national et régional, influencent les causes de la pauvreté ainsi que celles sous-jacentes et immédiates de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Sous l'influence de l'exposition à des risques ainsi que des chocs subis, le modèle permet ainsi d'appréhender les déterminants probables de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition.

Les principaux résultats de l'ENSAN

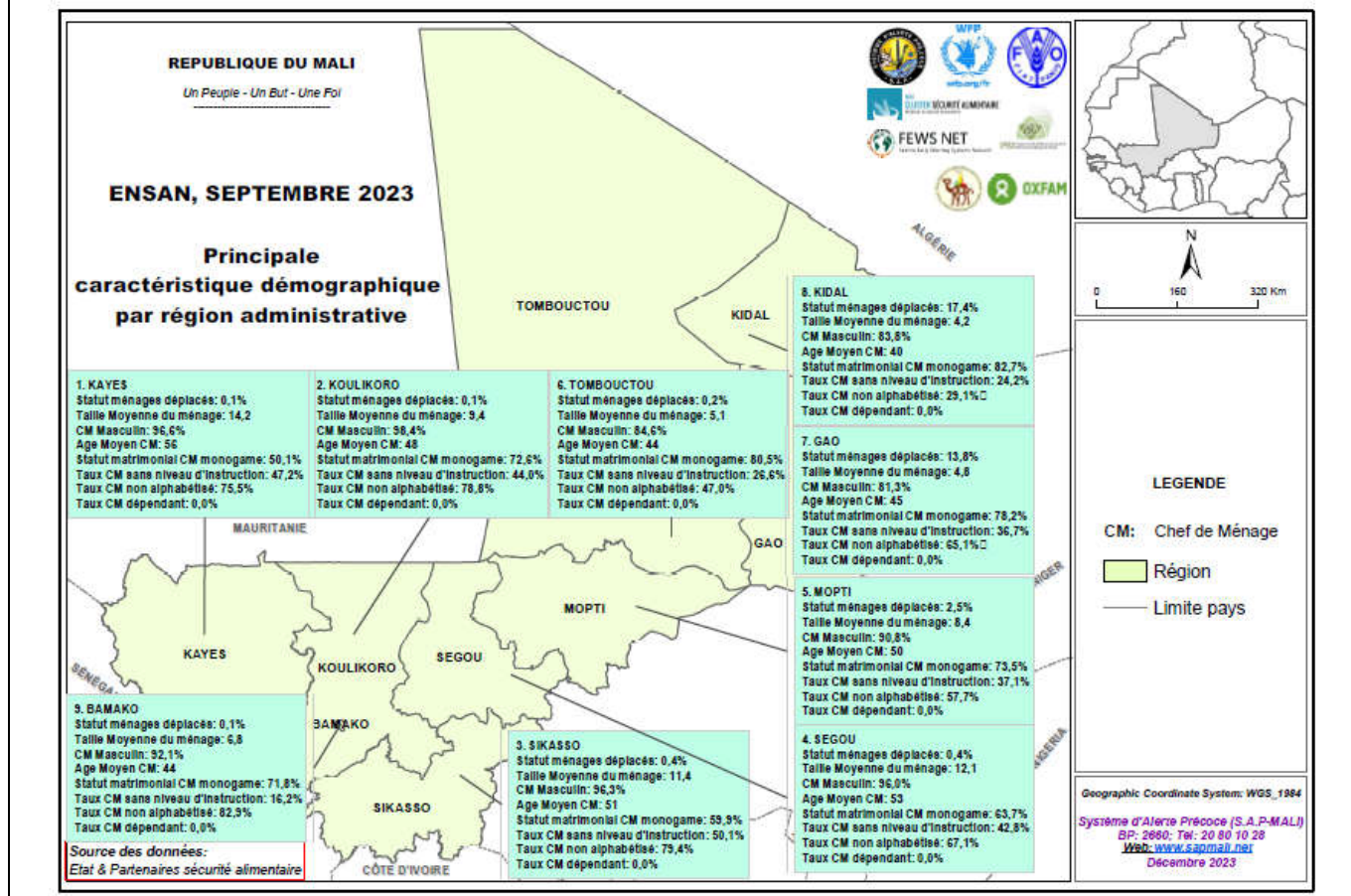
NOTE :

Les principaux résultats de l'ENSAN MALI de septembre 2023 présentés dans ce rapport de synthèse découlent des analyses effectuées par un panel d'experts du SAP, l'INSTAT, du PAM, de la FAO, de FEWS NET, de la DGSH/DN réunis en Atelier à l'hôtel DJOULING à Manabougou (Koulikoro). Ces principaux résultats ont été validés par les experts du comité technique d'analyse CH..

SECTION 2 : RESULTATS

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Carte n°2: Caractéristique démographique par région administrative



2.1.1. Statut des ménages

Au Mali, les ménages sont des résidents dans l'ensemble pour 97,6%. Ce taux est en légère baisse par rapport à celui de l'année dernière à la même période (98,6%). Quant aux ménages déplacés, ils sont estimés à 2,3% des ménages ; ce qui est en augmentation par rapport à septembre 2022 (1,2%) et septembre 2021 (0,3%) à cause certainement de la poursuite des conflits. Ces déplacés sont principalement localisés dans les régions de Ménaka (89,5% contre 72,4% en septembre 2022), Kidal (17,4% contre 0,6% en septembre 2022), Gao (13,8% contre 8,5% en septembre 2022) et Mopti (2,5% contre 2,4% en septembre 2022). Les cercles les plus touchés sont Tidermène (région de Ménaka), Ménaka (région de Ménaka); Andéramboukane (région de Ménaka) ; Tessalit (région de Kidal), Ansongo Gao (région de Gao) et Abéïbara (région de Kidal). Ces déplacements sont essentiellement liés à des raisons sécuritaires.

Les retournés sont signalés dans les régions de Kidal, Mopti, Gao et Ménaka. La proportion de ménages retournés (0,1%) est en diminution par rapport à celle de septembre 2022 (0,2%). Ces retours ont été signalés essentiellement dans les régions de Kidal (0,7% contre 0%), Mopti (0,4% contre 0,9%), Gao (0,2% contre 0%) et Ménaka (0,1%).

2.1.2. Profils des Chefs de ménage

✓ Sexe, âge et situation matrimoniale

Les résultats de l'enquête montrent que les ménages sont majoritairement dirigés par des hommes (92,9%). Ce taux est stable par rapport à ceux de septembre 2022 (93,9%) et 2021 (93,7%). Les ménages dirigés par les femmes sont plus importants dans les régions de Taoudenni (24,9%), Gao (18,2%), Kidal (16,2%) Tombouctou (15,4%) et Ménaka (14,9%) par rapport au reste du pays où le taux varie de 1,6 à 9,2%.

A l'échelle cercle, les taux les plus élevés de ménages dirigés par les femmes se retrouvent dans les cercles de Kidal (31,1%), Taoudenni (28%), Foum-Elba (27,8%), Boujba (26,5%), Tombouctou (26,4%), Araouane (23,4%), Gao (21,7%), Diré (21,4%), Gourma-Rharous (20,9), Achouratt (20%), et Al-Ourche (19,7%). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Bla, Diéma et Kadiolo (0,3%) ; Kati (0,6%) ; Banamba et Tomini (0,8%) et Bankass (0,9%). Par ailleurs, le taux de ménages dirigés par les femmes est plus élevé en milieu urbain (10,2%) qu'en milieu rural (5,8%).

Par rapport au statut matrimonial, les chefs de ménages sont généralement mariés (93,6%), dont 68,8% sont monogames et 24,7% sont polygames. La proportion de ménages dirigés par des veufs/veuves au niveau national est de 5,1% en légère baisse par rapport à septembre 2022 (5,3%).

L'âge moyen des chefs de ménage est de 49 ans avec une médiane de 47 ans.

✓ Niveau d'éducation

Au Mali, le niveau d'instruction des chefs de ménages est généralement faible. Les résultats de l'enquête révèlent que 37,3% contre 44,4% en septembre 2022 et 45,6% en septembre 2021 n'ont aucun niveau d'instruction formelle tout sexe confondu. Ce taux est plus élevé pour les chefs de ménages femmes (45,5%) que chez les hommes (37,3%) et deux fois plus élevé en milieu rural (44,4%) qu'en milieu urbain (20,8%).

Au niveau régional, ce taux d'analphabétisme est plus élevé dans les régions de Ménaka (51%), Sikasso (50,1%), Koulikoro (44%), Ségou (42,8%) et Kayes (42,2%),.. La proportion la plus faible est enregistrée à Bamako (16,2%), Kidal (24,2%), Tombouctou (26,6%) et Taoudenni (34,4%).

Ces taux sont en baisse par rapport à ceux de septembre 2022.

Le taux d'alphabétisation des chefs de ménages au niveau national est de 29,6%. Il est de 29,5% pour les chefs de ménages femmes et de 29,6% pour les hommes. Les chefs de ménages qui ont atteint le niveau secondaire représentent 7,5% et 5,7% pour le niveau supérieur. Environ 17,1% des chefs de ménage ayant un niveau secondaire vivent en milieu urbain contre 3,4% en milieu rural. Au niveau supérieur 14,7% sont du milieu urbain et 1,9% du rural. Le taux de femmes chefs de ménages ayant atteint le niveau secondaire est de 4,3% contre 7,7% pour les hommes chefs de ménages. Au niveau supérieur, ce taux est de 3,2% pour les chefs de ménages de sexe féminin et de 5,9% pour le sexe masculin. Les pourcentages de chefs de ménages ayant atteint les niveaux secondaire et supérieur sont plus élevés à Bamako 38,6% et Koulikoro 13,9% qui concentrent l'essentiel des services Administratifs alors que dans les autres régions, ils sont Kayes 9,2%, Sikasso 8,2%, Ségou 6,7%, Gao 6,2%, Mopti 6,1% et Tombouctou 5,4%.

✓ Niveau de santé :

Par rapport à la santé des communautés, le taux de personnes de plus de 15 ans inactives du fait de leur état de santé est de 0,10% et celui des malades chroniques (0,17%). Toutefois, l'on note que 11,6% des ménages comptent au moins un malade chronique, ce taux est élevé dans les régions de Taoudenni (24,3%), Gao (15,9%), Sikasso (14,8%), Tombouctou (14,4%) et Kayes (12,7%) mais faible dans les autres régions particulièrement à Ménaka (0,5%) et Kidal (2,8%). L'analyse des résultats montre que 49% des chefs de ménage sont des malades chroniques. Parmi les chefs de ménages femmes, 74% sont des malades chroniques tandis que ce sont 46,4% des chefs de ménages hommes qui sont dans cette situation.

Selon le milieu de résidence, le taux est de 43% pour le milieu rural et 60% pour le milieu urbain.

Par rapport aux maladies aiguës, 91% des malades sont traités contre 9% qui n'ont pas reçu de traitement. En milieu urbain, 93,4% sont traités contre 6,6% non traités alors qu'en milieu rural, les malades traités représentent 90% contre 10% qui n'ont pas reçu de traitement. Par rapport au sexe, 91,2% des malades hommes sont traités contre 87,7% de femmes.

2.1.3. Composition démographique des ménages

La taille moyenne des ménages est estimée à 9,12 personnes avec une médiane de 7 personnes. Les ménages ayant les effectifs les plus importants se trouvent dans les régions de Kayes (14,18 personnes), Ségou (12,12 personnes), Sikasso (11,43 personnes) et Koulikoro (9,39 personnes) et les moins nombreux dans celles de Kidal (4,2 personnes), Taoudenni (4,35 personnes), Ménaka (4,53 personnes), Gao (4,8 personnes) et Tombouctou (5,15 personnes).

Au niveau des cercles, il apparaît que les cercles de Yélimané (21,2), Bougouni (17,73), Yanfolila (17,71), Barouéli (17,03), Diéma (16,08), Kayes (15,76), Kolokani (14,78), Kita (13,97) et Bafoulabé (13,79) ont les plus grandes tailles par ménage.

La zone de moyen d'existence, Nord-ouest sorgho, transfert et élevage a la plus grande taille de ménage avec 15,79 personnes contre 8,76 personnes en septembre 2022.

Au niveau national, 49,33% des personnes dans le ménage sont de sexe féminin dont 21,90% en âge de procréer (15 à 49 ans) ; 19,76% des personnes ont moins de 5 ans et 27,25% ont un âge compris entre 5 et 14 ans.

L'enquête révèle que 7,2% des ménages contre 6,6% en septembre 2022 ont au moins une personne dépendante en charge (handicapée ou malade). Les régions qui ont le plus grand nombre de personnes dépendantes sont : Tombouctou (11,9%), Gao (10,2%), Kayes (9,4%) Ségou (8,4), Taoudenni (8,3%) et Koulikoro (8,1%). En ce qui concerne les chefs de ménage, 2,2% d'entre eux sont dépendants. Au sujet des

autres types de vulnérabilité socio démographiques, il ressort que 5,0% des ménages ont au moins un orphelin âgé de moins de 18 ans contre 4,8% en septembre 2022.

Tableau n°1: Composition démographique des ménages

Région	% par tranche d'âge					% des femmes		Moyenne de femme de 15-49 ans/ménage
	0_5ans	5_14ans	15_49ans	50_64ans	65_et_plus	Global	15-49ans	
Kayes	17,91	30,69	38,01	9,24	4,16	48,63	19,59	3
Koulikoro	18,31	29,35	41,11	8,59	2,64	46,45	19,45	2
Sikasso	20,00	28,37	41,15	7,79	2,69	49,48	21,01	2
Ségou	17,56	29,16	41,00	8,61	3,67	48,91	20,64	3
Mopti	21,41	27,18	40,32	8,36	2,73	47,11	21,10	2
Tombouctou	22,05	24,04	47,01	5,54	1,36	46,52	25,06	1
Gao	25,55	24,50	41,29	7,67	0,99	49,59	22,50	1
Kidal	15,80	23,77	53,91	5,71	0,81	47,47	26,81	1
Bamako	19,15	24,00	49,42	5,83	1,60	49,40	25,43	2
Taoudenni	18,93	22,13	53,19	4,92	0,83	47,88	28,66	1
Ménaka	16,33	26,80	49,98	5,93	0,97	49,33	27,87	1
Total	19,76	27,25	42,81	7,68	2,50	48,63	21,90	2

2.2. Conditions de vie des ménages

2.2.1. Logement

Tableau n°2: Types de logement des ménages

Région	Dans quel type de logement vit la majorité des membres de votre ménage ?										
	Immeuble à appartements (%)	Villa (%)	Maison individuelle simple (%)	Concession à plusieurs logements (%)	Cas en banco (%)	Habitat précaire / Baraque (%)	Tente en cuir (%)	Tente traditionnelle (tissus) (%)	Tente en bâches (%)	Case en paille / Natte (%)	Autres (%)
Kayes	4,3	5,1	17,4	59,4	11,9	0,0	0,1	0,0	0,0	1,7	0,0
Koulikoro	1,5	4,3	9,0	82,0	2,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Sikasso	0,7	5,1	15,9	73,3	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ségou	0,4	3,3	15,3	76,3	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mopti	1,0	2,3	18,5	48,7	28,	0,0	0,0	0,1	0,1	0,5	0,0
Tomboucto	6,1	1,6	62,6	14,1	2,4	0,2	1,7	0,7	1,0	9,5	0,1
Gao	0,7	2,1	41,5	20,6	13,5	0,6	3,8	5,7	1,2	10,2	0,1
Kidal	5,7	0,1	16,0	1,7	1,1	3,2	23,0	26,5	3,3	1,6	17,6
Bamako	7,2	17,2	15,6	59,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
TaoudenniT	0,0	0,0	28,6	0,3	0,0	0,0	25,5	8,9	6,3	30,3	0,0
Ménaka	0,0	0,0	22,2	1,5	3,7	0,0	2,1	65,0	5,5	0,1	0,0
Ensemble	2,7	5,8	20,5	58,2	8,2	0,2	0,8	1,3	0,3	1,8	0,2

Le statut principal d'occupation du logement des ménages indique qu'environ, 56,6% des chefs de ménage sont des propriétaires sans titre contre environ 19,8% sont propriétaires avec titre ; 12,6% sont des locataires tandis que 4,7% sont copropriétaires.

Les ménages vivent dans des concessions à plusieurs logements pour plus dans 58.2% des cas tandis 20,5% habitent dans des maisons individuelles simples.

Par ailleurs, 8,2% des ménages vivent dans les cases en banco alors que seulement 2,7% vivent dans les immeubles à appartements. Dans les régions de Kidal et Ménaka, les tentes sont les types de logement les plus importants avec respectivement 52,8% (26,5% pour les tentes traditionnelles en tissus, 23,0% de tentes en cuir et 3,3% pour les tentes en bâches) et 72,6% avec (65,0% pour les tentes traditionnelles en tissus, 5,5% de tentes en bâches et 2,1% pour les tentes en cuir).

Les murs/clôtures du principal logement occupé par les ménages sont en majeure partie construits en banco pour 50,9% des ménages, en dur pour 26,5% et en semi dur pour 15,1%. Selon les régions, les murs/clôtures sont en banco pour 79,6% des logements dans la région de Tombouctou ; 79,3% à Mopti ; 66,0% à Ségou et 63,0% à Gao. Dans le district de Bamako, les logements sont construits en dur pour 78,1% des ménages.

Il ressort que 64,9% des ménages possèdent un abri dressé pour la cuisine. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Sikasso (88,1%) ; Kayes (86,1%) ; Koulikoro (76,3%) ; Ségou (75,0%) ; Mopti (66,6%) que dans le district de Bamako (39,4%) et dans les régions de Taoudenni (12,4%) et Ménaka (7,4%).

2.2.2.Source d'énergie

Les principales sources d'énergie pour l'éclairage dans les ménages sont les panneaux solaires (42,2%) et l'électricité (EDM) qui est utilisée par 35,6% des ménages au niveau national. L'électricité fournie par l'EDM couvre essentiellement les milieux urbains (District de Bamako, chefs-lieux de régions et de certains cercles). Selon les régions, l'électricité (EDM) est la principale source d'éclairage dans le District de Bamako pour 97,2% des ménages et ailleurs dans le pays, les panneaux solaires sont les plus utilisés avec 71,6% des ménages dans la région de Sikasso ; 65,8% à Ségou ; 56,1% à Kayes ; 50,6% à Koulikoro et 48,9% à Tombouctou. Les torches (à pile ou solaire) sont principalement utilisées par la quasi-totalité des ménages de la région de Ménaka et par plus de la moitié dans la région de Kidal (57,3%) et dans une moindre mesure à Taoudenni (40,1%) et à Gao (37,5%).

Pour la cuisson des aliments, le bois de chauffe (65,9%) et le charbon de bois (29,9%) restent les principales sources d'énergie pour les ménages sans distinction de zones de résidences. Toutefois, les ménages en milieu urbain utilisent plus le charbon (58,5%) que le bois (34,1%) contre respectivement 16,8% et 79,5% en milieu rural. Les déchets d'animaux sont utilisés par 1,7% des ménages. Cette pratique est plus fréquente dans les régions de Taoudenni (23,4%), Kidal (11,4%), Tombouctou (11,1%) et Gao (7,3%) qui sont des zones d'élevage par excellence et où la ressource bois n'est pas aussi disponible et chère. Le gaz est utilisé seulement par 0,2% des ménages au niveau national et beaucoup plus dans la région de Kidal où il est utilisé par 2,3% des ménages.

2.2.3.Eau, hygiène et assainissement

✓ Eau

Globalement dans le pays 87,8% des ménages ont accès à l'eau potable. Ce taux d'accès est faible au niveau des régions de Kidal (24,9%), Ségou (26,3%) et Ménaka (58,1%)

Au niveau cercle, les taux les plus bas sont enregistrés dans les cercles d'Andéramboukane (78,8%), Tidermène (66,7%), Achibogo (57,2%), Taoudenni (34,9%) et Tin-Essako (30,9%).

Le traitement des eaux avant consommation par les ménages est moyennement pratiqué. Il ressort de l'analyse que 30,9% des ménages procèdent habituellement au traitement de l'eau avant de la boire ; ce qui est plus élevé par rapport aux résultats d'enquête précédente 18,7% (septembre 2022). Il est plus pratiqué dans les régions de Kidal (69,2%), Gao (51,7%) et Tombouctou (51,1%). Pour les ménages qui pratiquent le traitement des eaux, les méthodes de traitements les plus pratiquées sont l'utilisation de l'eau de javel/chlore par plus de la moitié (56,8%) et le filtrage avec un linge/tissu (27,5%).

En termes de temps mis pour accéder à la source d'eau, les ménages pour lesquels le point d'eau se trouve dans la maison/ concession représentent 36,2%. Aussi, 49,3% des ménages font moins d'une demi-heure (aller/retour + temps d'attente sur place) pour aller chercher de l'eau de boisson. Ce temps est compris entre une demi-heure et une heure pour 10,6% des ménages. Toutefois, des ménages mettent entre une heure et demie à deux heures et plus dans les cercles de Tin-Essako (22,2%), Achibogo (21,2%), Foum-Elba (17,9%) et Taoudenni (15,4%).

Les sources d'eau potable restent pratiquement les mêmes que pour les enquêtes précédentes avec toutefois une légère amélioration de l'accès aux forages/pompes. Les principales sources d'eau potables sont le robinet dans le logement/concession (26,5%), les bornes fontaines/fontaines public (24,6%), les puits à pompe ou forages (18,9%) et les puits aménagés/protégés.

Le volume d'eau potable recueilli par les ménages et provenant des sources d'eau améliorées ou traitées est en moyenne de 16,6 litres par jour et par personne. Ce volume d'eau globalement conforme à la norme humanitaire (15l/pers/jour) est également respecté au niveau de toutes les régions du pays. La recherche de l'eau est une tâche essentiellement menée par les femmes dans 61,8% des ménages. Toutefois, dans la région de Kidal, la corvée d'eau revient aux hommes adultes et aux garçons avec respectivement 59,9% et 21,4% des ménages en raison de la force de traction nécessaire et des longues distances pour accéder au point d'eau.

✓ Lieu d'aisance (toilettes)

Il ressort que 22,5% des ménages ont recours aux latrines communes ; 15,5% des ménages utilisent une latrine privée et 4,5% font leurs besoins dans la nature. Le recours à la nature pour les besoins est surtout signalé dans les régions de Ménaka (78,9%), Kidal (57,3%) et Taoudenni (23,2%). Seulement 9,3% des ménages utilisent des latrines extérieures ou intérieures privés avec chasse d'eau ; des toilettes communes à plusieurs ménages avec chasse d'eau sont utilisées par 4,0% des ménages.

✓ Pratique de lavage des mains

La majeure partie des ménages (76,7%) n'ont pas de lieux spécifiques dédiés au lavage des mains. 11,2% des ménages disposent d'un endroit dans la cour de leur logement pour le lavage des mains tandis que 2,8% des ménages n'ont pas d'endroit spécifique pour le lavage des mains. La présence du savon sur le lieu dédié au lavage des mains est signalée chez 65,2% des ménages.

La pratique du lavage des mains avec le savon au sein des ménages est peu satisfaisante. En effet, elle est pratiquée après être allé à la selle (65,6%), quand les mains sont salées (64,9%), après avoir nettoyé un enfant qui est allé à la selle (49,9%), avant de manger ou de donner à manger à l'enfant (41,4%) et avant de préparer la nourriture (40,3%). Une certaine amélioration par rapport aux résultats des enquêtes précédentes des mois de septembre est observé et pourrait être liée aux campagnes de sensibilisation des acteurs de santé à la base. Pour ceux qui ne le font pas, les raisons sont surtout liées à la méconnaissance de l'utilité de la pratique (53,7%), le manque de moyens de se procurer du savon (38,5%) ou la réticence (5,7%).

✓ Assainissement

Les ménages, au niveau national, se débarrassent principalement de leurs ordures ménagères dans la nature ou dans la rue (25,1%), dans les tas d'immondices sauvages (21,2%), dans les compostières ou les enfouissement (16,1%). La pratique des compostières est surtout répandue dans les régions de Sikasso (47,8%) et Ségou (28,3%). Dans le District de Bamako, en dépit de l'existence de plusieurs opportunités comme les GIE (37,4%), le ramassage privé pour 35,0% et des poubelles collectives (12,9%), les dépôts dans les tas d'immondices, dans la rue et dans les caniveaux/collecteurs persistent.

S'agissant des eaux usées, elles sont généralement déversées soit dans la rue (33,4%), dans la cour (15,6%) soit dans la nature (25,6%). Ces valeurs restent pratiquement similaires aux enquêtes précédentes.

2.2.4. Possession de biens/équipements

Les conditions de vie des ménages ont été synthétisées, via une analyse factorielle en composante principale à travers l'élaboration d'un indice de bien-être économique prenant en compte les biens possédés et le cadre de vie des ménages. Les ménages ont été ensuite répartis en quintiles d'indice de bien-être économique : Plus pauvre, Pauvre, Moyen, Riche, Plus riche.

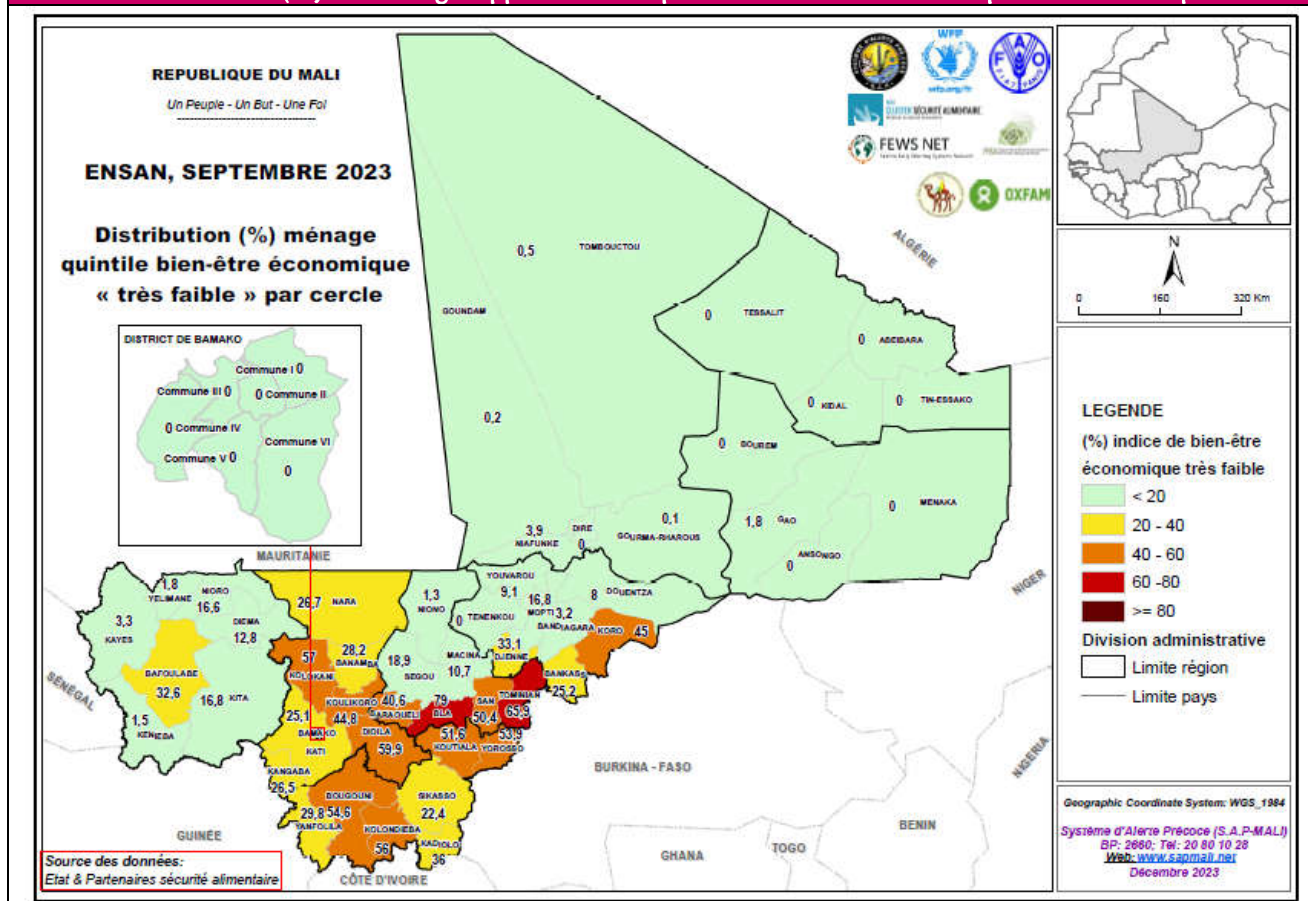
Le tableau suivant montre que ce sont surtout les régions du sud qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre. En effet, 39,9% des ménages de la région de Sikasso ; 35,8% de ceux de Koulikoro et 34,0% de ceux de Ségou sont dans cette classe. Quant au quintile le plus riche, il est surtout localisé dans le district de Bamako (67,4%) et dans les régions de Kidal (33,6%) et Koulikoro (19,5%).

La carte n°3 qui présente la distribution géographique des ménages des quintiles « Le plus pauvre » montre que ce sont surtout les cercles de Tominian (65,9%), Dioïla (59,9%), Kolokani (57,0%) et Bougouni (54,6%) qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre.

Tableau n°3: Répartition des ménages en fonction des quintiles de l'Indice de richesse (%)

Région	Le plus pauvre (%)	Pauvre (%)	Moyen (%)	Riche (%)	Le plus riche (%)
Kayes	12,3	34,9	24,1	17,5	11,2
Koulikoro	35,8	17,4	9,4	18,0	19,5
Sikasso	39,9	24,6	13,0	15,8	6,8
Ségou	34,0	21,8	22,3	14,5	7,4
Mopti	17,9	34,7	28,3	12,8	6,2
Tombouctou	1,1	13,7	40,0	37,0	8,1
Gao	0,9	19,0	44,0	23,9	12,2
Kidal	0,0	3,4	35,1	27,9	33,6
Bamako	0,0	0,0	4,0	28,6	67,4
Taoudenni	0,0	13,9	79,1	7,0	0,0
Ménaka	0,0	5,5	79,7	14,7	0,1
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0

Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle



2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages

La capacité d'un ménage à réagir face aux difficultés ainsi qu'aux aléas dépend du niveau de ses avoirs naturels, matériels, économiques, humains, sociaux et politiques ; du niveau de sa production, de ses revenus, de sa consommation mais aussi des moyens dont il dispose pour diversifier ses sources de revenus et sa consommation afin d'atténuer les effets des catastrophes susceptibles de survenir à tout moment.

⇒ Calendrier saisonnier

La présente enquête ENSAN s'est déroulée en octobre 2023 qui correspond à la fin de la période de soudure pour les ménages agropastoraux du pays. La figure 3 ci-après présente le calendrier agricole de FEWS NET pour le Mali et les périodes de collecte des données ENSAN ; il s'agit d'une période généralement marquée au niveau :

- alimentaire par la fin de la soudure notamment dans les zones agricoles ;
- agricole ; par le début des récoltes des cultures de décrue au niveau des mares et lacs, les premières récoltes pour les cultures pluviales, l'évolution des cultures de riz de submersion et irrigués. C'est la période où les activités agricoles sont intenses et les premières récoltes vertes sont disponibles ;
- pastoral ; par le pic de la production de biomasse et de produits animaux (lait, fromage, beurre) et la concentration des animaux dans les pâturages d'hivernage ;
- migratoire ; par une amorce des départs des bras valides en exode ;
- climatique ; par la réduction des pluies, la poursuite de la crue sur les cours d'eau.

Figure n°3: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN

Clendrier agricole du Mali & Période de collecte des données de l'ENSAN													
Mois	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Climat	Saison sèche				Saison des pluies				Saison sèche				
Opérations agricoles	Récolte contre saison (riz/maraîchage)			Préparation sols		Semis				Récolte principale			
Migration bétail						Sud/Nord			Nord/Sud				
Période soudure					Période soudure pastorale			Période soudure agricole					
Migration/Exode	Départ migrants exode					Retour migrants exode			Départ migrants exode				
Besoin main d'œuvre					Pic demande main d'œuvre préparations terres et semis				Pic demande main d'œuvre préparations récoltes				
Collecte données ENSAN	févr-23									Sept, 2023			

2.4. Mouvements migratoires

La migration est dans les habitudes des ménages du Mali surtout en ces temps f marqués par une situation socio-économique au difficile et une combinaison de défis liés aux aléas climatiques et aux conflits qui affectent négativement les moyens d'existence des ménages à travers le pays. La migration s'impose ainsi comme un moyen palliatif pour combler le Gap de revenus et ou de nourriture pour les ménages. Ces mouvements peuvent être habituels ou inhabituels selon les périodes, les zones et les types de populations. Selon les résultats de l'enquête, 82,5% des ménages sont concernés par la migration à travers le pays. Ces mouvements qui deviennent de plus en plus structurels concernent 30,2% des personnes dans les communautés et sont jugés habituels par 95,8% des communautés contre 4,2% qui la jugent inhabituels. Les raisons de la migration inhabituelle de cette année sont liées surtout à la précocité des départs pour plus de la moitié des communautés (54,7%), le nombre de partants plus élevé pour un peu plus d'un tiers des communautés (33%), et la baisse du nombre de partant pour un tiers des communautés et particulièrement dans la région de Kayes où cette raison est citée par plus de 90 des communautés.

La migration peut connaître une intensification des flux en fonction des réalités du moment et dans la zone concernée. Ainsi, les raisons qui amènent à une intensification de la migration portent sur la mauvaise année agricole pour plus de 9 communautés sur dix (90,1%), le manque d'opportunité d'emploi pour plus de deux tiers des communautés (78,0%) et la hausse du prix des produits agricoles pour plus de la moitié des communautés (52,4%).

La migration selon la durée est principalement à long terme (plus d'un an) pour 16,8% des cas et particulièrement dans les régions de Kayes (57,3%), Taoudenni (36,7%) et Koulikoro (21,6%) où les populations sont plus tournées vers l'Europe et l'Afrique centrale. Quant à la migration à moyen terme (6 mois à 1 an) pour 35,9% des cas, elle est plus marquée dans les régions de Kidal (85,0%), Taoudenni (60%), Gao (56,6%) et Tombouctou (32,4%). La migration à court terme (moins de 6 mois) qui est la plus observée, est surtout notée dans les zones de grande production agricole de Sikasso, Ségou et Tombouctou où les migrants profitent de la saison morte de la campagne agricole pour aller à la recherche des ressources supplémentaires avant la nouvelle campagne agricole. La durée de la migration est fonction de la conjoncture qui peut amener les migrants à partir plutôt que d'habitude ; ce qui prolonge la durée du séjour plus que d'habitude et aussi partir avec plus de retard.

Les départs à l'exode ont eu lieu pour cette année principalement pendant les mois de début de saison sèche, après les récoltes des cultures pluviales ; ce qui est la période habituelle des départs pour la majorité des migrants. Il s'agit principalement des mois d'octobre à décembre. Cependant, des départs en dehors de cette période sont observés en fonction des réalités de la zone et parfois de façon spontanée surtout dans les zones d'insécurité où les perspectives économiques sont profondément minces. Quant aux périodes de retour, il s'agit principalement du début de l'hivernage selon les zones et qui part de mai à juillet et au rythme de

l'installation des pluies. En fonction des réalités des villages, des retours de même que des départs sont observés à n'importe quelle période de l'année.

Les activités des migrants portent principalement sur l'orpaillage selon plus des deux tiers des communautés (67,6%), l'ouvrier (49,5%), le manoeuvre (47,6%), le commerce (35,9%), le petit métier (28,2%) et le domestique/gardien (22,9%) des communautés. Les activités de manoeuvre et d'ouvrier concernent plus les migrants des régions du sud du pays tandis que le commerce, la vente du bétail/produits d'élevage et courtier concernent plus les migrants des régions du nord du pays (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka).

La migration touche 15,7% des ménages dans le pays et particulièrement dans les régions de Kayes (39,4%) des ménages, Mopti (28,0%), Ségou (17,1%) et Koulikoro (15,3%) des ménages qui ont au moins un membre du ménage travaillant en dehors de la zone de résidence. Selon les cercles, la proportion de ménages concernés par la migration est plus élevée dans les cercles de Bankass (81,4%), Yélimané (67,4%), Diéma (65,9%), Nioro (55,9%) avec plus de la moitié des ménages, et beaucoup moins dans les régions de Gao, Ménaka et de Tombouctou avec moins de 10%. Dans ces régions du nord du pays, le taux de ménages concernés par la migration est relativement plus élevé dans la zone de moyen d'existence « Nord-élevage transhumant » et la « Boucle du Niger riz et pêche où un peu plus de 5% des ménages la pratiquent. Cependant, avec l'insécurité résiduelle dans les zones du centre et du nord du pays, une intensification de la migration dans ces zones est de plus en plus observée à cause du manque d'opportunités économiques locales. Peu de différence apparaît en termes de sexe de chef du ménage soit 14,5% pour les femmes et 15,8% pour les hommes.

En moyenne on compte 2 à 3 migrants dans les ménages concernés par la migration. Ce nombre est pratiquement similaire dans toutes les régions exceptées dans celles de Tombouctou, Gao et de Kidal où seul 1 à 2 personnes vont à la migration. Selon les cercles, ceux de Nara (5 personnes), Ségou (5 personnes), Diéma (4 personnes), Yélimané (3 personnes), Djenné (3 personnes), Kadiolo (3 personnes), Dioïla (3 personnes), Bankass (3 personnes), ont les plus grands nombres de migrants par ménage.

En termes de catégorie de personnes touchées par la migration, les jeunes garçons (82%) sont les plus concernés suivis des hommes selon 53% des communautés et les filles (39,9%). Les femmes et les personnes âgées sont beaucoup moins concernées par la migration dans l'ensemble (moins de 10% des cas). Si les filles sont globalement moins touchées par la migration particulièrement dans les régions du nord du pays, le phénomène est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale atteignant voire dépassant 50% des communautés notamment dans les régions de Sikasso (62,5%) et de Ségou (64,3%).

Dans 10,4% des ménages, le chef de ménages fait partie des migrants notamment dans les régions de Bamako (41,8%), Taoudenni (31,1%), Tombouctou (22,4%), Koulikoro (11,3%). La proportion de chef de ménage migrant est plus élevée en milieu urbain (24,8%) qu'en milieu rural (8,6%) et beaucoup plus dans les ménages dirigés par les femmes (38,2%) que dans ceux des hommes (8,4%).

L'ampleur des départs pour cette année est plus marquée que d'habitude pour 38,7% des ménages et particulièrement dans les régions de Ménaka (92,5%), Gao (61,4%), Tombouctou (51,0%), Kayes (44,5%), et Mopti (41,1%). Les difficultés financières pour 88,3% des ménages constituent la première raison de la hausse de l'ampleur des départs cette année par rapport à l'habitude. Cette raison est suivie de celle relative à la mauvaise campagne agricole évoquée par 42,7% des ménages notamment dans les régions de Koulikoro (60,5%), Kayes (55,5%) et Ségou (50,5%). La troisième raison des départs importants plus que d'habitude porte sur la recherche de matériel par 42,4% particulièrement dans les régions de Sikasso (69,5%), Mopti (56,5%) et Gao (38,1%). Selon le sexe du chef de ménage, les raisons restent les mêmes mais pour les femmes, le remboursement de la dette constitue une raison plus évoquée que chez les hommes.

Les principales zones de destination des migrants sont par ordre d'importance, les zones minières (70,7%), la capitale Bamako (68,3%), et dans la sous-région ouest africaine (42,3%). Les zones minières constituent les principales zones de destination pour pratiquement toutes les communautés des régions du pays excepté pour Taoudenni pour laquelle les migrants se dirigent vers d'autres régions du pays, Kidal, vers autres pays d'Afrique hors de la sous-région.

Les principales raisons avancées pour la migration de cette année sont liées au manque d'emplois et la pauvreté structurelle pour un peu plus de trois quarts des communautés (74,3%). En plus de ces deux raisons,

il faut ajouter la mauvaise campagne agropastorale pour 40,0% des communautés et qui de façon conjoncturelle motive le départ des bras valides. En plus de ces trois principales raisons, on note avec force l'insécurité notamment dans les régions du centre et du nord, l'habitude à l'exode et l'orpaillage qui attire de plus en plus de jeune vers les sites du sud du pays et aussi du nord du pays.

Les revenus issus de la migration sont transférés à la demande des ménages et ou au retour des migrants. Pour les douze derniers mois (octobre 2022 à septembre 2023), le montant moyen issu de la migration est en baisse par rapport à celui de septembre 2022 et est estimé à 163 055 FCFA contre 191 670 FCFA en 2022. Ce montant est plus élevé dans les régions de Kayes avec 300 046 FCFA contre 301 372 FCFA en 2022 ; Bamako avec 287 801 FCFA contre 406 637 FCFA en 2022 ; Ménaka avec 190 630 FCFA contre 204 518 en 2022. Le montant envoyé est plus important dans les zones urbaines (211 526 FCFA contre 298 294 FCFA en 2022) que dans les zones rurales (154 470 FCFA contre 177 710 FCFA en 2022) à cause du type de migration qui est plus « à longue durée » et dirigée hors d'Afrique pour les ménages urbains que pour les ménages ruraux qui se limitent à l'intérieur du pays et de plus courte durée. Selon le sexe du chef de ménages, les ménages dirigés par les femmes reçoivent plus d'argent des migrants (164 187FCFA) que ceux dirigés par les hommes (147 036 FCFA).

Les ressources issues de la migration sont bien appréciées par les ménages dans toutes les régions pour 74,4% qui les trouvent importantes à très importantes et moyenne pour 23,4% des ménages et 6,2% qui la trouve faible à négligeable. L'appréciation est similaire dans tous les ménages sans distinction de sexe. Elles interviennent dans tous les secteurs de dépense des ménages. Ces ressources sont utilisées principalement dans les dépenses alimentaires pour 85,5%, les dépenses de santé pour 60,5%, dans l'achat d'autres biens de consommation pour 44,2%. D'autres dépenses comme l'achat d'intrants agricoles (24,8%), de matériels et équipements de production (20,2%), le social (événements sociaux/ entraides, etc.) pour 16,0% et les dépenses scolaires (15,5%). Les achats de matériels et équipements de production (21,2% contre 20,3% en septembre 2022) et des intrants agricoles (27,1% contre 17,7% en septembre 2022) sont plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines compte tenu des activités agricoles en milieu rural.

Par rapport au sexe du chef de ménage, dans les ménages dirigés par les femmes, les revenus issus de la migration sont plus utilisés dans les dépenses alimentaires (93,9% contre 84,3% pour les hommes), scolaires (24,1% contre 14,8% pour les hommes), les achats de produits à vendre (15,0% contre 5,8% pour les hommes).

2.5. Elevage

⇒ Possession de bétail & typologie du cheptel possédé

La pratique de l'élevage est relativement répandue au Mali avec un peu moins de la moitié des ménages soit 46,6% qui possédaient du bétail en septembre 2023. Ce taux est pratiquement similaire à celui de 2022 pour la même période. Selon les régions, la proportion de ménages disposant du bétail est beaucoup plus élevée dans les régions de Sikasso (65,4%), Ségou (63,5%), Kidal (56,6%) et Mopti (55,0%) que dans les autres régions du pays. La possession du bétail est plus élevée en milieu rural avec 62,5% des ménages qui disposent du bétail contre 10,7% en milieu urbain. Selon le sexe du chef de ménage, la possession de bétail reste plus élevée pour les ménages dirigés par les hommes (48,1%) que pour ceux dirigés par les femmes (28,3%).

En termes de zone de moyen d'existence, la possession de bétail est beaucoup plus élevée dans les zones « Sud-est sorgho, mil et coton » (84,0%), « Centre-est mil et Elevage transhumant » (75,8%), « Centre sorgho et mil » (72,6%), « Nomadisme et commerce transsaharien » (62,5%), . Elle est plus faible dans les zones Boucle du Niger riz et pêche (28,2%), et le « milieu urbain » (6,9%).

La taille moyenne du bétail possédée présente une légère diminution par rapport à septembre 2022 pour toutes les espèces exceptées, les équins pour lesquels la taille est similaire à celle de 2021. En effet la taille moyenne est de : bovins 2 contre 3 en 2022, 4 en 2021, petits ruminants (ovins et caprins) 4 contre 5 en 2022, 6 en 2021, camélins 0,02 contre 0,04 en 2022 et 2020, équins 0,1 comme en 2022, asins 0,4 comme en 2022 et 2021, porcins 0,03 contre 0,02 en 2022 et 0,03 en 2021 et volailles 4 contre 3,4 en 2022 et 4 en 2021.

2.5.1. Appréciation qualitative des conditions d'élevage

⇒ Etat des pâturages

Les pâturages sont jugés moyens à bons par 70,6% des communautés contre 29,4% qui les jugent mauvais à très mauvais particulièrement dans les régions de Mopti (57,8%), Gao (56,6% et Ségou (30,8%). Malgré la disponibilité globalement bonne des pâturages, les difficultés d'accès pour raison d'insécurité continueront de limiter leur accès aux troupeaux.

⇒ **Conditions d'abreuvement**

Les conditions d'abreuvement sont jugées bonnes à moyennes par 80,3% des communautés contre 19,7% qui les jugent mauvaises à très mauvaises particulièrement dans les régions de Ménaka , Taoudenni et Gao.

⇒ **Embonpoint du bétail**

L'embonpoint du bétail en cette période de bonne disponibilité de pâturages et de points d'eau en plus des résidus de récoltes est jugé moyen à bon par 92,0% des ménages. Il est jugé mauvais à très mauvais par 8,0% des ménages particulièrement dans les régions de Taoudenni (47,1%), Gao, (36,1%), Kidal (22,0%) et Mopti (13,6%). La mauvaise appréciation de l'embonpoint en cette période de disponibilité fourragère serait liée aux difficultés d'accès du bétail aux pâturages à cause de l'insécurité.

⇒ **Production laitière**

La production de lait est jugée moyenne à très bonne par plus du tiers des communautés interrogées soit 66,9% contre 90,3% en 2022, 66,9% en 2021 et 90,4% en septembre 2020. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 33,1% des communautés notamment dans les régions de Ménaka et Taoudenni (96,9%), de Gao (56,6%) et de Mopti (55,8%). Au niveau des cercles, la mauvaise appréciation de la production de lait est plus évoquée dans les cercles de Douentza (98,3%), Ménaka (95,5%), Bourem (84,7%), Bankass (77,5%), Yanfolila (67,3%), Dioïla (66,9%), Bandiagara (65,8%), Bougouni (59,6%) et Nioro (58,9%), , et Les raisons de façon globale pour la mauvaise production de lait sont liées principalement à la faible disponibilité de pâturages (75,4%), aux mauvaises conditions d'abreuvement pour 36% des cas et à plus de pressions des animaux sur les zones de production dans 23,7% des cas. L'insécurité signalée pour 19% des cas particulièrement dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti, Kidal et Ménaka est aussi à la base des pressions inhabituelles dans les zones de pâturages et qui ont contribué à la dégradation des conditions d'élevage dans ces zones. Dans les cercles cités plus haut et où la production de lait est jugée mauvaise, les raisons sont surtout liées à l'insécurité qui a engendré des déplacements des troupeaux loin des villages ; ce qui a réduit la disponibilité de lait par rapport à une année normale.

⇒ **Gestion des ressources pastorales et perspectives**

Les ressources pastorales disponibles (pâturages exondés, pâturages inondés) sont jugées suffisantes pour satisfaire la demande locale par près de la moitié des communautés (49,6%). Quant aux ressources en eau, elles sont également jugées suffisantes par 67,0%. Cependant, des insuffisances en ressources pastorales (pâturage, bourgou) sont signalées par une proportion relativement élevée (environ 20%) de communautés dans les régions de Mopti, Gao, Kayes et Sikasso. Au regard de la disponibilité en ressources pastorales (pâturages exondés, pâturages inondés, eau d'abreuvement), globalement la moitié des communautés s'attendent à ces pressions inhabituelles sur les pâturages à cause de perturbations dans les mouvements de bétail particulièrement dans les régions de Mopti, Kidal, Ménaka, Tombouctou et de Koulikoro. La pressions sera inhabituelle autour des points d'eau pour un tiers des communautés mais plus dans les régions de Ménaka, Taoudenni , Kidal où pratiquement toutes les communautés (96%) s'y attendent en raison des points d'eau limité et des concentrations inhabituelles attendues dans ces zones en lien avec l'insécurité.

Les stratégies préconisées par les communautés pour atténuer les effets de la pression inhabituelle sur les ressources pastorales portent principalement sur la transhumance inhabituelle pour 28,8% des communautés, l'achat inhabituel d'aliments de bétail selon 24,3% et la mise en défens pour 24,0%. Selon les régions, la transhumance inhabituelle est surtout évoquée dans celles de Sikasso, Tombouctou, Menaka et Gao tandis que l'achat inhabituel est plus cité dans celles de Kayes, Taoudenni, Ségou et Tombouctou. Quant à la mise à défens, elle est surtout signalée dans les régions de Koulikoro et de Kidal. Le déstockage comme stratégies d'atténuation des pressions inhabituelles sur les pâturages est surtout signalé dans les régions de Mopti et de Kidal.

⇒ **Contraintes rencontrées par les ménages dans la pratique de l'élevage**

Les principales contraintes en matière d'élevage portent sur le manque de moyens financiers pour 30,4% des ménages, les problèmes d'intrants vétérinaires pour 19,3% et les difficultés d'alimentation et d'abreuvement pour 15,6%. Ces contraintes restent les mêmes comme pour les autres années. D'autres contraintes non moins importantes comme les problèmes zoonosaires pour 11,2% des ménages et le vol/insécurité pour 9,4%. Quant aux contraintes liées aux vols/insécurité, elles sont plus évoquées dans les régions de Ménaka pour 38,4%, de Gao pour 36% des ménages et de Mopti pour 17,1% et cela à cause du conflit et des attaques des groupes armés. En dehors du manque de moyens financiers, les problèmes alimentaires sont signalés plus dans les régions de Kayes, Kidal et Ménaka tandis que les difficultés zootechniques sont plus signalées à Taoudenni et Koulikoro. Selon le sexe du chef de ménage, les contraintes sont les mêmes excepté pour les vols/insécurité qui sont plus évoquées chez les femmes pour 34,8% que chez les hommes ou ce taux est de 18,8%.

⇒ **Evolution de la taille du troupeau**

Tableau n°4: Évolution de la taille du troupeau selon les régions

Région	Effectif actuel en UBT	Effectif il y'a 6 mois en UBT	Ecart UBT actuel et 6 mois
Kayes	7.97	6.64	1.34
Koulikoro	7.48	6.40	1.08
Sikasso	8.75	7.08	1.67
Ségou	6.91	5.34	1.57
Mopti	3.58	3.86	-0.28
Tombouctou	4.17	4.18	-0.01
Gao	3.49	4.70	-1.21
Kidal	12.64	11.09	1.55
Bamako	0.96	1.05	-0.10
Taoudenni	3.33	3.19	0.15
Ménaka	4.94	6.82	-1.88
Total	6.59	5.66	0.92

L'Unité de Bétail Tropical (UBT) qui représente un animal standard de 250 kg de poids vif a été utilisé pour pouvoir estimer la taille du cheptel toutes espèces confondues pour les ménages. Il permet de comparer les ménages entre eux en termes de possession de bétail indifféremment de l'espèce possédée.

La hausse globale de la taille moyenne du troupeau du pays se poursuit par rapport aux deux dernières années. En effet, la taille du cheptel par rapport aux six derniers mois présente une hausse globale de 16,3% soit 6,59 UBT contre 5,66 il y a 6 mois. La hausse de la taille globale du bétail en UBT est beaucoup marquée dans les régions de Ségou (29,3%), Sikasso (23,5%) et Kayes (20,1%), tandis que la baisse l'est plus dans les régions de Gao (-26%), Bamako (-10%) et Mopti (-8%). En termes d'évolution des effectifs du cheptel, ils sont en hausse pour 49,4% des ménages, stables pour 4,6% et en baisse pour 46,0%. Les déclarations de baisse des effectifs sont plus élevées cette année qu'en 2022 soit -46,0% contre 19,9% en 2022 et particulièrement dans les régions de Mopti (55,1%), Koulikoro (52,8%), Sikasso (45,2%) et Kidal (41,7%). Selon les cercles, les déclarations de baisse sont plus signalées dans les cercles de Nara (86,7%), Koulikoro (86,7%), Bafoulabé (79,8%), Kati (-72,7%), Douentza (72,5%), Tin Essako (69,1%), Koro (68,3%), Niono (61,4%). Les déclarations de baisse sont liées principalement aux ventes excessives surtout dans les régions de Kidal (89,8%), Mopti (72,4%) et Tombouctou (69,9%) et à plus de mortalité pour 40,7% des ménages notamment dans celles de Taoudenni(58,6%), Ségou (50,4%) et Kidal (43,4%). Les ventes excessives particulièrement dans les régions du centre et du nord s'expliquent par les perturbations économiques liées qui font du bétail le seul recours pour beaucoup de ménages pour satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires. D'autres raisons comme la baisse des naissances par rapport à l'habitude pour 27,5% des ménages, plus d'abattage que d'habitude pour 25,4% et le vol/perte pour 24,4% des ménages sont également citées. Pour ce qui concerne les vols/pertes, ils sont surtout signalés dans les régions de Gao (79,4%), Ménaka (70,2%) et Kidal 69,9%).

⇒ **Evolution du capital bétail reproductif**

Le capital reproductif représenté par les femelles reproductrices dans le troupeau des ménages a été exprimé en terme d'UBT afin d'apprécier leur évolution par rapport à la même période de septembre 2021. Ainsi, le calcul a porté surtout sur les bovins, les ovins, les caprins, les camelins qui sont les plus fréquents et les plus utilisés dans la production de lait. Sur cette base, une légère augmentation du capital reproductif est observée globalement dans le pays par rapport à septembre 2022 soit 2,72 UBT en moyenne contre 2,32 UBT en 2022. Selon le sexe, le capital bétail productif des ménages dirigés par les hommes est supérieur de 1,5 fois que celui des femmes soit 2,72 UBT pour les ménages dirigés par les hommes et de 1,92 UBT pour ceux dirigés par les femmes.

Tableau n°5: Évolution des femelles reproductrices en UBT

Région	Femelle il y'a 6 mois (UBT)	Femelle actuel (UBT)	Ecart UBT actuel et il y'a 6 mois
Kayes	3.28	3.13	-0.16
Koulikoro	2.89	2.93	0.02
Sikasso	3.26	3.26	0.01
Ségou	2.42	2.48	0.03
Mopti	1.92	1.94	-0.02
Tombouctou	2.09	2.11	0.03
Gao	1.99	1.78	0.14
Kidal	5.71	8.10	2.40
Bamako	0.64	0.54	-0.10
Taoudenni	1.47	1.30	-0.18
Ménaka	5.26	4.27	-0.24
Total	2.69	2.72	0.02

La taille des femelles reproductrices est pratiquement similaire à celle d'il y'a 6 mois soit 2,72 contre 2,69. Elle est supérieure à celle de septembre 2022 d'environ 17% soit 2,72 UBT contre 2,32 UBT en 2022. La baisse de la taille des effectifs des femelles reproductrices est surtout marquée dans les régions de Ménaka (-18%), Bamako (-16%), Taoudenni(-12%) et Gao (-11%). La baisse du capital reproductif est surtout liée aux ventes excessives dans le cadre de la satisfaction des besoins des ménages surtout dans les zones d'insécurité où le bétail constitue la principale source de revenu et où des ventes d'urgences sont effectuées pour limiter les pertes et les vols/pillages lors des attaques de groupes armés notamment dans les régions de Mopti et de Gao. Quant à la hausse, elle est liée surtout à plus de naissance, moins de vente, moins de mortalité, et moins de vol.

Tableau n°6: Évolution des femelles reproductrices par espèce et en UBT par rapport au 6 derniers mois

Région	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Equin	Asin	Porcin
Kayes	-0.22	0.03	-0.02	0.00	0.00	-0.01	0.00
Koulikoro	0.01	0.03	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02
Sikasso	-0.02	0.02	0.01	0.00	0.00	0.00	0.01
Ségou	0.00	0.03	0.01	0.00	0.00	0.00	0.04
Mopti	-0.09	0.00	-0.01	0.00	0.00	-0.02	0.00
Tombouctou	0.01	0.10	-0.03	0.11	0.00	0.00	0.00
Gao	0.66	0.05	-0.03	0.58	0.00	-0.04	0.00
Kidal	0.93	0.21	0.13	6.60	0.00	0.00	0.00
Bamako	-0.73	-0.01	0.24	0.00	0.00	0.00	0.00
Taoudenni	-0.19	-0.08	-0.10	0.00	0.00	0.00	0.00
Ménaka	0.11	0.10	0.03	-6.25	0.00	0.00	0.00
Total	0.01	0.05	0.00	3.19	0.00	0.00	0.03

En termes d'espèce et par rapport aux six derniers mois, globalement les femelles reproductrices sont stables ou en légère hausse pour toutes les espèces. Selon les régions, le capital reproductif est :

- ✓ pour les bovins, en baisse dans les régions de Kayes, Sikasso, Mopti, Taoudenni et Bamako, stable à Ségou et en hausse à Koulikoro, Tombouctou, Gao, Kidal et Ménaka ;
- ✓ pour les ovins, en hausse dans toutes les régions exceptées à Bamako et Taoudenni où une légère baisse est observée ;
- ✓ pour les caprins, en légère diminution à Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao, Taoudenni , stable à Koulikoro et en légère hausse dans les autres régions;

- ✓ pour les camelins, stable ou en hausse dans l'ensemble excepté à Ménaka (-6,25UBT) où une forte baisse est observée ;
- ✓ pour les équins stables dans toutes les régions ;
- ✓ pour les asins, en baisse à kayes, Mopti, Gao et stable dans les autres régions ;
- ✓ pour les porcins, en hausse dans les régions habituelles d'élevage de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

⇒ **Mortalité du bétail**

La mortalité/perte de bétail est appréciée similaire à celle d'une année normale pour un peu moins de la moitié des communautés (41,5%), moins élevée pour un peu plus d'un tiers des communautés (32,9%) et beaucoup plus élevée pour un quart des communautés (25,6%). Les déclarations de pertes plus élevées que d'habitude sont surtout signalées dans les régions de Ménaka (90,2%), Taoudenni (78,6%), et Gao (51,8%). Les raisons d'une mortalité/perte plus élevée que d'habitude seraient liées aux vols/enlèvements pour un peu plus de la moitié des communautés (54,8%) et cela à cause de la situation sécuritaire qui engendre des pillages par les groupes armés et perturbe les mouvements de bétail, aux manques de pâturage pour 41,3% des communautés, et le manque d'eau pour 24,9%. Selon les régions, les vols/enlèvements constituent la principale raison des pertes élevées à Kayes, Sikasso, Gao, Ménaka tandis que le manque de pâturage est la plus évoquée dans celles de Ségou, Mopti et Taoudenni. Quant aux manques d'eau, il est surtout signalé dans la région de Koulikoro et de Taoudenni. Les épizooties constituent aussi une raison des pertes élevées notamment dans les régions de Kidal et de Sikasso.

⇒ **Gestion du bétail dans les ménages**

La propriété du bétail dans les ménages est pour le chef de ménage en premier dans toutes les régions pour 94,2% des cas tandis que les femmes ne sont propriétaires à elles seules que dans 4,3%. La propriété du bétail par les femmes est la plus élevée dans les régions de Koulikoro (9,1%), Gao (8,6%) et Ségou (6,5%). Toutefois, une proportion relativement élevée de possession par les femmes non-chef de ménage est observée dans les zones de moyen d'existence, Sud-est sorgho, mil et coton (7,9%), Centre mil et sorgho (6,4%), Office du Niger et maraichage (6,9%) et cela à cause du développement de l'embouche surtout de petits ruminants dans ces zones par les femmes. L'appartenance commune du bétail pour les hommes et les femmes du ménage est signalée dans 24,8% des cas.

La conduite du troupeau dans les ménages est assurée principalement par les hommes et particulièrement par les garçons de moins de 15 ans pour 55,4% des ménages, les hommes adultes de plus de 15 ans pour 52,9% des cas et le berger engagé pour 17,1% des cas. Quant aux femmes, elles sont impliquées dans la conduite des troupeaux pour 19,2% des ménages pour les femmes adultes et pour 15,6% de ménages pour les filles de moins de 15 ans. L'implication des femmes dans la conduite des troupeaux est surtout élevée dans les régions de Ségou, Mopti et de Sikasso à cause des pratiques culturelles de gardiennage des bêtes par les filles. Selon le sexe du chef de ménages, il n'y a pas de différence significative dans la catégorie de personne impliquée dans la conduite des troupeaux mais les bergers sont plus utilisés par les ménages dirigés par les femmes.

La décision de vente du bétail au niveau des ménages reste l'apanage du chef de ménage dans 93,6% des cas dans toutes les régions. En dehors du chef de ménage, la décision de vente revient à la décision commune aux hommes et aux femmes pour 24,1% des cas, aux hommes seuls pour 7,4% et 4,0% aux femmes seules. L'appartenance de la décision de vente pour les femmes est beaucoup plus élevée dans les régions de Koulikoro, Ségou et de Gao à cause de leur pleine implication dans l'activité d'élevage à travers le petit élevage et l'embouche bovine et de petits ruminants.

Le revenu moyen tiré de la vente du bétail est en moyenne de 244 702 FCFA contre 145 000 Fcfa en 2022, 196 094 FCFA en 2021. Une hausse de 68% du revenu tiré du bétail est observée par rapport à 2022 grâce à la hausse du prix du bétail et aussi aux ventes plus importantes de bétail qu'en 2022. Il est plus élevé dans les régions de Kidal (574 178 FCFA contre 350 000 FCFA en 2022), Kayes (318 434 FCFA contre 200 000 FCFA en 2022) et Mopti (244 316 FCFA contre 260 000 FCFA en 2022). Selon le sexe du chef de ménage, le revenu issu de la vente du bétail dans les ménages dirigés par les hommes (247 608 FCFA contre 145 000 Fcfa en 2022) est supérieur d'un peu plus d'une fois et demie (1,6 fois) que celui des ménages dirigés par les femmes (154 040 FCFA contre 134 000 FCFA en 2022).

2.6. Pêche

Les perspectives de production halieutique pour la prochaine campagne (novembre à février 2024) sont jugées moyennes à bonnes pour 61,8% des communautés contre 88,3% en 2022 et mauvaises à très mauvaises par 38,2% contre 11,4% en 2022. Elles sont particulièrement jugées mauvaises dans les régions de Ménaka (83,8%), Mopti (59,3%) et Sikasso (50,3%), Ségou (39,2%) et Gao (33,9%). Les raisons de la mauvaise appréciation de la pêche sont liées au faible niveau de reproduction des espèces piscicoles pour 63,0% des communautés, la faible crue pour 44,3% et l'insécurité pour 16,1% des communautés. Si le faible niveau de reproduction des espèces piscicoles est la principale raison de la mauvaise campagne de pêche dans les régions de Kayes (79,7%), Tombouctou (74,2%) et Mopti (67,0%), la faible crue constitue la principale raison évoquée à Sikasso (91,3%), Koulikoro (88,9%), Ségou (65,7%) et Taoudenni (57,1%). Quant à l'insécurité qui limite l'accès aux zones de pêche, elle est surtout évoquée dans les régions de Ménaka (96,5%), Tombouctou (70,5%), Gao (66,1%) et Mopti (29,1%).

D'autres raisons comme le faible niveau d'équipement des pêcheurs pour 6,7% des communautés, le manque d'encadrement du personnel pour 3,9%, la faible capacité financière, le départ des bras valides pour l'orpaillage, les barrages, l'augmentation du nombre de pêcheur, extraction de sable sont évoquées comme raison des mauvaises perspectives de pêche.

Dans les zones où les perspectives de pêche sont jugées mauvaises à très mauvaises, le recours à d'autres activités économiques pour plus de la moitié des communautés (55,8%), le développement de la pisciculture pour une communauté sur cinq (26,2%) et la migration vers les pêcheries inhabituelles (21,3%) constituent les principales stratégies préconisées par les pêcheurs pour atténuer les difficultés liées à la mauvaise campagne de pêche. La stratégie portant sur le développement de la pisciculture est surtout déclarée dans les régions de Sikasso (69,4%), Tombouctou (33,3%) et de Ségou (26,6%) tandis que la migration vers les pêcheries inhabituelles est plus évoquée dans celles de Tombouctou (89,1%), Ménaka (64,1%), Mopti (53,9%) et Gao (49,9%). Il faut signaler que le développement de la pisciculture renforce de plus en plus la disponibilité en poisson notamment dans les centres urbains et aussi au niveau des mares pour certains villages où des empoissonnements en alevins sont faites avec l'appui des partenaires au développement et qui font l'objet de pêches collectives. La pisciculture bénéficie de l'appui du Gouvernement et aussi de certaines ONG qui apportent des appuis en intrants (aliments, équipement, alevins) pour les exploitants.

2.7. Agriculture

L'agriculture est une activité largement pratiquée partout à travers le pays et en fonction des potentialités agro climatiques (disponibilité des terres, conditions climatiques) des différentes localités. Elle est pratiquée par plus de la moitié des ménages du pays. En septembre 2023, environ 52,8% des ménages ont pratiqué l'agriculture contre 58,5% des ménages en 2022.

Selon les régions, la proportion de ménage ayant pratiqué l'agriculture en septembre 2023 est plus élevée dans celles de Ségou (79,4%), Sikasso (77,4%), Kayes (77,3%) et Mopti (75,0%). En revanche les plus faibles taux sont enregistrés à Gao (14,1%), Tombouctou (44,5%) tandis qu'à Kidal, Taoudenni et Ménaka, la pratique de l'agriculture est quasi inexistante même si des ménages s'adonnent à des exploitations de cultures dunaires de mil et au niveau des oueds avec le sorgho et les cultures maraichères. Une baisse de la proportion de ménages ayant pratiqué l'agriculture par rapport à l'habituel est observée dans les régions de Mopti (75,0% contre 79,9%), Tombouctou (44% contre 46,5%) Gao (14,1% contre 25%) et Ménaka (0% contre 1,1%). Selon les cercles, la baisse du taux de ménages agriculteur n'ayant pas cultivé cette année est relativement élevée dans les cercles de Ansongo (22,7%), Niolo (-10,9%), Ténenkou (6,9%), Mopti (-6,3%), Gourma Rharous (6,1%), Andéramboukane (-5,6%), Gao (5,5%) et Bourem (-5,4%). La baisse des proportions de ménages ayant cultivé en septembre 2023 par rapport à l'habituel est liée surtout à la situation sécuritaire qui a engendré des déplacements de populations et des abandons de champs dans les zones concernées. Selon le sexe du chef de ménage, la proportion de ménages pratiquant l'agriculture reste plus élevée chez les hommes (56,9 contre 60,7% en 2022) que chez les femmes (23,6% comme en 2022) ; ce qui semble être liée à l'accès relativement plus facile des hommes aux terres, aussi à la faible capacité financière des femmes chef de ménage de faire face aux dépenses de production et aux taux élevés de femmes chefs de ménages dans de grandes zones non agricole.

Les raisons de la non pratique de l'agriculture par les ménages sont principalement liées à l'absence de propriété foncière pour 64,4% contre 69,1% en 2022, la non pratique de l'activité agricole liée à l'existence d'autres sources de revenus pour 18,3% des ménages contre 13,9% en 2022 des ménages contre 18,4% en 2021 et l'insécurité pour 8% des ménages. Si le manque de propriété foncière et la présence d'autres sources de revenus constituent les deux premières raisons de la non pratique de l'agriculture dans toutes les régions, l'insécurité est la deuxième raison de la non pratique de l'agriculture cette année dans celles de Ménaka (37,4%) et de Gao (21%). Cette insécurité est plus évoquée dans les cercles de Andéramboukane (88,7%), Ansongo (37,1%), Bankass (28,6%), Djenné (26,9%), Bandiagara (20%) et de Douentza (16,7%). D'autres raisons comme l'insuffisance de main d'œuvre pour 2,5% des ménages notamment à Kayes (14,4%), le manque de moyens financiers et d'accès aux intrants agricoles (3,3%), l'urbanisation pour 0,6% qui empiètent sur les superficies exploitables mais plus évoquée dans la région de Ségou (7,3%) des ménages, sont aussi citées comme raison de la non pratique de l'agriculture cette année. Selon le sexe du chef de ménage, il n'y a pas de distinction nette entre les difficultés mais les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus touchés par le manque de main d'œuvre (4,6% contre 1,7% pour les hommes) et les difficultés financières (4,0% contre 1,8% pour les hommes).

La superficie moyenne possédée pour l'agriculture est en baisse de 18% par rapport à l'année dernière en septembre 2022 soit en moyenne 5,17ha contre 6,3ha en 2022 et 5,1 ha en 2021. La possession des terres cultivables reste plus élevée dans les régions de Sikasso (8,29ha contre 9,9ha en 2022), Koulikoro (7,09ha contre 6,0ha en 2022) et Ségou (6,13 ha contre 6,7ha en 2022), qui constituent les grandes zones de production du pays. Par contre, les régions de Gao (0,78ha contre 1,25ha en 2022) et de Tombouctou (0,85ha contre 1,25ha en 2022) ont les plus petites possessions de terres cultivables tandis que celles de Kidal et de Ménaka disposent de très peu de terres voire inexistantes. Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les hommes disposent de deux fois plus de superficies cultivables que ceux dirigés par les femmes soit 5,26ha pour les hommes contre 2,47ha pour les femmes. Un peu plus des deux tiers de ces superficies (77,1%) sont réservées aux cultures vivrières contre (73,9%) dans toutes les régions contre moins du tiers pour les cultures de rente.

Par rapport à une année habituelle, les superficies cultivées sont globalement similaires à celles d'une année habituelle exceptées dans les régions de Sikasso et de Mopti où une baisse respective pour 10,6% et de 9,7% des ménages est observée. En effet, les superficies cultivées sont stables par rapport à l'habituel pour 91,5% des ménages, en baisse pour 5,7% et en hausse pour 2,9%. La proportion de baisse est plus marquée dans les cercles des régions de Mopti (Bankass, Djenné, Koro, Ténenkou) et de Gao et ceux de Yorosso, Yélimané et Kangaba à cause de l'insécurité qui limite l'exploitation des terres cultivables. Selon le sexe du chef de ménage, la baisse des superficies cultivée est plus marquée dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes. Ainsi, la baisse des superficies est signalée chez 5,9% des hommes contre 2,3% chez les femmes ; ce qui s'explique par le fait que les champs lointains qui sont difficile d'accès sont principalement cultivés par les hommes tandis que les femmes se contentent des champs proches du village alors plus accessibles dans ce contexte sécuritaire et d'orpillage comme à Kangaba.

Les raisons des hausses de superficies observées sont principalement liées à la bonne disponibilité des intrants agricoles (64,1%), au besoin d'extension des terres (51,0%) et de l'acquisition de nouvelles terres pour 44,0%. Les appuis des partenaires cités par 11,6% des ménages constituent aussi une des raisons de la hausse des superficies cultivées notamment dans les régions de Gao (42,7%) Tombouctou (36,7%) et de Ségou (21,2%) grâce à des appuis en intrants agricoles, en petits équipements, et en aménagement des terres dans le cadre des programmes de renforcement de la résilience. Quant à la baisse des superficies, elle est principalement liée au manque de moyens financiers pour 67,4% des ménages, le manque de bras valides pour 43,7% , le retard d'installation des pluies pour 32,4% et l'insécurité pour 24,0%. L'insécurité, particulièrement dans les régions de Mopti (50,5%), Tombouctou (53,6%) constitue la première raison de la baisse des superficies cultivées. Il faut ajouter à ces raisons, le retrait des champs pour globalement 10,5% des ménages mais plus marqué dans les régions de Mopti (22,5%), Ségou (16,0%) et dans la périphérie de Bamako pour 61,8%. Selon le sexe du chef de ménage, si le manque de moyen (67,5%), le manque de bras valides (43,1%) et le retard des pluies constituent les trois principales raisons, chez les femmes, il s'agit surtout du manque de moyen (66,6%) et du manque de bras valides (50,5%). Les femmes semblent être plus exposées au manque de bras valides que les

hommes qui sont aussi plus touchés par le retard des pluies. Cela s'explique par l'étendu des champs et les difficultés d'accès aux champs qui peuvent retarder les activités tandis que les champs des femmes sont plus accessibles et plus proches.

En termes de répartition des superficies exploitées par spéculations, le mil occupe presque un tiers des superficies exploitées soit 29,24%, tandis que le riz et le maïs occupent un cinquième des superficies soit respectivement 20,41% et 20,04%. Quant au sorgho et les autres céréales (fonio, blé), ils occupent respectivement 16,35% et 13,98% des superficies cultivées. Ces proportions n'ont pas connu de variation significative par rapport à l'année dernière en termes d'ordre et de proportion de superficies cultivées. Selon les régions, le maïs occupe la plus grande proportion des superficies cultivées à Kayes (37,5%), Sikasso (43,9%) et Bamako (60,1%). Le sorgho vient en tête uniquement à Koulikoro et suivi du mil tandis que le riz occupe la plus grande proportion de superficie à Ségou (35,2%), Tombouctou (77,2%), Gao (87,9%) alors qu'à Mopti, le mil vient en tête avec 61,2% des superficies cultivées. Selon le sexe, le riz occupe plus de superficies dans les ménages dirigés par les femmes (37,7% contre 37,5% en 2022) que chez les hommes pour lesquels le mil occupe la grande portion avec 29,3% contre 33,1% en 2022 des superficies cultivées.

L'appréciation de la campagne agricole en cours est jugée moyenne à bonne par 81,6% des ménages contre 92,2% des ménages en 2022, 55,8% en 2021 et 88,6% en 2020. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 18,4% des ménages contre 7,8% en 2022, 44,2% en 2021 et 11,4% en 2020. La mauvaise appréciation de la campagne en cours est surtout observée dans les régions de Koulikoro (40,7%), Gao (28,8%), Kayes (25,6%). Les cercles de Koulikoro (93,8%), Nara (64,9%), Yélimané (53,2%), Kati (47,6%), Nioro (46,4%), Gao (40,8%), Tombouctou (36,7%), Douentza (36,9%), Ténenkou (33,9%), Diéma (33,4%), Kayes (30,1%) et Goundam (29,6%) sont les plus concernés par la mauvaise campagne agricole. Selon le sexe, les ménages dirigés par les femmes sont plus concernés par la mauvaise appréciation de la campagne agricole avec 22,6% contre 18,3% des ménages dirigés par les hommes à cause certainement de la faible utilisation des intrants et du manque de bras valides pour les femmes.

La mauvaise appréciation de la campagne agricole est surtout liée à l'insuffisance des pluies pour 85,1% des ménages suivie du manque d'intrants agricoles pour 25,1% et du manque de moyens financiers pour 19,7%. Si la mauvaise pluviométrie constitue la première raison pour toutes les régions, le manque d'intrants agricoles est plus cité dans les régions de Ségou (40,2%), Tombouctou (49,5%), Sikasso (39%) qui sont des zones de périmètres irrigués et de coton, tandis que le manque ou l'insuffisance de bras valides est plus cité à Sikasso (35,1%), Gao (27,5%) et Ségou (25%). Quant à l'insécurité qui perturbe les activités économiques et engendre des déplacements inhabituels de population, elle est plus citée dans les régions de Gao (47,1%), Tombouctou (25,7%) et Mopti (13,5%). D'autres raisons telles que la pauvreté des sols (11,5% des ménages) notamment dans les régions de Kayes (24,5%), Mopti (18,6%) et Gao (11,1%), les déprédateurs (11,3%) et la hausse du prix des engrais pour 7,6% ont aussi affecté négativement les productions agricoles.

Quant à l'appréciation bonne de la campagne agricole 2023, elle est liée principalement à la bonne installation des pluies pour un peu plus de deux tiers des communautés (69,4%) notamment dans les régions du sud du pays qui constituent les bassins de production agricole et à moins de déprédateurs pour une communauté sur cinq (20,7%). La disponibilité des intrants agricoles pour un tiers des communautés à Sikasso, Tombouctou, la bonne crue sur le fleuve et la disponibilité de mains d'œuvre constituent des raisons majeures dans l'appréciation bonne de la campagne agricole dans les régions de Tombouctou et de Gao.

⇒ **Production des graminées de cueillette**

La consommation de certaines graminées sauvages est courante dans certaines localités du pays notamment dans les régions du nord où elles sont utilisées pour atténuer les difficultés d'accès à la nourriture. La disponibilité de ces produits principalement du fonio sauvage (*Panicum Laetum*), du cram-cram (*Cenchrus Biflorus*) est un gage de sécurité alimentaire pour les populations pauvres de ces zones en année difficile. Cependant, ces produits qui sont assimilables aux pâturages font de moins en moins partis du régime alimentaire de certaines populations qui l'utilisent en termes de goûter et vendu au marché.

La production de graminée sauvage pour cette campagne est jugée moyenne à bonne pour plus de trois quarts des communautés concernées soit 71,7% contre 90,5% en 2022. Elle est jugée mauvaise pour 28,3% des communautés contre 9,6% en 2022 et particulièrement dans les régions de Taoudenni, Ménaka où plus de neuf communautés sur dix la juge mauvaise à très mauvaises (plus de 90%), et dans celles de Gao (53,2%) et

de Mopti (56,2%) où un peu plus de la moitié des communautés la trouve mauvaise. Les raisons de l'appréciation mauvaise de la production de graminées sauvage sont liées principalement à la mauvaise pluviométrie (74,5% des cas) qui n'a pas permis un bon développement des plants, la forte pression des animaux (24,2%) et l'insécurité (20,6%) à cause surtout des difficultés d'accès et à l'éloignement aux zones d'exploitation des graminées.

⇒ **Stocks céréaliers des ménages :**

Tableau n°7: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance (%)

Région	Moyenne Niveau de Stock céréales KG	Sources des stocks de céréale des ménages						
		Propre production (%)	Achat (cash) (%)	Emprunt (%)	Entraide sociale (%)	Aide humanitaire (%)	Troc (%)	Autre (%)
Kayes	293,80	54,7	80,3	0,8	1,8	0,7	0,4	0,5
Koulikoro	183,99	51,4	65,3	0,1	0,3	0,2	0,0	0,4
Sikasso	507,79	82,6	28,3	0,3	0,4	0,1	0,1	0,1
Ségou	418,04	77,9	31,8	0,4	1,2	0,3	1,5	0,1
Mopti	215,79	77,4	50,4	0,5	1,4	13,1	0,8	0,3
Tombouctou	157,70	49,2	67,2	1,4	1,3	3,6	0,2	0,1
Gao	33,15	7,2	85,4	2,5	9,2	19,2	0,0	0,0
Kidal	47,54	0,6	97,5	3,4	1,5	3,4	0,1	0,0
Bamako	69,63	1,3	98,7	0,2	1,4	0,5	0,0	0,4
Taoudenni	297,27	0,3	100,0	0,3	14,9	0,7	1,1	0,0
Ménaka	6,70	0,0	69,2	0,8	4,6	29,0	0,0	0,0
National	241,02	53,9	60,7	0,5	1,4	3,4	0,4	0,3

✓ **Niveau des stocks céréaliers domestiques**

Le stock moyen de céréale disponible est de 241,02 Kg contre 247,35 Kg en 2022 ; 249,4 Kg en 2021 et 310,3 Kg en 2020. Ce niveau de stock est en augmentation dans toutes les régions, excepté, celles de Kayes, Koulikoro, Mopti et Gao, où il est en baisse à la même période. La région de Sikasso avec 507,79 Kg en moyenne contre 458,3 Kg en 2022 dispose du plus grand niveau de stock, suivie de la Ségou (418,04 Kg contre 294,56 Kg en 2022). La région de Ménaka dispose le plus faible niveau de stock, estimé à 6,70 kg.

Les ménages dirigés par des hommes disposent d'un stock supérieur de deux fois et demie à celui des femmes soit 252,67 kg pour les hommes contre 89,37 Kg pour les femmes.

✓ **Sources des stocks**

Les principales sources des stocks disponibles au niveau des ménages portent sur les achats pour 60,7% des ménages particulièrement dans les zones de consommation à faible niveau de production comme à Taoudenni (100%), Bamako (98,7%), Kidal (97,5%), Gao (85,4%) et Kayes (80,3%). La deuxième source concerne la propre production en cette période début des récoltes pour 53,9% des ménages, cette source est importante à Sikasso (82,6%), Ségou (77,9%) et Mopti (77,4%).

Les sources sont similaires à celles des enquêtes précédentes pour toutes les régions. En plus de ces deux principales sources, on note aussi la part croissante de l'assistance humanitaire pour 3,4% particulièrement dans les régions de Ménaka (29%), Gao (19,2%) et Mopti (13,1%); l'entraide sociale pour 1,4% particulièrement à Taoudenni (14,9%), Gao (9,2%) et Ménaka (4,6%).

Selon le sexe du chef de ménages, les ménages dirigés par les femmes sont plus dépendants des achats en cash sur le marché (78,2%) que ceux dirigés par les hommes (59,6%). Par rapport à la propre production les femmes en dépendent moins (26,1%) contre 55,6% pour les hommes.

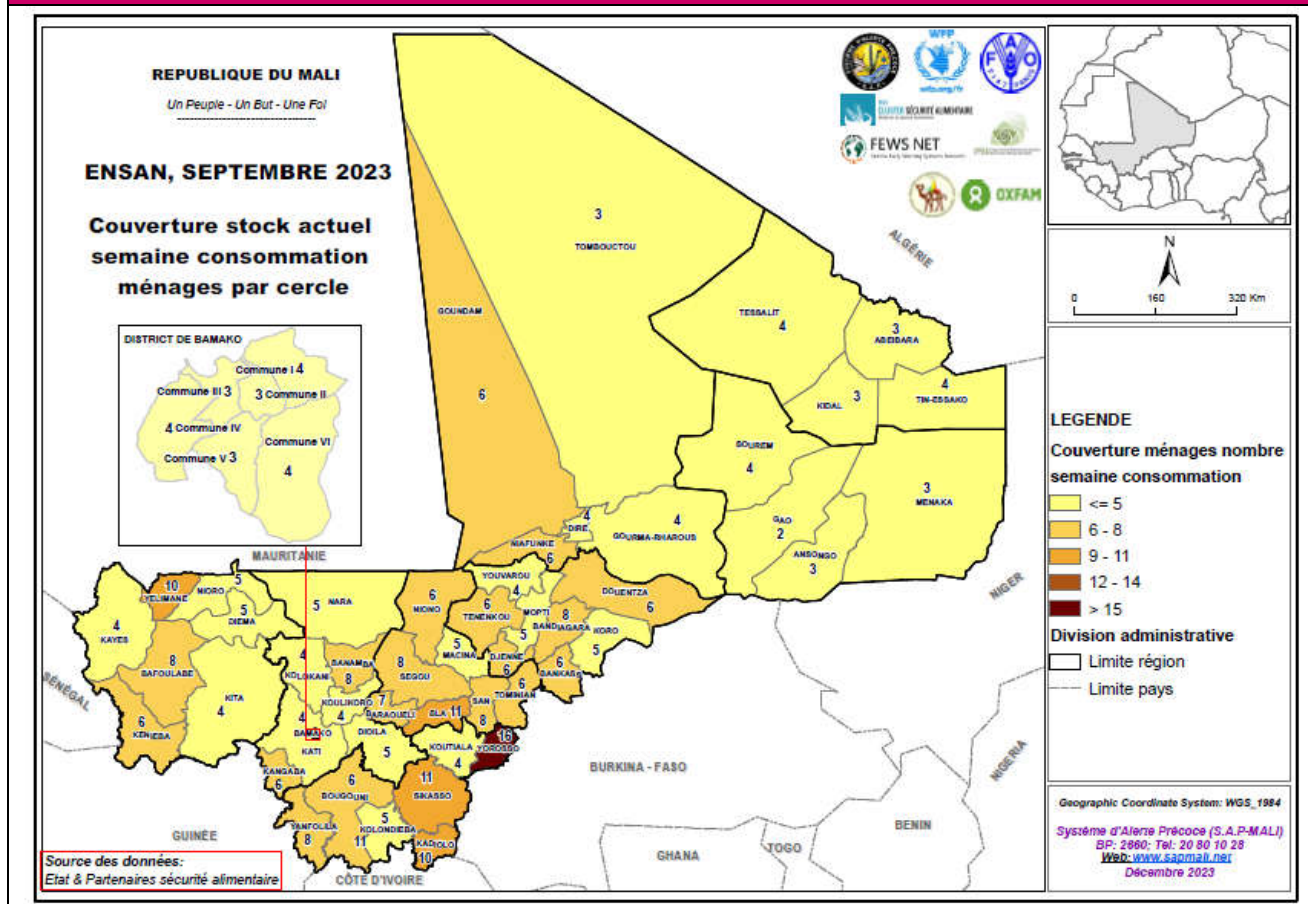
✓ **Couverture en semaine du stock de vivres disponibles dans les ménages**

Les stocks de céréales disponibles au sein des ménages en septembre couvrent en moyenne leurs besoins alimentaires pour une période de 8 semaines soit 2 mois contre 7 semaines en 2022 ; ce qui est en hausse par rapport à l'année dernière à la même période. Selon les régions, le niveau de couverture est plus élevé à Sikasso, Ségou, Kayes, Mopti et Taoudenni où elle dépasse 2 mois tandis qu'elle est d'un mois à un mois et demi dans les autres régions, excepté à Gao et Ménaka où elle est de 2 semaines.

Selon le sexe du chef de ménage, le niveau de couverture est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Elle est en moyenne de 2 mois chez les hommes et de 1 mois et 1 semaine pour les femmes.

La carte ci-dessous illustre une couverture importante en nombre de semaine de consommation du niveau actuel des stocks au niveau des ménages dans les cercles de Sikasso (57 semaines) ; Bla (34 semaines) ; Yorosso, Ségou (21 semaines chacun) suivis de ceux de Kadiolo avec 12 semaines et Kéniéba (8 semaines). Cette situation témoigne d'une disponibilité céréalière permettant aux ménages de couvrir les besoins alimentaires dans ces localités susmentionnées. Ailleurs dans les autres cercles du pays la couverture est moyenne à faible voire nulle suivant les zones.

Carte n°4: Couverture stock actuel en nombre de semaine de consommation suivant les cercles



2.8. Sources de revenus des ménages

Les différentes sources de revenus des ménages ont été agrégées en tenant compte de leur contribution dans les revenus globaux ainsi que de leur diversité pour élaborer et définir des groupes de moyens de subsistance (GMS). Ces groupes de moyens de subsistance donnent de précieuses indications sur les capacités, les biens et les activités qui permettent aux ménages de gagner leur vie en vue d'assurer leur survie et/ou leur bien-être.

Selon les résultats de l'enquête, l'agriculture (hors maraîchage) est de loin le groupe de moyens de subsistance le plus important avec 36% des ménages suivi des activités de Commerce/Revente des produits alimentaires ou d'animaux (détaillant et petit commerce incluant boucher) 17%, Commerce/Revente de produits non alimentaires (détaillant et petit commerce) 16%, Commerce/Revente des produits alimentaires ou d'animaux (détaillant et petit commerce incluant boucher) 14%, la production/vente (produits d'élevage 10% et Transferts d'argent 8%.

L'agriculture est également le principal groupe de moyens de subsistance dans toutes les régions à l'exception de Bamako et Kidal où le Commerce/Revente de produits non alimentaires (détaillant et petit commerce) et la production/vente de produits d'élevage constituent respectivement les premiers groupes de moyens de subsistance.

Figure n°4: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages



✓ **Estimation du revenu total actuel (en cash) des ménages**

Le revenu mensuel moyen des ménages est de 175 464 FCFA en septembre 2023 contre 143 839 FCFA l'année dernière à la même période soit une hausse de 22%.

Selon le niveau régional, le revenu moyen mensuel varie entre 258 703 FCFA à Kayes et 102 481 FCFA à Gao.

Une hausse du revenu est observée dans toutes les régions à l'exception de Kidal où il est en baisse.

La hausse la plus importante est à Kayes avec un écart de 97 442 F CFA entre les 2 périodes, soit une hausse de 60%.

Tableau n°8: Estimation du revenu total (en cash) de septembre 2023 et 2022 (en cash) des ménages par région

Région	Revenu total sept. 2023		Revenu total sept. 2022		Variation par rapport à septembre 2022 (en %)	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Kayes	258 703	170 000	161 261	130 000	60,42	30,77
Koulikoro	150 408	124 000	139 648	125 000	7,71	-0,80
Sikasso	179 032	142 000	135 928	105 000	31,71	35,24
Ségou	186 443	128 000	145 939	114 150	27,75	12,13
Mopti	116 309	98 000	106 040	95 780	9,68	2,32
Tombouctou	131 796	113 000	128 374	100 000	2,67	13,00
Gao	102 480	85 000	88 865	75 000	15,32	13,33
Kidal	123 463	106 000	179 291	153 000	-31,14	-30,72
Bamako	255 263	183 000	198 146	175 000	28,83	4,57
Taoudenni	123 000	100 000	0,00	0,00	0,00	0,00
Ménaka	116 482	99 800	0,00	0,00	0,00	0,00
National	175 464	128 000	143 839	119 700	21,99	6,93

✓ **Contribution des femmes et des enfants aux revenus globaux des ménages**

La contribution du revenu des femmes au revenu des ménages est de 17% en moyenne au niveau national. Cette contribution est en augmentation par rapport à septembre 2022 (12%). Sur le plan régional, les plus fortes valeurs enregistrées pour la contribution des femmes sont celles de Kidal et de Ménaka (20%) chacune et les plus faibles sont à Koulikoro et Taoudenni avec respectivement 13 et 14%. La contribution du revenu des femmes au revenu global du ménage reste relativement faible en général.

L'analyse au niveau cercle fait voir que la contribution des femmes dans les revenus globaux des ménages est beaucoup plus faible et ne dépasse pas les 7% dans les cercles de Kolondiéba, Bafoulabé, Dioïla, et Achibogo.

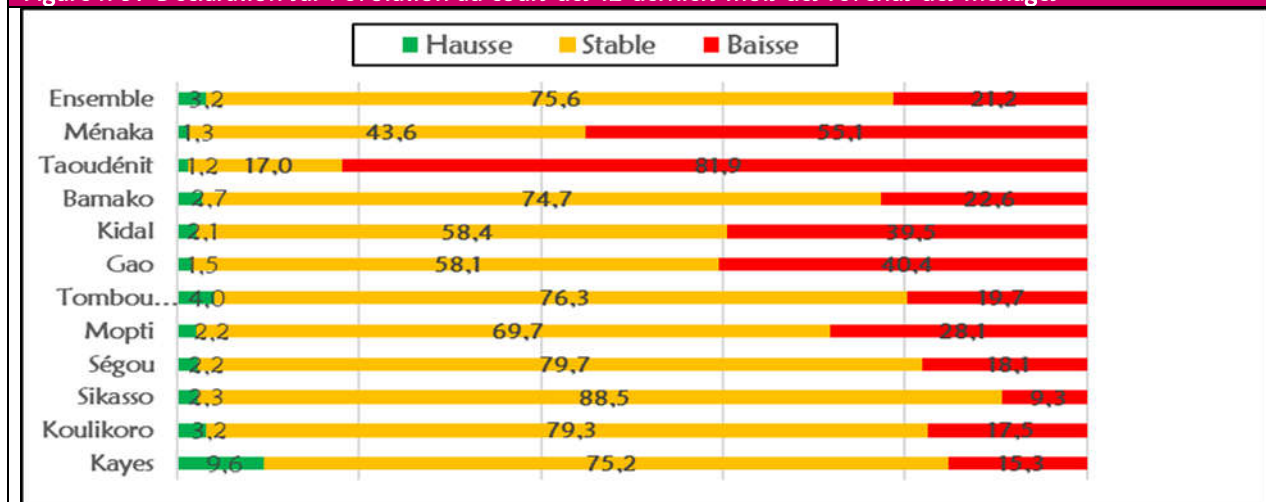
Quant aux enfants (garçons et des filles de moins de 15 ans) leur contribution aux revenus globaux des ménages est de 1% en moyenne au niveau national.

✓ **Stabilité des revenus actuels & Evolution (au cours des 12 derniers mois) des revenus des ménages**

Selon 76% des ménages, leurs revenus sont restés stables par rapport à l'année passée à la même période. Cependant à l'exception des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Tombouctou on observe dans toutes les régions des proportions non négligeables de ménages (supérieur à 20%) ayant déclaré des baisses de revenus. Cette proportion est de 82% dans la région de Ménaka (la plus élevée).

La majorité des ménages dans les cercles de Inékar (100%), Foum-Elba (96%), Boujbeya (93%), Araouane (82%), Al-Ourche (76%), Tin Essako (76%), Taoudenni (75%), Achouratt (70%), Koro (67%), Achibogo (64%), Ménaka (64%), Youwarou (62%) et Tidermène (51%) déclarent une baisse de leurs revenus par rapport à l'année passée à la même période.

Figure n°5: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages

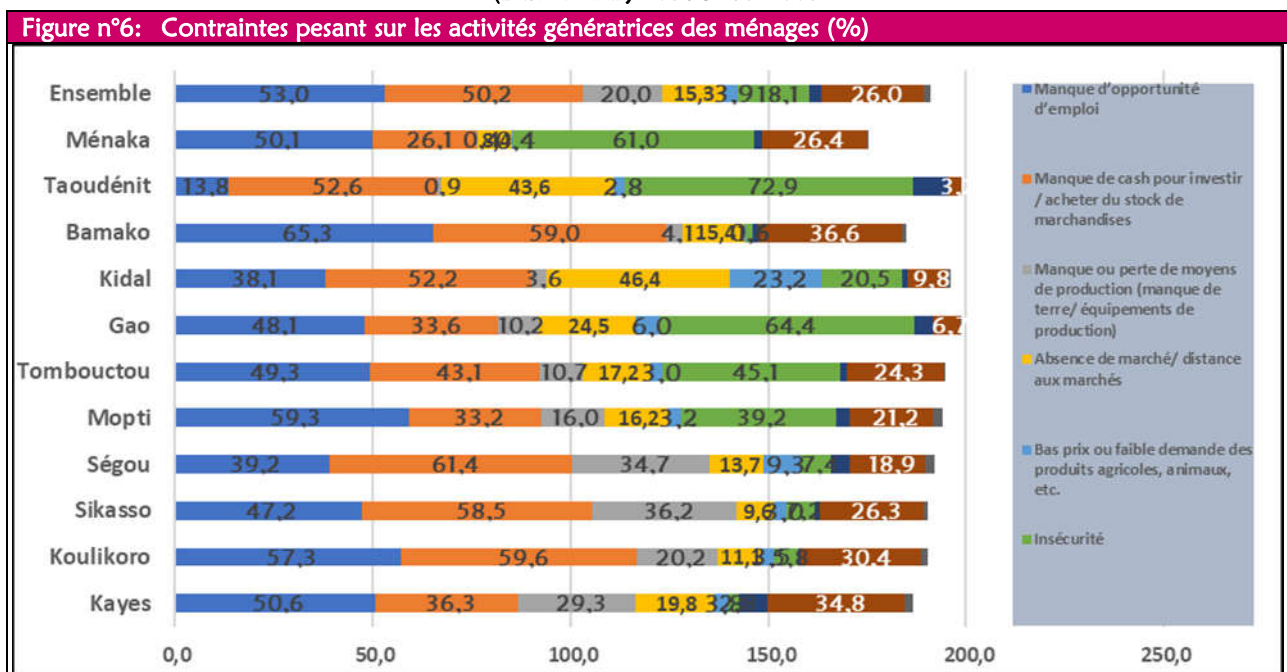


✓ **Contraintes pesant sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages**

Le manque d'opportunité d'emploi (53%), le manque de cash pour investir/acheter du stock de marchandises (50% des ménages) et le manque ou perte de moyens de production (manque de terre/ équipements de production) (20%) constituent les trois principales contraintes qui entravent les activités génératrices de revenu des ménages.

De plus, l'insécurité civile constitue une contrainte majeure aux AGR dans les régions du Nord et du centre même si ses proportions sont en baisse dans ces régions, Mopti (39% contre 46% des ménages en 2022) et Kidal (20% contre 27% en septembre 2022) à l'exception des régions de Tombouctou (46% contre 26% des ménages en septembre 2022) et Gao (64% contre 38% des ménages en septembre 2022).

Dans l'ensemble, il y a une baisse de la proportion des contraintes liées à l'insécurité dans les régions du centre que dans les régions du nord. Ce qui peut sembler à une amélioration de la situation sécuritaire dans les régions du centre ou une dégradation à la situation à travers de nouvelles stratégies.



✓ **Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage**

Le montant minimum mensuel moyen nécessaire pour vivre sur la base des déclarations des ménages est de 124 237 FCFA. Le montant minimum mensuel moyen pour vivre déclaré par les ménages est inférieur au revenu moyen des ménages (175 464 FCFA). Il est plus élevé dans le District de Bamako (164 027 FCFA), les régions de Tombouctou (143 052 FCFA), Gao (141 670 FCFA), Ségou (108 206 FCFA) et Sikasso (96 752 FCFA).

Le montant minimum mensuel nécessaire dans les ménages est en légère baisse (124 237 FCFA contre 125 673 FCFA) par rapport à l'année dernière à la même période. A comparer avec le montant minimum mensuel nécessaire de survie dans les ménages à la même période l'année dernière, il est en hausse dans toutes les régions.

Tableau n°9: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage

Région	Estimation montant minimum 2023		Estimation montant minimum 2022	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	153 123	150 000	179 655	100 000
Koulikoro	108 442	100 000	128 735	100 000
Sikasso	96 752	75 000	95 085	75 000
Ségou	108 206	80 000	92 100	75 000
Mopti	96 849	75 000	100 699	80 000
Tombouctou	143 052	140 000	119 094	100 000
Gao	141 670	150 000	126 870	120 000
Kidal	192 463	190 000	283 283	250 000
Bamako	164 027	150 000	153 998	150 000
Taoudenni	120 191	115 000	0.00	0.00
Ménaka	162 317	140 000	0.00	0.00
National	124 237	100 000	125 673	100 000

2.9. Accès au marché

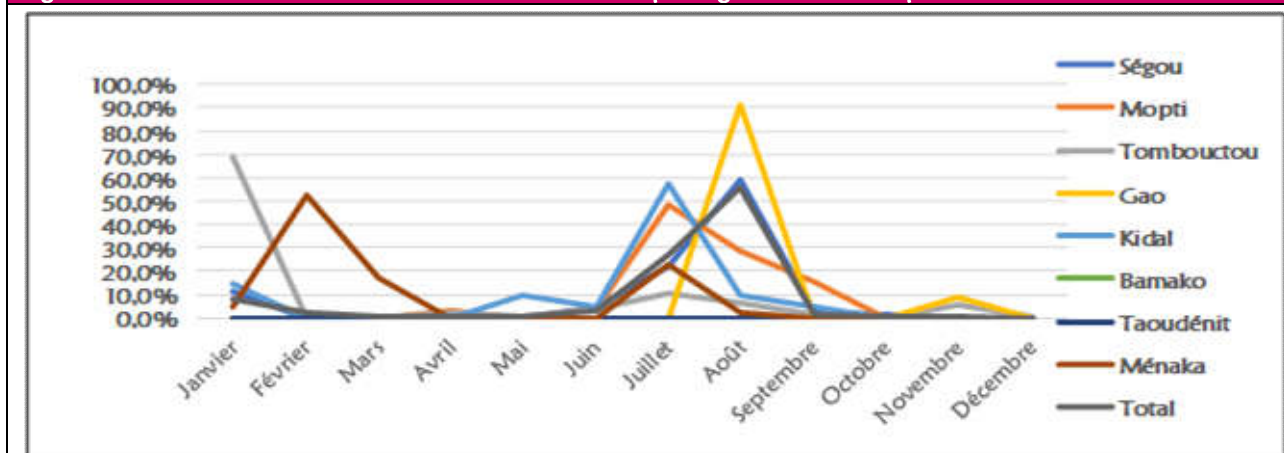
En termes d'accès aux marchés, 33 % des communautés ont un marché dans leur village et 16% mettent plus de deux heures pour accéder au marché principal. Les régions de Tombouctou et Ségou sont celles où la proportion des communautés qui font plus d'une heure pour accéder au marché est la plus élevée avec respectivement 22% et 21%.

La région de Taoudenni a la plus forte proportion de communautés avec 97% qui ont un marché dans leur village. Les régions de Koulikoro et Ménaka ont respectivement 62% et 45% de leurs communautés qui ont des marchés dans le village.

Par ailleurs, (22%) des communautés rencontrent des difficultés d'accès au marché. La proportion de communautés qui rencontrent des difficultés d'accès au marché varie d'une région à une autre, mais elle est plus importante dans les régions de Ménaka pour 49%, Tombouctou (47%) et Kayes (45%).

Dans les cercles d'Inékar (90%), Kayes (77%), Tombouctou (61%), Gourma Rharous (58%), Kita (55%) ; de 50% à plus de 80% des communautés connaissent des difficultés d'accès au marché. L'inaccessibilité en lien avec les conditions d'hivernage pour 62% des communautés, les inondations (50%) et l'insécurité (23%) sont les principales raisons qui expliquent les difficultés d'accès aux marchés. Ces Difficultés d'accès s'accroissent entre les mois de juillet et août pour la plupart des communautés.

Figure n°7: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN Septembre 2023



Les difficultés d'accès aux marchés commencent à s'atténuer à partir des mois de septembre et octobre comme le montre la figure ci-dessus.

2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages

✓ Niveau des dépenses mensuelles

Au niveau national, le niveau moyen des dépenses alimentaire mensuelles est de 98 066 FCFA avec une médiane de 77 610. Cette moyenne est plus élevée dans les régions de Ménaka (196 913), Kayes (142 981), Kidal (118 203) et dans le District de Bamako (137 163).

Les dépenses non alimentaires sont de 74 322 FCFA en moyenne au niveau national. Elles sont plus élevées dans le District de Bamako (142 612 FCFA) et dans la région de Kidal (136 525 FCFA).

La part des dépenses globales attribuée aux produits alimentaires est de 61% au niveau national et 20% des ménages consacrent trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation. Les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation sont observées dans les régions de Ménaka (47%), Kidal (39%), Mopti (36%), Tombouctou (32%), Kayes (32%) et Taoudenni (30%).

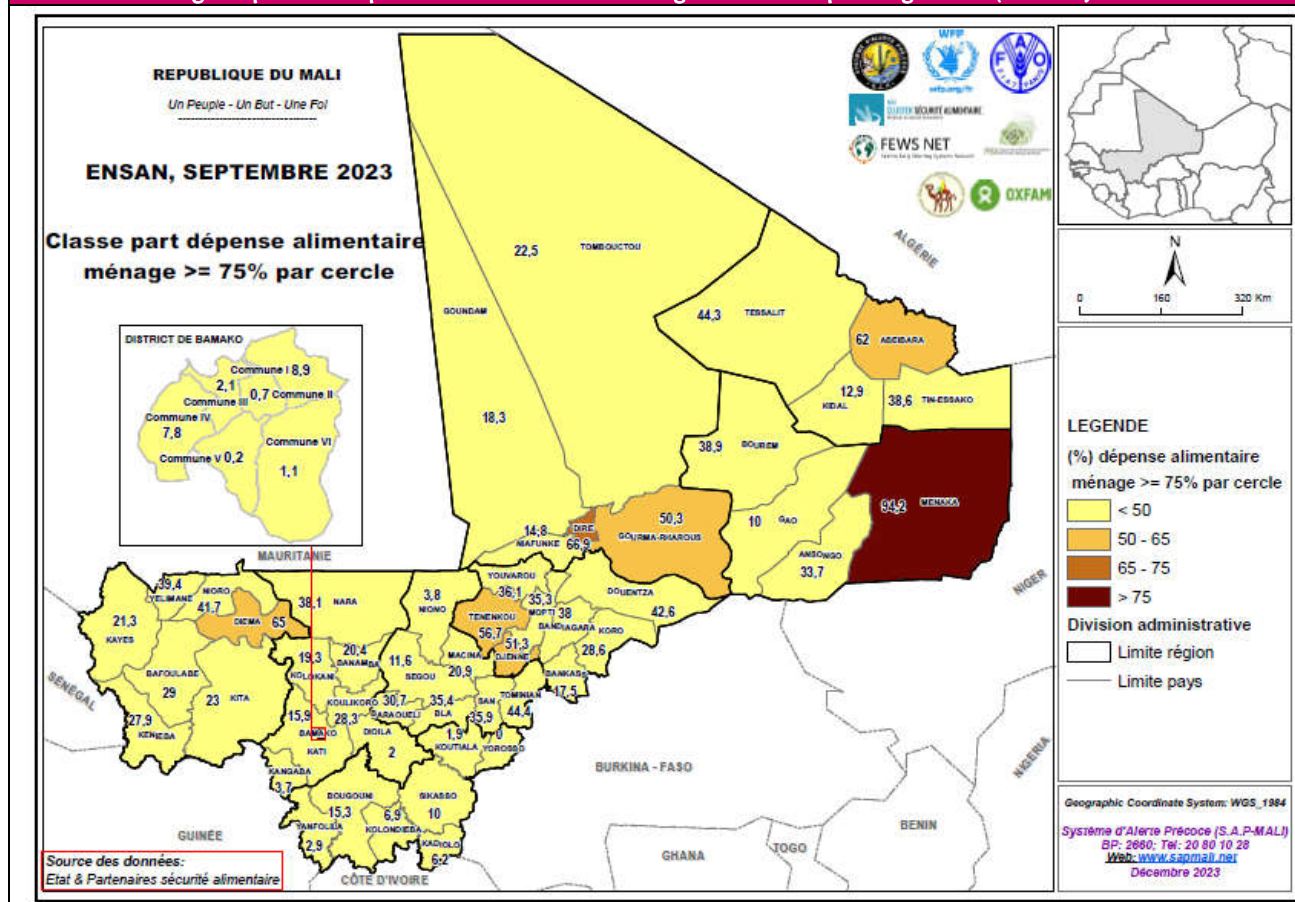
Les cercles de Ménaka (94%), Diré (67%), Boujbeha (66%), Diéma (65%) et Ténenkou (57%) enregistrent les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation (cf. carte ci-dessous pour plus de détails).

La proportion des ménages qui consacre trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation a légèrement baissé dans l'ensemble entre septembre 2023 (20%) et l'année passée à la même période (21%).

Tableau n°10: Niveau des dépenses alimentaires mensuelles par région

Régions	Dépense alimentaire		Dépense non alimentaire		Part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	115 000	142 981	51 000	70 492	69,40	67,56
Koulikoro	86 500	96 400	52 500	67 511	62,25	61,92
Sikasso	71 200	77 324	58 333	77 536	53,41	52,80
Ségou	72 400	95 783	43 750	60 111	63,54	62,35
Mopti	57 450	69 063	24 317	36 900	70,59	68,31
Tombouctou	63 750	74 003	32 267	39 318	69,61	67,51
Gao	57 000	75 367	41 267	65 419	59,26	59,87
Kidal	106 500	118 203	50 487	136 525	70,54	61,99
Bamako	101 000	137 163	92 333	142 612	50,95	51,89
Taoudenni	76 000	78 864	53 200	74 712	61,87	59,97
Ménaka	61 700	196 913	29 667	31 347	68,47	72,43
Total	77 610	98 066	49 333	74 322	61,22	60,82

Carte n°5: Catégorie part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses globales (>=75%) suivant les cercles



✓ **Sources d’approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires**

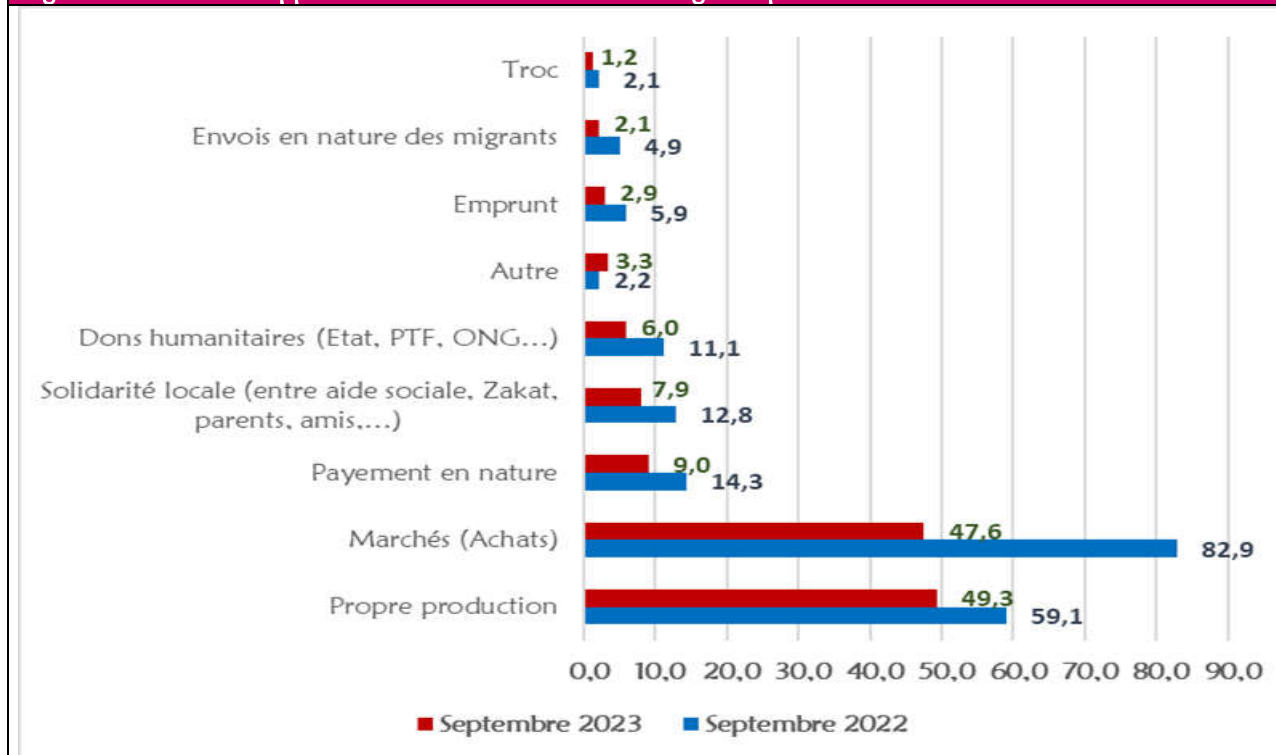
La propre production (49% des ménages), l’achat en espèces ou en crédit (marchés/magasins) (48% des ménages) et le paiement en nature (9%), constituent les trois principales sources d’approvisionnement des ménages.

La principale source d’approvisionnement des ménages en produits alimentaires est l’achat en espèces ou en crédit (marchés/magasins) dans les régions de Koulikoro, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka et dans le District de Bamako à l’exception des régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou, où la propre production constitue la principale source d’approvisionnement.

Par ailleurs, 6% des ménages ont déclaré les dons humanitaires comme une de leurs sources d’approvisionnement. Cette proportion est élevée dans les régions de Ménaka (66%), Gao (23%), Mopti (12%) et Kidal (6%). Elle a diminué par rapport à 2022 et cela pourra s’expliquer par l’insécurité dans ces différentes régions qui empêche les humanitaires à bien mener leurs activités.

De même, 3% des ménages ont déclaré l’emprunt dans les sources d’approvisionnement dans l’ensemble mais plus élevée dans les régions de Kidal (24%) et Ménaka (24%). Comparativement à l’année dernière à la même période cette proportion est en baisse (3% des ménages contre 6% en 2022).

Figure n°8: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires



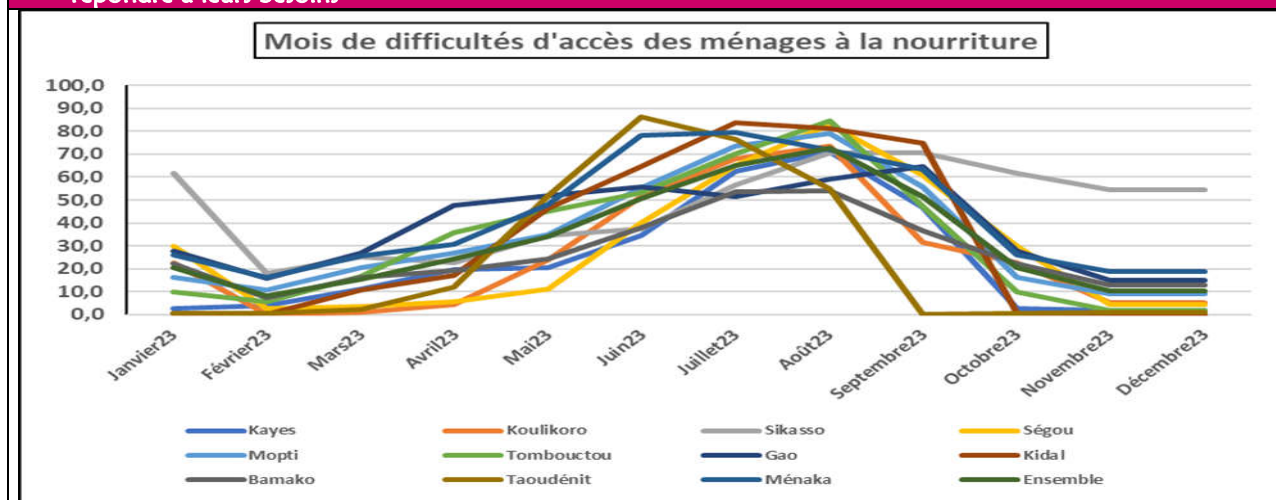
✓ Proportion des ménages ayant eu des difficultés d'accès aux aliments

Au cours des 12 derniers mois, 15% des ménages ont déclaré avoir connu des mois pendant lesquels ils n'ont pas eu assez de nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Cette proportion est supérieure à celle de septembre 2022 (19%). On note que les ménages des régions de Taoudenni (63%), Gao (38%), Kidal (29%), Ménaka (28%), Mopti (23%), Tombouctou (22%) et Kayes (17%) sont ceux qui ont été les plus confrontés aux difficultés pour satisfaire les besoins alimentaires de leurs ménages au cours des 12 derniers mois. Au niveau cercle, les cercles de Ménaka (96%), Boujbeha (96%), Foum-Elba (93%), Inékar (86%), Araouane (72%), Tin-Essako (69%), Andéramboukane (58%), Achibogo (57%) et Tombouctou (56%) ont les plus forts taux.

Les prix trop élevés des denrées (62%), faible récolte/pas de récolte pour (48%) des ménages, et la perte de revenu (31%) constituent les trois principales difficultés d'approvisionnement des ménages. La proportion des ménages ayant évoqué l'insécurité comme une difficulté d'approvisionnement est en hausse (20% contre 11% des ménages en septembre 2022). L'insécurité reste toujours une difficulté majeure d'approvisionnement des ménages évoquée par une proportion non négligeable dans la région de Ménaka (47%), Taoudenni (46%), Sikasso (35%), Tombouctou et Mopti (25%) chacune.

✓ Mois d'accès difficiles aux aliments

Figure n°9: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins



La courbe ci-dessus montre que les mois de difficultés d'accès à la nourriture commencent en avril-mai pour culminer en juillet-août (sommets soudure alimentaire).

2.11. Epargne des ménages

La proportion des ménages qui ont constitué une épargne au cours des six derniers mois est de 17,0%. Elle est en augmentation par rapport à septembre 2022 (15,0%). L'analyse par région montre que ce taux est élevé dans les régions de Sikasso (28,0%), dans le District de Bamako (26,0%), Koulikoro (23,0%) et Taoudenni (19,0%).

Le montant moyen épargné est en baisse dans l'ensemble en 2023 (150 224 FCFA) comparativement à 2022 (170 644 FCFA). L'analyse par région montre également une baisse du montant moyen épargné dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti, Taoudenni, Ségou, Koulikoro et Kidal. La baisse est considérable pour la région de Gao (55 967 FCFA contre 111 640 FCFA en 2022).

Tableau n°11: Epargne des ménages

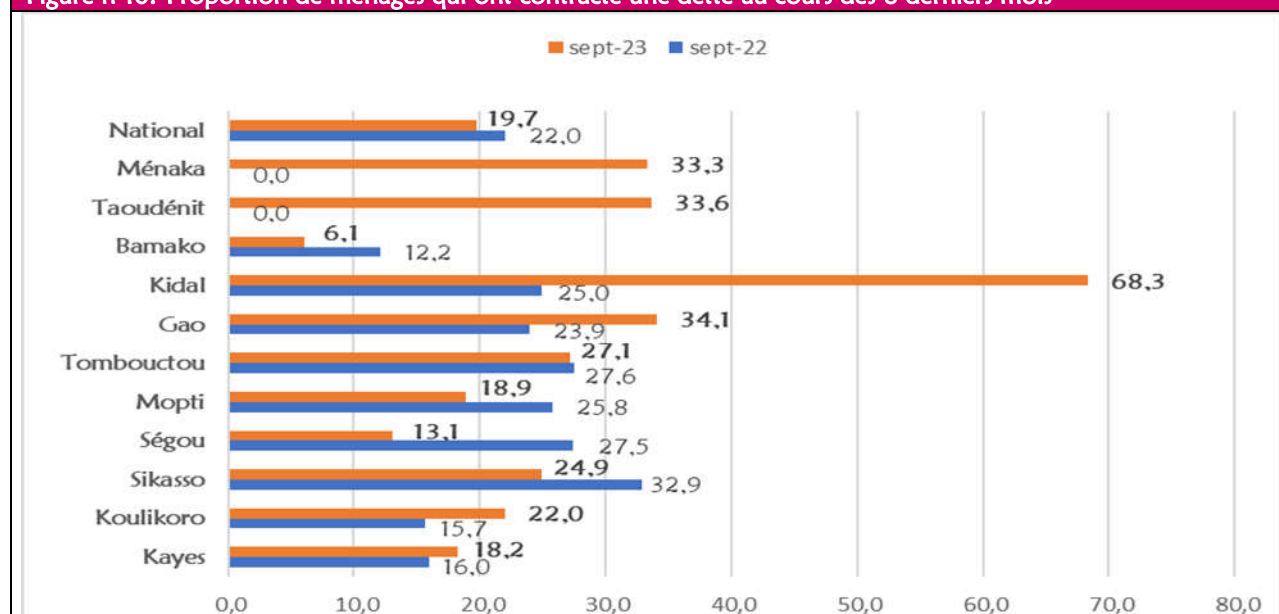
Régions	% de ménages ayant épargné	Montant actuel épargné 2023		Montant actuel épargné sept 2022	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	9,6	176 206	50 000	111 641	55 000
Koulikoro	23,1	119 015	75 000	251 076	80 000
Sikasso	28,0	174 700	100 000	140 717	75 000
Ségou	10,5	116 242	65 000	106 759	75 000
Mopti	8,3	104 654	50 000	148 006	74 000
Tombouctou	14,2	141 275	62 000	135 786	50 000
Gao	11,2	55 967	42 000	101 246	30 000
Kidal	4,1	129 457	100 000	106 312	70 000
Bamako	25,7	192 340	120 000	252 274	125 000
Taoudenni	19,5	115 815	120 000	0,00	0,00
Ménaka	0,2	66 629	75 000	0,00	0,00
Total	17,4	150 224	80 000	170 644	80 000

2.12. Accès aux Crédits

La proportion des ménages qui a contracté une dette au cours des six derniers mois est de 20,0%. Elle est en baisse par rapport à celle de septembre 2022 (22,0%). Comparé à septembre 2022, la proportion des ménages qui a contracté une dette au cours des six derniers mois a connu une baisse moyenne à importante dans toutes les régions du pays à l'exception de Kayes, Koulikoro, Gao et Kidal où elle est en hausse.

La proportion de ménages ayant contracté une dette au cours des six derniers mois est plus élevée dans les ménages ruraux (24,0%) que dans les ménages urbains (10,0%). Contrairement à l'année dernière à la même période, elle est moins élevée dans les ménages dirigés par les hommes (19,0%) et plus élevée (24,0%) pour ceux dirigés par les femmes.

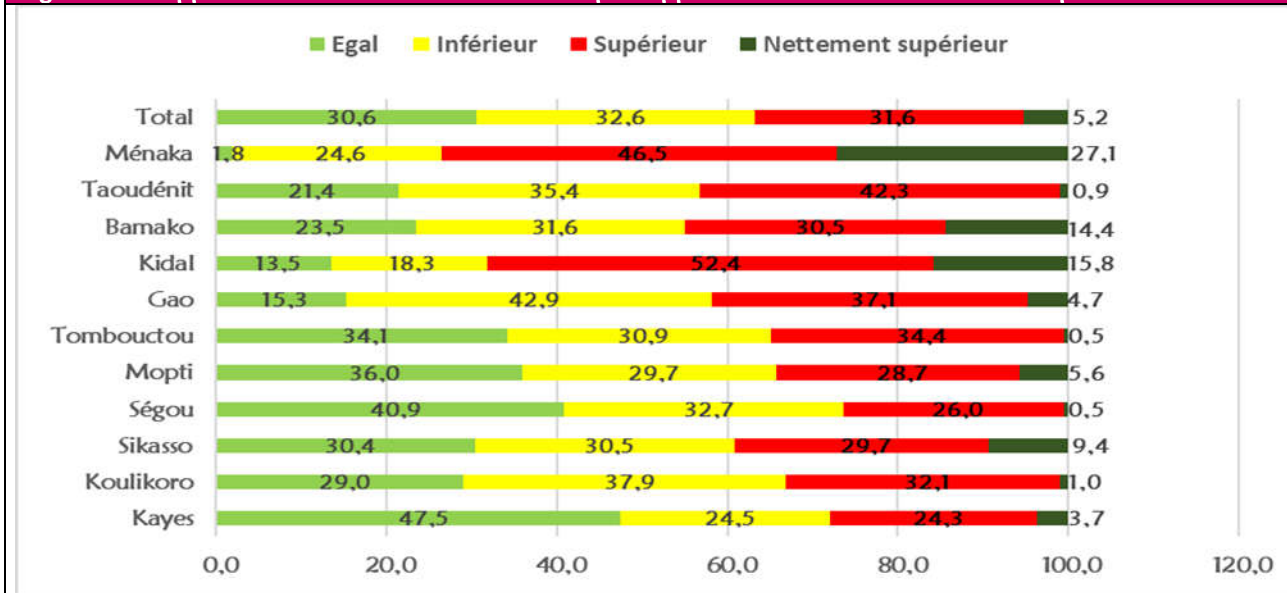
Figure n°10: Proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des 6 derniers mois



Les ménages déclarent que leur niveau d'endettement est égal à celui de l'année passée pour (31,0%), supérieur et nettement supérieur pour (37,0%) et inférieur pour (33,0%). Le taux de ménages avec un niveau d'endettement nettement supérieur a diminué par rapport à 2022.

L'achat de produit alimentaire (58,0%) est la principale raison qui pousse les ménages à s'endetter. Ils s'endettent ensuite pour faire face aux dépenses d'intrants agricoles (36,0%) et pour faire face aux dépenses de santé (31,0%).

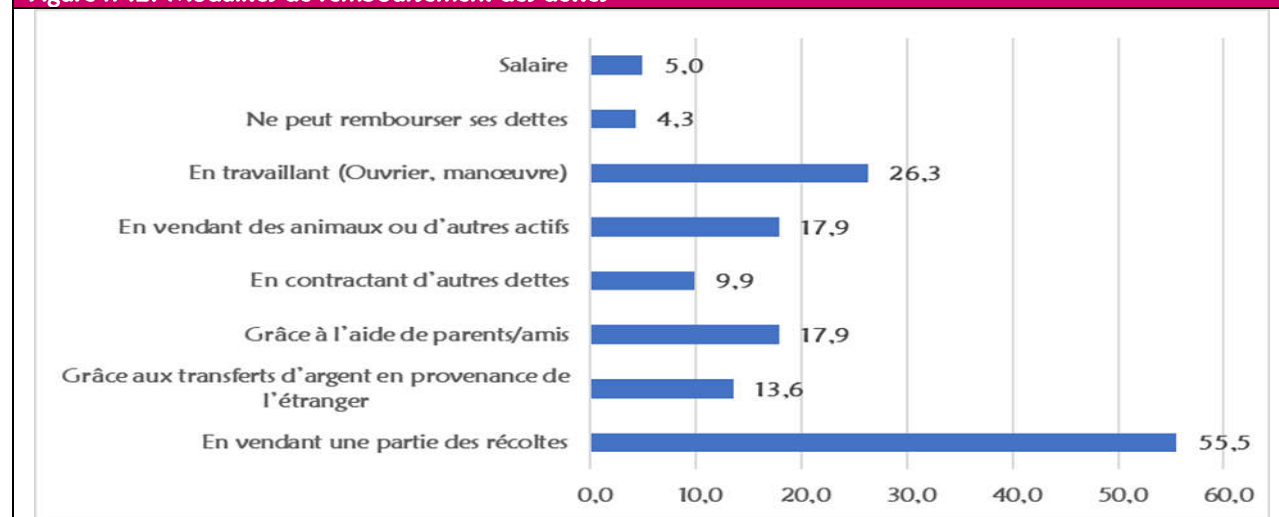
Figure n°11: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période



Comme l'illustre le graphique ci-dessous, plus de la moitié des ménages devront combiner la vente d'une partie de la récolte (56,0%) et le travail de manœuvre ou ouvrier (26,0%) pour rembourser les dettes contractées principalement pour l'acquisition de produits alimentaires. Les aides des parents et les amis serviront également à rembourser les dettes pour 18,0% des ménages et 18,0% d'entre eux devront vendre leurs animaux ou d'autres actifs pour rembourser leurs dettes.

La proportion de ménages utilisant une partie de récolte pour rembourser les dettes contractées s'est considérablement démarquée des autres modalités de remboursement du fait de la réussite de la campagne agricole en cours et de la situation socioéconomique du pays en général.

Figure n°12: Modalités de remboursement des dettes



2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages

2.13.1. Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est mesurée avec le Score de Consommation Alimentaire (SCA). Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages

ainsi qu'aux apports énergétiques et protéiniques adéquats, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement, hygiène) satisfaisant¹. C'est donc un bon indicateur de la dimension d'accessibilité de la sécurité alimentaire et de la qualité de la consommation alimentaire qui influe sur l'état nutritionnel.

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule suivante

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}} \times x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmnsse}} \times x_{\text{legmnsse}} + a_{\text{leg}} \times x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}} \times x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}} \times x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}} \times x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}} \times x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}} \times x_{\text{huile}}$$

Avec :

ai = Poids attribué au groupe d'aliments

xi = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Tableau n°12: Groupes d'aliments

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, igname, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Lait/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0.5
Huiles et graisses	Huiles	0.5
Condiments, épices	Condiments (*)	0
(*) Les condiments ne sont pas considérés comme un groupe d'aliments du fait de leur poids nul.		

Source: OMS, PAM.

Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils standard 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : Pauvre (SCA ≤ 28), Limite (SCA > 28 et SCA ≤ 42) et Acceptable (SCA > 42).

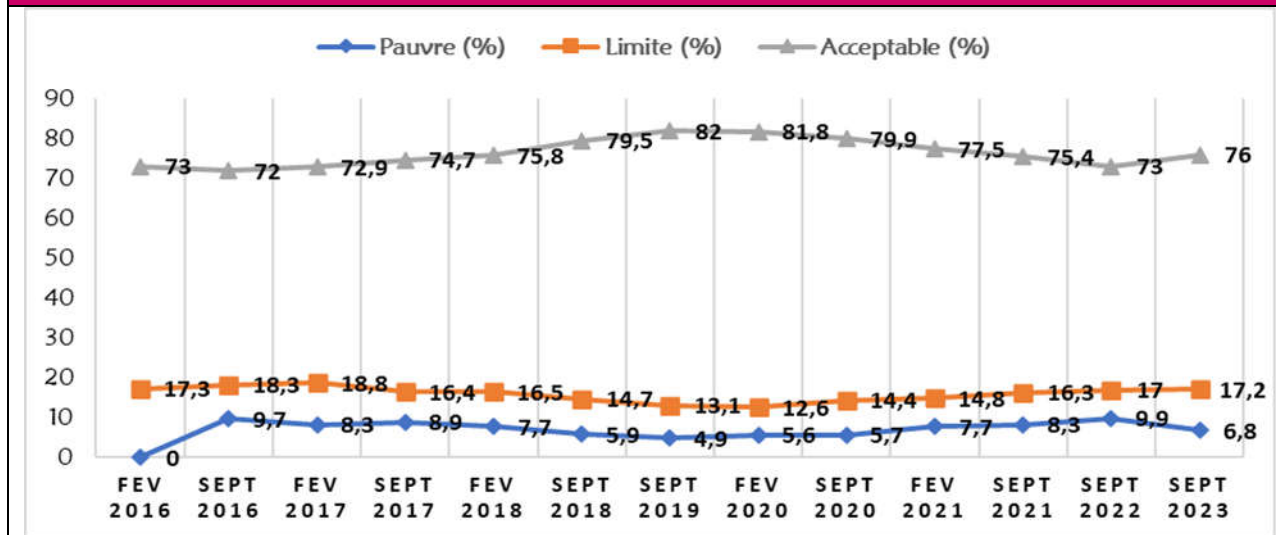
Tableau n°13: Groupe de consommation alimentaire entre Février 2016 et septembre 2021 (%)

Consommation alimentaire	Pauvre (%)	Limite (%)	Acceptable (%)
Février 2016	9,7	17,3	73,0
Septembre 2016	9,7	18,3	72,0
Février 2017	8,3	18,8	72,9
Septembre 2017	8,9	16,4	74,7
Février 2018	7,7	16,5	75,8
Septembre 2018	5,9	14,7	79,5
Septembre 2019	4,9	13,1	82
Février 2020	5,6	12,6	81,8
Septembre 2020	5,7	14,4	79,9
Février 2021	7,7	14,8	77,5
Septembre 2021	8,3	16,3	75,4
Septembre 2022	9,9	17,0	73,0
Septembre 2023	6,8	17,2	76

Le tableau en dessus présente le score de consommation pour les différentes phases de l'enquête ENSAN de février 2016 à septembre 2023. Le score de consommation alimentaire pauvre plus limite a connu une amélioration à partir de septembre 2017 et qui s'est poursuivie jusqu'en septembre 2019. De cette période à maintenant, une dégradation de la situation est observée mais en dessous du niveau de 2016 et de 2017 où le score pauvre plus limite était autour de 28 contre 24 en septembre 2023. De septembre 2021 à septembre 2023, le score de consommation pauvre est passé de 8,3% à 6,8% soit une baisse de 2 points de pourcentage au même moment on observe une hausse du score Acceptable.

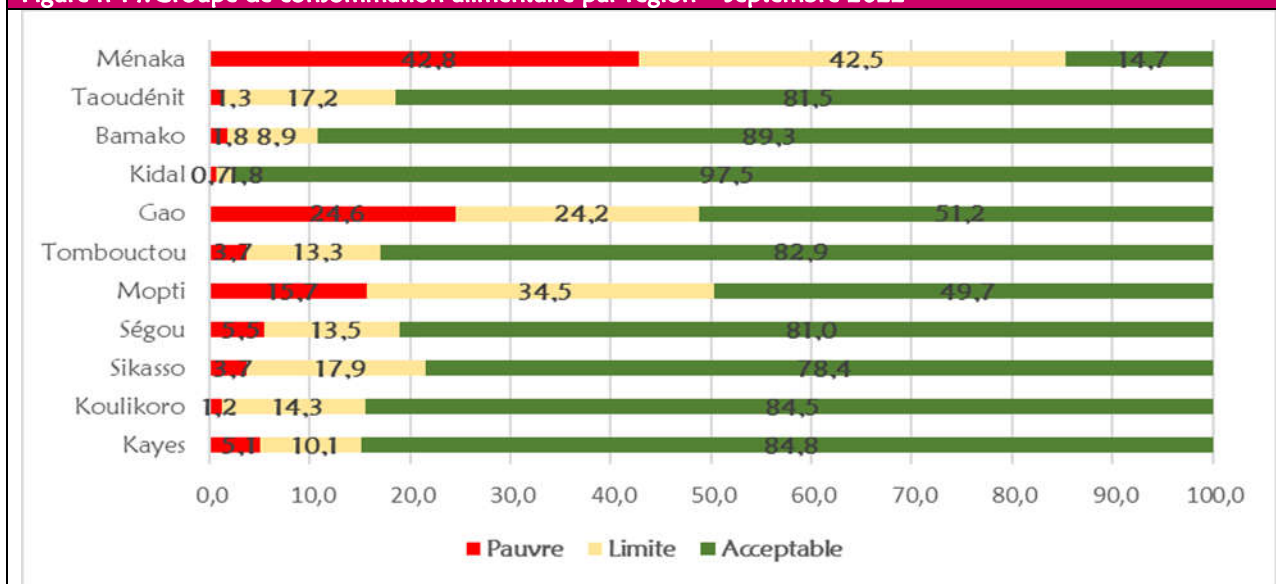
¹ Ruel M. (2003)

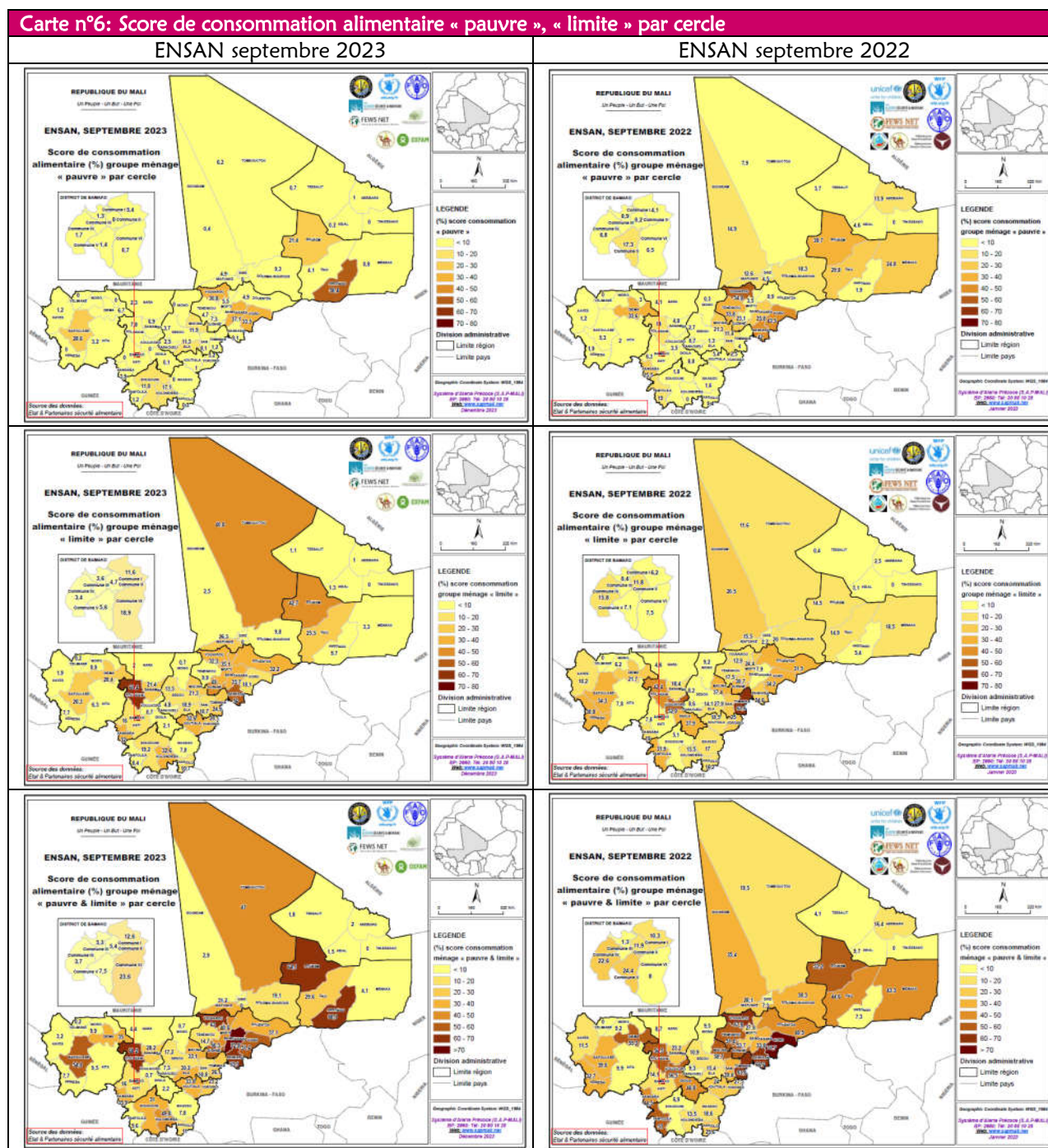
Figure n°13: Evolution du Score de Consommation Alimentaire au niveau national – Février 2016 – Septembre 2022



Dans différentes régions, on observe une augmentation des scores de consommation qualifiés de "pauvres" et "limites" entre septembre 2023 et septembre 2022. Cette tendance se manifeste particulièrement dans les régions de Mopti, où le score est passé de 49,2% à 50,3%, dans la région de Gao, avec une augmentation de 37,5% à 48,8%, dans le district de Bamako, où le score est passé de 14,4% à 10,7%, et à Sikasso, où on a observé une hausse de 20,8% à 21,6%. Ces chiffres reflètent une détérioration de la situation alimentaire des ménages dans ces régions.

Figure n°14: Groupe de consommation alimentaire par région – Septembre 2022





2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages

L'outil de notation de la consommation alimentaire du PAM a été ajusté pour mieux prendre en compte la dimension nutritionnelle, en se focalisant sur la consommation d'aliments riches en vitamine-A, en fer et en protéines. À l'échelle nationale, la consommation quotidienne d'aliments riches en vitamine-A a enregistré une légère amélioration, passant de 42,1% en septembre 2022 à 46,0% pendant les sept jours de la semaine en septembre 2023.

La consommation quotidienne d'aliments riches en fer a également progressé par rapport à septembre 2022, atteignant 71,3% contre 66,3% des ménages. Malgré cette amélioration, il est pertinent de souligner qu'un pourcentage de 7% des ménages n'a jamais consommé d'aliments riches en fer au cours des sept derniers jours précédant l'enquête.

En ce qui concerne les protéines animales, la consommation quotidienne au niveau national s'est maintenue à 72,9% des ménages, marquant une stabilité par rapport aux 66,1% enregistrés en septembre 2022

2.13.3. Diversité alimentaire des ménages

2.13.3.1. Méthode d'analyse

L'analyse du score de diversité alimentaire se résume en un comptage de groupes alimentaires consommés par les cibles à travers un rappel de 24 heures.

Il communique des informations importantes sur la qualité du régime alimentaire des cibles et surtout leur accès économique aux denrées alimentaires (SDAM). L'analyse inclue selon la cible, différents groupes alimentaires. Ainsi, le SDAM inclut 12 groupes alimentaires, le SDAI de la femme en âge de procréer 10 groupes, le SDAI de l'enfant de 6 à 23 mois inclut 7 groupes alimentaires et celui des enfants de 24 à 59 mois, 9 groupes alimentaires. Le Tableau ci-dessus présente les différents groupes selon la cible.

Tableau n°14:Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible

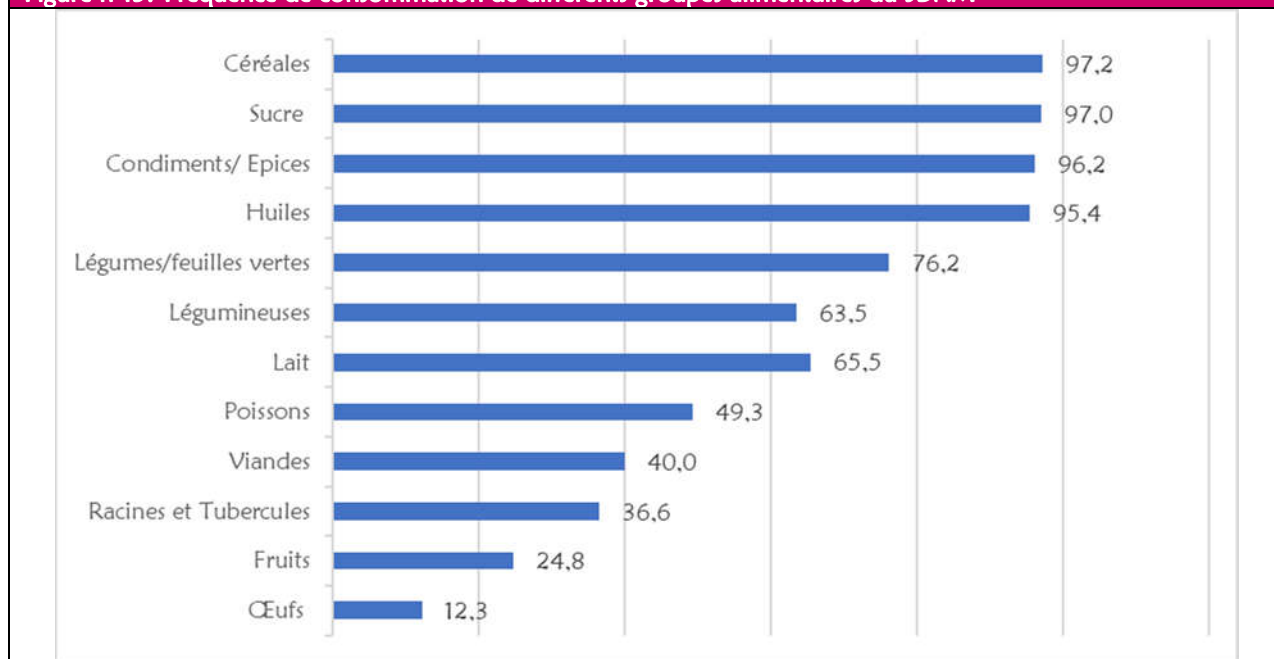
Groupes alimentaires (questionnaire)	SDAM (Ménage) 12 groupes	SDAI Pour les FAP (10 groupes)	SDAI Pour les enfants de 24 à 59 mois (9 groupes)	SDAI Pour les enfants de 6 à 23 mois (7 groupes)
1. Céréales	1. Céréales ;	1. Féculents (1+3)	1. Féculents (1+3)	1. féculents, (céréales, racines et tubercules)
2. Légumes et Tubercules riches en vitamine A	2. Racines et tubercules blanches	2. Légumes à Feuille vert foncé	2. Légumes à Feuille vert foncé	2. Légumineuses, noix
3. Autres racines et tubercules	3. Légumes tous types et feuilles vertes	3. Aliments riches en vit A (légumes, fruits et tubercules jaunes)	3. Aliments riches en vit A (légumes, fruits et tubercules jaunes)	3. Lait et produits laitiers (Autres que le lait maternel) Fromage, yaourt, lait en poudre, lait frais, etc.
4. Légumes à feuilles vert foncé	4. Fruits tous types	4. Autres légumes et autres fruits	4. Autres légumes et autres fruits	4. Aliments carnés (viande, poisson, poulet, foie/abats)
5. Autres légumes	5. Viande, Abats	5. Abats	5. Abats	5.Œufs
6. Fruits riches en vitamine A	6.Œufs	6. Viande, Poisson,	6. Viande, Poisson,	6. Fruits et légumes riches en vitamine A + Huile de palme rouge
7. Autres fruits	7. Poisson	7.Œufs	7.Œufs	7. Autres fruits et légumes
8. Abats	8. Légumineuses, noix et graines	8. Légumineuses,	8. Légumineuses, Noix et Graines	
9. Autres viandes et volailles	9. lait et produits laitiers	9. Noix et Graines	9. 10. Lait et produits laitiers	
10. Œufs	10. Huiles et Graisses	10. Lait et produits laitiers		
11. Poissons	11. Sucrieries miel			
12. Protéagineux, Oléagineux, Graines	12. Épices, Condiments			
13. Lait et produits laitiers				
14. Huiles et Graisses				
15. Aliments contenant de l'Huile de palme rouge (+ de Vita A)				
16. huile de palme rouge				
17. Épices et condiments				

2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires

De façon quasi générale tous les ménages maliens consomment les céréales, le sucre, les épices et les huiles et cela, indépendamment de leur statut socio-économique. Il ressort que la quasi-totalité des ménages maliens consomment les céréales (97,2%), les condiments et épices (96,2%), l'huile (95,4%) et le sucre (97,0%). Les groupes alimentaires les moins consommés par les ménages sont : les œufs (12,3%), les fruits (24,8%) et les racines (36,6% des ménages).

La proportion des ménages ayant accès aux protéines comme les légumineuses est en légère hausse par rapport à septembre 2022 63,5% contre 60,0%. Quant aux produits laitiers, leur consommation est en baisse 65,5% contre 76,9% en septembre 2022.

Figure n°15: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM



Le tableau suivant donne les détails de chaque groupe alimentaire par région.

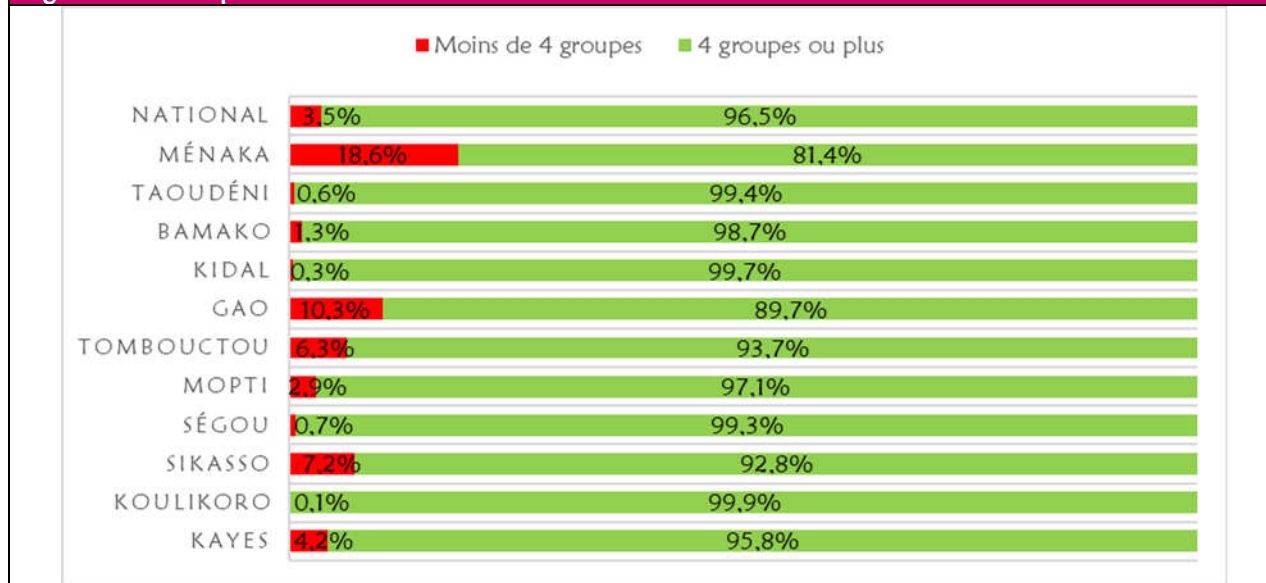
Tableau n°15: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM

Désignation	Kays	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudeni	Ménaka	National
Céréales	99,7	98,8	96,4	98,2	97,3	96,4	91,5	98,6	97,1	95,5	90,7	97,2
Epices	99,6	99,7	90,7	98,6	96,5	92,0	90,6	99,3	97,2	99,7	92,8	96,2
Huile	90,6	97,6	95,3	97,8	94,3	94,9	90,8	99,3	97,0	99,2	90,8	95,4
Sucre	97,6	98,9	94,8	98,3	96,3	94,8	95,0	99,3	98,6	98,6	87,5	97,0
Légumes/Feuilles vertes	68,7	92,8	80,4	90,8	68,2	48,0	48,3	62,2	85,5	42,7	13,1	76,2
Légumineuses	81,4	72,6	61,9	65,6	58,7	40,0	60,8	65,6	58,7	53,6	71,5	63,5
Poissons	28,3	49,9	47,7	69,4	50,0	55,8	45,8	0,6	50,1	27,5	1,8	49,3
Lait	64,2	68,0	47,2	59,9	56,5	74,8	62,3	98,9	74,8	96,8	88,7	65,5
Tubercules et racines	31,4	31,4	32,2	30,5	26,6	49,4	52,5	59,7	48,1	63,5	15,9	36,6
Fruits	15,5	23,6	15,9	22,2	9,1	19,5	25,3	28,5	58,1	32,2	1,1	24,8
Viande	39,2	50,7	19,5	21,7	28,1	49,3	34,9	67,4	67,0	74,8	47,2	40,0
Œufs	2,9	8,4	4,7	2,7	3,1	9,8	31,9	1,2	34,9	22,3	0,6	12,3

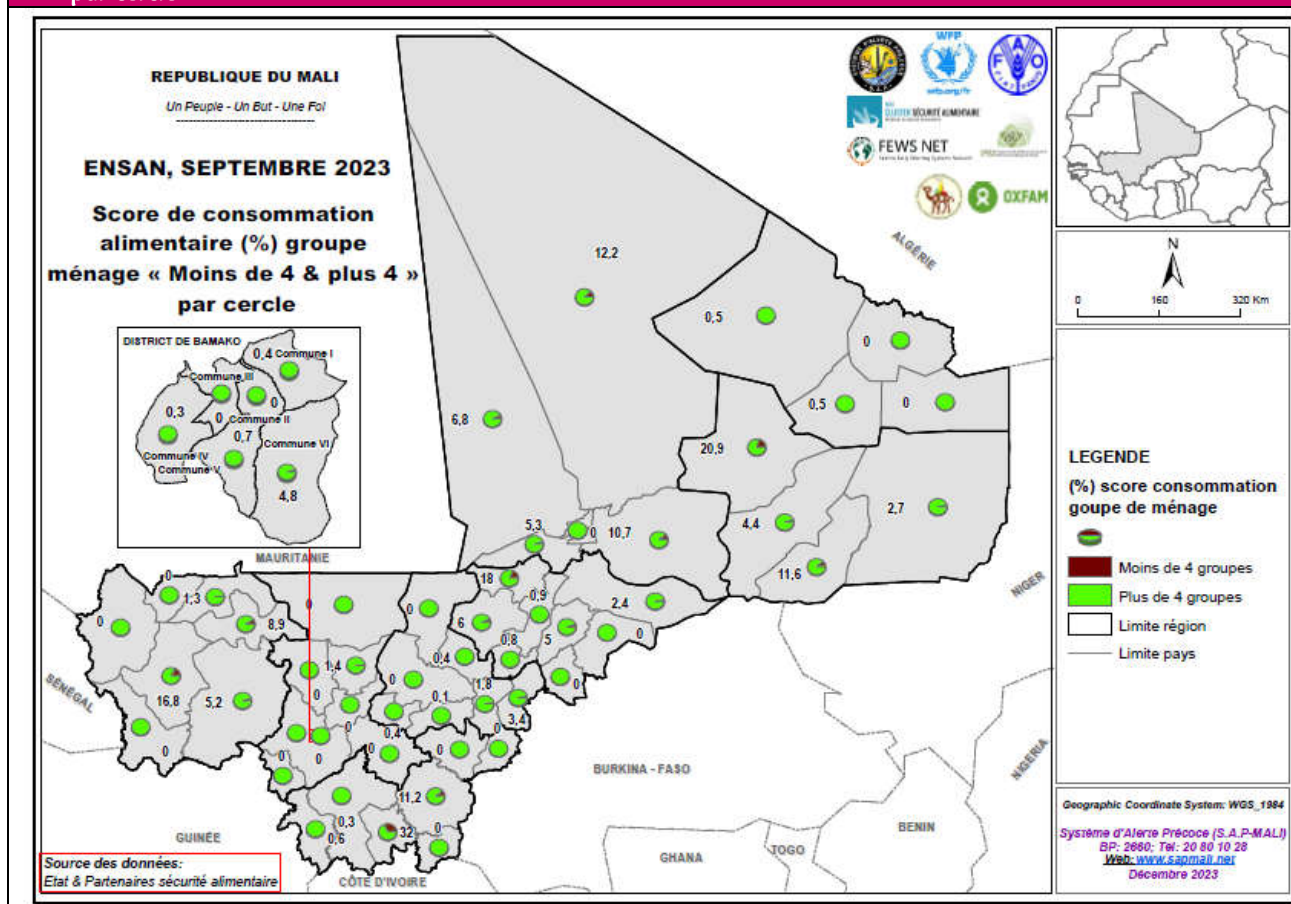
2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM)

Le nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les ménages s'est détérioré par rapport à septembre 2022. Il est de 7,09 groupes en septembre 2023 contre 9,94 groupes en septembre 2022 et 6,59 groupes en septembre 2021 et 6,42 en septembre 2020. Cette moyenne tourne autour de 6 groupes d'aliments depuis septembre 2017 où elle était de 6,25. La diversité alimentaire des ménages maliens s'est presque stabilisée entre septembre 2023 et septembre 2022. Dans l'ensemble 96,5% des ménages ont consommé au moins 4 groupes alimentaires à la veille du passage des enquêteurs contre 97,1% en septembre 2022. Ce taux est légèrement supérieur à celui de septembre 2021 où il était de 95,2%.

Figure n°16: Groupes de score de diversités alimentaires



Carte n°7: Score de consommation alimentaire % groupe de ménage « moins de 4 groupes & plus de 4 groupes » par cercle



2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire

Le profil de consommation est construit à partir des classes de diversité alimentaire ; Diversité faible, moyenne et élevée. Dans chaque classe de diversité (faible, moyenne, élevée), le pourcentage des ménages qui consomment chacun des 12 groupes alimentaires est calculé et les groupes d'aliments qui sont consommés par plus de 50% des ménages sont ainsi inclus dans le profil de consommation alimentaire. Le tableau suivant donne le profil de consommation des ménages pour cette enquête.

Tableau n°16: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité

Diversité Faible (<= 3 groupes)	Diversité Moyenne (4 et 5 groupes)	Diversité élevée (>=6 groupes)
Céréales (74%)	Céréales (96,3%)	Céréales (98,4%)
Produits sucrés (66,8%)	Produits sucrés (95,0%)	Produits sucrés (98,7%)
Condiments et épices (96,2%)	Epices et condiments (93,4%)	Epices et condiments (98,9%)
	Corps gras (88,4%)	Corps gras (98,7%)
		Légumes (87,3%)
		Légumineuses (70,5%)
		Produits laitiers (72%)
		Viande et poisson (54,7%)

Il ressort que les ménages ayant une diversité alimentaire faible consomment essentiellement les céréales (74,0% des ménages) puis les produits sucrés, les condiments et épices. Ceux ayant une diversité moyenne consommant au moins quatre groupes d'aliments composés des condiments/épices et des corps gras en plus des deux groupes précédents consommés par les ménages ayant une diversité faible. Pour ce qui concerne les ménages ayant une diversité alimentaire élevée, en plus de ces 4 groupes, ces ménages avaient consommé les légumes, les légumineuses, le poisson et les produits laitiers soit 8 groupes alimentaires.

2.13.4. Nombre de repas

Pendant la période d'enquête de septembre 2023, la fréquence des repas au sein des ménages est en moyenne de 4 pour les enfants de 2 à 5 ans, de 3 pour les enfants de 5 à 15 ans, et de 3 repas en moyenne par jour pour les adultes de plus de 15 ans.

2.14. Changement dans les habitudes alimentaires

Les habitudes alimentaires pour 6,3% des ménages ont connu des changements pour la période concernée. Ce taux est plus élevé dans les régions de Taoudenni (41,3%), Gao et Kidal (environ 24,0% chacune). Au niveau des cercles, les taux les plus élevés de ménages ayant connus des changements dans les habitudes sont enregistrés à Tin-Essako (69,4%), Achibogo (48,6%), Araouane (65,7%), Boujbeha (87,4%), Fougou-Berba (89,0%) et Ménaka (53,4%). Suivant le milieu de résidence, 5,4% des ménages vivant au milieu urbain ont signalé un changement dans leurs habitudes alimentaires contre 6,7% pour ceux du milieu rural. En outre, 12,8% des ménages dirigés par une femme ont signalé un changement dans leurs habitudes alimentaires contre 5,8% pour ceux dirigés par un homme.

Les changements dans les habitudes alimentaires sont aussi bien positifs que négatifs. Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires ont été signalés par 8,3% des ménages avec des proportions plus importantes dans les régions de Taoudenni (44,2%), Gao (24,3%) et Ménaka (21,4%). Ces changements ont porté sur la baisse des quantités, la baisse de la qualité des repas et la baisse du nombre de repas. Les changements positifs dans les habitudes alimentaires portent sur la hausse de quantité, l'amélioration de la qualité et la hausse du nombre de repas.

Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires relatifs à la baisse des quantités sont jugés importantes pour 20,6% des ménages, moyennes pour 42,8% des ménages et importantes pour 36,3% des ménages qui les ont connus. Quant à ceux relatifs à la baisse de la qualité, ils sont jugés faibles pour 19,0% des ménages, moyennes pour 41,5% des ménages et importants pour 39,5% des ménages qui les ont connus.

La faible disponibilité des produits sur les marchés et les difficultés d'accès aux denrées sont les deux raisons qui expliquent principalement les changements négatifs dans les habitudes alimentaires 90,0% des ménages. En outre, l'envoie des migrants et les appuis humanitaires sont les principales raisons qui expliquent les changements positifs dans les habitudes alimentaires.

2.15. Mode de préparation des repas

Les modes de préparation des aliments au niveau des ménages sont dominés par la bouillie consommée par 70,2% des ménages (essentiellement servi au petit déjeuner) dans presque toutes les régions, suivie du riz à la sauce (54,7%) et du tô 43,1% (surtout consommé dans les régions du sud et du centre du pays où il est consommé par plus de 75% des ménages).

S'agissant du riz à la sauce, il est plus fréquent dans le District de Bamako et les régions de Kidal, Taoudenni, Tombouctou et Gao plus que dans les autres régions tout comme le riz au gras (à l'exception de Bamako).

Le couscous reste une préférence de la région de Kayes où il est consommé par plus de 70% des ménages. Ces tendances sont presque similaires à celles de février 2023.

Tableau n°17: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%)

Mode préparation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	National
Bouillie de céréales	91,3	89,3	89,9	84,1	56,9	68,3	55,4	43,2	50,1	81,2	58,7	70,2
Riz à la sauce	52,6	35,4	26,0	45,8	56,7	63,6	53,5	69,8	82,8	69,2	59,3	54,7
Tôt (pâtes de céréales, tubercules)	26,6	75,6	86,2	78,9	67,3	20,3	8,3	2,1	15,9	25,0	2,3	43,1
Riz au gras	13,5	3,2	6,9	5,0	37,7	61,5	62,8	61,7	15,7	71,1	82,2	31,1
Couscous	70,5	14,3	0,9	9,3	1,8	5,1	3,6	10,2	6,8	7,8	14,6	13,1
Sauce de viande poisson	0,3	0,7	1,1	7,1	9,3	37,1	25,9	10,7	8,9	4,5	4,3	10,9
Café au lait/Lipton/pain	5,8	8,8	6,8	4,5	3,6	3,3	2,2	18,8	42,0	1,3	0,6	10,1
Niébé au gras	2,0	7,7	2,8	3,1	8,3	4,1	15,0	4,9	4,7	6,2	15,5	6,1
Pâte alimentaire	0,9	0,8	0,2	0,4	0,9	1,2	5,5	34,1	4,1	24,0	16,4	4,7
Brisure de sorgho/maïs (niè-niè-kini)	17,6	14,3	4,0	5,1	0,0	0,8	0,1	0,6	0,7	0,0	0,0	4,4
Ragoût de tubercules	1,1	1,0	2,1	2,2	2,0	3,4	7,6	4,9	9,9	0,0	0,3	3,5
Salade de laitue	0,2	0,6	0,9	0,2	0,4	0,0	0,4	0,6	7,5	0,0	0,0	1,2

2.16. Préférences alimentaires des ménages

La préférence des denrées pour les ménages est fonction de la disponibilité locale du produit liée à la production et à l'approvisionnement des marchés selon les saisons, de son coût qui évolue selon les périodes de l'année et des habitudes de consommation.

2.16.1. Types de céréales préférées

Les céréales les plus préférées en termes de consommation alimentaire au Mali sont le riz local (57,6), le mil (56,4% des ménages), le maïs (32,6%) et le riz importé (25,7%). Par région, il ressort que le maïs est la céréale la plus préférée dans la région de Sikasso (80,5%) et Kayes (58,3%), le mil dans les régions de Ségou et Mopti et le riz importé est plus préféré dans la région de Kidal (82,2%).

Tableau n°18: Répartition des ménages (%) selon les deux types de céréales préférées

Désignation	Sorgho	Mil	Maïs	Blé	Riz local	Riz Importé	Fonio	Autres
Kayes	34,7	26,2	58,3	0,1	21,1	57,1	2,3	0,1
Koulikoro	36,6	52,1	32,7	6,2	51,8	18,6	1,5	0,5
Sikasso	18,7	28,9	80,5	0,9	57,4	11,1	2,4	0,0
Ségou	24,4	77,1	21,8	2,5	64,0	5,8	4,0	0,3
Mopti	10,5	84,1	5,4	1,6	65,7	25,4	7,1	0,3
Tombouctou	7,1	80,0	4,9	8,3	93,1	5,0	1,5	0,2
Gao	15,9	51,6	9,4	7,8	58,6	53,1	1,3	2,1
Kidal	1,6	5,0	2,9	77,9	15,9	82,2	0,8	13,7
Bamako	10,5	52,1	35,8	2,7	56,2	37,8	3,5	1,4
Taoudenni	0,9	93,4	0,3	5,5	98,2	1,5	0,3	0,0
Ménaka	0,1	70,7	0,1	9,2	40,7	59,4	1,4	18,1
Ensemble	19,6	56,4	32,6	4,2	57,6	25,7	3,2	0,8

2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages

Les oignons (80,4% des ménages), les feuilles vertes (67,2%) et la tomate (34%) sont les légumes les plus préférés par les ménages du pays et cela pour toutes les régions. La tomate occupe la deuxième place dans les régions de Kidal (63,2%) et Tombouctou (65,2%).

Tableau n°19: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages

Désignation	Feuilles vertes	Oignon	Tomates	Laitue (salade)	Carotte	Autres
Kayes	90,9	88,3	9,6	6,4	0,2	4,1
Koulikoro	79,1	85,0	28,4	3,8	0,0	0,4
Sikasso	73,5	75,1	39,3	4,8	0,2	0,8
Ségou	80,3	84,9	24,6	5,9	0,4	1,8
Mopti	59,2	73,8	37,5	16,9	3,7	5,4
Tombouctou	36,0	79,1	59,9	17,2	0,5	5,9
Gao	53,1	82,7	43,5	8,4	1,9	1,9
Kidal	32,0	88,1	62,1	2,9	6,8	0,9
Bamako	60,8	77,2	31,9	22,0	2,7	5,2
Taoudenni	38,7	96,6	62,1	0,6	0,0	0,0
Ménaka	13,0	92,7	67,8	3,5	2,7	12,1
National	67,2	80,4	34,0	10,7	1,4	3,1

2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage

La préférence en termes de légumineuses pour la consommation des ménages porte principalement sur le niébé/haricot (94,4% des ménages) et l'arachide (91,4%). Les taux sont très proches dans presque toutes les régions.

Tableau n°20: Répartition des ménages (%) selon les types de légumineuses préférés par les ménages

Désignation	Niébé/Haricot	Arachide	Amande	Voandzou	Soja	Sésame	Autres
Kayes	98,6	98,1	1,0	0,7	0,4	0,9	0,1
Koulikoro	98,9	96,4	0,9	0,3	0,1	0,5	2,4
Sikasso	95,2	95,2	2,1	1,4	4,6	1,2	0,3
Ségou	85,8	93,3	2,3	5,0	1,6	9,4	2,3
Mopti	95,1	85,0	5,6	7,0	1,9	2,5	2,5
Tombouctou	96,5	88,3	4,5	1,3	1,3	6,5	0,8
Gao	93,3	83,8	4,6	0,9	4,2	1,5	7,9
Kidal	66,1	67,8	10,8	4,0	1,9	2,1	27,6
Bamako	94,5	91,0	4,5	2,7	3,9	1,9	1,3
Taoudenni	75,7	97,6	0,6	0,3	10,7	0,3	13,2
Ménaka	90,1	69,7	0,0	0,1	0,0	0,1	30,1
Ensemble	94,4	91,4	3,2	2,6	2,3	2,8	2,5

2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage

Les tubercules sont consommés par une bonne partie des ménages du pays selon leur disponibilité. En termes de préférence, la pomme de terre est le tubercule le plus préféré (71,8%) suivi des ignames (65,5%) et de la patate douce (44,9%).

Tableau n°21: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages

Désignation	Ignames	Pomme de terre	Patate douce	Manioc « atchéké, gary »	Autres
Kayes	65,2	73,0	56,1	5,2	0,4
Koulikoro	71,0	72,0	41,8	10,3	3,8
Sikasso	69,5	67,8	52,7	9,4	0,5
Ségou	69,5	70,0	38,2	17,6	3,2
Mopti	62,6	68,9	47,8	14,8	4,7
Tombouctou	30,7	81,0	74,2	12,4	0,9
Gao	70,4	55,3	44,9	19,8	7,2
Kidal	51,5	96,9	24,8	2,8	23,5
Bamako	72,6	78,0	24,6	22,4	2,2
Taoudenni	6,9	95,0	94,7	0,9	1,4
Ménaka	82,5	83,4	13,3	13,8	5,7
Ensemble	65,5	71,8	44,9	14,0	3,0

2.17. Echelle de l'Insécurité Alimentaire basée sur les Expériences (FIES)

2.17.1. Aperçu sur la FIES

La FIES fonctionne sur les principes qui sous-tendent la mesure de la sécurité alimentaire vécue et ces principes ont une longue histoire fondée sur des études ethnographiques menées pour comprendre l'expérience de l'insécurité alimentaire. Les recherches ont révélé que l'insécurité alimentaire, du point de vue des individus et des ménages, se caractérise par **l'incertitude** et **l'anxiété** concernant l'accès aux aliments et les changements dans la consommation alimentaire, conduisant généralement à adopter une alimentation moins équilibrée et de **qualité** inférieure. Avec la gravité de l'insécurité alimentaire augmentant, l'individu réduit la **quantité** de nourriture consommée, et à mesure que la taille des portions diminue, des repas sont sautés, et, dans le pire des cas, les personnes sont contraintes de ne pas manger pendant des jours entiers. Ces dimensions de l'expérience de l'insécurité alimentaire semblent **communes à toutes les cultures**, ouvrant ainsi la voie à une échelle de mesure commune, valide sur le plan international.

Le module d'enquête FIES, composé de huit questions, ou "items", est utilisé pour collecter des données sur l'occurrence de conditions et d'expériences typiques d'un ménage ou d'un individu confronté à "l'insécurité alimentaire". Chaque question composant le module FIES fait référence à une expérience différente et est liée à un niveau de gravité différent de l'insécurité alimentaire, qui est traité comme un trait "latent" mesurable.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modéré + sévère et sévère est estimée à travers ces 8 items en utilisant un modèle économétrique de la théorie des réponses aux items (modèle de Rasch). Le tableau suivant fournit les informations sur les données utilisées dans l'estimation du modèle et du calcul de la prévalence.

Tableau n°22: Données utilisées dans l'estimation de la FIES du calcul de la prévalence

Taille de l'échantillon enquêté	17 531 ménages
Nombre de cas incomplets	755 soit 4,31% de l'échantillon
Observations et décisions suivant l'analyse descriptive des réponses manquantes	<i>Les observations avec données manquantes représentent moins de 5% de l'échantillon, l'exclusion de ces cas n'aurait pas d'incidence significative sur la qualité des paramètres estimés par le modèle de Rasch</i>
Nombre et pourcentage de cas extrêmes	10 742 soit 61,3% de l'échantillon total
Taille d'échantillon utilisé dans la validation statistique et la vérification de la qualité des données	6034 observations soit environ 34,4% de l'échantillon
Nombre d'items utilisés dans l'estimation	8 items
Item écarté	
Items uniques après la normalisation	HEALTHY, RUNOUT
Score de fiabilité de Rasch	0.79

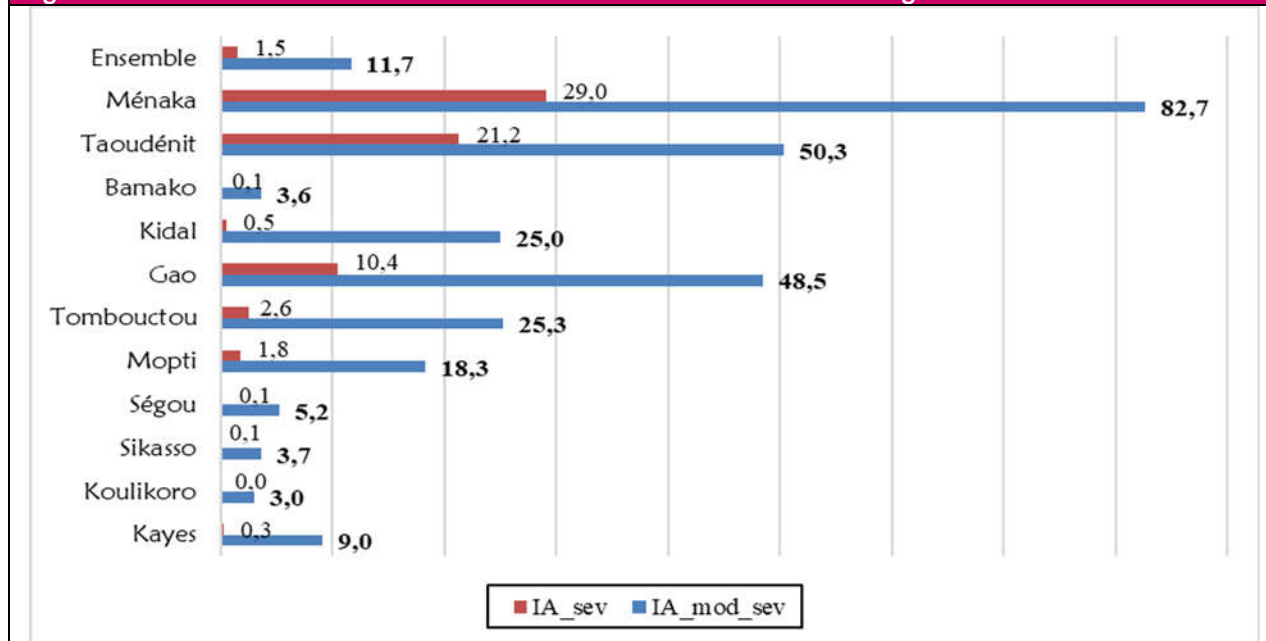
Source : ENSAN-Septembre 2023, calcul des auteurs

2.17.2. Analyse des résultats

Il ressort des estimations une prévalence de 11,7% d'insécurité alimentaire dont 1,5% de forme sévère dans les ménages. Cette prévalence est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (23,4%) que dans ceux dirigés par les hommes (10,3%).

Selon les régions, les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions de Ménaka (82,7%), Taoudenni (50,3%), Gao (48,5%), Kidal et Tombouctou respectivement (25%), Mopti (8,3%). La forme sévère sévit particulièrement dans les régions de Ménaka (29%), Taoudenni (21,2%) et Gao (10,1%). La situation dans ces régions est fortement impactée par l'insécurité.

Figure n°17: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon les régions

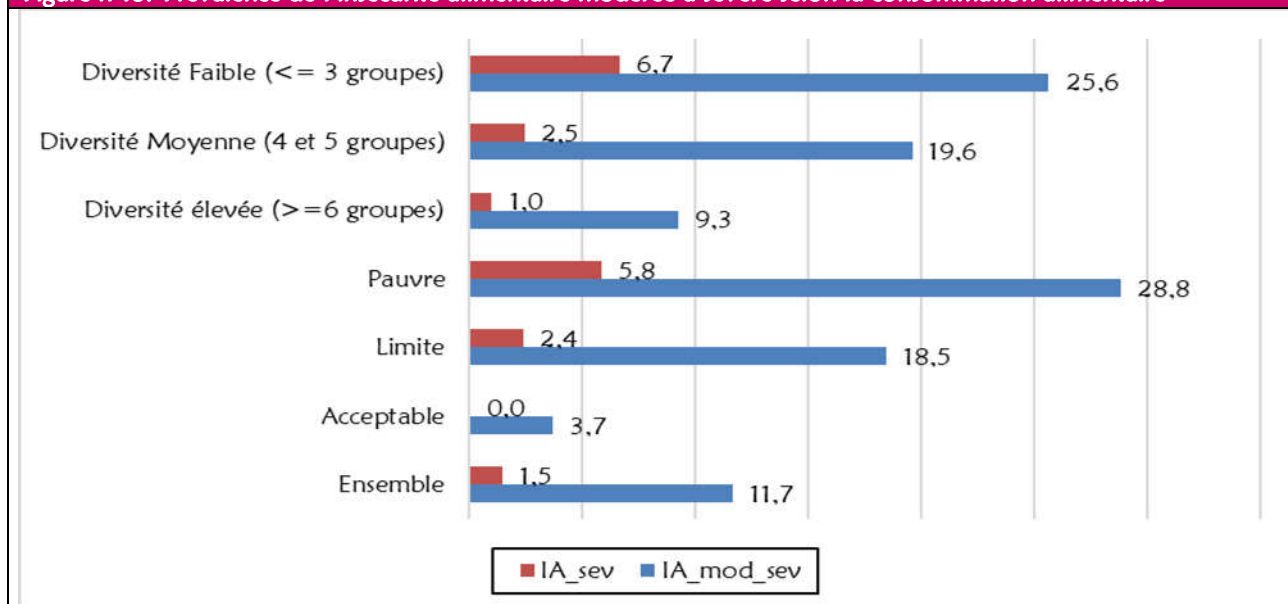


✓ **Consommation alimentaire et prévalences de l'insécurité alimentaire suivant la FIES**

Le graphique suivant donne la prévalence de l'insécurité alimentaire suivant les classes de consommation alimentaire. Il ressort que les ménages ayant une diversité alimentaire faible ont les prévalences les plus élevées tant pour la forme modérée (25,6%) que sévère (6,7%).

De même, par rapport au score de consommation alimentaire, la prévalence est de 28,8% dont 5,8% de forme sévère pour les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre contre 18,5% dont 2,4% pour ceux ayant une consommation alimentaire limite.

Figure n°18: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon la consommation alimentaire



Par ailleurs les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable et/ou une diversité alimentaire élevée connaissent également l'insécurité alimentaire basée sur les expériences, dans la mesure où plus de 9,3% des ménages ayant une diversité alimentaire élevée sont en insécurité alimentaire dont 1% de forme sévère.

2.18. Analyse de la résilience des ménages aux chocs

La résilience des ménages aux chocs qui affectent leur sécurité alimentaire a été analysée à travers l'outil RIMA-II développé par la FAO. Quatre piliers sont utilisés pour estimer la mesure directe de la résilience et le résultat

est ventilé au moyen de l'indice de la capacité de résilience (RCI, qui estime la capacité des ménages à faire face aux chocs et aux facteurs de stress, et à éviter des effets négatifs à long terme). La matrice de la structure de la résilience (RSM) indique dans quelle mesure chaque pilier contribue à déterminer la capacité de résilience.

Tableau n°23: Description des piliers de la résilience selon l'approche RIMA

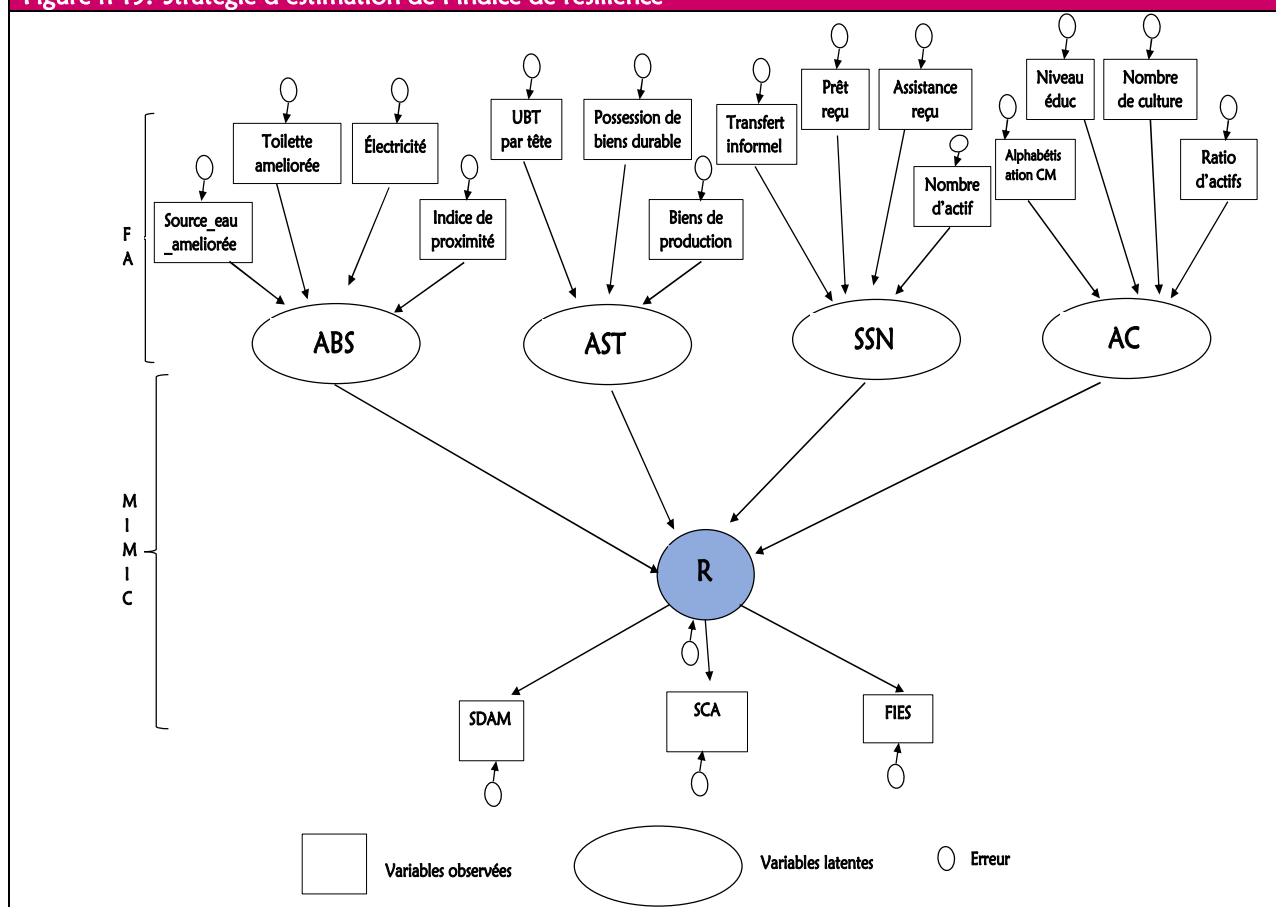
Piliers de la résilience	Définition
Capacité d'adaptation – AC (Adaptive Capacity)	La capacité d'adaptation est la capacité d'un ménage à s'adapter à une nouvelle situation et à élaborer de nouvelles stratégies de subsistance.
Filets de protection sociale – SSN (Social Safety Nets)	Le pilier Filets de protection sociale mesure la capacité des ménages à obtenir une aide de parents, d'amis ou du gouvernement, et à accéder à une assistance rapide et fiable fournie par des organisations internationales, des institutions caritatives et des ONG.
Actifs –AST (Assets)	Ce pilier comprend les actifs productifs et non productifs. Les actifs productifs sont les principaux éléments qui permettent aux ménages d'assurer leur subsistance, en produisant des biens consommables ou commercialisables. La terre, le bétail et les biens durables sont des exemples d'indicateurs. Des ensembles d'actifs productifs spécifiques au contexte, contribuant à déterminer la création du revenu des ménages sont évalués. D'autres actifs corporels non productifs tels que les maisons, les véhicules et les équipements ménagers reflètent les niveaux de vie et la richesse d'un ménage.
Accès aux services de base – ABS (Access to Basic Services)	L'accès aux services de base reflète la capacité d'un ménage à satisfaire ses besoins essentiels et à accéder et utiliser efficacement les services de base, tels que l'accès à l'école, aux installations sanitaires, aux infrastructures et aux marchés.

Source : RIMA-II : une version améliorée du modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (FAO, 2016).

La méthodologie RIMA considère la sécurité alimentaire comme une conséquence spécifique de la résilience. La stabilité de la sécurité alimentaire dépend d'un système alimentaire résilient. Le rôle de la résilience est de maintenir le niveau de sécurité alimentaire en présence de chocs.

Dans le diagramme suivant, les indicateurs de sécurité alimentaire (SDAM, SCA, FIES) sont les réalisations de la résilience et sont directement observables et mesurés.

Figure n°19: Stratégie d'estimation de l'indice de résilience



Source : Adapté de D'Errico et al. (2016).

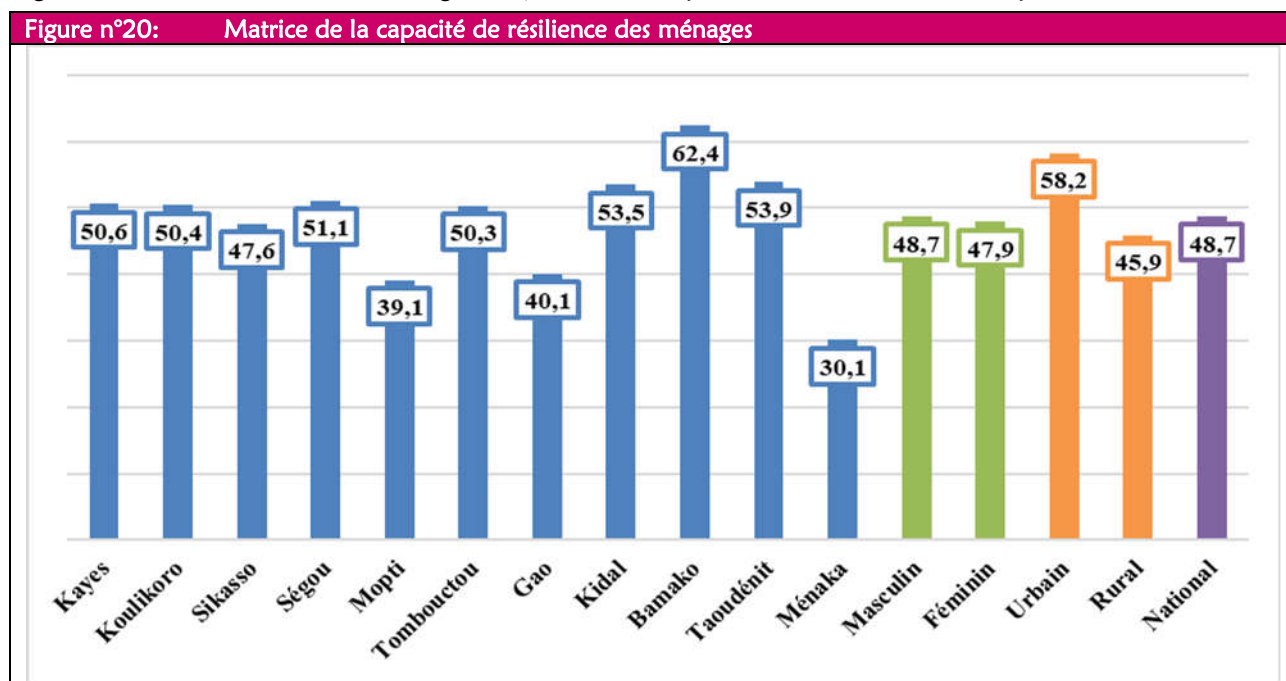
Le tableau suivant est relatif aux variables utilisées pour la construction des piliers de la résilience. Il fournit les statistiques descriptives pour chaque variable et donne des indications sur la qualité globale des données. Par exemple il ressort que 85% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée et 90% ont accès à une toilette améliorée. Quant à l'électricité, 25% des ménages y ont accès.

Tableau n°24: Statistiques descriptives des variables utilisées

Pilier	Variables	Moyenne	Ecart type	Médiane	Minimum	Maximum
ABS	improved_water	0,85	0,36	1,00	0,00	1,00
	improved_sanitation	0,90	0,30	1,00	0,00	1,00
	electricity	0,25	0,43	0,00	0,00	1,00
	proximite	3,53	0,98	3,75	0,50	5,25
AST	Niveau total stock céréale	26,72	63,90	12,50	0,00	5000,00
	wealth_index	0,00	1,00	-0,07	-1,93	4,34
	agric_index	0,00	1,00	-0,37	-0,83	5,11
AC	Niveau d'instruction du chef de ménage	1	1	1	0	5
	nb_source	1,65	0,74	2,00	1,00	4,00
	Nombre total de personnes actives dans le ménage	0,53	0,26	0,50	0,00	1,00
SSN	transfert_inf	0,14	0,35	0,00	0,00	1,00
	pret_recu	0,26	0,44	0,00	0,00	1,00
	assistance_reçu	0,39	0,49	0,00	0,00	1,00
SA	Score de Consommation Alimentaire	57,58	21,53	57,00	6,00	112,00
	Score de diversité alimentaire des ménages	6,82	2,15	7,00	1,00	12,00

2.18.1. Analyse de l'indice de la capacité de résilience (RCI)

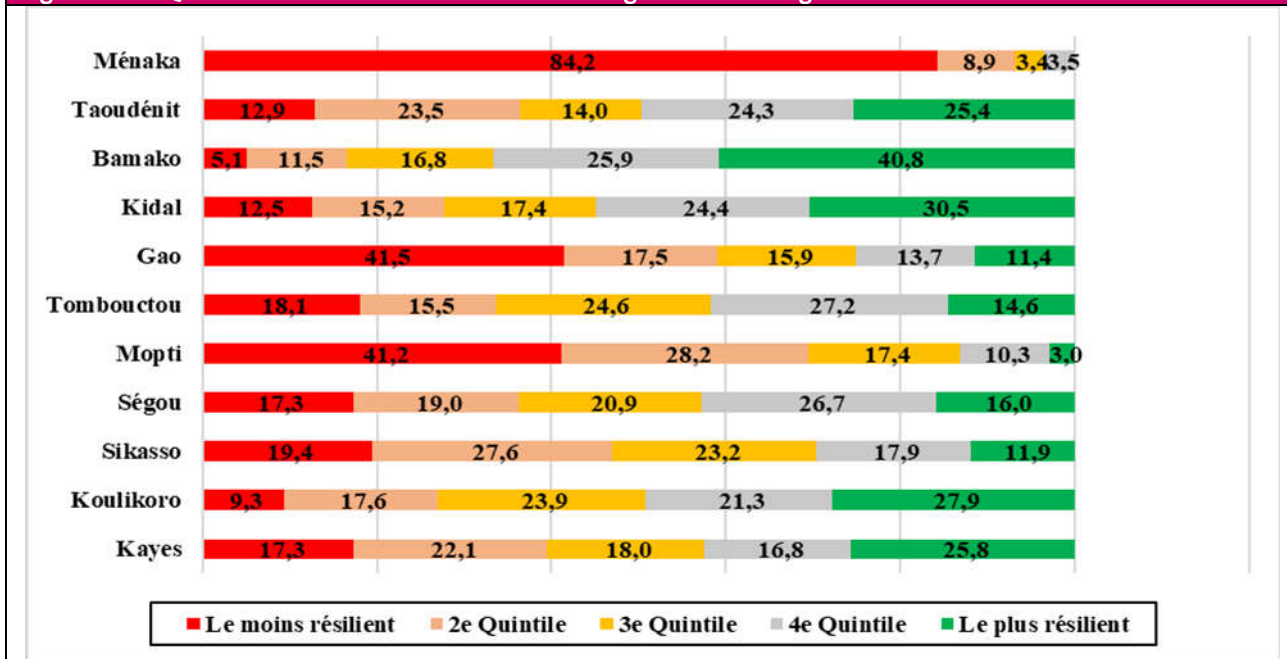
L'indice de la capacité de résilience des ménages a été rééchelonné de telle sorte que sa valeur varie entre 0 (le ménage le moins résilient) et 100 (le plus résilient). Son analyse suivant les régions montre que les ménages du district de Bamako sont plus résilients que ceux des autres régions avec un RCI de 62,4. Bamako est suivi des régions de Taoudéni et Kidal. Les régions ayant le RCI le plus faible sont Ménaka, Mopti et Gao.



Suivant le milieu de résidence, les ménages vivant en milieu urbain (58,2) ont un indice de résilience plus élevé que ceux du milieu rural (45,9). Il n'y a pas de grande différence entre les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme.

Une répartition des ménages en 5 classes de l'indice de résilience montre que 40,8% des ménages du district de Bamako sont dans le quintile de résilience le plus élevé pendant que 84,2% des ménages de la région de Ménaka et plus de 41% de ceux des régions de Gao et Mopti sont dans le quintile de résilience le plus faible. Le graphique suivant donne la répartition des ménages suivant les classes de l'indice de résilience.

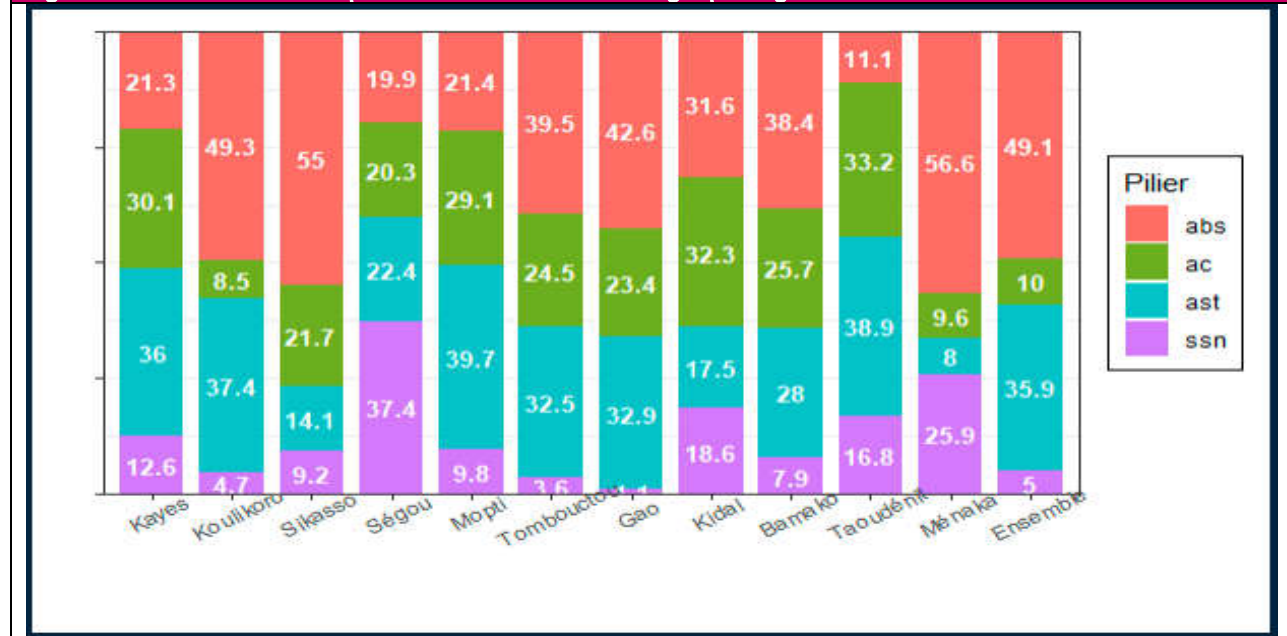
Figure n°21: Quintile de l'indice de résilience des ménages suivant la région



Il ressort des estimations que la résilience des ménages du Mali est portée essentiellement par les piliers ABS et AST avec une contribution moyenne respective de 49,1% et 35,9% au RCI. Le pilier SSN a la contribution la plus faible.

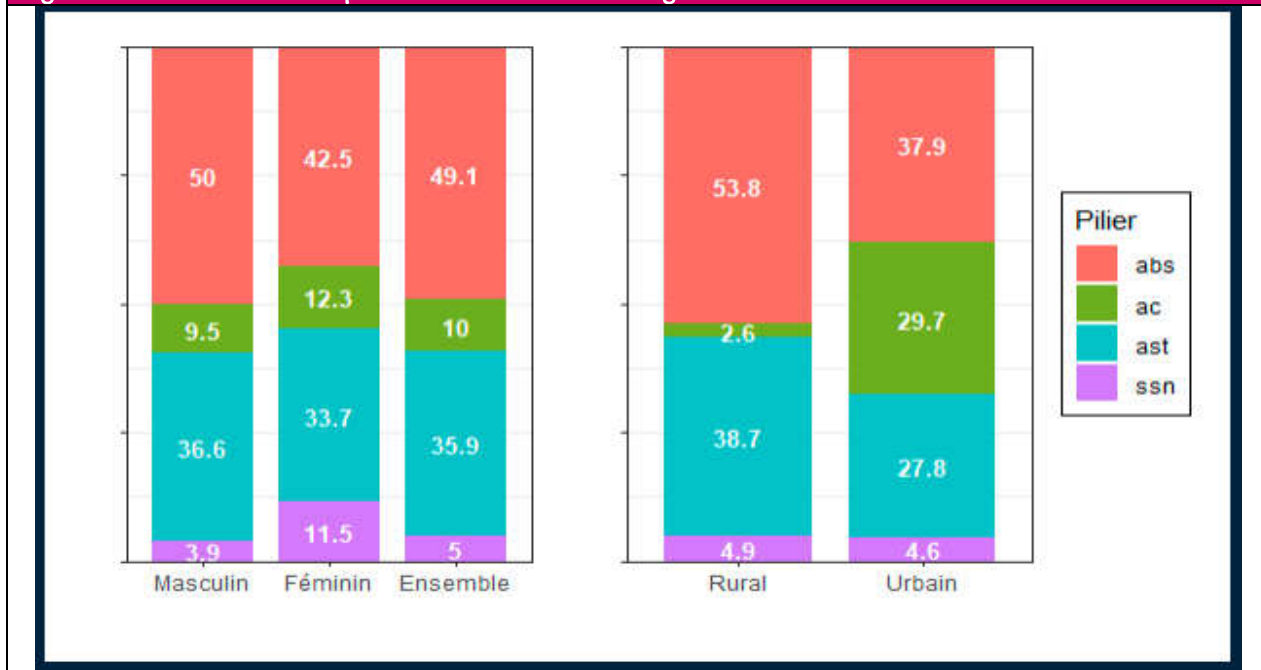
Cependant, cette analyse globale cache des disparités suivant le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et la région administrative des ménages. En effet, suivant la région, une contribution assez importante du pilier SSN est constatée dans les régions de Ségou (37,4%), Ménaka (25,9%) et Kidal (18,6%) contrairement aux autres régions du pays où ce pilier présente une faible contribution. Aussi, le pilier AC a une contribution assez importante dans les régions de Taoudenni, Kidal, Kayes et Mopti.

Figure n°22: Matrice de la capacité de résilience des ménages par région



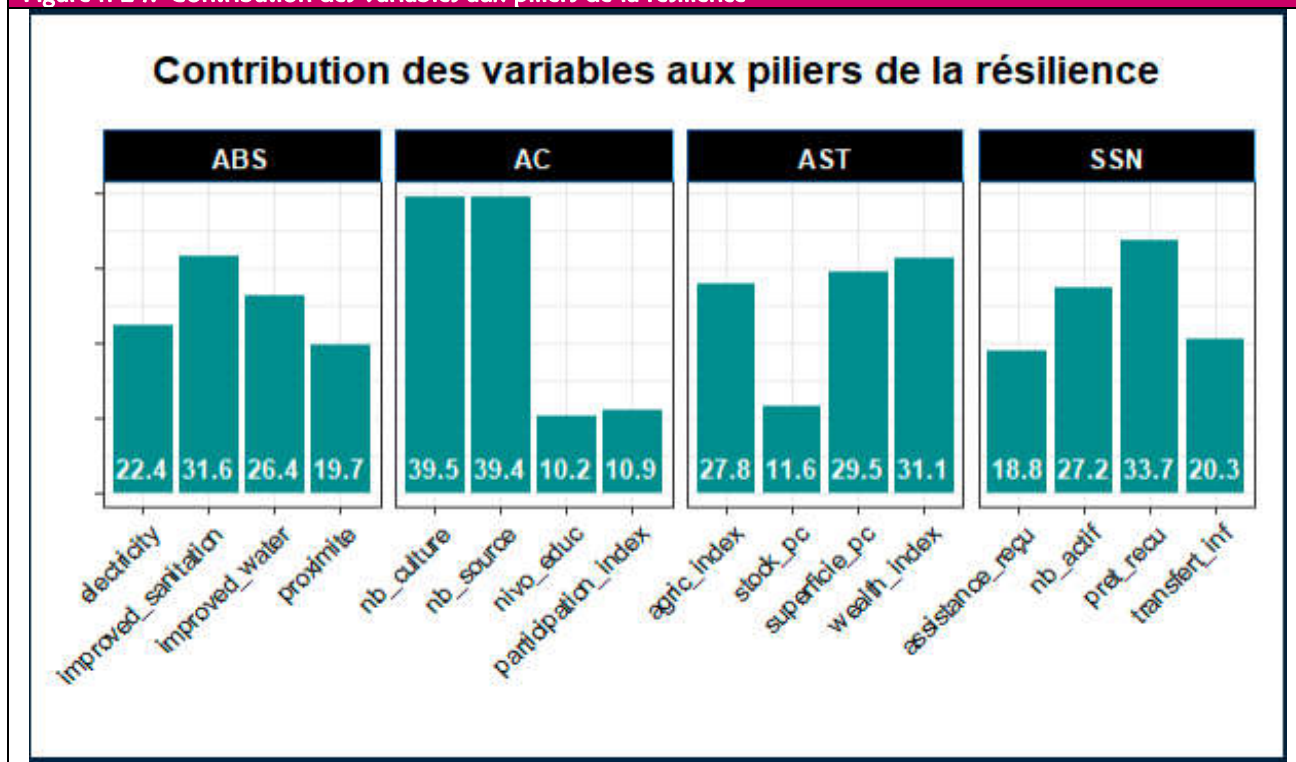
Le graphique ci-dessous donne la contribution des piliers à la résilience suivant le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Figure n°23: Matrice de la capacité de résilience des ménages suivant le milieu de résidence et le sexe du CM



S'agissant de la contribution des variables dans les piliers, le graphique suivant donne, pour chaque pilier, la contribution des variables qui la composent. Pour le pilier ABS, l'accès à une source d'eau améliorée et à une toilette améliorée apportent la plus grande contribution. Pour le pilier AC, c'est la diversité des sources de revenu et la diversité des cultures pratiquées par le ménage qui apportent la plus grande contribution. L'indice de possession de biens durables et la taille de la superficie agricole disponible par membre et l'indice de richesse agricole qui contribuent le plus au pilier des Actifs. Enfin, l'accès au crédit et nombre d'actif du ménage sont les variables qui apportent la plus grande contribution au pilier des filets sociaux.

Figure n°24: Contribution des variables aux piliers de la résilience



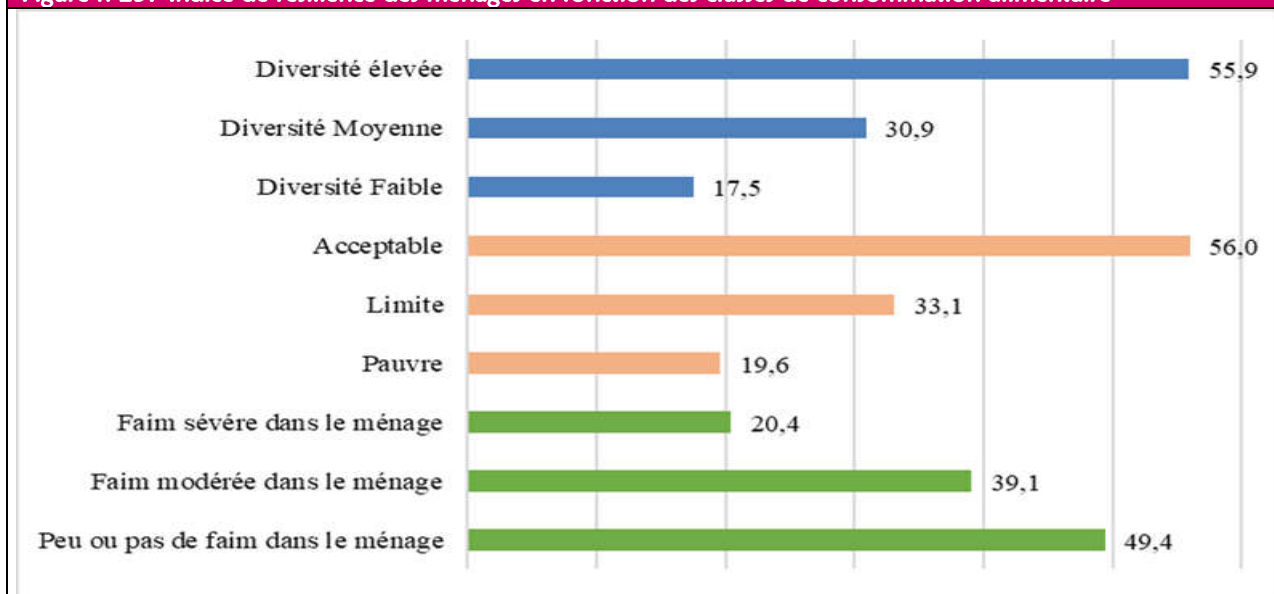
2.18.2. Résilience et consommation alimentaire

Quel que soit l'indicateur de consommation alimentaire considéré, l'indice de résilience croit à mesure que la situation alimentaire des ménages s'améliore. C'est ainsi que les ménages ayant une consommation alimentaire

pauvre ont un indice de résilience moyen de 19,6 contre 33,1 pour ceux ayant une consommation alimentaire limitée et 56 pour les ménages qui ont une consommation alimentaire acceptable.

Il en est de même pour le score de diversité alimentaire et l'indice de faim, plus l'alimentation du ménage est diversifiée, plus le ménage a un score de résilience élevé.

Figure n°25: Indice de résilience des ménages en fonction des classes de consommation alimentaire

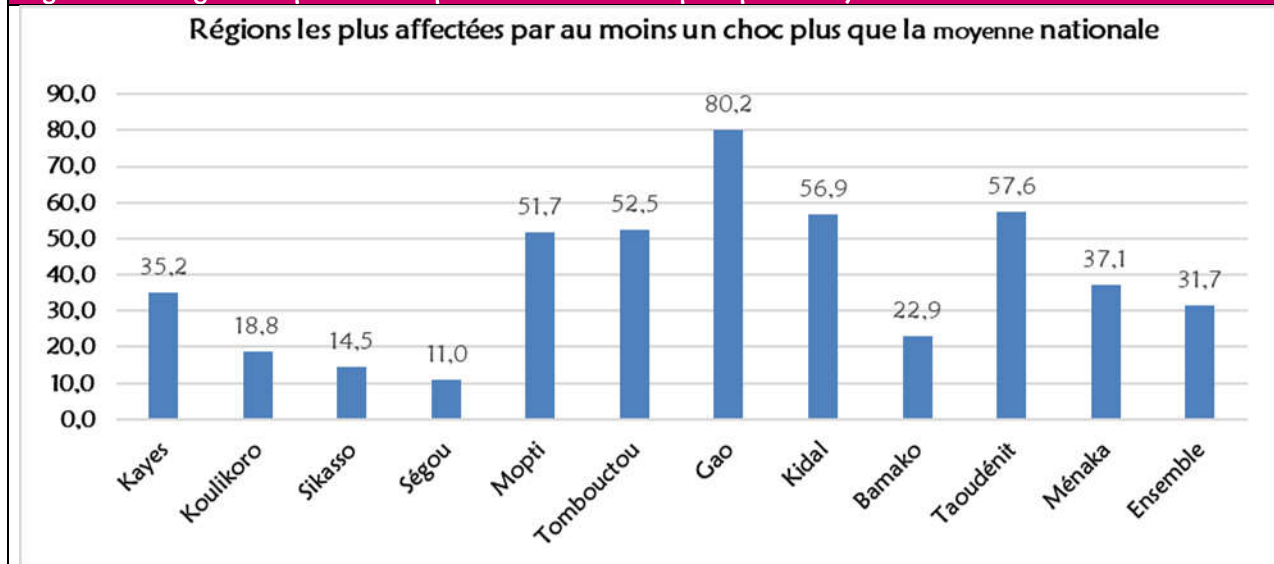


2.19. Chocs

Moins de ménages soit 31,7% contre 43,9% en septembre 2022 avaient déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs au cours des six derniers mois avec un impact négatif sur leur capacité à se procurer de la nourriture ou des produits non alimentaires essentiels. Cette proportion est en légère hausse par rapport aux dernières sessions de septembre notamment 2021 (24,4%) ; 2020 (22,6%) et de 2019 (21,4%).

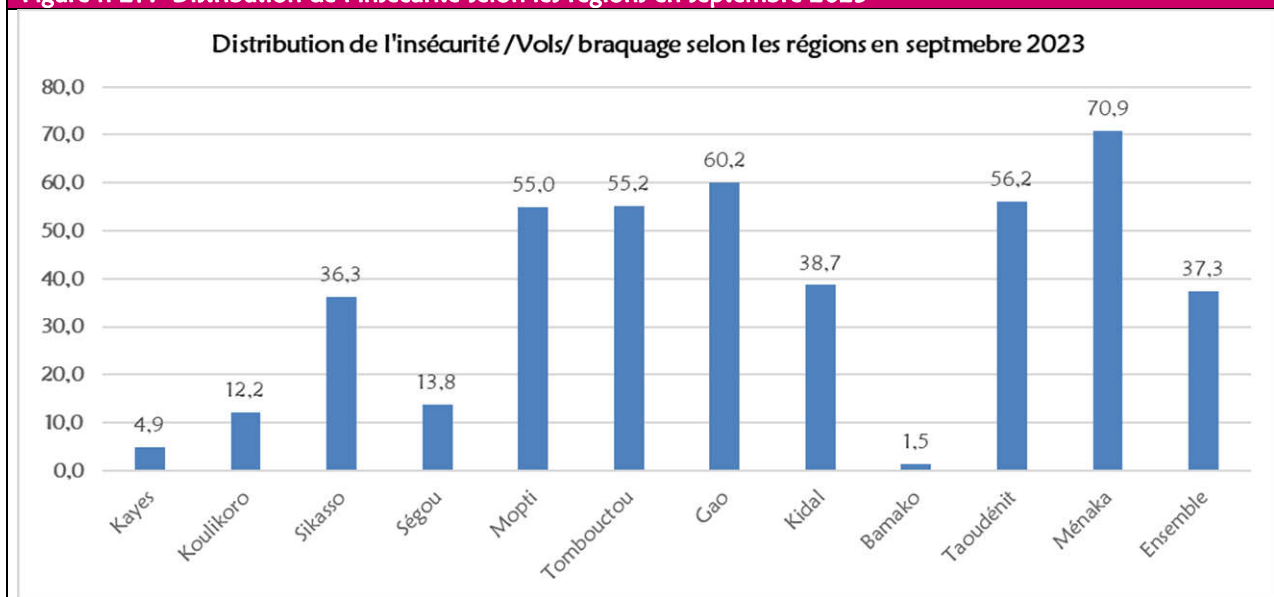
Les régions les plus affectées par rapport à la session de septembre 2022 sont Gao (80,2% contre 51,6%), Taoudenni (57,6%), Kidal (56,9% contre 39,8%), Tombouctou (52,5% contre 53,3%), (Mopti (51,7% contre 58,6%), Ménaka (37,1%) et Kayes (35,2% contre 35,3%). Par ailleurs, de faibles proportions de ménages sont également affectés au niveau des autres régions du pays (cf. ci-dessous graphique). Les cercles concernés spécifiquement au niveau de ces régions susmentionnées sont Gao (77,6%), Ansongo (78,2%), Bourem (89,1%), Taoudenni (59,5%), Achouratt (80,0%), Al-Ourche (59,4%), Araouane (60,0%), Boujbeha (51,3%), Fougoula (44,4%), Abéïbara (66,0%), Tessalit (68,7%), Tin Essako (69,4%), Achibogo (61,0%), Tombouctou (83,7%), Dire (54,5%), Goundam (69,9%), Niafunke (36,5%), Bankass (92,0%), Djéna (44,8%), Douentza (90,5%), Koro (52,3%), Ménaka (99,7%), Andéramboukane (97,9%), Inékar (100,0%), Kayes (33,2%), Bafoulabe (38,6%), Kéniéba (40,4%), Kita (34,7%) et Nioro (57,6%). Il convient de signaler que dans les autres cercles, des proportions non négligeables sont également enregistrées au niveau de certains ménages ayant connu des chocs au cours six (6) derniers mois.

Figure n°26: Régions les plus affectés par au moins un choc plus que la moyenne nationale



Les principaux types (cf. graphique n°27) de chocs cités sont par ordre d'importance, la hausse des prix des produits alimentaires (65,1% contre 64,5% en septembre 2022), l'insécurité/vol/braquage (37,3% contre 23,8% en septembre 2022), les dépenses irrégulières de santé/maladie chronique ou grave dans le ménage (21,7% contre 27,3% en septembre 2022), le déficit pluviométrique/ sècheresse (13,6% contre 2,3% en septembre 2022), la perte irrégulière de bétail (mortalité, vol, enlèvement) pour 9,3% contre 6,% en septembre 2022 et le surendettement (8,5% contre 10,6% en septembre 2022).

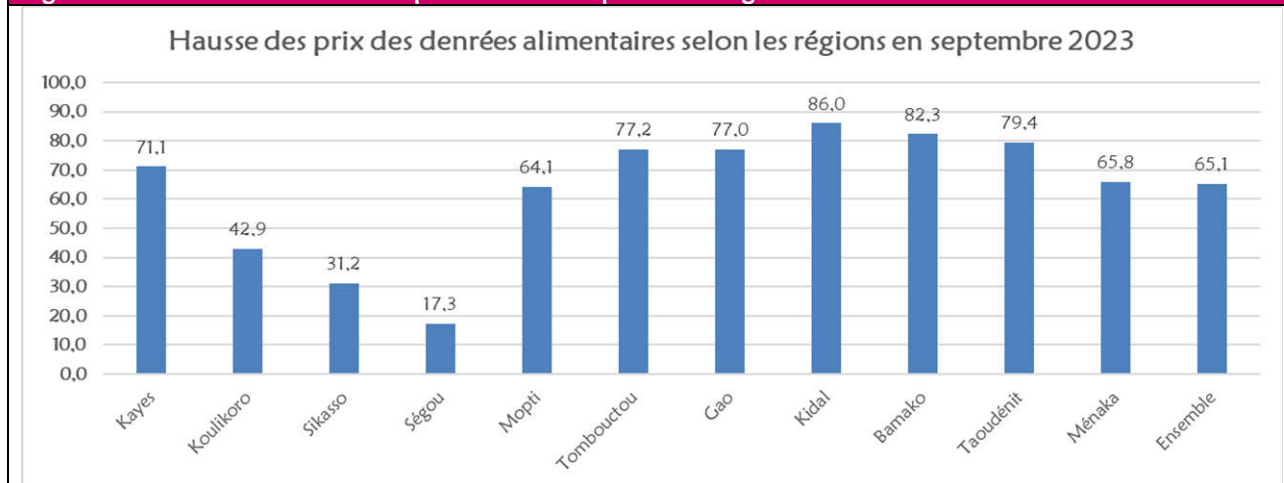
Figure n°27: Distribution de l'insécurité selon les régions en septembre 2023



L'insécurité/vol/braquage y compris les déplacements liés aux conflits inter/intracommunautaires constitue le principal choc subi (cf. graphique ci-dessus) par les ménages avec plus d'acuité que les autres années, particulièrement dans les régions de Ménaka (70,9%), de Gao (60,2% contre 49,5% en septembre 2022), Taoudenni (56,2%), Tombouctou (55,2% contre 50,2 en septembre 2022), Mopti (55,0% contre 53,4% en septembre 2022), Kidal (38,7% contre 29,9% en septembre 2022) à l'exception de celle de Ségou où ce taux connaît une baisse (13,8% contre 27,5% en septembre 2022).

Elle constitue également un choc important pour plus de la moitié des ménages dans les zones « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (63,4% contre 68,0% en septembre 2022), « Nord élevage transhumant » (59,0% contre 50,4% en septembre 2022), « Sud-est sorgho, mil et coton » (56,9% contre 3,0% en septembre 2022), « Centre-est mil et élevage transhumant » (56,4% contre 29,3% en septembre 2022), « Zone lacs mil et sorgho » (55,7% contre 65,8% en septembre 2022), « Delta du Niger riz bovin et pêche » (55,3%), « Office du Niger riz et maraîchage » (50,9% contre 57,4% en septembre 2022), « Nomadisme et commerce transsaharien » (45,1% contre 28,6% en septembre 2022). Ailleurs, les proportions sont relativement faibles suivant les autres zones de moyens d'existences.

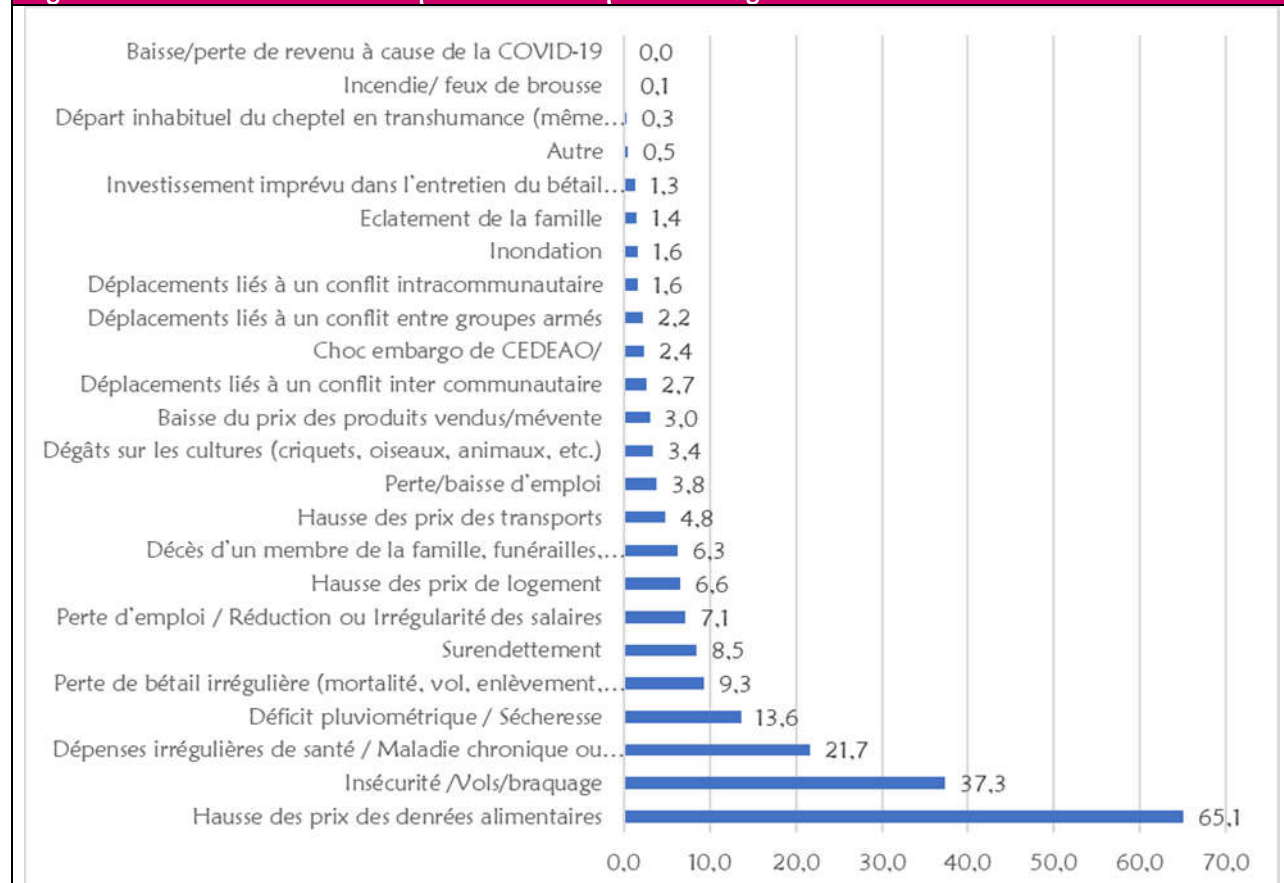
Figure n°28: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois



La hausse des prix des produits alimentaires reste le choc majeur qui a le plus affecté les ménages avec la majorité des régions ayant des taux partout supérieurs à la moyenne nationale : Kidal (86,0%), Bamako (82,3%), Taoudenni (79,4%), Tombouctou (77,2%), Gao (77,0%), Kayes (71,1%) et Ménaka (65,8%). Ailleurs dans les autres régions, les taux sont d'amplitude faibles à moyennes. Les taux enregistrés sont supérieurs à ceux de septembre 2022 dans les régions de Kidal (86,0% contre 71,9%), Bamako (82,3% contre 71,9%), Taoudenni (79,4%), Tombouctou (77,2% contre 63,0%), Gao (77,0% contre 8,7%), Kayes (71,1% contre 69,7%) et Ménaka (65,8%). Des taux non moins négligeables sont également observés au niveau des ménages dans les autres localités (cf. ci-dessus graphique).

Les ménages dirigés par les femmes restent les plus affectés par l'insécurité/vols/braquage avec 38,7% contre 37,1%. Par contre, la hausse des prix de denrées alimentaires a affecté les deux catégories de façon similaire (65,0% chez les femmes et 65,1% chez les hommes). Aussi, il ressort de l'analyse que les ménages dirigés par les femmes sont moins affectés que ceux dirigés par les hommes s'agissant des dépenses irrégulières de santé/maladies chronique ou grave dans le ménage (22,1% contre 18,6%).

Figure n°29: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois



Il ressort que 31,7% des ménages ont déclaré avoir subi au moins un choc au cours des 6 derniers mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion est plus élevée dans les ménages vivant en milieu rural (34,5% contre 25,2% pour ceux du milieu urbain).

Ils sont nombreux à l'échelle nationale, les ménages qui ont déclaré avoir subi le principal choc une fois (39,5% contre 38,7% en septembre 2022), deux fois (35,1% contre 33,6% en septembre 2022), trois fois et plus (25,5% contre 27,7% en septembre 2022) au cours des six (6) derniers mois. Les régions les plus exposées pour les fréquences élevées (3 fois et plus) sont Bamako (54,4% contre 40,2% en septembre 2022), Kidal (40,4% contre 26,9% en septembre 2022), Sikasso (38,8% contre 19,6% en septembre 2022). Ces proportions sont également plus élevées pour les ménages vivant en milieu urbain (31,7%) que rural (23,5%). Il en est de même pour les ménages dirigés par les femmes qui subissent trois fois et plus le principal choc au cours des six (6) derniers mois que chez les hommes (27,7% contre 25,2%).

Les ménages continuent de ressentir jusqu'à présent les effets de ces chocs dans la vie courante avec plus d'acuités dans les régions où le taux est supérieur à la moyenne (65,9%) notamment Kidal (91,6% contre 65,3% en septembre 2022), Taoudenni (83,4%), Bamako (77,0% contre 67,6% en septembre 2022), Koulikoro (74,0% contre 65,1% en septembre 2022), Mopti (67,7% contre 69,3% en septembre 2022), Ménaka (70,1%)

Au niveau communautaire, près de la moitié des communautés enquêtées (41,0% contre 39,9% des communautés en septembre 2022) ont déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs au cours des douze (12) derniers mois. Les communautés des régions de Ménaka (100,0%), Gao (74,9% contre 100,0% en septembre 2022), Kidal (74,6% contre 0,0% en septembre 2022), Kayes (46,9% contre 36,8% en septembre 2022), Sikasso (44,3% contre 13,3% en septembre 2022), Mopti (84,3% contre 76,1% en septembre 2022), Taoudenni (66,7%), Tombouctou (50,0% contre 69,9% en septembre 2022) sont les plus touchées par les chocs. Elles sont suivies de celles des régions de Ségou, Koulikoro et Bamako avec respectivement (21,8%, 17,5% et 0,0%) d'ampleur en deçà du taux régional.

Au niveau cercle, presque la quasi-totalité des communautés des cercles suivants ont déclaré avoir subi un choc dans les douze derniers mois pour les communautés de Douentza, Youwarou, Gourma-Rharous, Ansongo, Abéïbara, Tin Essako, Achibogo, Boujbeha, Foum-Elba, Ménaka, Inékar (100% chacune), Ténenkou (96,1%), Tessalit (96,0%), Djenne (94,5%), Kadiolo (91,8%), Dioïla (90,8%), Koro (89,7%), Kayes (87,8%), Bandiagara (85,7%), Bankass (84,6%), Niono (82,5%), Dire (82,0%), Araouane (80,0%), Bourem (79,7%), Gao (71,2%), Koutiala (70,8%), Tominian (52,4%), Bougouni (52,0%), Taoudenni (50,0%), Niafunké (46,1%), Kidal (43,3%). Ailleurs, les proportions sont relativement faibles voire nulles.

2.20. Stratégies d'adaptation

2.20.1. Stratégies d'adaptation alimentaires

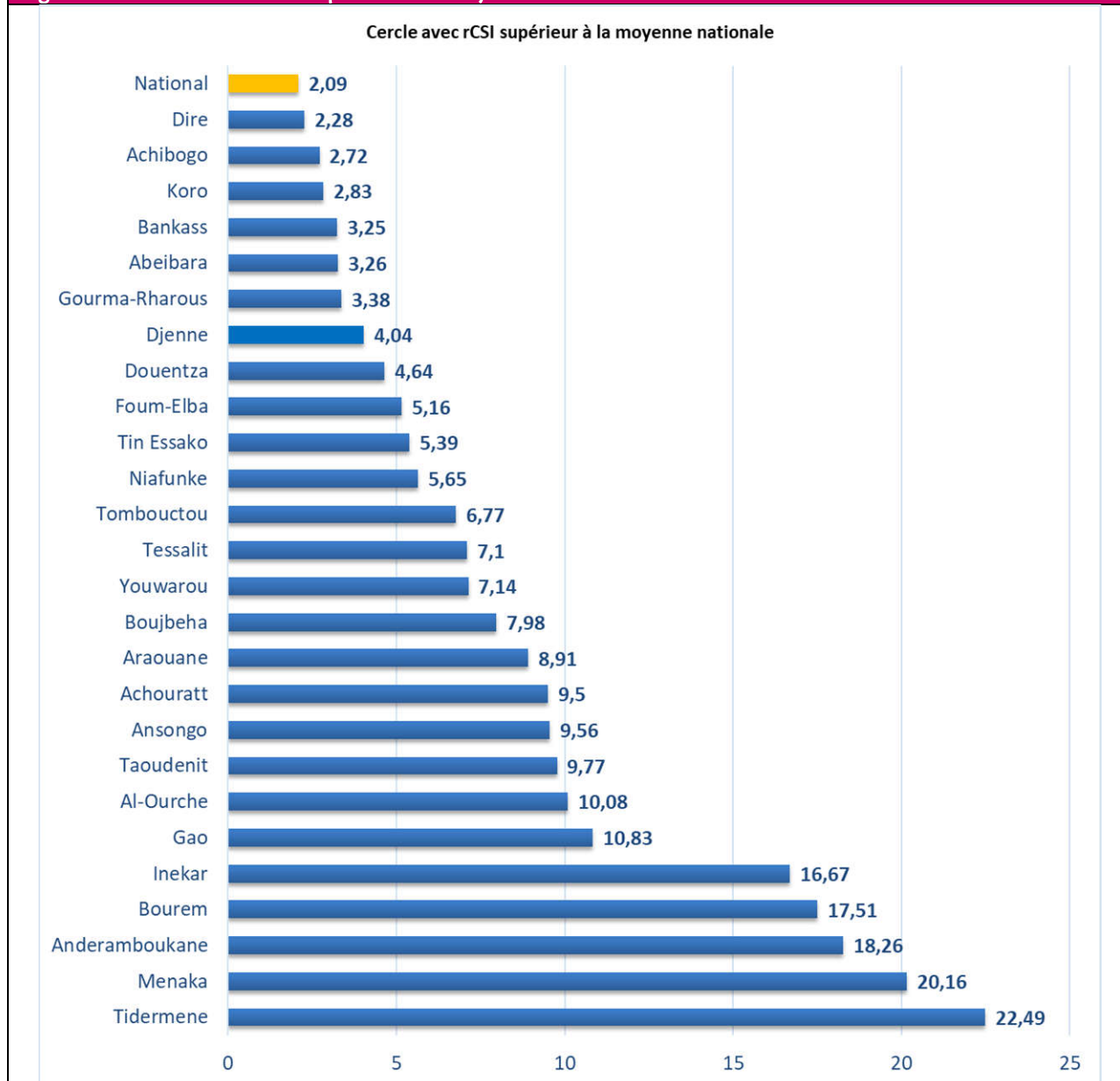
Les stratégies qui concernent la sphère alimentaire sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (rCSI), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des volumes des repas, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont eu recours à ces stratégies d'adaptation et ils sont plus vulnérables.

Au niveau national, l'indice des stratégies alimentaires connaît une légère amélioration continue de la situation de vulnérabilité par rapport à septembre 2022 avec un score de 2,09 contre 2,35. Toutefois ce score reste en augmentation par rapport à septembre 2021 (2,01) ; ce qui dénote une légère dégradation de la situation de sécurité alimentaire globale. Ce faible niveau d'adoption des stratégies au niveau national cache des disparités entre les régions. Ainsi, les régions de Ménaka (21,15) et Gao (11,80 contre 5,05% en septembre 2022) ont les indices plus élevés.

Les ménages dirigés par les femmes restent plus vulnérables que ceux dirigés par les hommes avec un indice de stratégie de survie deux fois plus élevé que celui des hommes chefs de ménage (4,68 contre 1,89) ; 2,09 contre 2,30 en septembre 2022 ; 3,72 contre 1,90 en septembre 2021 ; 3,60 contre 1,44 en septembre 2020.

Cette situation d'indice de stratégie de survie largement au-dessus de la moyenne régionale quoiqu'une légère diminution par endroit, peut relativement s'expliquer par la persistance de l'insécurité et les séquelles des aléas climatiques récurrents dans ces zones. La moyenne assez élevée pour les régions de Ménaka et Gao illustre cette situation de détérioration.

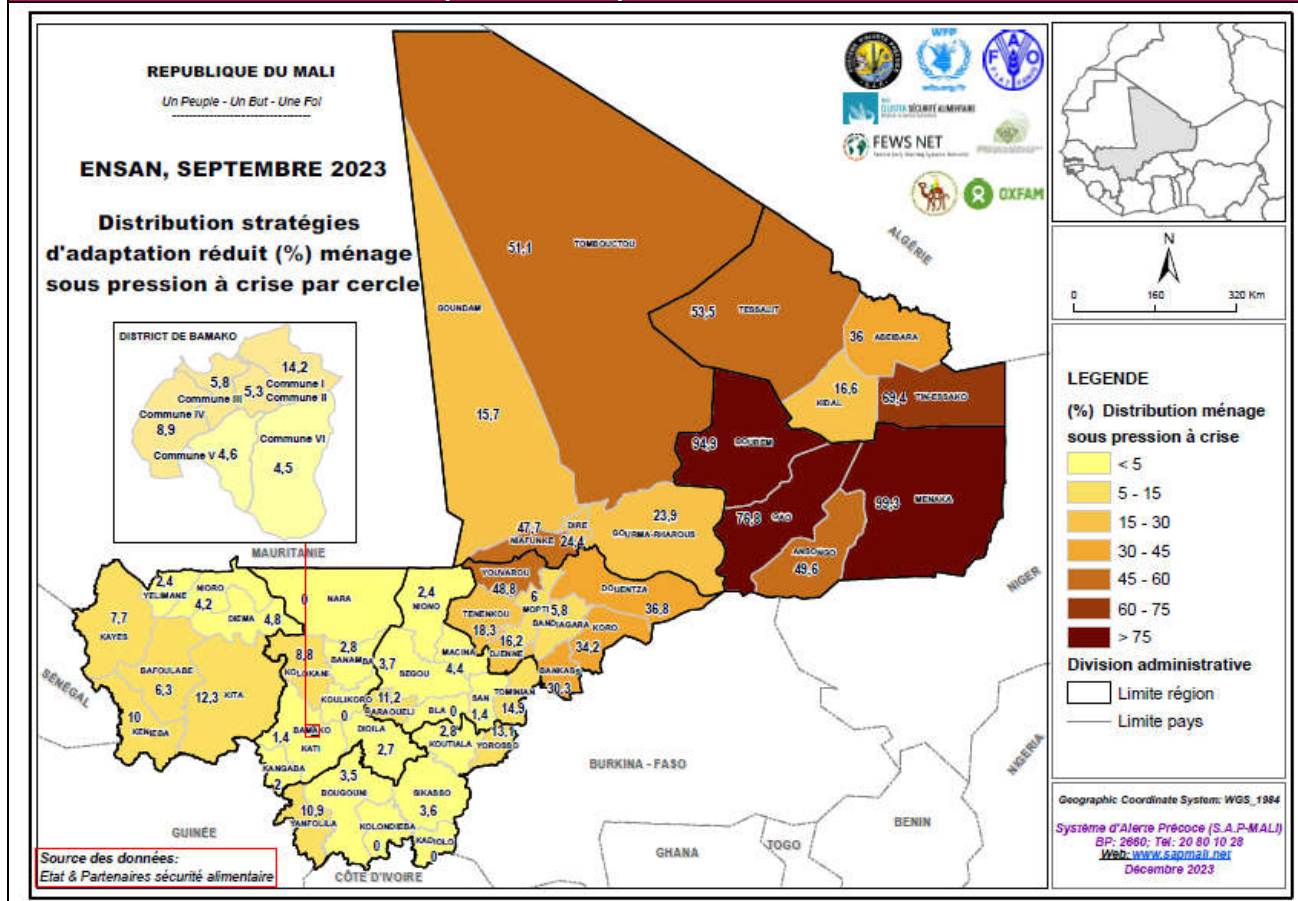
Figure n°30: Cercle avec rCSI supérieur à la moyenne nationale



Le graphique ci-dessus présente les cercles avec un rCSI supérieur à la moyenne nationale.

La carte ci-dessous illustre un nombre important de ménages notamment des cercles de Tombouctou, Dire, Goundam, Gourma-Rharous, Niafunké, Gao, Ansongo, Bourem, Kidal, Abéïbara, Tessalit, Tin Essako, Taoudenni, Achouratt, Al-Ourche, Araouane, Boujbeha, Foum-Elba, Ménaka, Andéramboukane, Inékar, Tidermène (entre 15,7 et 100) utilise des stratégies alimentaires pour acquérir de la nourriture. Ceux qui les rendent vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Carte n°8: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle



Selon les zones de moyen d'existence, celle de la « Boucle Niger riz et pêche » a le score le plus élevé (10,24 contre 8,25 en septembre 2022) suivie de la zone « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (9,74 contre 4,60 en septembre 2022), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (3,68), « Zone lacs mil et sorgho » (3,61 contre 8,03 en septembre 2022) et « Centre-est mil et élevage transhumant » (2,49 contre 3,10 en septembre 2022). Ces zones de moyen d'existence ont en commun le facteur insécurité qui perturbe la vie socio-économique dans ces zones.

2.20.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires

- S'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :
- ⇒ Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
 - ⇒ Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress : les stratégies de stress conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne). Dans le cadre de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; de dépenser son épargne ; d'emprunter ou d'acheter la nourriture à crédit ; d'emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux (déstockage) ;
 - ⇒ Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise : les stratégies de crise affectent directement la productivité future. Dans le cas de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; de réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles l'éducation, la santé ; de retirer les enfants de l'école ;
 - ⇒ Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence : les stratégies d'urgence affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit ici de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

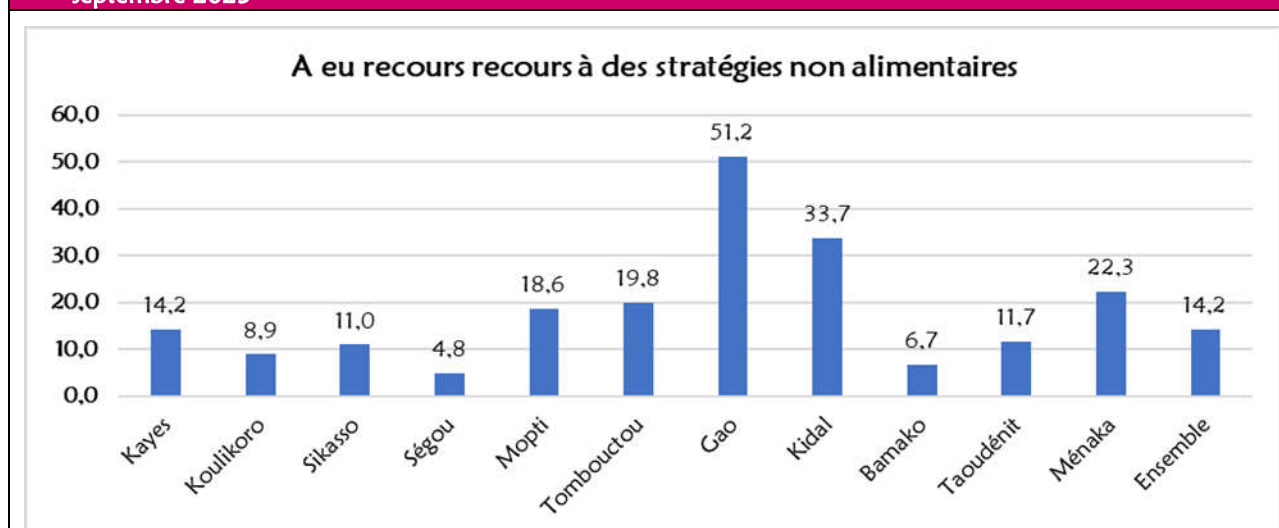
Au niveau national 14,2% des ménages ont fait recours à des stratégies d'adaptation non alimentaires au cours des 30 derniers jours contre 14,7% en septembre 2022 et 21,5% en septembre 2021.

De même, la proportion de ménages ayant eu recours à des stratégies de crise et d'urgence est en nette diminution par rapport aux passages des enquêtes précédentes (cf. tableau illustratif ci-dessous).

Tableau n°25: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%)

Période	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Septembre 2023	85,8	9,8	2,4	2,0
Septembre 2022	85,3	6,9	4,3	3,5
Septembre 2021	78,5	10,6	6,5	4,4
Septembre 2020	61,70	19,8	12,4	5,1
Septembre 2019	63,8	22,8	7,2	6,2
Septembre 2018	70,9	14,9	1,3	12,9
Septembre 2017	71,1	13,9	4,2	10,8
Février 2017	60	26	5	8
Septembre 2016*	55,7	31,3	6,6	6,4
Février 2016*	49,2	30,5	6,7	13,7
Septembre 2015	75	16	3	6
Février 2015	59,5	25,6	6,9	8,0
Septembre-14	56,0	24,3	7,1	12,6

Figure n°31: Distribution des ménages ayant eu recours à des stratégies non alimentaires selon les régions septembre 2023



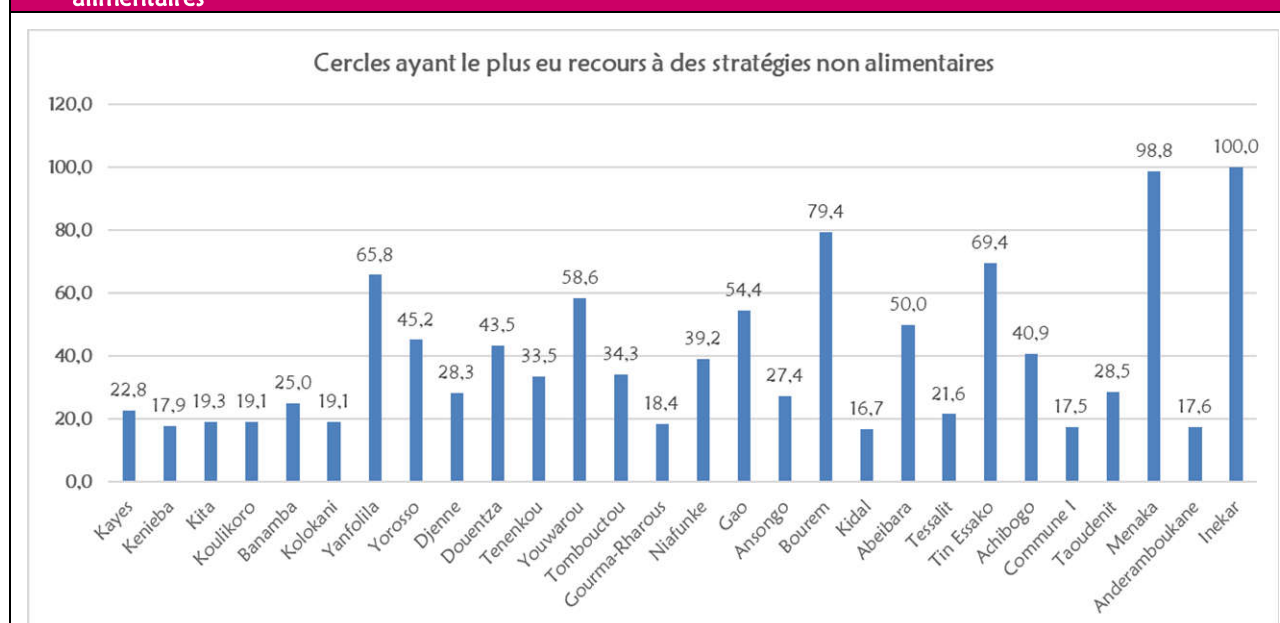
Il ressort de l'analyse que les régions de Gao (51,2% contre 45,0% en septembre 2022), Kidal (33,7% contre 19,6% en septembre 2022), Ménaka (22,3%), Tombouctou (19,8% contre 23,9% en septembre 2022), Mopti (18,6% contre 18,4% en septembre 2022) ont eu recours à plus de stratégies d'adaptations aux moyens d'existence de la phase stress à urgence. Ailleurs, des proportions en déca de la moyenne nationale sont également observées au niveau des ménages des autres régions (cf. graphique ci-dessous). Ce sont dans ces mêmes localités que les stratégies de crise et d'urgence ont été les plus utilisées. On observe une intensification des stratégies d'adaptation non alimentaires telles que dépenser l'épargne, emprunter de l'argent/nourriture auprès d'un prêteur formel/banque, réduire les dépenses non alimentaires non essentielles (l'éducation, la santé/médicaments), vendre plus d'animaux (non productifs) que d'habitude. Cette situation résulte essentiellement d'une augmentation des dépenses irrégulières.

Tableau n°26: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région en septembre 2023

Région	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Kayes	85,8	9,8	2,4	2,0
Koulikoro	91,1	6,4	1,7	0,8
Sikasso	89,0	5,4	4,7	0,9
Ségou	95,2	2,8	1,3	0,7
Mopti	81,4	8,4	5,3	4,9
Tombouctou	80,2	9,2	7,8	2,9
Gao	48,8	17,0	13,9	20,3
Kidal	66,3	20,2	1,6	11,9
Bamako	93,3	5,0	0,9	0,7
Taoudenni	88,3	4,1	0,5	7,1
Ménaka	77,7	3,2	8,3	10,8
National	85,8	7,2	3,9	3,2

A l'échelle cercle (cf. carte n°09 stratégies de crise à urgence), un nombre important de ménages a eu plus recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence notamment : Inékar (100,0%), Ménaka (80,5%), Achibogo (40,9%), Gao (37,5% contre 18,6% en septembre 2022), Abéïbara (37,0% contre 48,7% en septembre 2022), Bourem (36,7% contre 15,3% en septembre 2022), Yorosso (35,2% contre 2,1% en septembre 2022), Douentza (33,1% contre 46,5% en septembre 2022), Tombouctou (29,4% contre 18,7% en septembre 2022), Ansongo (26,9% contre 53,9% en septembre 2022), Djenné (23,8% contre 8,4% en septembre 2022).

Figure n°32: Distributions des cercles ayant le plus eu recours que la moyenne aux stratégies d'adaptation non alimentaires



Le tableau ci-dessous illustre les zones de moyen d'existence suivant lesquelles les ménages ont eu recours aux stratégies non alimentaires de crise à urgence. « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (27,0%), « Boucle du Niger riz et pêche (25,0%), Nord élevage transhumant (15,7%).

Tableau n°27: Distribution des stratégies non alimentaires regroupée en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle suivant les zones de moyens d'existence (%)

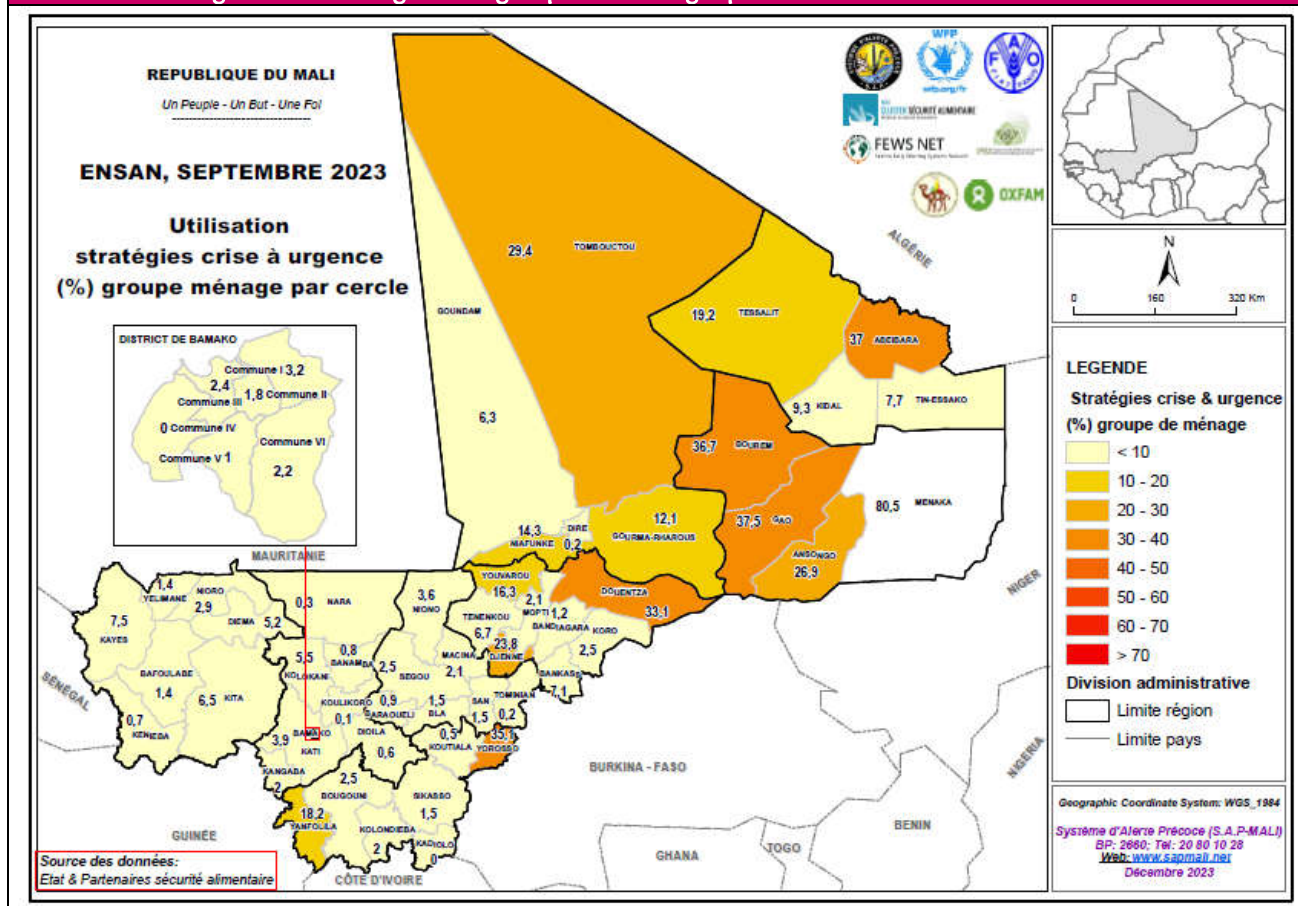
Code de la zone de moyens d'existence (ZME)	Stratégie regroupée en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle			
	A eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Nomadisme et commerce transsaharien	72,9	14,8	1,3	11,0
Nord élevage transhumant	67,9	16,4	5,9	9,8
Boucle Niger riz et pêche	60,3	14,7	13,7	11,3
Centre élevage transhumant, mil et transfert	61,8	10,5	13,6	14,1
Plateau dogon-mil échalote	97,8	0,9	0,3	1,0

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Delta du Niger riz bovins et pêche	74,8	16,0	7,6	1,6
Office du Niger riz et maraîchage	94,6	2,8	1,9	0,8
Nord-ouest sorgho, transfert et élevage	88,3	7,1	1,7	2,9
Centre mil et sorgho	85,6	8,3	4,4	1,7
Sud-est sorgho, mil et coton	89,3	3,4	7,1	0,2
Sud-mais, coton et fruits	95,3	3,1	1,2	0,4
Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage	56,5	33,4	5,9	4,2
Centre-est mil et élevage transhumant	78,4	6,8	3,7	11,0
Zone lacs mil et sorgho	77,6	10,9	9,1	2,4
Ouest arachide, sorgho et maïs	87,8	5,6	5,9	0,7
Sud-ouest orpaillage et maïs	91,3	7,5	0,2	1,0
Milieu urbain	90,3	5,3	2,0	2,4
Ensemble	85,8	7,2	3,9	3,2

Les ménages dirigés par les femmes (19,9% contre 31,8% en septembre 2022) ont fait plus recours aux stratégies non alimentaires que les ménages dirigés par les hommes (14,3% contre 20,8% en septembre 2021). Il en est de même pour le milieu de résidence (15,9% contre 15,2% en rural et 10,2% contre 13,1% en urbain).

Carte n°9: Stratégies de crise à urgence % groupes de ménages par cercle



2.21. Indice de la Faim

L'indice de la Faim est un Indice de privation alimentaire dans les ménages et utilise une approche expérientielle : l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice. Cet indice est utilisé dans les contextes à forte insécurité alimentaire.

Au niveau national, 97,2% contre 97,3% des ménages en septembre 2022, 95,7% en septembre 2021 et 97,6% en septembre 2020 sont dans la classe de faim « peu ou pas de faim » sur l'échelle de la faim ce qui dénote une presque stabilité de la situation sur les trois dernières années.

Tableau n°28: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%)

Evolution classe de faim dans les ménages				Répartition des ménages selon la classe de faim			
Période	Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	Nom de la région	Pas ou Peu de faim	Faim modérée	faim sévère
Sept-23	97,2	2,5	0,4	Kayes	99,6	0,4	0,0
Sept-22	97,3	2,3	0,3	Koulikoro	100,0	0,0	0,0
Sept-21	95,7	2,5	1,7	Sikasso	99,8	0,2	0,0
Sept-20	97,6	2,1	0,3	Ségou	99,8	0,2	0,0
Sept-19	97,1	2,7	0,1	Mopti	96,5	1,5	2,0
Sept-18	91,50	8,20	0,30	Tombouctou	95,1	4,9	0,0
Sept-17	94,40	5,30	0,30	Gao	81,0	18,8	0,2
Févr-17	96,30	3,40	0,30	Kidal	99,3	0,7	0,1
Sept-16	94,30	5,40	0,30	Bamako	99,9	0,0	0,0
Févr-16	96,80	3,0	0,20	Taoudenni	56,0	44,0	0,0
Sept-15	93	7,50	0,50	Ménaka	56,9	38,2	5,0
Sept-14	90,10	8,40	1,40	National	97,2	2,5	0,4

L'analyse de la faim globale (cf. tableau ci-dessus) au niveau national (modérée + sévère soit 2,9% contre 2,7% en septembre 2022) montre une légère détérioration par rapport à l'année dernière tout en indiquant une très grande disparité entre les différentes régions du pays. Elle est plus élevée dans les régions de Taoudenni (44%), Ménaka (43,2%), Gao (19% contre 21% en septembre 2022), Tombouctou (4,9% contre 5,7% en septembre 2022) et Mopti (3,5% contre 3,7% en septembre 2022). Ailleurs, elle oscille entre 0 et 0,4% en raison très probablement de l'insécurité dans ces zones.

Il convient aussi de signaler que cette faim globale est plus ressentie au niveau des ménages dirigés par les femmes (6,9%) que chez ceux des hommes (2,6%).

Comparé à Septembre 2022, les zones de moyens d'existence qui ont les taux les plus élevés sont la ML04 « Centre Elevage Transhumant-mil et Transfert d'argent » (19,9% contre 22,3% en septembre 2022), la ML01 « Nomadisme et commerce transsaharien » (18% contre 11,3% en septembre 2022), la ML03 « Boucle du Niger Riz et pêche » (14,9% contre 15,8% en septembre 2022), la ML02 « Nord Elevage Transhumant » (13,4% contre 12% en septembre 2022).. Depuis trois cycles de ENSAN ce sont les mêmes zones de moyens d'existence qui ressortent avec les niveaux les plus élevés de faim.

Par rapport aux milieux de résidence, la classe de faim modérée et sévère est de 1,5% pour le milieu urbain et 3,4% pour le milieu rural.

2.22. Assistance et programmes d'aide

Les résultats de l'enquête ont montré que durant les 6 derniers mois qui ont précédé la collecte, 38,3% des ménages ont reçu une assistance alimentaire contre 30,4% en septembre 2022 et 32,5 % en septembre 2021. L'on constate que l'assistance a baissé par rapport aux deux dernières années.

Le taux d'assistance est important dans les régions de Sikasso (63,6% contre 21,4% en septembre 2022 , surtout intrants agricoles), Ménaka (60,1%), Mopti (52,7% contre 43,7% en septembre 2022), Kayes (50,2% contre 39,2% en septembre 2022, surtout intrants agricoles), Gao (40,1% contre 30,4% en septembre 2022), Ségou (38,4% contre 54,4% en septembre 2022) mais relativement faible dans les autres régions où il est de l'ordre de 9,6% contre 4,3% (Bamako) à 35,7% (Taoudenni).

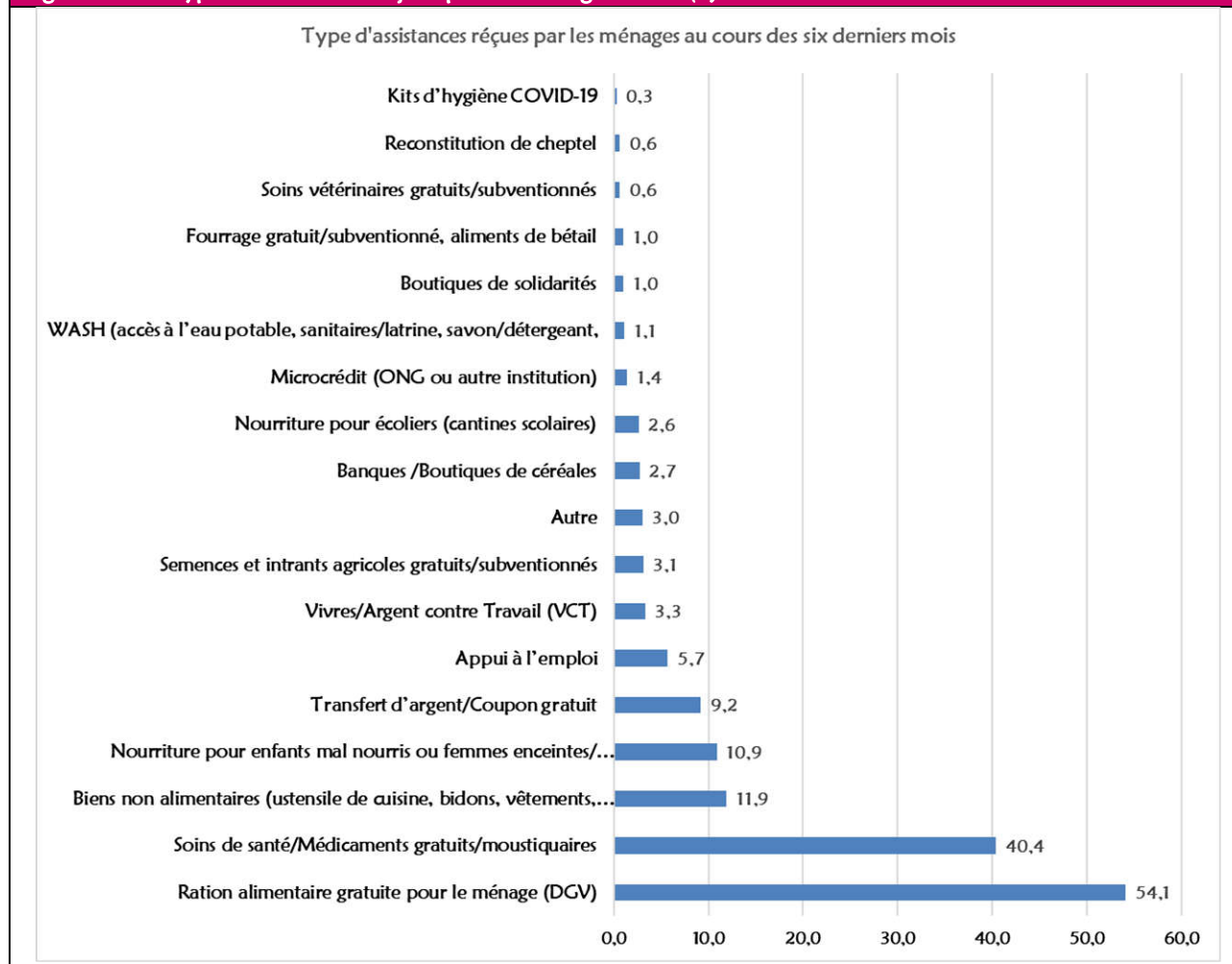
Selon le sexe du chef de ménage, (38,7% contre 30,9% en septembre 2022) des ménages dirigés par les hommes ont reçu des aides contre (33,2% contre 23,3% en septembre 2022) des femmes chefs de ménages. Le taux d'assistance est également plus élevé qu'en milieu rural (44,7%) qu'en milieu urbain (23,3%).

Le taux est plus élevé dans les zones de moyens d'existence « Sud-est sorgho, mil et coton » (74,2% contre 22,5% en septembre 2022), « Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage » (63,0% contre 16,4% en septembre 2022), « Centre-est mil et élevage transhumant » (61,7% contre 42,9% en septembre 2022), « Sud-ouest orpaillage et maïs » (59,7% contre 15,1% en septembre 2022), « Centre mil et sorgho » (57,6% contre 44,9% en septembre 2022), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (56,7% contre 43,1% en septembre 2022), « Plateau dogon-mil échalote » (54,5% contre 89,2% en septembre 2022) et « Nord-ouest sorgho, transfert et élevage » (54,3% contre 42,9% en septembre 2022). Des proportions de ménages relativement faibles par rapport à la moyenne sont également observés dans les autres zones de moyens d'existence.

2.22.1. Types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois

Les types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois les plus prononcés ont porté sur la ration alimentaire gratuite pour le ménage (54,1% contre 51,1% en septembre 2022 et 43,1% en septembre 2021), les soins de santé/médicaments gratuits/moustiquaires (40,4% contre 28,9% en septembre 2022 et 35,4% en septembre 2021), Biens non alimentaires (ustensile de cuisine, bidons, vêtements, couvertures, tentes, moustiquaires) pour 11,9% contre 1,8% et 11,5% en septembre 2021, nourriture pour enfants mal nourris ou femmes enceintes/ allaitantes (10,9% contre 6,0% et 5,6% en septembre 2021 et le transfert de coupon gratuit (9,2% contre 16,2% en septembre 2022 et 15,5% en septembre 2021). Les autres types d'assistance à savoir reconstitution du cheptel, les soins vétérinaires gratuits/subventionnés, boutiques de solidarités, fourrages gratuits subventionnés, aliment bétail, microcrédit, kit d'hygiène, banques/boutiques de céréales, Wash, semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés, vivres/argent contre travail et l'appui à l'emploi ont suivi avec des proportions faibles oscillant entre 0,3% et 5,7% contre 0,2% et 6,3% en septembre 2022 (cf. graphique ci-dessous pour plus de détails).

Figure n°33: Types d'assistances reçues par les ménages les six (6) derniers mois



2.22.2. Donateurs des assistances

Les principaux donateurs sont respectivement l'Etat (75,9% contre 52,5% en septembre 2022 et 66,1 % en septembre 2021), les ONG (40,0% contre 32,5% en septembre 2022 et 30,1% en septembre 2021), les agences des Nations Unies notamment le PAM, (13,0% contre 13,3% en septembre 2022 et 13,1% en septembre 2021), les parent et amis (4,7% contre 11,4% en septembre 2022 et 6,9 % en septembre 2021). Les autres intervenants dans le domaine avec des taux relativement faibles sont listés dans le tableau ci-dessous pour plus de détails.

Tableau n°29: Donateurs des assistances reçues selon la région

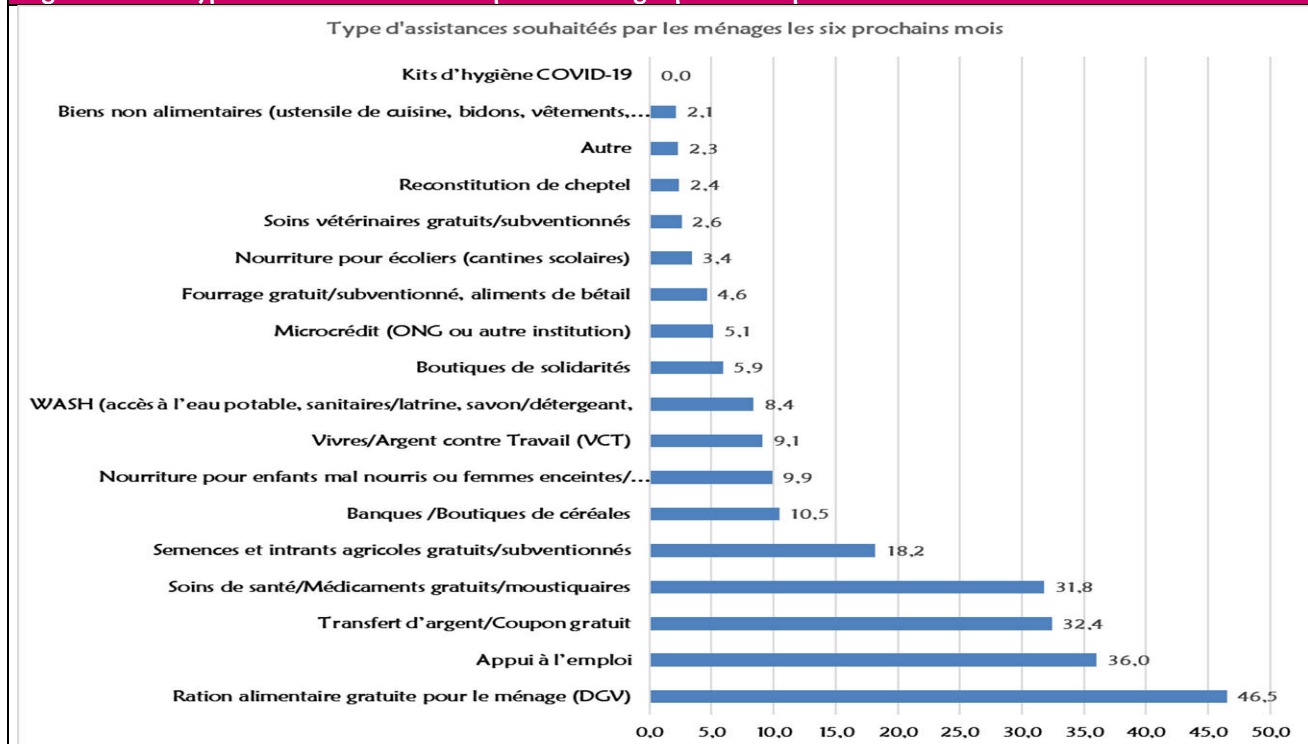
REGIONS	De qui avez-vous reçu l'assistance ? (%)											
	Etat	ONG	PAM	FAO	UNICEF	Parents/ Amis	CICR	HCR	MINUSMA	Jigisme Yiri	Autre	Ensemble
Kayes	87,0	35,9	6,6	0,0	1,4	5,1	0,0	0,0	0,0	0,8	4,4	100,0
Koulikoro	94,7	8,5	9,1	0,1	3,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,1	4,9	100,0
Sikasso	88,1	21,9	0,1	0,0	0,0	3,3	0,0	0,0	0,0	0,4	23,1	100,0
Ségou	79,3	24,9	2,9	0,2	2,2	4,0	0,2	0,2	0,0	0,3	9,3	100,0
Mopti	62,8	77,7	17,6	0,9	0,8	0,6	0,5	0,0	0,8	0,3	3,5	100,0
Tombouctou	42,5	71,1	62,3	4,4	1,9	3,5	5,7	0,3	1,5	3,5	1,8	100,0
Gao	56,0	75,2	33,3	2,5	1,5	6,8	4,7	0,1	0,7	7,0	1,1	100,0
Kidal	27,2	66,7	29,9	12,3	7,6	4,3	34,2	0,8	3,2	0,0	27,7	100,0
Bamako	73,4	8,6	1,2	0,0	0,6	40,9	0,1	0,0	0,0	0,0	9,4	100,0
Taoudenni	41,8	73,4	71,4	2,3	69,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	100,0
Ménaka	11,9	61,9	90,5	3,0	5,8	5,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	100,0
National	75,9	40,4	13,0	0,7	1,7	4,7	0,9	0,0	0,3	1,0	9,3	100,0

L'utilisation de l'aide reçue est décidée majoritairement par tous les membres du ménage dans 54,4% des cas suivie des hommes et des femmes et cela de façon conjointe dans 28,4% contre 47,7% en septembre 2022 et 58,3% en septembre 2021 et par les hommes seuls dans 11,5% contre 47% en septembre 2022 et 36,9% en septembre 2021. Quant aux femmes seules, elles ne décident que dans 5,2% contre 5,1% en septembre 2022 et 4,8% des cas en septembre 2021).

2.22.3. Types d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois

Les types d'assistance souhaitées par les ménages pour les six (6) prochains portent sur la ration alimentaire gratuite pour le ménage (46,5% contre 35,9% en septembre 2022 et 48,4% en septembre 2021), l'appui à l'emploi (36,0% contre 26,0% en septembre 2022 et 39,7% en septembre 2021), le transfert d'argent/coupon gratuit (32,4% contre 13,6% en septembre 2022 et 33,2% en septembre 2021), les soins de santé/médicaments gratuits/moustiquaires (31,6% contre 14,6% en septembre 2022 et 40,6% en septembre 2021) et les semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés (18,2% contre 17,3% en septembre 2022 et 22,2% en septembre 2021) cf. graphique illustratif ci-dessous pour plus de détails. Dans les ménages dirigés principalement par les hommes, les taux sont plus élevés pour les assistances futures souhaitées notamment l'appui à l'emploi (36,2%) contre 33,5% chez les femmes, les Soins de santé/Médicaments gratuits/moustiquaires (32,3%) contre 24,5% chez les femmes, les semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés (19,3%) contre 4,3% chez les femmes. Cependant, le transfert d'argent/coupon gratuit a un taux plus élevé (38,9%) chez les femmes que chez les hommes (31,9%). Ailleurs pour la plupart des autres types d'assistances souhaitées les six (6) prochains mois à savoir : la Nourriture pour écoliers (cantines scolaires), la nourriture pour enfants mal nourris ou femmes enceintes/ allaitantes, la Ration alimentaire gratuite pour le ménage (DGV), les vivres/Argent contre Travail (VCT), les banques /Boutiques de céréales, les boutiques de solidarités, l'appui à l'emploi, les soins de santé/Médicaments gratuits/moustiquaires, le microcrédit (ONG ou autre institution), les Semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés, le fourrage gratuit/subventionné, l'aliment de bétail, les soins vétérinaires gratuits/subventionnés, le transfert d'argent/Coupon gratuit, le WASH (accès à l'eau potable, sanitaires/latrine, savon/détergeant, les biens non alimentaires (ustensiles de cuisine, bidons, vêtements, couvertures, tentes, moustiquaires), les taux observés sont plus élevés chez les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

Figure n°34: Types d'assistance souhaités par les ménages pour les 6 prochains mois



2.23. Sécurité Alimentaire

2.23.1. Classe de sécurité alimentaire

L'appréciation de la situation de sécurité alimentaire des ménages s'est faite dans le cadre de cette ENSAN selon l'approche CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security) du PAM.

Cette méthodologie CARI prend en compte deux dimensions clés de la sécurité alimentaire :

- l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé ;
- l'accès aux aliments qui est mesuré par rapport à la vulnérabilité économique du ménage (Capacité économique à répondre aux besoins essentiels ou la part des dépenses consacrées à l'alimentation). Dans le CARI, la vulnérabilité économique d'un ménage est déterminée à l'aide de l'ECMEN (Capacité économique à répondre aux besoins essentiels) ou, s'il n'est pas disponible, de la part des dépenses du ménage consacrée à l'alimentation. L'ECMEN est recommandée car il fournit une estimation plus forte de la vulnérabilité des ménages. Son utilisation nécessite le calcul d'un Panier de dépenses minimum (MEB) et panier de dépenses minimum de survie (SMEB) à utiliser comme seuils de dépenses ; et,
- L'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation).

Les estimations de la situation de sécurité alimentaire des ménages dans ce rapport sont faites selon deux scénarios possibles de calcul du CARI : considération des parts de dépenses alimentaires (ancienne version de la méthodologie pour le CARI) et la Capacité économique à répondre aux besoins essentiels (nouvelle version-3^{ème} Edition CARI). Cependant, toutes les comparaisons avec les analyses des années précédentes sont faites en utilisant les résultats de l'ancienne version CARI.

Tableau n°30: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire)

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Vulnérables à l'insécurité alimentaire	Modérément en insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Score de consommation alimentaire	Acceptable	N/A	Limite	Pauvre
ECMEN	Dépenses totales > MEB		SMEB ≥ Dépenses totales ≤ MEB	Dépenses totales ≤ SMEB
Part des dépenses alimentaires	< 50%	50% - 65%	65% - 75%	≥ 75%
Indice de stratégie de survie	Aucune	Stratégie de stress (vente d'actifs non productifs)	Stratégie de crise (vente d'actifs productifs)	Stratégies d'urgence (vente d'actifs productifs majeurs)

Sur la base d'un algorithme incluant les indicateurs susmentionnés, les ménages sont classés en quatre groupes :

Tableau n°31: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI)

Classes de sécurité alimentaire	Conditions des ménages	Statut
En sécurité alimentaire	Capable d'assurer les besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	En sécurité alimentaire
Insécurité alimentaire légère	Dispose d'une consommation alimentaire minimale, mais incapable d'assurer certaines dépenses essentielles non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	
Modérément en insécurité alimentaire	Déficiência de consommation alimentaire, OU, Capacité marginale d'assurer les besoins alimentaires minimaux seulement à travers l'épuisement accéléré des moyens d'existence	En insécurité alimentaire
En insécurité alimentaire sévère	Importante déficiência de la consommation alimentaire, ou, Perte extrême des moyens d'existence aboutissant à d'importantes déficiences de consommation alimentaire, OU pire	

La distribution des classes de sécurité alimentaire au niveau national selon l'ancienne version de la méthodologie CARI (utilisation de la part des dépenses alimentaires dans le calcul du CARI) est la suivante :

- ⇒ 42,6% des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ⇒ 39,9% des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ⇒ 16,5% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire et
- ⇒ 1% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

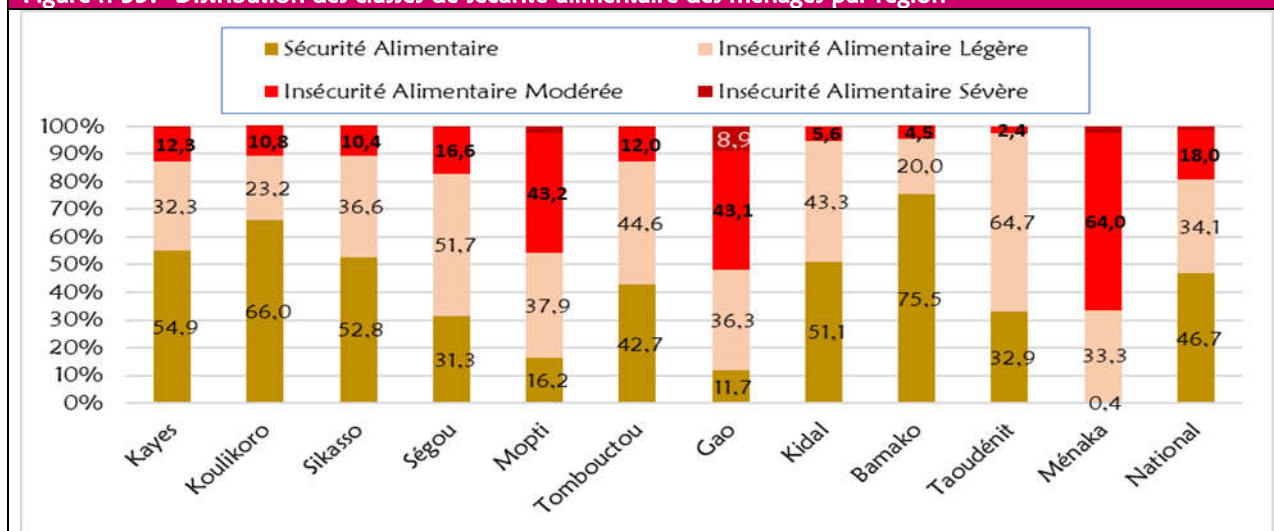
La distribution des classes de sécurité alimentaire au niveau national selon la nouvelle version (utilisation de l'ECMEN dans le calcul du CARI) de la méthodologie CARI est la suivante :

- ⇒ 46,7% des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ⇒ 34,1% des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ⇒ 18% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire et
- ⇒ 1,2% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

De ce fait, la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 19,2 des ménages dont 1,2% sont en insécurité alimentaire sous la forme sévère. L'insécurité alimentaire (17,5% selon l'ancienne méthodologie) s'est améliorée par rapport à septembre 2022 (29.8% dont 5,9% d'insécurité alimentaire sévère).

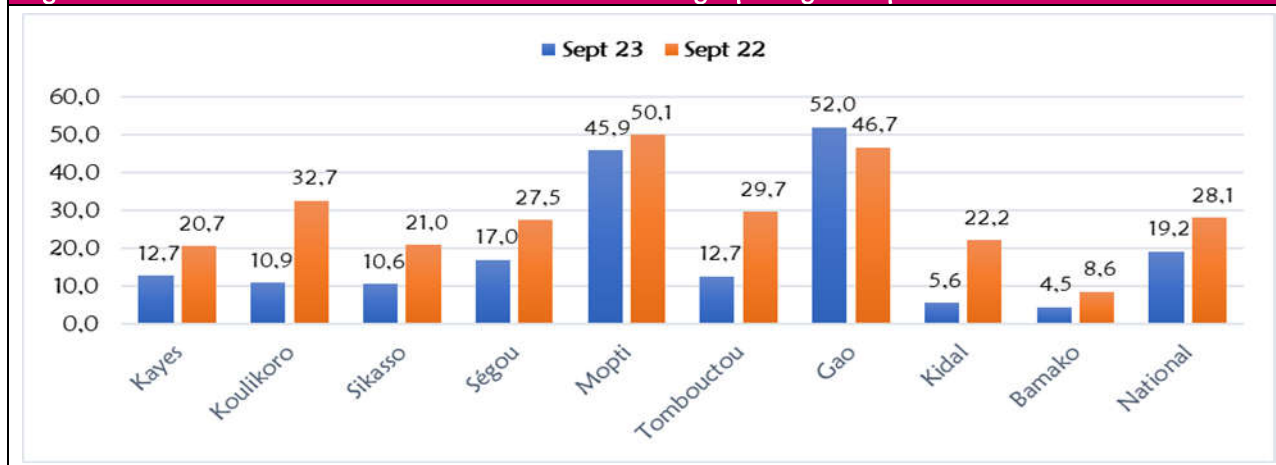
Les régions avec le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire sont par ordre d'importance Ménaka (66,4% dont 2,4% d'insécurité alimentaire sévère), Gao (52.0% dont 8,9% d'insécurité alimentaire sévère), Mopti (45,9% dont 2,7% d'insécurité alimentaire sévère), Ségou (17%), Tombouctou (12,7%) et Kayes (12,7%).

Figure n°35: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région



Par rapport à l'année passée à la même période, la prévalence de l'insécurité alimentaire est en diminution dans toutes les régions à l'exception de Gao : Mopti (4,2%), Ségou (10,5%), Sikasso (10,4%), Kayes (8.0%), Koulikoro (22,8%), Bamako (4,1%) et Tombouctou (17,0%).

Figure n°36: Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par régions septembre 2023 et 2022



Les principaux facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire comprennent la persistance de l'insécurité, principalement au centre et au nord du pays, avec une tendance à s'étendre vers le sud. Cette situation entraîne des déplacements de populations inhabituels, des perturbations des activités socio-économiques telles que la diminution des productions agricoles, le vol de bétail, et le pillage des récoltes, ainsi que des difficultés d'accès humanitaire et aux services sociaux de base. En outre, les chocs climatiques tels que les sécheresses et les inondations, les facteurs biophysiques tels que les ravageurs, les défis économiques tels que l'augmentation des prix et la vulnérabilité économique, ainsi que les pratiques agricoles et d'élevage (dommages causés par les animaux, maladies et ennemis des cultures) contribuent également à cette insécurité alimentaire. L'inflation, en raison d'un environnement national, sous-régional et international défavorable, notamment la crise russo-ukrainienne, exerce une pression négative sur les moyens de subsistance des ménages, en particulier dans les centres urbains. De plus, la perturbation des réseaux téléphoniques, principalement dans le nord et par endroits dans le centre du pays, a considérablement restreint les activités économiques telles que les transferts et les transactions commerciales.

2.23.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touche principalement :

⇒ **Les ménages pauvres :**

- 64,4% des ménages en insécurité alimentaire pour le quintile d'indice de bien-être économique le plus pauvre ;
- La proportion de ménages en insécurité alimentaire diminue en fonction de l'amélioration du bien-être économique (augmentation de la richesse) ;
- Il est cependant intéressant de noter que les ménages classés comme riches, c'est-à-dire possédant le plus de biens et équipements, peuvent être touchés par l'insécurité alimentaire : 12,8% des ménages considérés comme riches sont en insécurité alimentaire.

Tableau n°32: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le quintile de richesse du ménage sept 2022

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Le plus pauvre	35,6	38,6	25,4	0,4
Pauvre	28,1	44,1	25,6	2,2
Moyen	31,2	40,9	24,8	3
Riche	59,4	30	10,3	0,3
Le plus riche	81,5	16,3	2,2	0

⇒ **Les ménages dirigés par des femmes et des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée) :**

- Les femmes chefs de ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire plus élevé que ceux des ménages dirigés par les hommes (27,0% contre 18,6% pour les hommes chefs de ménage). Toutefois, les ménages dirigés par les femmes restent vulnérables à l'insécurité alimentaire. En effet, les ménages dirigés par les femmes se trouvent dans une situation économique plus précaire car ils possèdent moins d'actifs productifs, gagnent moins de revenus, sont les plus endettés et utilisent plus de stratégies d'adaptation pour acquérir de la nourriture.
- Le niveau d'insécurité alimentaire diminue à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage augmente. En effet, 23,5% des ménages dirigés par des chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instruction sont en insécurité alimentaire contre seulement 6,1% pour ceux qui ont un niveau supérieur.

Tableau n°33: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le niveau d'instruction du chef de ménage sept 2023

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Aucun	37,7	38,8	21,8	1,7
Alphabétisé ou Coranique	41,2	35,5	22	1,3
1er cycle fondamentale	46,5	36,6	15,9	0,9
2e cycle fondamentale	57	31,4	11,1	0,5
Secondaire	72,6	21,2	6	0,2
Supérieur	85,4	12,4	2,2	0

⇒ Les ménages en insécurité alimentaire sous la forme la plus sévère et modérée vivent essentiellement de :

- Aides/Dons humanitaires (Etat ou des organisations) ;
- Aides/Dons sociaux (communauté/famille et/ou des tierces personnes) ;
- Emprunts/Dettes ;
- Exploitation forestières (vente d'herbe/fourrage/bois collectés, charbon etc. ;
- Production/Vente de produits de chasse/cueillette ;
- Artisanat/Artiste/griot ;
- Ouvrier et travailleur journalier non agricole ;
- Ouvrier et travailleur journalier agricole ;
- Production/vente de produits d'élevage.

⇒ Les ménages ruraux :

La prévalence de l'insécurité alimentaire est de 24,2% en milieu rural contre 7,4% en milieu urbain.

⇒ Insécurité alimentaire et stratégies d'adaptation de survie :

Plus les ménages sont en insécurité alimentaire, plus ils utilisent des stratégies de survie et plus le CSI est élevé.

Tableau n°34: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon l'indice de stratégies du ménage

Classe	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
CSI réduit	0.2	2.8	3.1	4.4

⇒ Insécurité alimentaire et ciblage : les ménages en insécurité alimentaire ont reçu davantage d'assistance

L'analyse des résultats montre que les ménages ayant reçu les assistances ont une prévalence supérieure aux ménages n'ayant reçu aucune assistance (26,1% contre 14,8%).

Tableau n°35: Distribution des classes de Sécurité Alimentaire selon que le ménage a reçu ou non une assistance alimentaire

Classe		Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages (%)			
		Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Assistance alimentaire reçue par le ménage	Non	52,1	33,2	13,9	0,9
	Oui	38	35,7	24,6	1,7

La lecture du tableau ci-dessous montre que les ménages déplacés sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les ménages résidents. Les ménages en insécurité alimentaire ont une taille de ménages plus importante, aussi épargne moins que ceux qui sont en sécurité alimentaire. Par ailleurs, le montant de l'épargne est en baisse par rapport à la même période de l'année dernière.

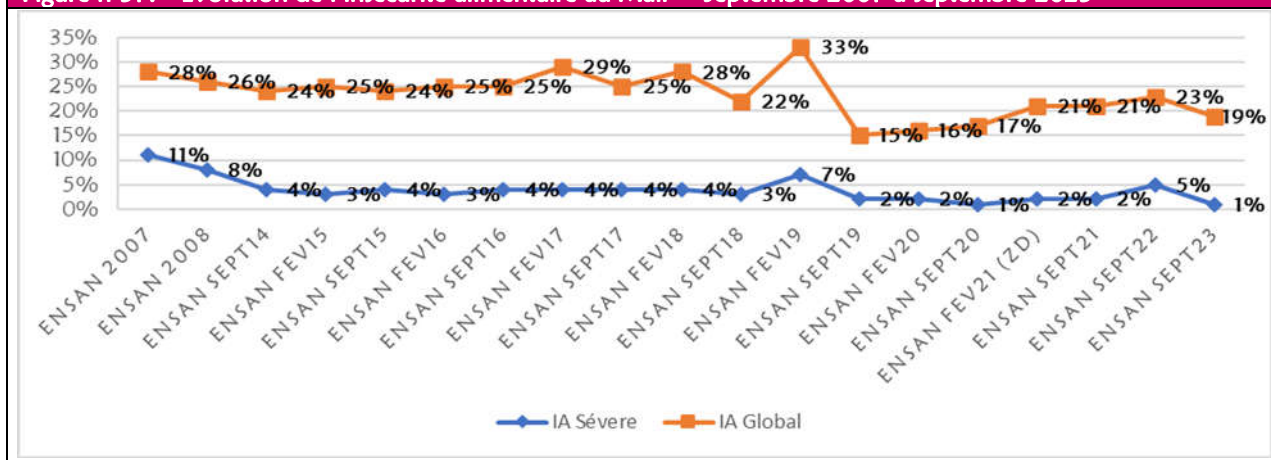
Tableau n°36: Profil des ménages en insécurité alimentaire selon d'autres critères

Profil des ménages	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Résident (%)	47,6	34,3	17,1	1
Déplacé (%)	8,7	26,9	53	11,4
Taille du ménage Moyen	8,2	10,2	9,4	6,8
Superficies actuelles cultivées (ha)	2,3	3,4	3,1	1,2
Montant Epargné (F CFA)	178 106	108 982	89 863	34 757

2.23.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali

Depuis février 2020, une hausse légère mais continue de la prévalence de l'insécurité alimentaire globale au niveau national est observée sans cependant atteindre le niveau d'avant septembre 2018 (28.0%). L'insécurité alimentaire sévère observe une baisse par rapport à septembre 2023.

Figure n°37: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à septembre 2023



La sécurité alimentaire des ménages présente d'importantes disparités à l'échelle nationale, avec des variations significatives entre les différentes régions, cercles et zones de moyens d'existence. Dans 23 cercles du pays, la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale de 19.0%. Elle atteint des niveaux particulièrement élevés, dépassant les 60.0%, dans des cercles tels que Youwarou, Bankass, Ansongo, Bourem, Ménaka, Bandiagara et Inékar. De plus, la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse également les 50.0% en septembre 2022 dans des cercles tels que Bandiagara, Djenne, Bourem, Yanfolila, Youwarou et Ansongo.

Figure n°38: Distribution de l'insécurité alimentaires selon les cercles ENSAN SEPT 2023



ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive

Tableau n°37: Comparaison des taux d'insécurité alimentaire de Septembre 2023 et Septembre 2020

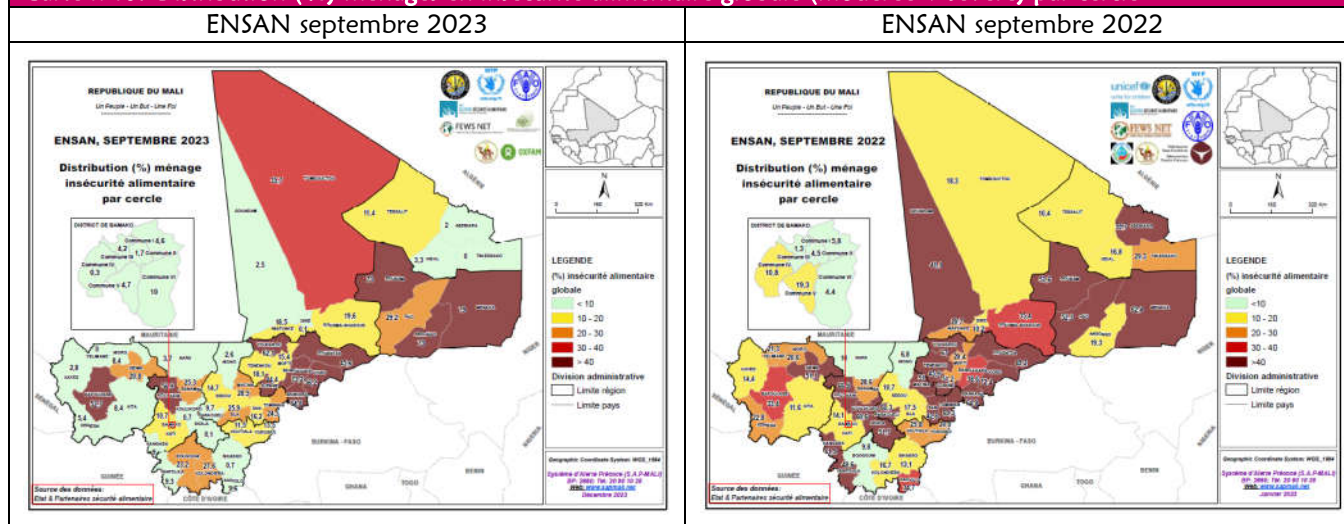
Région	Cercle	ENSAN septembre 2023	ENSAN septembre 2022	ENSAN septembre 2021	ENSAN septembre 2020	Ecart septembre 2023_2022	Ecart septembre 2023_2021	Ecart septembre 2023_2020
		Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	Insécurité alimentaire (modérée et sévère)			
Kayes	Kayes	2,8	14,38	0,4	0,4	-11,6	2,4	2,4
	Bafoulabe	52,7	33,43	17,4	17,4	19,2	35,3	35,3
	Diéma	20,8	51,14	22,3	22,2	-30,3	-1,5	-1,4
	Kéniéba	5,4	22,81	13,4	13,5	-17,4	-8,0	-8,1
	Kita	8,4	11,64	12,6	12,7	-3,2	-4,2	-4,3
	Nioro	8,4	20,62	15,9	15,3	-12,2	-7,5	-6,9
	Yélimané	0,0	21,27	0,5	0,5	-21,3	-0,5	-0,5
Koulikoro	Koulikoro	0,7	60,57	7,8	7,8	-59,8	-7,1	-7,1
	Banamba	25,3	28,64	38,6	38,5	-3,3	-13,3	-13,2
	Dioïla	0,1	51,66	53,8	53,8	-51,5	-53,7	-53,7
	Kangaba	9,0	41,94	29,6	29,6	-33,0	-20,6	-20,6
	Kati	10,7	14,08	12,1	12,1	-3,4	-1,4	-1,4
	Kolokani	56,9	66,86	78,3	78,6	-9,9	-21,4	-21,7
	Nara	3,7	9,98	24,4	24,4	-6,3	-20,7	-20,7
Sikasso	Sikasso	0,7	13,13	19,4	19,5	-12,5	-18,7	-18,8
	Bougouni	23,2	9,82	17,8	17,6	13,3	5,4	5,6
	Kadiolo	9,6	34,75	4,6	4,6	-25,1	5,0	5,0
	Kolondiéba	27,6	16,73	26,4	27	10,8	1,2	0,6
	Koutiala	11,5	25,84	1,4	1,4	-14,3	10,1	10,1
	Yanfolila	9,3	48,61	9	9	-39,3	0,3	0,3
	Yorosso	13,5	20,91	4,4	4,4	-7,4	9,1	9,1
Ségou	Ségou	14,7	10,68	7	7,1	4,0	7,7	7,6
	Barouéli	9,7	60,32	4,6	4,6	-50,6	5,1	5,1
	Bla	25,9	17,52	28,3	28,7	8,4	-2,4	-2,8
	Macina	28,5	51,05	4,3	4,3	-22,6	24,2	24,2
	Niono	2,6	6,76	37,6	35,6	-4,1	-35,0	-33,0
	San	16,2	42,8	14,7	14,7	-26,6	1,5	1,5
	Tominian	24,5	69,26	24,6	24,4	-44,7	-0,1	0,1
Mopti	Mopti	15,4	29,43	5,2	5,2	-14,1	10,2	10,2
	Bandiagara	73,2	38,64	62	62	34,5	11,2	11,2
	Bankass	64,8	64,95	42,3	41,3	-0,2	22,5	23,5
	Djenne	44,4	51,18	19,2	19,1	-6,8	25,2	25,3
	Douentza	45,6	49,19	45,5	53,1	-3,6	0,1	-7,5
	Koro	56,2	72,42	75,5	75,5	-16,2	-19,3	-19,3
	Ténenkou	18,1	45,92	30,6	30,3	-27,8	-12,5	-12,2
	Youwarou	62,1	66,99	24,6	24,6	-4,9	37,5	37,5
Tombouctou	Tombouctou	35,7	18,27	34,4	34,2	17,4	1,3	1,5
	Dire	0,1	10,15	11	11	-10,1	-10,9	-10,9
	Goundam	2,5	41,13	26,9	26,9	-38,7	-24,4	-24,4
	Gourma-Rharous	19,6	35,41	28,4	28,5	-15,8	-8,8	-8,9
	Niafunké	18,5	0	29,4	29,5	18,5	-10,9	-11,0
Gao	Gao	29,2	52,3	23	23,1	-23,1	6,2	6,1
	Ansongo	73,0	19,29	66,7	66,7	53,7	6,3	6,3
	Bourem	73,0	57,58	59,7	59,9	15,4	13,3	13,1
	Ménaka	79,0	62,4	20,3	20,3	16,6	58,7	58,7
Kidal	Kidal	3,3	16,77	20,2	20,2	-13,5	-16,9	-16,9
	Abéïbara	2,0	59,65	38,5	38,5	-57,7	-36,5	-36,5
	Tessalit	11,4	10,37	38	38,1	1,0	-26,6	-26,7
	Tin-Essako	5,9	29,3	39,1	38,9	-23,4	-33,2	-33,0
Taoudenni	Taoudenni	0,0	-	-	-	0,0	0,0	0,0
	Ahouratt	0,0	-	-	-	0,0	0,0	0,0
	Al-Ourche	0,0	-	-	-	0,0	0,0	0,0
	Araouane	6,3	-	-	-	6,3	6,3	6,3
	Boujbeha	4,2	-	-	-	4,2	4,2	4,2
Ménaka	Foum-Elba	0,0	-	-	-	0,0	0,0	0,0
	Ménaka	79,0	-	-	-	79,0	79,0	79,0
	Anderamboukane	91,6	-	-	-	91,6	91,6	91,6
	Inékar	90,1	-	-	-	90,1	90,1	90,1
Bamako	Tidermène	55,3	-	-	-	55,3	55,3	55,3
	Commune I	4,6	5,77	2,9	2,9	-1,1	1,7	1,7

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Commune Ii	1,7	4,48	0,6	0,6	-2,7	1,1	1,1
Commune Iii	4,2	1,32	2,1	2,1	2,9	2,1	2,1
Commune Iv	0,3	10,77	11,5	11,4	-10,5	-11,2	-11,1
Commune V	4,7	19,3	0	0	-14,6	4,7	4,7
Commune Vi	10,0	4,37	4,8	4,8	5,6	5,2	5,2

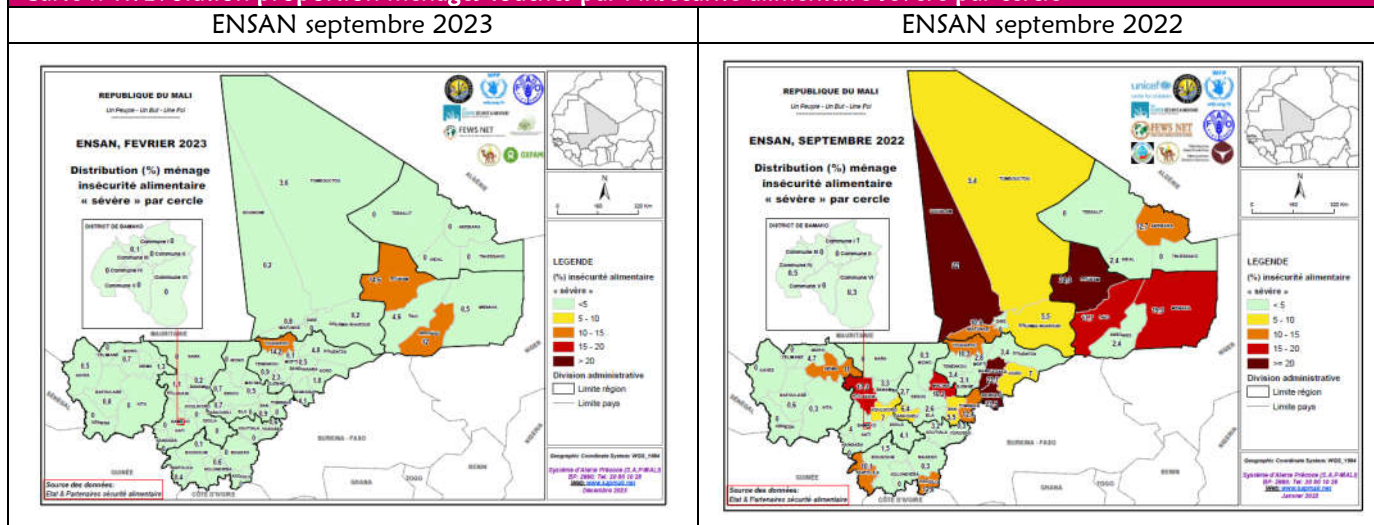
Les cercles ayant connus le plus de dégradation de leur situation de sécurité alimentaire entre septembre 2023 et septembre 2022 sont ceux de Ansongo (53.7%), Niafounké (18%).

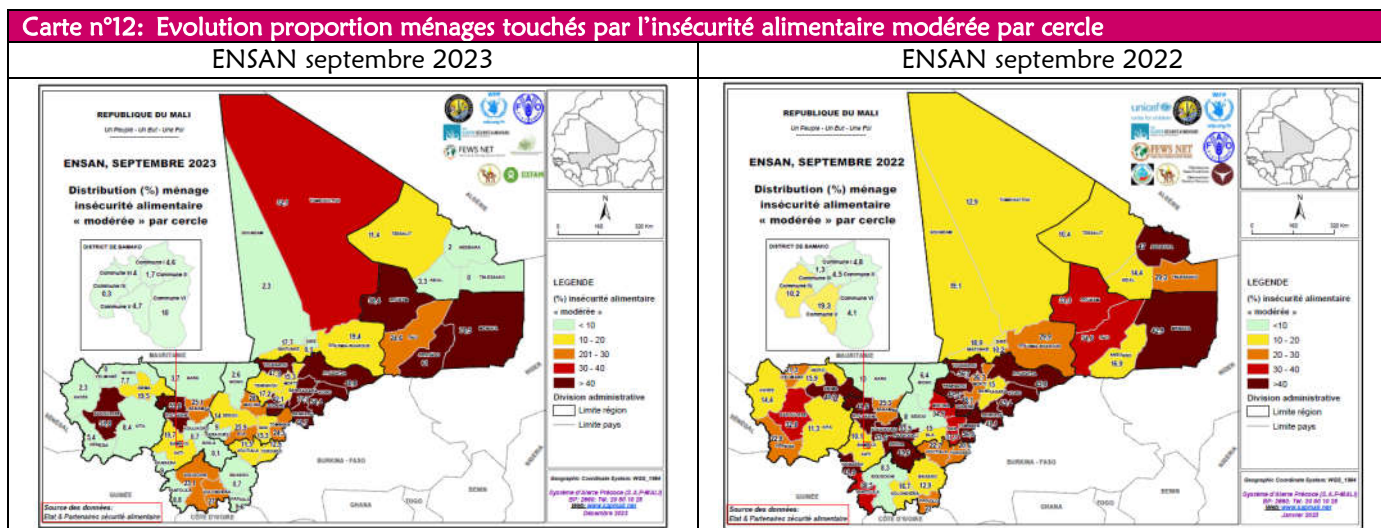
Carte n°10: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle



⇒ Evolution de l'insécurité alimentaire (selon le type) au cours de 6 derniers mois

Carte n°11: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle





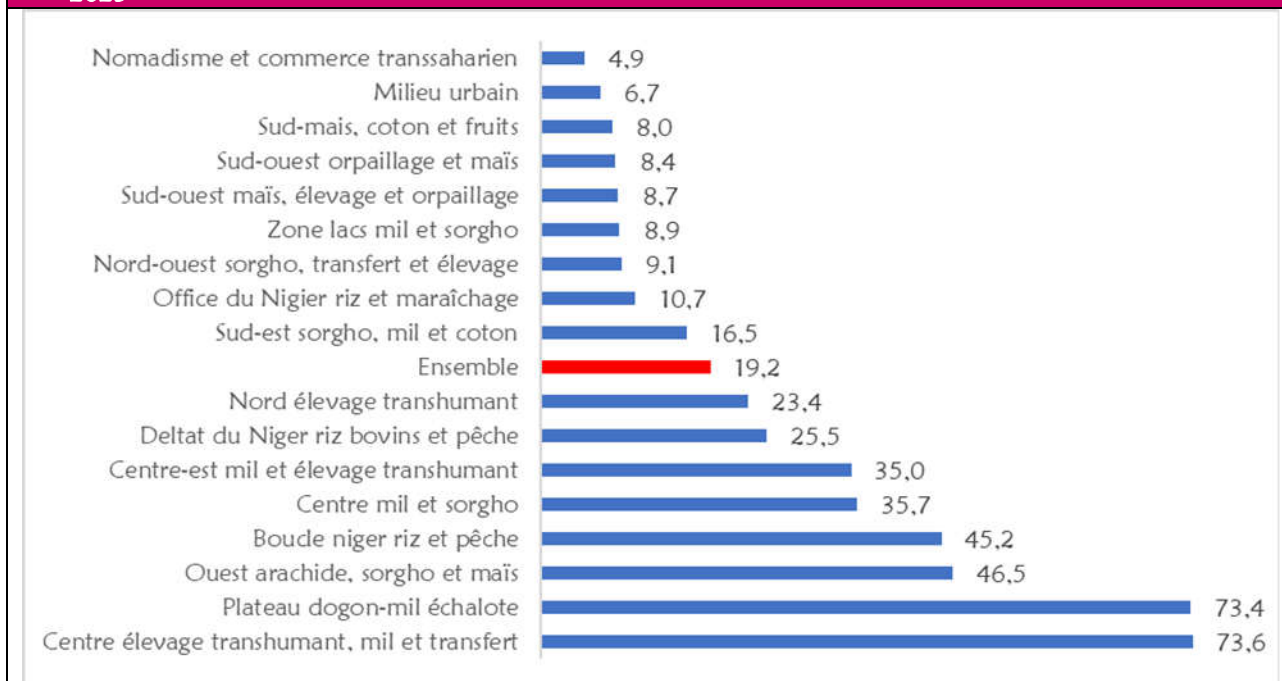
2.23.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

Tableau n°38: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence (ZME) septembre 2022 (%)

Zone de moyens d'existence	Sécurité Alimentaire	Vulnérables à l'Insécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire sévère
Nomadisme et commerce transsaharien	40,3	54,9	4,9	0,0
Nord élevage transhumant	36,0	40,6	20,2	3,2
Boucle Niger riz et pêche	13,9	40,9	39,6	5,6
Centre élevage transhumant, mil et transfert	4,9	21,4	58,6	15,1
Plateau dogon-mil échalote	0,1	26,5	72,9	0,5
Delta du Niger riz bovins et pêche	25,5	49,1	22,0	3,4
Office du Niger riz et maraîchage	35,7	53,7	10,5	0,1
Nord-ouest sorgho, transfert et élevage	63,5	27,4	8,6	0,5
Centre mil et sorgho	21,9	42,5	34,4	1,3
Sud-est sorgho, mil et coton	35,6	47,9	16,4	0,1
Sud-mais, coton et fruits	64,8	27,2	7,9	0,1
Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage	51,4	39,9	8,5	0,2
Centre-est mil et élevage transhumant	23,4	41,5	32,5	2,6
Zone lacs mil et sorgho	51,7	39,4	8,3	0,5
Ouest arachide, sorgho et maïs	13,6	39,9	45,8	0,7
Sud-ouest orpaillage et maïs	55,5	36,2	8,4	0,0
Milieu urbain	70,0	23,3	6,4	0,2
Ensemble	46,7	34,1	18,0	1,2

L'analyse de la sécurité alimentaire en fonction des zones de moyens d'existence telles que définies par FEWSNET montre que les zones agropastorales et pastorales dans les régions du nord et du centre sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire notamment les zones ML05 « Plateau Dogon mil et Echalote » (73,4%), ML12« Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage » (35,1%). Ces zones de moyen d'existence sont suivies par celles de la ML04 « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (73,7%), MLI« Centre-est mil et élevage transhumant » (41,9%), « Nord élevage transhumant » (40,4%), ML15« Ouest arachide, sorgho et maïs» (46,5%). Ceci confirme la grande vulnérabilité de ces zones de moyens d'existence exacerbée par les effets négatifs de l'insécurité et la sécheresse.

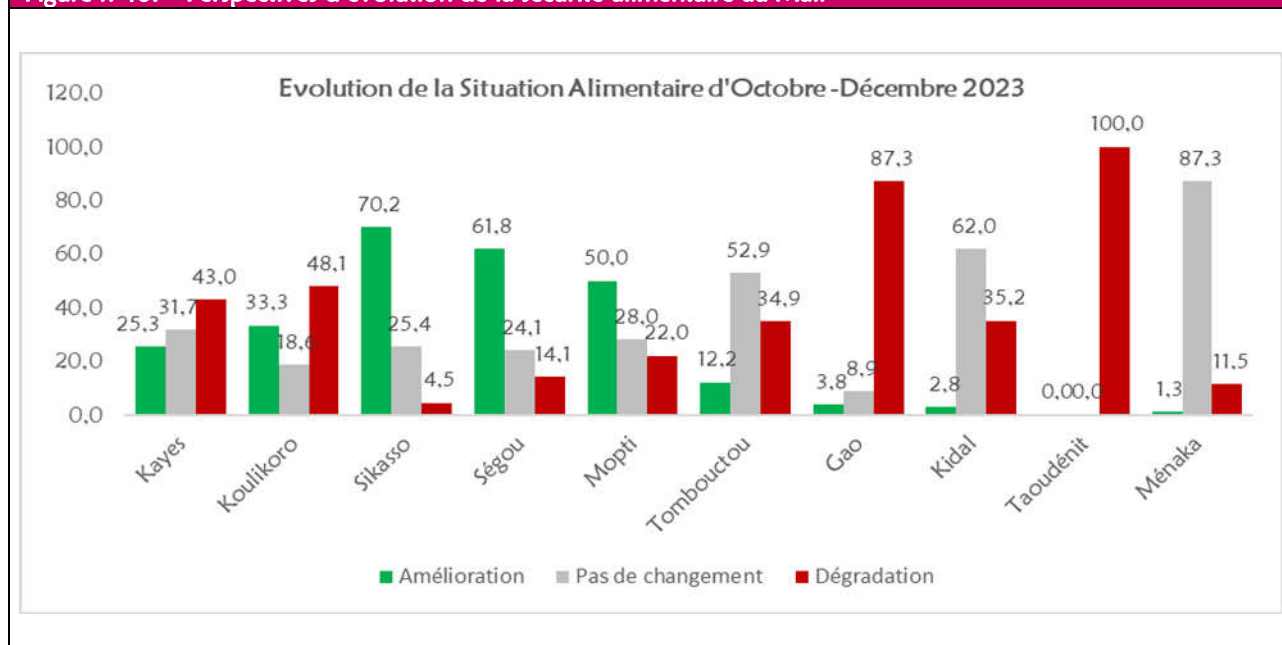
Figure n°39: Distribution de l'insécurité Alimentaire selon les Zones de moyens d'existence (ZME) ENSAN sept 2023

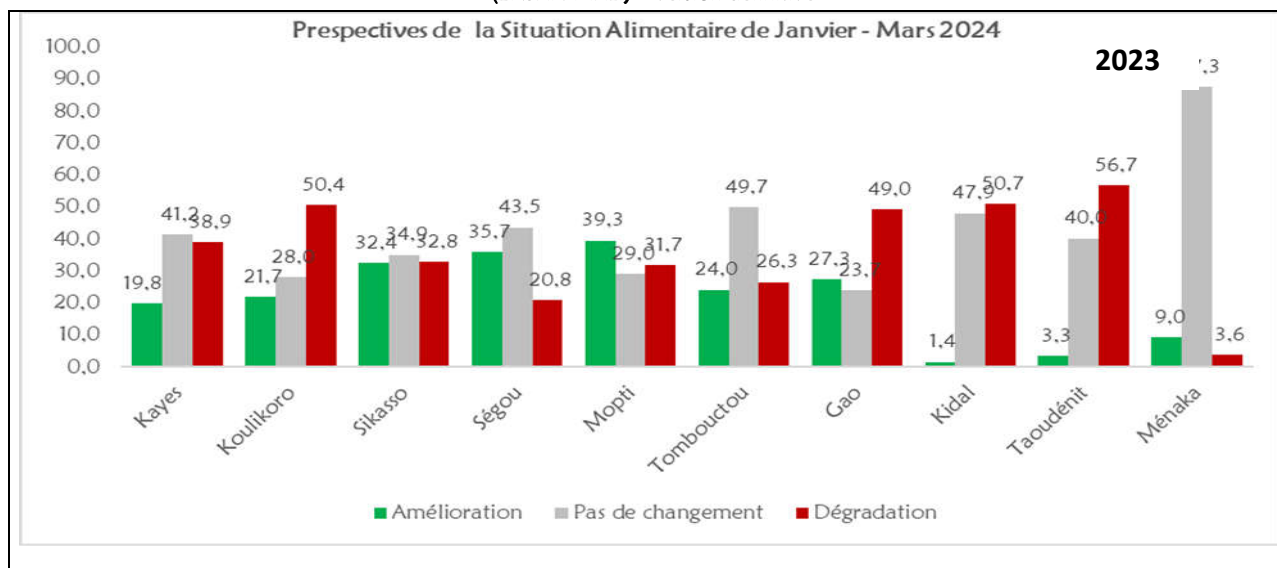


2.23.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2023, ainsi que de janvier à mars 2024, les discussions menées avec les communautés laissent entrevoir une amélioration générale ou une stabilité pour la plupart des communautés enquêtées. Cette tendance est attribuable à la disponibilité des récoltes et à la diminution des prix des denrées. Toutefois, il convient d'interpréter avec prudence les résultats des régions de Tombouctou, Gao et Kidal, en raison de limitations de couverture des données pour cet indicateur dans ces zones.

Figure n°40: Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire au Mali





Les perspectives de dégradation de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2023 sont beaucoup plus prononcée pour la région de Gao (96.4%), Tombouctou (20.6%).

Entre janvier et Mars 2024 elles seraient beaucoup plus prononcées pour les régions de Mopti (78.3%), Ségou (79,3%), Tombouctou (73,7%) et Sikasso (66,4%).

2.24. Nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de 0 à 59 mois

La malnutrition est l'un des principaux problèmes de santé et de bien-être qui affecte les enfants dans les pays en développement en général et au Mali en particulier.

Selon la définition de l'OMS, la malnutrition se caractérise par un « état pathologique résultant de la carence ou de l'excès, relatif ou absolu, d'un ou plusieurs nutriments essentiels, que cet état se manifeste cliniquement ou ne soit décelable que par des analyses biochimiques, anthropométriques ou physiologiques ». Elle résulte aussi bien d'une alimentation inadéquate que d'un environnement sanitaire déficient.

Les pratiques alimentaires inadéquates font référence, non seulement à la qualité et à la quantité des aliments donnés aux enfants, mais aussi aux étapes de leur introduction (EDSM MALI IV2006).

Au Mali, la malnutrition et le mauvais état de santé des populations apparaissent comme des problèmes majeurs de santé publique qui doivent trouver des solutions dans les programmes de développement.

Les données de la dernière enquête nutritionnelle ENSAN de septembre 2022 et septembre 2021 donnent des prévalences de :

- ✓ Pour la malnutrition aiguë/émaciation 9,9% dont 1,5% de forme sévère en septembre 2021 et 11,1% dont 1,9% de forme sévère en septembre 2020 ;
- ✓ Pour l'insuffisance pondérale ou malnutrition globale 16,7% dont 3,6% de forme sévère en septembre 2021 et 16,0% dont 4,2% de forme sévère en septembre 2020 ;
- ✓ Et la malnutrition chronique ou retard de croissance 24,7% dont 8,7% de forme sévère en septembre 2021 et 25,9% dont 10,0% de forme sévère en septembre 2020.

La prévention de la malnutrition ainsi que la promotion des bonnes pratiques alimentaires, nutritionnelles, d'hygiène d'assainissement (WASH) est un axe privilégié d'intervention de l'Etat et de ses partenaires pour endiguer ce phénomène. Toutefois, pour mieux planifier ces interventions, la disponibilité de données statistiques fiables est indispensable et c'est cela qui explique entre autres la prise en compte des données nutritionnelles dans l'enquête ENSAN.

2.24.1. Sensibilisation et éducation nutritionnelle

L'analyse de la partie nutrition de l'ENSAN comporte un aspect sur la sensibilisation/éducation nutritionnelle et la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans. Cette partie a renseigné **les proportions de FAP ayant été sensibilisées** sur certains thèmes de bonnes pratiques nutritionnelles et de WASH.

- ⇒ **Participation/exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois**

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Il était ressorti qu'en moyenne 37,1% des FAP avaient participé à une séance de sensibilisation ou d'éducation nutritionnelle au cours des 3 mois ayant précédé l'enquête contre 44,2% en 2022 18,3% en sept 2021 et 31,6% en septembre 2020.

L'amélioration des proportions de FAP exposées aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle de 18,3% à 37,7% s'explique en grande partie par l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays qui permet de plus en plus la reprise des activités des services techniques et des ONG partenaires. La situation demande toujours une plus grande mobilisation de l'Etat et de ses partenaires pour la reprise et l'intensification des interventions partout dans le pays.

Tableau n°39: Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois au Mali de septembre 2020 à sept 2023 (%)

Région	Evolution de l'accès aux différents messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au Mali de septembre 2020 à septembre 2023 selon ENSAN (%) FAP			
	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-20
Kayes	25,0%	36,3	7,5	12,2
Koulikoro	32,7%	71,3	20,6	46,7
Sikasso	18,8%	29,4	28,6	43,5
Ségou	61,3%	48,3	21,9	40,8
Mopti	31,5%	51,6	22,7	16,8
Tombouctou	51,5%	77,8	15,9	36,6
Gao	30,9%	37,5	12,0	14,6
Kidal	44,0%	10,1	0,6	8,7
Bamako	54,2%	32,7	22,6	44,5
Taoudenni	43,3%	-	-	-
Ménaka	32,9%	-	-	-
Ensemble	37,7%	44,2	18,3	31,1

⇒ Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois.

Les messages diffusés portaient essentiellement sur :

- ✓ le lavage des mains avec le savon aux moments critiques et l'hygiène, évoqué par 48,5% des FAP contre 80,2% en septembre 2022 et 95,7% en septembre 2021 et en septembre 2020 ;
- ✓ la pratique de l'allaitement maternel, notifiée par 40,4% des FAP contre 83,7% en septembre 2022, 76,6% en septembre 2021 puis 62,1% en septembre 2020 ;
- ✓ la consommation d'aliments variés a été signalée par 29,3 des FAP contre 66,8% en septembre 2022, 56,6% en septembre 2021, 49,7% en septembre 2020 et 58,4% des ménages en février 2020 ;
- ✓ la reconnaissance des signes de la malnutrition chez l'enfant a été notifiée par 29,4% des FAP contre 60,8% de FAP en septembre 2022 et 51,0% en septembre 2021,
- ✓ la bonne utilisation des aliments a été évoquée par 28,2% des FAP contre 61,4% en septembre 2022, 47,4% en septembre 2021, puis 40,6% en en septembre 2020

Tableau n°40: Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2023 (%)

Région		Bamako	Gao	Kayes	Kidal	Koulikoro	Mopti	Ségou	Sikasso	Tombouctou	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
		% de FAP exposées aux message	Sept 23	25,0	32,7	18,8	61,3	31,5	51,5	30,9	44,0	54,2	43,3
	Sept 22	36,3	71,3	29,4	48,3	51,6	77,8	37,5	10,1	32,7			44,2
	Sept 21	7,5	20,6	28,6	21,9	22,7	15,9	12,0	0,6	22,6	9,2		18,3
	Sept 20	12,2	46,7	43,5	40,8	16,8	36,6	14,6	8,7	44,5			31,1
Lavage des mains avec le savon aux moments critiques et l'hygiène (%)	Sept 23	38,7	54,8	26,2	65,6	46,5	56,6	37,5	51,3	64,1	53,3	42,0	48,5
	Sept 22	84,5	83,2	56,3	86,8	82,3	85,9	87,3	41,1	74,6			80,2
	Sept 21	92,3	91,0	98,8	98,0	90,3	96,5	98,1	66,7	99,3	95,7		95,7
	Sept 20	95,0	98,5	94,9	97,1	94,9	85,9	93,3	92,0	98,7			95,7
Pratique de l'allaitement maternel, notifiée (%)	Sept 23	27,3	46,5	20,2	67,2	33,4	52,8	27,6	43,3	52,8	24,9	33,9	40,4
	Sept 22	84,2	93,3	82,1	87,2	76,0	82,3	69,2	68,9	83,4			83,7
	Sept 21	92,3	61,9	88,1	82,2	73,1	72,9	75,1	66,7	68,8	82,6		76,6
	Sept 20	37,5	55,1	82,8	77,5	81,8	35,7	85,2	82,8	40,8			62,1
Consommation d'aliments variés (%)	Sept 23	16,8	30,0	18,0	50,7	21,0	45,2	23,6	36,4	38,6	19,4	16,5	29,3
	Sept 22	44,3	85,7	67,3	69,2	59,7	66,3	54,3	38,9	71,7			66,8
	Sept-21	76,4	51,5	76,3	62,8	53,2	48,7	31,0	33,3	40,1	82,6		56,6
	Sept-20	25,6	52,3	73,3	57,9	58,8	17,8	66,5	72,4	30,3			49,7

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Reconnaissance des signes de la malnutrition chez l'enfant (%)	Sept 23	18,5	28,5	16,6	52,1	19,6	43,4	23,4	33,8	38,2	12,1	30,0	29,4
	Sept-22	40,5	71,7	70,0	63,0	43,6	69,0	64,0	41,1	59,2			60,8
	Sept-21	77,9	45,8	76,5	50,8	45,5	65,9	28,0	33,3	18,3	82,6		51,0
	Sept-20	17,8	43,5	75,2	49,5	40,0	29,3	59,2	79,3	28,8			45,9
Bonne utilisation des aliments (%)	Sept 23	16,0	29,2	16,7	47,9	22,9	45,4	23,0	28,4	34,2	19,4	16,1	28,2
	Sept-22	40,7	83,0	66,1	57,9	46,9	62,7	53,8	25,6	66,4			61,4
	Sept-21	70,2	43,4	71,2	51,9	37,6	46,1	23,8	16,7	27,1	82,6		47,4
	Sept-20	17,5	46,3	68,2	40,7	38,0	11,1	59,2	70,1	23,3			40,6

Tableau n°41: Participation/Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2023 (%)

Régions		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
Exposition des FAP à une séance de sensibilisation éducation Nutritionnelle	Sept23	25,0	32,7	18,8	61,3	31,5	51,5	30,9	44,0	54,2	43,3	32,9	37,7
	Sept22	12,2	46,7	43,5	40,8	16,8	36,6	14,6	8,7	44,5	-	-	31,1
	Sept21	12,2	46,7	43,5	40,8	16,8	36,6	14,6	8,7	44,5	-	-	31,1
	Sept20	12,2	46,7	43,5	40,8	16,8	36,6	14,6	8,7	44,5	-	-	31,1
Laver les mains avec le savon ou autres détergents		38,7	54,8	26,2	65,6	46,5	56,6	37,5	51,3	64,1	53,3	42,0	48,5
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		61,5	77,8	45,8	45,9	48,9	47,2	52,0	57,0	51,2	1,6	70,8	52,5
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, G5AN		34,6	20,9	43,8	38,4	26,0	41,2	18,8	9,9	13,5	34,4	8,4	28,8
Les agents d'une ONG		2,8	0,3	4,0	3,6	18,5	8,1	20,7	20,7	6,3	63,2	5,9	7,9
Média audio-visuelle et SMS		0,1	0,7	0,0	8,7	5,2	2,7	6,9	0,8	23,1	0,8	11,2	7,7
Ecole/centre de formation		0,8	0,3	6,4	3,2	1,2	0,8	0,6	11,6	5,9	0,0	3,7	2,9
Autre		0,3	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Encourager/ pratiquer l'allaitement maternel		27,3	46,5	20,2	67,2	33,4	52,8	27,6	43,3	52,8	24,9	33,9	40,4
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		66,8	83,5	45,5	45,8	37,5	50,6	47,0	56,3	55,4	8,3	80,7	54,8
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, G5AN		27,5	14,9	37,8	38,1	26,3	33,9	23,2	10,1	10,8	47,2	8,4	25,9
Les agents d'une ONG		2,7	0,6	5,4	5,9	30,3	11,4	23,5	21,0	3,7	41,7	4,2	9,1
Média audio-visuelle et SMS		0,3	0,8	2,6	8,1	4,9	3,4	4,2	0,8	23,9	1,4	4,5	7,3
Ecole/centre de formation		2,4	0,3	8,7	1,9	1,0	0,8	1,1	11,8	6,1	1,4	2,1	2,8
Autre		0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	1,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1
Manger une variété d'aliments		16,8	30,0	18,0	50,7	21,0	45,2	23,6	36,4	38,6	19,4	16,5	29,3
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		59,3	77,3	41,8	36,6	30,3	51,3	46,3	56,0	56,1	1,8	81,5	49,6
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, G5AN		38,8	20,9	40,4	38,7	33,1	34,7	22,5	8,0	8,2	57,1	13,0	29,1
Les agents d'une ONG		1,9	0,4	5,6	7,4	29,9	9,0	28,7	20,0	3,8	32,1	1,9	9,0
Média audio-visuelle et SMS		0,0	1,2	2,7	12,2	5,7	3,3	1,2	1,0	23,9	3,6	1,2	8,2
Ecole/centre de formation		0,0	0,2	9,5	4,0	0,9	1,7	0,8	15,0	7,3	5,4	2,5	3,7
Autre		0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,7	0,0	0,0	0,4
Reconnaître les signes de la malnutrition chez l'enfant		18,5	28,5	16,6	52,1	19,6	43,4	23,4	33,8	38,2	12,1	30,0	29,4
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		66,6	79,1	46,5	39,2	22,2	48,0	55,8	51,6	57,2	0,0	63,6	50,5
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, G5AN		31,5	20,4	36,8	39,5	36,8	34,8	21,1	6,5	9,7	77,1	11,6	28,6
Les agents d'une ONG		1,7	0,4	5,9	6,8	36,0	12,8	21,9	25,8	6,1	20,0	13,3	10,3
Média audio-visuelle et SMS		0,2	0,1	2,0	11,3	4,0	3,0	0,8	1,1	17,9	2,9	9,2	6,9
Ecole/centre de formation		0,0	0,0	8,8	2,5	1,0	1,3	0,4	15,1	8,6	0,0	2,4	3,3
Autre		0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,2
Pratiquer l'alimentation de complément		16,0	29,2	16,7	47,9	22,9	45,4	23,0	28,4	34,2	19,4	16,1	28,2
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		60,1	77,6	44,3	39,5	23,8	54,3	49,2	62,8	63,8	10,7	79,1	51,3
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, G5AN		37,2	21,3	38,6	40,4	33,2	33,4	22,3	1,3	8,4	50,0	12,7	29,3
Les agents d'une ONG		2,4	0,4	5,7	5,8	39,1	7,9	27,7	17,9	3,1	30,4	6,3	9,9
Média audio-visuelle et SMS		0,0	0,4	2,3	11,6	3,2	3,5	0,8	1,3	17,7	5,4	0,6	6,5
Ecole/centre de formation		0,4	0,3	9,1	2,6	0,7	0,9	0,0	16,7	6,6	3,6	1,3	2,9
Autre		0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1

Les activités des programmes de prévention de la malnutrition sont en général menées dans la communauté par les agents de santé, les agents de santé communautaires, les agents/animateurs des ONG à travers plusieurs canaux, les causeries débats, les boîtes à images, les affiches, les médias audiovisuels, etc. Ces messages sont

généralement destinés à différentes cibles telles que les groupements féminins, les leaders communautaires, les élèves et étudiants, etc.

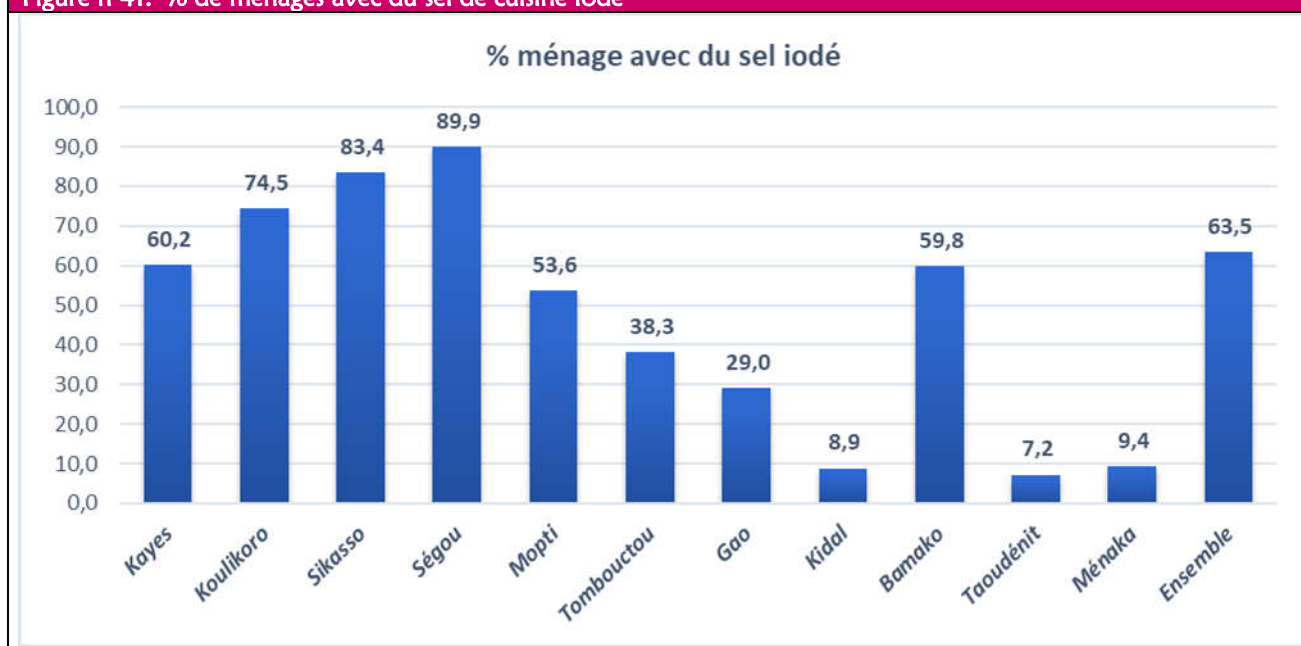
Il ressort que comme par le passé, les sources ou canaux par lesquels les messages ont été reçus étaient essentiellement par ordre d'importance, l'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...), suivis des agents de santé communautaires puis des agents des ONG et enfin des canaux de communication tels que les médias audiovisuels et SMS. Le rôle des agents des ONG était surtout prépondérant dans les régions de Mopti, Gao, Taoudenni et Kidal.

2.24.2. Consommation de sel iodé dans les ménages

Les carences en vitamines et en minéraux peuvent être à l'origine de certaines maladies. Par exemple, la carence en vitamine A peut entraîner la cécité crépusculaire et un apport insuffisant en fer est à l'origine de l'anémie. Ces carences entraînent aussi des conséquences moins visibles, telle que l'affaiblissement du système immunitaire.

Il est reconnu que la faible consommation de l'iode peut entraîner un retard dans le développement mental de l'enfant (crétinisme) et favoriser l'apparition du goitre chez les adultes. Elle peut également accroître les risques de fausses-couches spontanées, de stérilité, de mortinatalité et de mortalité infantile.

Figure n°41: % de ménages avec du sel de cuisine iodé



Il est ressorti des résultats que 63,5% des ménages disposaient du sel testé iodé pour leur consommation.

Le niveau de consommation du sel iodé reste relativement faible dans les régions de Kayes (60,2% contre 55,6% en septembre 2021, 55,1% en septembre 2020, 54,5% en février 2020, 66,8% en septembre 2019 ; de Mopti (53,6% contre 77,8% en septembre 2021 et 90,3% en septembre 2020) et celles des régions du nord du pays : Tombouctou (38,3% contre 62,5% septembre 2021 66,2% en septembre 2020 ; 67,2% en février 2020 ; 52,8% en septembre 2019) ; Kidal (8,9% contre 32,4% en septembre 2021, 35,2% en février 2021 et 43,0% en septembre 2019) et Gao (29,0% contre 39,9% en septembre 2021, 29,8% en septembre 2020). La faible consommation de sel iodé dans les régions nord du pays est liée surtout à la consommation traditionnelle du sel gemme.

En ce qui concerne la région de Kayes, c'est surtout la disponibilité persistante de deux types de sel sur le marché dont le moins chers (non iodé) est vendu entre 1 250F CFA et 1500F CFA le sac de 25kg et le second type vendu entre 2 500 F CFA et 3 000F CFA.

2.24.3. Alimentation et statut nutritionnel des femmes en âge de procréer (FAP)

La collecte des données de ce mois de septembre 2023 a concerné 25 240 FAP contre 20 528 en septembre 2022 et 21 897 FAP en septembre 2021.

2.24.3.1. Caractéristiques sociodémographiques de la FAP

- ✓ Ethnie des FAP

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Les ethnies les plus représentées dans cette étude étaient les Bamanan (26,3% contre 27,3% en septembre 2022 ; 22,7% en septembre 2021 ;), les Peulhs (13,2% contre 12,1% en septembre 2022 ; 14,7% en septembre 2021), les Tamasheq (12% essentiellement à Kidal, Tombouctou et Ménaka contre 10,5% en septembre 2022 et 13,5% en septembre 2021), les Sonrhāï (10,5% essentiellement à Tombouctou, Gao et Mopti contre 9,8% en septembre 2022 et 11,0% en septembre 2021), les Sarakolés (6,7% essentiellement à Kayes, Koulikoro et Bamako contre 9,9% en septembre 2022 et 9% en septembre 2021) et les dogons (7% essentiellement à Mopti (39,8%) et Bamako (5,4%). La surreprésentation de certaines ethnies est ici liée à la faible probabilité de trouver des enfants de moins de 5 ans qui a fait augmenter le nombre de ménages à enquêter dans les régions de Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal. A l'échelle région, les prédominances proches de la réalité s'observent facilement.

Tableau n°42: Répartition des FAP selon l'ethnie et la région, septembre 2023 (%)

Régions	Ethnie des FAP (%)													
	Bamanan	Malinké	Sarakolé	Peulh	Khassonké	Sonrhāï	Dogon	Tamasheq	Arabes /Maures	Senoufo	Minianka	Bwa	Bozo/ Somono /Sorko	Autres
Kayes	14,0	20,5	31,6	17,3	12,8	0,9	0,1	0,2	1,3	0,0	0,1	0,2	0,1	0,9
Koulikoro	54,5	17,8	9,2	11,5	0,4	0,9	1,0	0,0	0,4	1,2	0,4	0,4	1,4	1,0
Sikasso	34,1	2,5	0,8	18,0	0,0	0,6	1,4	0,1	0,0	19,8	20,1	0,7	0,2	1,8
Ségou	51,2	2,2	2,7	9,3	0,1	1,0	2,2	0,1	0,3	0,6	10,1	12,9	4,9	2,5
Mopti	10,7	1,2	0,8	25,3	0,3	8,1	39,8	0,3	0,1	0,1	0,1	0,7	11,9	0,6
Tombouctou	3,7	0,0	0,0	5,8	0,0	43,9	0,1	43,0	3,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0
Gao	0,9	0,1	0,0	2,1	0,0	68,3	0,1	26,9	1,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Kidal	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,3	94,0	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bamako	42,6	8,7	9,1	14,0	1,8	4,4	5,4	0,3	0,5	3,4	2,2	1,9	1,4	4,4
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	2,0	97,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménaka	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,5	0,1	90,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Ensemble sept 23	26,3	6,4	6,7	13,2	1,9	10,0	7,0	12,0	2,1	3,5	4,6	2,1	2,7	1,4
Ensemble sept 22	27,3	6,5	9,9	12,1	0,9	9,8	5,9	10,5	1,3	3,6	6,4	1,8	2,1	2,0
Ensemble sept 21	22,7	6,4	9,0	14,7	0,9	10,5	7,4	13,5	1,4	3,0	3,5	1,6	2,7	2,6

✓ **Age des Femmes en âge de procréer.**

L'âge moyen des FAP était de 29 ans comme depuis septembre 2020 avec les plus âgées (30 ans) respectivement à Tombouctou, Gao, Kidal et les plus jeunes à Bamako 28 ans comme en septembre 2019. Les classes d'âges les plus représentées étaient celles des 25 à 29 ans et de 20 à 24 ans.

Tableau n°43: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon leur classe d'âge ENSAN septembre 2023 (%)

Région	Age des femmes en âge de procréer selon les trois derniers passages de ENSAN							
	Age moyen	<= 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 mois
Kayes	29	16,9	17,1	20,4	18,5	13,0	9,0	5,2
Koulikoro	29	15,2	20,3	19,7	16,8	12,4	9,0	6,6
Sikasso	29	15,3	20,3	19,7	16,9	13,3	8,3	6,3
Ségou	29	14,4	20,7	17,7	16,9	16,1	8,9	5,3
Mopti	30	16,3	15,7	17,8	16,0	16,6	10,8	6,9
Tombouctou	30	13,4	16,4	17,7	22,5	14,5	10,3	5,3
Gao	30	11,3	16,2	21,3	17,2	16,8	9,5	7,7
Kidal	31	4,9	12,6	23,3	25,7	20,3	8,3	4,8
Bamako	28	20,1	21,8	18,2	15,7	12,5	7,7	4,0
Taoudenni	29	15,0	20,3	25,0	13,3	15,0	5,7	5,7
Ménaka	29	13,1	15,9	22,3	22,5	13,9	6,9	5,5
Ensemble sept 23	29	15,3	18,5	19,2	17,8	14,4	9,0	5,7
Ensemble sept 22	29	17,8	16,6	18,2	17,1	14,6	9,2	6,5
Ensemble sept 21	29	12,7	17,5	20,4	18,5	15,2	8,7	4,9
Ensemble sept 20	29	14,3	18,5	21,3	18,3	14,7	8,1	4,9
Ensemble sept 19	28	15	20,7	22,6	18,9	13,9	5,9	3

✓ Niveau d'instruction FAP

Au niveau national, 54,2% des FAP contre 61,4% en septembre 2022 n'avaient aucun niveau d'instruction. Les niveaux les plus représentés concernaient celui des FAP qui n'avaient aucun niveau d'instruction avec (54,2% contre 61,4 septembre 2022), suivi par celui des FAP alphabétisées et ou ayant fréquenté l'école coranique (23,8% contre 17,6% en septembre 2022) ; puis respectivement ceux des FAP ayant fréquentées le premier cycle fondamentale (8,7% contre 7,7% en septembre 2022) et des FAP ayant fréquentées le second cycle fondamentale (7,4% comme en septembre 2022).

Tableau n°44: Répartition des FAP selon le niveau d'instruction par région, septembre 2023 (%)

Région	Aucun		Alphabétisé ou Coranique		1er cycle fondamentale		2e cycle fondamentale		Secondaire		Supérieur	
	Sept 23	Sept 22	Sept 23	Sept 22	Sept 23	Sept 22	Sept 23	Sept 22	Sept 23	Sept 22	Sept 23	Sept 22
Kayes	66,1	79,3	21,8	8,2	5,4	5,1	4,4	5	2	1,5	0,3	0,8
Koulikoro	68,1	53,7	14,7	22,6	9,2	12,1	5,1	7,7	2,4	3,1	0,4	0,8
Sikasso	68,2	76,3	9,9	4,5	10,4	7,5	8,2	8,6	2,4	2,9	0,9	0,3
Ségou	57	61,9	16,3	15,2	12,3	12	9,9	7,7	3,3	2,8	1,3	0,4
Mopti	51,5	58,2	32,7	30	7,3	5,2	6,1	5	2,1	1,5	0,2	0
Tombouctou	29,9	53,4	56,4	36,6	5,6	2,2	4,1	4,3	3,3	3,1	0,6	0,4
Gao	73,3	67,8	13,9	19,8	8,5	3,9	2,6	5,1	1,7	3	0,1	0,3
Kidal	42,1	60,9	50,5	38	4,4	0,9	2,2	0,2	0,8	0	0	0
Bamako	29	29,7	12,2	13,6	11,8	12,2	19,3	16,2	19,1	18,2	8,6	10,1
Taoudenni	28,7	-	65	-	6	-	0,3	-	0	-	0	-
Ménaka	56,6	-	33,7	-	8	-	1,3	-	0,3	-	0,1	-
Ensemble	54,2	61,4	23,8	17,6	8,7	7,7	7,4	7,4	4,3	4,3	1,5	1,6

✓ Statut matrimonial des FAP

La majeure partie des FAP étaient mariées, soient 78,3% contre 82,5% en septembre 2022 ; 88,5% en septembre 2021 dont 59,9% contre 52,8% en septembre 2022 et 61,8% en septembre 2021 dans un régime monogamique. Il faut noter que 1,7% contre 1,4% en septembre 2022 et 8,2% en septembre 2021 d'entre elles étaient veuves.

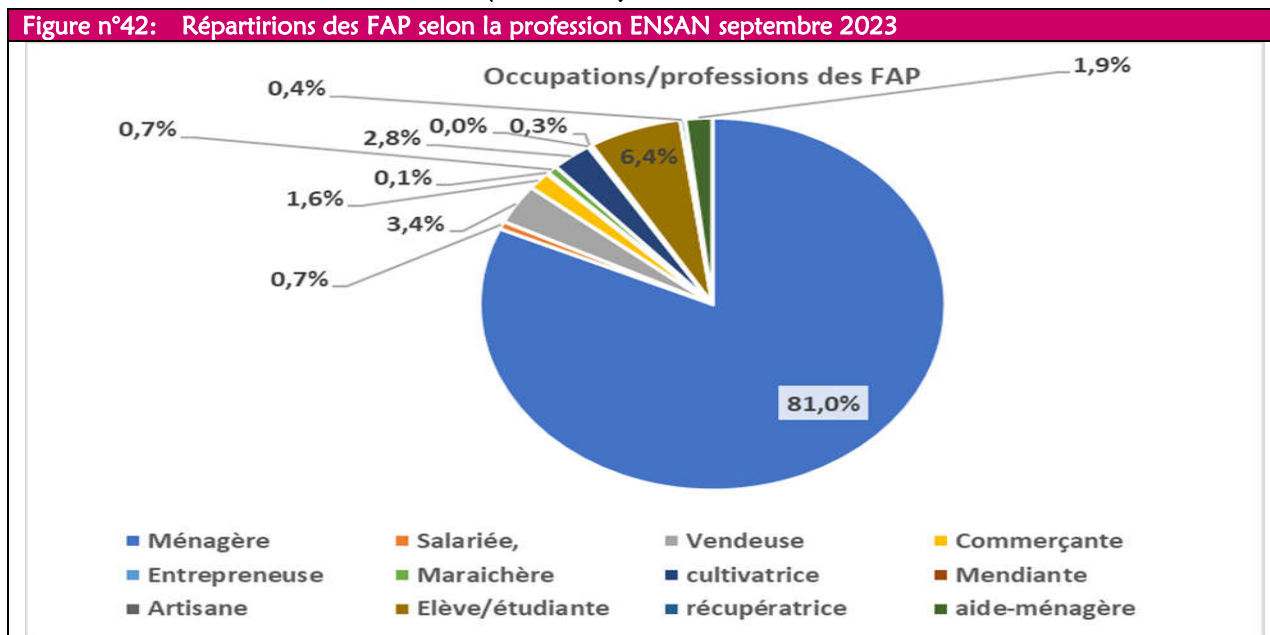
Tableau n°45: Répartition des FAP selon le statut matrimonial par région, septembre 2023 (%)

Région	Statut matrimonial (%)														
	Mariée monogame			Mariée polygame			Séparée/ Divorcée			Veuve			Célibataire		
	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 23	Sept 22	Sept 21
Kayes	44,5	37,3	51,9	46,9	51,9	38,5	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4	8,2	7,6	9,6	0,0
Koulikoro	50,8	50,7	53,6	39,5	36,5	39,5	0,1	0,3	0,2	0,3	0,6	6,3	9,2	11,8	0,0
Sikasso	52,6	42,5	48,6	36,3	43,7	45,2	0,2	0,6	0,2	0,6	0,3	5,4	10,3	12,8	0,3
Ségou	62,2	48,4	60,4	27,7	36,7	31,7	0,2	0,3	0,1	0,2	0,8	6,4	9,7	13,7	0,0
Mopti	59,0	51,7	60,6	25,4	27,4	27,2	0,5	0,6	0,3	1,1	1,1	9,9	14,0	19,1	0,0
Tombouctou	71,8	80,1	81,3	10,4	5,5	9,0	2,1	0,6	1,7	3,3	3,0	3,9	12,4	10,5	0,0
Gao	85,8	73,0	76,3	3,9	9,0	8,7	0,9	1,5	3,0	3,7	4,8	3,9	5,6	11,5	0,0
Kidal	89,1	78,3	85,0	0,3	0,6	0,8	3,5	6,3	4,8	4,6	5,4	2,6	2,6	9,5	0,0
Bamako	60,8	54,0	59,6	12,8	10,2	16,5	0,5	1,5	0,8	1,0	1,1	21,6	24,9	33,1	0,2
Taoudenni	75,0	-		1,7			2,3			6,0			15,0		
Ménaka	66,5			1,5			3,1			12,5			16,4		
Ensemble	59,9	52,8	61,8	25,5	29,7	26,7	0,8	0,9	1,0	1,7	1,4	8,2	12,1	15,1	0,1

✓ Profession des FAP

Les femmes étaient des ménagères à 81% contre 78,6% en septembre 2022 et 82,6% en septembre 2021 ; 6,4% des élèves/étudiantes (surtout à Bamako) contre 6,5% en septembre 2022, 3,0% en septembre 2021 ; 3,4% étaient des vendeuses contre 3,7% en septembre 2022, 3,6% en septembre 2021 et 2,8% contre 3,4% en septembre 2022 ; 2,8% étaient des cultivatrices contre 2,9% en septembre 2021 (essentiellement dans la région de Sikasso).

Figure n°42: Répartitions des FAP selon la profession ENSAN septembre 2023



✓ Principales activités sources de revenus des FAP

Au niveau national, la proportion déjà importante de FAP n'ayant aucune activité comme source de revenus a augmenté par rapport aux deux précédentes sessions avec 65,8% contre 69,6% en septembre 2022. Cette proportion était très élevée et en augmentation dans les régions de Kidal (89,9% contre 89,7% en septembre 2022), de Kayes (84,7% contre 79,1% en septembre 2022), de Gao (85,6% contre 78,1% en septembre 2022), de Taoudenni (73,0%), de Ménaka (70,4%) et de Sikasso (70,0% contre 60,1% en septembre 2022). Celles exerçant des activités sources de revenus étaient surtout :

- dans le petit commerce avec une nette augmentation des pratiquantes (20,7% contre 14,0% en septembre 2022). Cette augmentation était également observée dans pratiquement toutes les régions y compris le District de Bamako.
- dans la production vente de produits agricoles/maraîchers avec en moyenne 7,4% contre 11,2% en septembre 2022 et 12% en septembre 2021). Elles étaient localisées surtout dans la région Sikasso (19,4% contre 36,6% en septembre 2021 et 29,0% en septembre 2020), la région de Ségou (12,9% contre 18,0% en septembre 2022 et 20,2% en septembre 2021) et la région de Kayes (17,5% contre 18,5% en septembre 2021 et 16,8% en septembre 2020).
- Pour la région de Mopti, le taux était de 20,5% contre 0,9% en septembre 2022 et 6,3% en septembre 2021, 5,6% en septembre 2020 ce qui montre une nette augmentation à suivre lors de la prochaine session de ENSAN.
- salariat (1,0%) essentiellement observé à Bamako (5,5% contre 3,9% en septembre 2021 et 4,5% en septembre 2020), l'aide-ménagère observée surtout à Gao (3,7% contre 7,0% en septembre 2021 et 9,3% en septembre 2020), Bamako (2,4% contre 3,9% en septembre 2021) et l'orpaillage observé à Sikasso (4,6% contre 4,0% en septembre 2021 et 8,1% en septembre 2020) sont non négligeables dans ces localités.

Tableau n°46: . Répartition des FAP selon la principale source de revenus, septembre 2023 (5%)

Désignation	2.8 principales activités source de revenu												
	Pas de revenus	Petit commerce	Commerce	Production vente de produits agricole, maraîchers	Production vente de produits d'élevage	Production vente de produits de la pêche	Salaires	Exploitation de sable	Aides ménagère	Récupératrice	Orpaillage	Exploitation forestière	Autre à préciser
Kayes	84,7	4,3	0,4	5,8	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	4,1	0,0	0,3
Koulikoro	61,0	26,9	0,6	4,3	1,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	5,0	0,3	0,1
Sikasso	70,0	15,9	0,3	10,2	0,2	0,0	0,4	0,0	0,1	0,1	1,8	0,7	0,2
Ségou	52,3	32,6	0,3	12,9	0,0	0,1	0,6	0,0	0,2	0,1	0,6	0,3	0,3
Mopti	52,0	19,0	1,3	20,5	0,5	0,8	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	4,6	0,4
Tombouctou	64,9	25,4	3,2	1,3	0,5	0,0	0,3	0,0	3,7	0,0	0,0	0,1	0,6
Gao	85,6	12,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Kidal	89,9	7,0	0,8	0,0	1,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,1
Bamako	59,7	28,6	5,0	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	1,9	0,1	0,3	0,1	1,1

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Taoudenni	73,0	18,0	3,3	0,0	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménaka	70,4	28,1	0,4	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3
Rural	65,3	25,5	3,4	0,4	0,0	0,0	2,5	0,0	1,5	0,1	0,3	0,1	0,9
Urbain	65,9	19,4	0,8	9,3	0,6	0,2	0,2	0,0	0,5	0,0	1,8	1,1	0,2
Masculin	66,2	20,1	1,3	7,8	0,4	0,1	0,6	0,0	0,6	0,0	1,6	0,9	0,4
Féminin	58,9	28,2	3,2	2,7	1,3	0,1	1,0	0,0	2,4	0,1	0,4	1,0	0,7
Ensemble sept 23	65,8	20,7	1,4	7,4	0,4	0,1	0,7	0,0	0,7	0,0	1,5	0,9	0,4
Ensemble sept22	69,6	14,0	0,7	11,2	0,5	0,1	1,0	0,0	0,8	0,1	0,9	0,3	0,7

✓ **Autres occupations de la FAP**

La préparation des repas : il était ressorti que 47,2% des FAP contre 94,2% en septembre 2022 et 95,4% en septembre 2021 faisaient la cuisine dont 4,1% contre 55,1% en septembre 2022 et 40,0% en septembre 2021 ; 45,7% en septembre 2020 le faisaient 2 à 3 fois dans la semaine et 43,1% contre 39,1% en septembre 2022 ; 55,4% en septembre 2021 tous les jours ; c'était surtout dans les régions de Tombouctou, Kidal, Taoudenni et Gao que les FAP faisaient le plus tous les jours la cuisine en raison très probablement de leur statut de mariée monogame

Tableau n°47: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient ou non la cuisine ENSAN SEPT 2023 (%)

Région	La FAP fait Cuisine (%)											
	Non			Oui Parfois (2 à 3 fois/semaine)			Tous les jours			Non Applicable		
	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021
Kayes	2,6	1,5	4,8	2,6	68,4	73,9	20,8	29,4	20,7	0,2	0,7	0,5
Koulikoro	3,5	7,4	8,5	3,5	76,0	42,3	22,0	16,1	48,7	0,7	0,6	0,5
Sikasso	1,3	6,3	2,8	1,3	60,9	49,9	39,0	31,6	46,9	0,1	1,2	0,4
Ségou	1,9	4,5	2,4	1,9	60,8	49,3	36,5	32,2	46,8	0,0	2,6	1,5
Mopti	2,9	5,9	2,9	2,9	55,3	39,2	48,8	38,8	54,8	0,2	0,0	3,1
Tombouctou	3,0	2,9	1,4	3,0	28,3	8,3	81,8	67,8	89,5	0,0	0,9	0,7
Gao	6,6	2,0	0,5	6,6	33,9	23,5	66,2	63,8	75,4	0,1	0,3	0,6
Kidal	4,0	1,2	3,4	4,0	15,3	14,4	75,8	83,4	81,8	0,0	0,0	0,4
Bamako	13,4	8,7	4,9	13,4	47,1	33,5	39,8	43,7	61,1	0,5	0,4	0,5
Taoudenni	5,7	-	-	5,7	-	-	74,3	-	-	1,3	-	-
Ménaka	4,2	-	-	4,2	-	-	41,0	-	-	0,2	-	-
Rural	10,0	7,9	3,4	10,0	47,6	41,2	41,1	43,6	54,4	0,6	0,9	1,0
Urbain	2,5	4,2	4,0	2,5	57,0	35,7	43,6	38,0	59,4	0,1	0,9	0,8
Ensemble	4,1	4,9	3,6	4,1	55,1	40,0	43,1	39,1	55,4	0,2	0,9	1,0

✓ **Pratique de la vaisselle**

La vaisselle était faite 2 à 3 jours dans la semaine par 73,3% des FAP contre 76,1% en septembre 2022 ; 67,5% en septembre 2021 et chaque jour par 23,1% contre 19,3% en septembre 2022 ; 27,2% en septembre 2021.

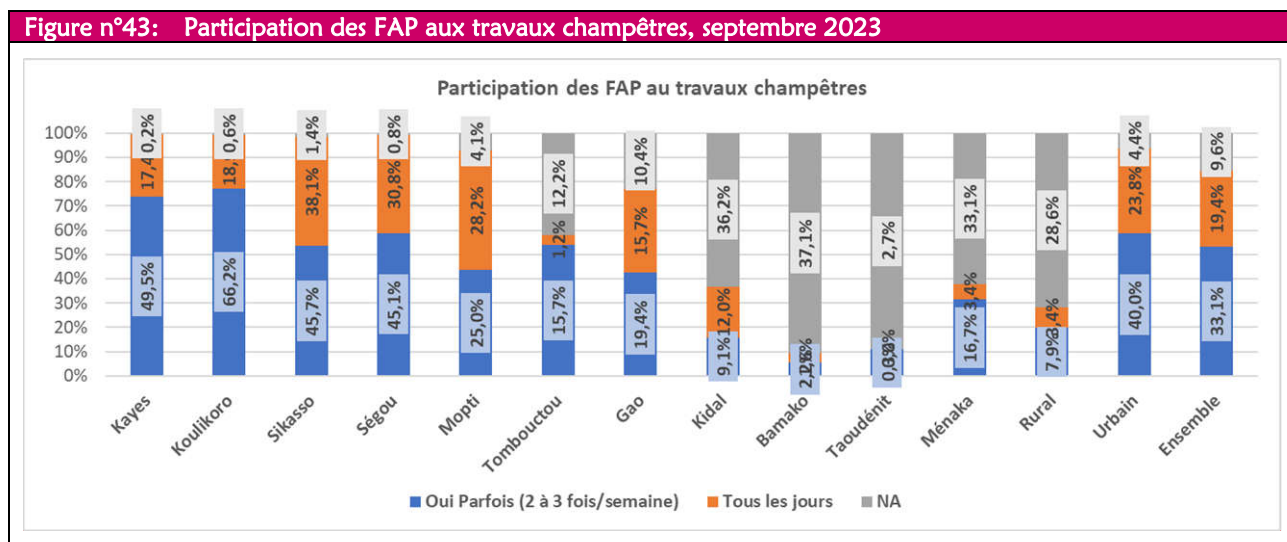
Tableau n°48: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient la Vaisselle/laver habits oui ou non, septembre 2023 (%)

Région	Vaisselle/laver habits ()											
	Non			Oui Parfois (2 à 3 fois /semaine)			Tous les jours			Non Applicable		
	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021
Kayes	2,1	0,7	4,7	84,4	74,3	80,6	13,3	24,7	13,9	0,2	0,3	0,8
Koulikoro	1,2	4,3	7,2	87,9	88,4	89,4	10,8	7,0	3,1	0,2	0,3	0,3
Sikasso	0,5	4,0	2,5	72,2	68,8	58,0	27,3	26,1	39,1	0,1	1,1	0,3
Ségou	1,3	3,0	1,7	77,3	81,6	65,2	21,5	13,1	32,4	0,0	2,3	0,8
Mopti	2,4	3,9	4,8	61,5	77,6	59,1	36,0	18,4	35,6	0,1	0,1	0,5
Tombouctou	3,6	2,9	4,0	63,6	87,5	53,1	32,7	8,9	42,6	0,1	0,8	0,3
Gao	5,6	6,6	6,9	62,7	79,4	70,1	31,5	12,9	22,2	0,2	1,1	0,7
Kidal	6,0	1,7	10,3	63,8	61,8	64,6	29,5	36,5	24,5	0,7	0,0	0,6
Bamako	10,9	7,1	5,2	70,0	64,5	67,6	18,6	28,4	27,2	0,5	0,0	0,1
Taoudenni	13,7			83,0			2,7			0,7		
Ménaka	4,5			83,0			12,4			0,1		
Rural	7,9	6,6	4,5	69,9	66,6	67,6	21,7	26,1	27,3	0,5	0,7	0,6
Urbain	2,2	3,2	5,8	74,2	78,5	67,4	23,5	17,6	26,6	0,1	0,8	0,2
Ensemble	3,4	3,9	4,8	73,3	76,1	67,5	23,1	19,3	27,2	0,2	0,7	0,5

✓ **Participation aux travaux champêtres :**

Les travaux champêtres occupent une grande partie du temps des femmes dans le milieu rural.

En cette période d'hivernage, 52,5% contre 56,8% en septembre 2022 et 45,4% en septembre 2021 des femmes avaient déclaré être occupées par les travaux champêtres. Parmi elles, 33,1% contre 37,4% en septembre 2022 et 30,8% en septembre 2021 travaillaient dans le champ pendant 2 à 3 jours de la semaine, 19,4% comme en septembre 2022 et 14,6% en septembre 2021 le faisaient tous les jours. Toutefois, ces taux cachent une forte disparité selon les régions selon qu'elles soient agricoles ou non. Ainsi, les FAP des régions de Koulikoro (84,2% contre 80,6% en septembre 2022 et 67,1% en septembre 2021), Sikasso (83,8% contre 84,6% en septembre 2022 et 81,7% en septembre 2021), Ségou (75,9% contre 79,9% en septembre 2022 et 71,8% en septembre 2021) Kayes 66,9% contre 78,1% en septembre 2022 et 54,5% en septembre 2021 étaient les plus occupées par les travaux champêtres.



✓ **Statut physiologique des FAP**

Au moment de l'enquête, 30,1% contre 26,9% en septembre 2022, 34,2% en septembre 2021 étaient allaitant. Par rapport à la grossesse, 8,4% des FAP contre 8,2% en septembre 2022, 9,0% en septembre 2021 étaient enceintes. Concernant celles qui étaient enceintes, l'âge moyen de leur grossesse était de 5 mois comme en septembre 2022 contre 6 mois en septembre 2021 ; donc le deuxième trimestre.

A cet âge de leur grossesse, 20,8% d'entre elles contre 11,2% en septembre 2022 et 37,7% en septembre 2021 n'avaient fait aucune Vaccination Anti Tétanique (VAT). Contrairement à celles-ci, 76,9% contre 63,4% en 2022 et 60,4% en septembre 2021 en avaient fait dont 29,6% de VAT2 plus contre 22,1% en septembre 2022 ; 23,2% en septembre 2021.

Aussi, il est apparu que chaque mère avait fait environ 3,3 grossesses contre 3,2 en septembre 2022 et 3,0 en septembre 2021 avec 3,7 naissances vivantes contre 3,9 naissances vivantes en septembre 2022 et 3,0 en septembre 2021. Elles avaient signalé 0,3 décès d'enfants de moins de 5 ans contre 0,4 décès en septembre 2022 comme en 2021 et 3,5 enfants vivants contre 3,4 en septembre 2022 et 3 en septembre 2021.

Les régions avec les plus forts nombres de naissance vivante étaient celles de Sikasso, Ségou, Mopti, Koulikoro avec 4 enfants et les plus faibles Ménaka (2,6), Taoudenni (2,4) et Kidal (2,1). Cette situation pourrait s'expliquer par l'absence des services sociaux de base causée par la situation politico sécuritaire.

ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive

Tableau n°49: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon des statuts physiologiques, septembre 2023 (%)

Région	Allaite	Enceinte	Age grossesse en mois	Si enceinte, Nombre de VAT actuel				Nombre de VAT lors dernière grossesse bouclée				Nombre moyen de grossesse	Nombre moyen d'enfants né vivant	Nombre moyen enfants de 0-5 ans décédé	Nombre moyen enfants vivant maintenant
				Rien	VAT1	VAT2 PLUS	NA	Rien	VAT1	VAT2 PLUS	NA				
Kayes	30,1%	8,4%	5	11,2%	24,7%	63,7%	0,4%	23,6%	13,2%	60,1%	3,1%	3,6	3,9	0,4	3,4
Koulikoro	34,4%	12,5%	5	18,2%	39,4%	42,1%	0,3%	7,6%	6,3%	78,0%	8,1%	3,6	4,0	0,3	3,6
Sikasso	35,2%	8,4%	5	27,0%	48,2%	24,8%	0,0%	7,9%	12,5%	72,0%	7,7%	3,8	4,2	0,6	3,6
Ségou	33,6%	10,7%	5	25,7%	36,7%	36,4%	1,2%	14,6%	7,8%	72,4%	5,2%	3,8	4,2	0,5	3,7
Mopti	34,9%	9,5%	5	29,1%	51,9%	18,7%	0,3%	13,7%	24,1%	52,4%	9,9%	3,5	4,1	0,3	3,8
Tombouctou	28,8%	16,1%	5	14,3%	62,1%	23,6%	0,0%	19,7%	15,0%	59,1%	6,2%	2,7	2,8	0,2	2,8
Gao	25,6%	13,6%	5	25,6%	62,2%	12,2%	0,0%	36,7%	31,4%	29,7%	2,3%	2,5	2,7	0,2	2,5
Kidal	16,1%	13,3%	4	37,3%	49,0%	4,9%	8,8%	60,7%	23,3%	10,7%	5,3%	1,9	2,1	0,1	2,0
Bamako	25,8%	7,7%	5	9,4%	47,7%	23,4%	19,6%	16,9%	16,1%	46,9%	20,1%	2,8	3,8	0,1	3,1
Taoudenni	22,3%	7,3%	5	54,5%	40,9%	0,0%	4,5%	47,3%	40,0%	1,3%	11,3%	2,3	2,4	0,1	2,4
Ménaka	23,9%	13,6%	5	10,3%	63,2%	25,7%	0,7%	41,8%	10,8%	45,5%	2,0%	2,0	2,6	0,1	2,6
Rural	25,1%	8,4%	5	13,3%	47,2%	29,3%	10,3%	20,1%	14,0%	51,3%	14,5%	2,7	3,5	0,2	3,0
Urbain	32,4%	11,1%	5	22,2%	47,4%	29,7%	0,8%	18,2%	15,5%	60,1%	6,2%	3,4	3,8	0,4	3,4
CM Masculin	31,6%	10,8%	5	21,0%	46,9%	29,7%	2,4%	17,7%	15,2%	59,3%	7,8%	3,3	3,8	0,4	3,3
CM Féminin	19,2%	7,2%	5	17,1%	56,4%	25,6%	0,9%	29,0%	14,0%	46,2%	10,7%	2,7	3,5	0,2	3,0
Ensemble 23	30,8%	10,5%	5	20,8%	47,3%	29,6%	2,3%	18,4%	15,1%	58,4%	8,0%	3,3	3,7	0,3	3,3
Ensemble 22	30,1%	8,4%	5	11,2%	24,7%	63,7%	0,4%	23,6%	13,2%	60,1%	3,1%	3,6	3,9	0,4	3,4

2.24.3.2. Score de Diversité alimentaire Individuel des mères d'enfants de 6 à 59 mois.

La collecte des données a concerné 25 240 FAP contre 20 528 FAP en septembre 2022 ; 21 897 FAP en septembre 2021 contre 21 760 FAP en septembre 2020.

Tableau n°50: Distribution du Score moyen et de la consommation d'au moins 5 groupes alimentaires des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), septembre 2023 (%)

Région	Score de diversité alimentaire des femmes en âge de procréer (%)								
	SDAIF moyen			Moins de 5 groupes alimentaires			5 groupes alimentaires et plus		
	Sept23	Sept22	Sept21	Sept23	Sept22	Sept21	Sept22	Sept22	Sept21
Kayes	5,71	4,98	5,24	30,3%	38,4%	31,8	69,7%	61,6	68,2
Koulikoro	5,95	6,50	5,64	11,3%	11,9%	28,7	88,7%	88,1	71,3
Sikasso	5,59	5,71	5,42	24,0%	16,7%	31,7	76,0%	83,3	68,3
Ségou	5,96	6,07	5,44	20,1%	17,8%	30,3	79,9%	82,2	69,7
Mopti	4,94	5,34	4,97	42,4%	34,1%	44,3	57,6%	65,9	55,7
Tombouctou	5,00	6,53	4,99	46,1%	15,1%	42,8	53,9%	84,9	57,2
Gao	4,92	3,86	3,84	57,1%	72,8%	71,3	42,9%	27,2	28,7
Kidal	5,15	4,91	3,64	81,9%	44,1%	82,6	18,1%	55,9	17,4
Bamako	6,05	6,18	5,43	23,9%	15,8%	35,7	76,1%	84,2	64,3
Taoudenni	5,07	-	-	55,0%	-	-	45,0%	-	-
Ménaka	4,73	-	-	50,2%	-	-	49,8%	-	-
Urbain	5,99	-	-	28,3%	-	-	71,7%	-	-
Rural	5,40	-	-	33,7%	-	-	66,3%	-	-
CM Masculin	5,52	-	-	31,9%	-	-	68,1%	-	-
CM Féminin	5,33	-	-	43,2%	-	-	56,8%	-	-
Ensemble	5,51	5,63	5,08	32,7%	27,0%	41,0	67,3%	73,0	59,0

Le score de diversité alimentaire moyen des femmes en âge de procréer était de 5,51 groupes alimentaires contre 5,63 en septembre 2022 ; 5,1 en septembre 2021. Ce score montre une évolution en dents de scie par rapport aux quatre précédentes enquêtes.

Figure n°44: Evolution % de FAP avec un Score de Diversité Alimentaire Individuel faible, septembre 2023

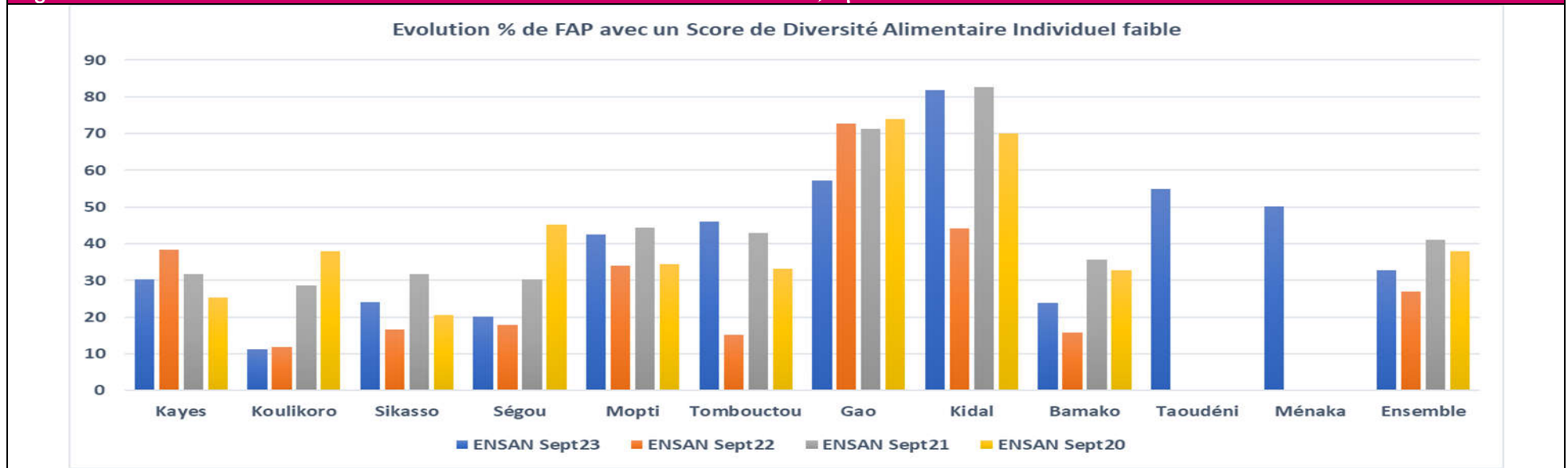


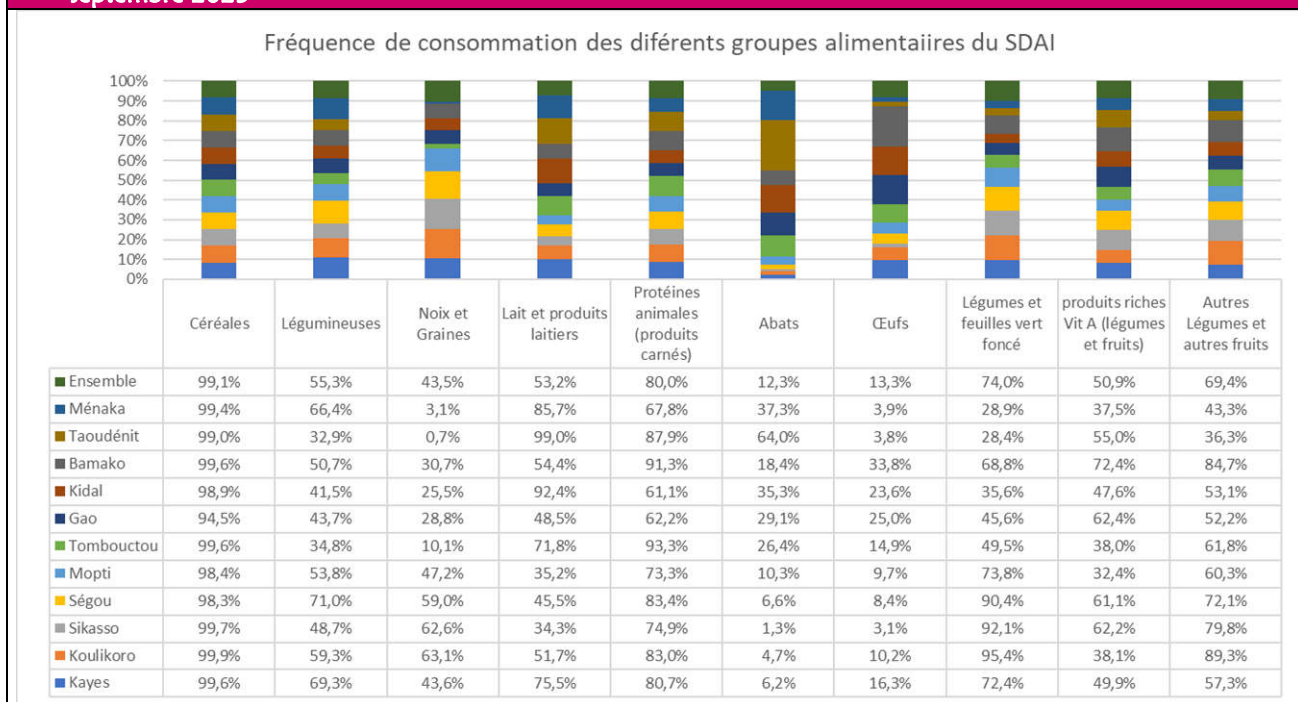
Tableau n°51:Fréquence de consommation de dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN, septembre 23(%)

Région	Céréales			Légumineuses			Noix et Graines			Lait et produits laitiers			Protéines animales (produits carnés)			Abats			Œufs			Légumes et feuilles vert foncé			Produits riches Vit A (légumes et fruits)			Autres Légumes et autres fruits		
	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21
Kayes	99,6	99,9	99,3	69,3	47,2	67,1	43,6	59,8	57,7	75,5	38,8	64,9	80,7	59,4	66,8	6,2	1,8	1,4	16,3	14,8	4,5	72,4	78,5	77,5	49,9	47,4	29,8	57,3	50,8	55,4
Koulikoro	99,9	99,8	99,9	59,3	83,7	73,5	63,1	68,7	50,8	51,7	46,6	50,7	83,0	83,9	67,8	4,7	15,8	6,2	10,2	12,7	8,6	95,4	90,1	88,2	38,1	57,0	61,7	89,3	91,8	56,1
Sikasso	99,7	99,6	99,4	48,7	67,9	80,0	62,6	50,1	52,7	34,3	26,6	40,1	74,9	77,4	73,6	1,3	7,9	3,6	3,1	13,1	6,2	92,1	93,5	90,9	62,2	51,2	44,1	79,8	83,6	51,7
Ségou	98,3	98,5	99,7	71,0	69,6	69,1	59,0	69,4	70,0	45,5	50,3	41,5	83,4	88,9	90,8	6,6	5,3	4,7	8,4	7,8	3,5	90,4	78,3	63,1	61,1	62,2	38,1	72,1	76,4	63,6
Mopti	98,4	98,7	99,1	53,8	55,7	57,8	47,2	65,6	43,7	35,2	31,7	39,2	73,3	90,6	77,8	10,3	7,1	11,2	9,7	8,2	8,4	73,8	73,2	69,4	32,4	53,9	43,8	60,3	49,3	46,9
Tombouctou	99,6	99,6	98,9	34,8	56,7	41,6	10,1	24,7	34,8	71,8	85,4	78,7	93,3	91,6	88,5	26,4	51,2	19,0	14,9	35,3	19,7	49,5	59,4	24,0	38,0	69,9	61,9	61,8	79,6	31,7
Gao	94,5	98,8	97,4	43,7	29,3	29,6	28,8	3,9	8,2	48,5	55,2	73,5	62,2	78,0	76,9	29,1	6,9	8,8	25,0	9,0	12,9	45,6	34,3	26,8	62,4	24,4	33,8	52,2	46,2	16,4
Kidal	98,9	99,0	97,3	41,5	24,5	6,0	25,5	11,1	7,7	92,4	95,1	99,1	61,1	81,2	89,0	35,3	19,4	33,4	23,6	5,9	1,5	35,6	28,1	6,6	47,6	69,1	14,6	53,1	57,4	9,3
Bamako	99,6	99,4	99,4	50,7	49,0	51,0	30,7	30,4	29,7	54,4	55,9	49,7	91,3	91,9	92,1	18,4	13,5	14,1	33,8	41,9	31,0	68,8	71,1	48,4	72,4	73,7	59,0	84,7	90,7	69,0
Taoudenni	99,0	-	-	32,9	-	-	0,7	-	-	99,0	-	-	87,9	-	-	64,0	-	-	3,8	-	-	28,4	-	-	55,0	-	-	36,3	-	-
Ménaka	99,4	-	-	66,4	-	-	3,1	-	-	85,7	-	-	67,8	-	-	37,3	-	-	3,9	-	-	28,9	-	-	37,5	-	-	43,3	-	-
Ensemble	99,1	99,3	99,1	55,3	57,6	57,4	43,5	48,2	42,7	53,2	47,7	55,5	80,0	81,6	79,5	12,3	11,7	9,5	13,3	16,4	11,2	74,0	73,6	60,4	50,9	55,6	44,8	69,4	71,6	48,1

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

Les aliments les plus consommés par les ménages étaient les céréales avec 99,1% contre 99,3% en septembre 2022, 99,1% en septembre 2021 ; les protéines animales (viandes, poissons...) avec 80% contre 81,6% en septembre 2022 ; 79,5% en septembre 2021 et les légumes et feuilles vertes foncées avec 74,4% contre 73,6% en septembre 2022 et 60,4% en septembre 2021 ; les autres légumes et fruits avec 69,4% contre 71,6% en septembre 2022 ; 48,1% en septembre 2021 et les légumineuses avec 55,3% contre 57,6 en septembre 2022 ; 57,4% en septembre 2021. Les abats et les œufs étaient très nettement moins consommés par les FAP.

Figure n°45: Distribution de la fréquence de consommation des dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN septembre 2023



2.24.4. Statut Nutritionnel des FAP

Le statut nutritionnel des FAP a été évalué sur la base du PB et de l'IMC dans toutes les régions.

⇒ Indice de Masse Corporelle (IMC)

L'indice de masse corporelle est une grandeur qui permet d'estimer la corpulence d'une personne. L'Organisation Mondiale de la Santé a défini cet indice comme le standard pour évaluer les états de dénutrition (ou maigreur) et de surpoids chez l'adulte. Elle a également défini des intervalles standards (maigreur, indice normal, surpoids, obésité) en se basant sur la relation constatée statistiquement entre l'IMC et le taux de mortalité. Cet indice se calcule en fonction de la taille et du poids à l'aide de la formule suivante :

$$IMC = \text{Poids (Kg)} / [\text{Taille (m)}]^2$$

Tableau n°52: Seuils pour l'interprétation de l'IMC chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) non enceintes

IMC (kg.m ²)	Interprétation
IMC < 16,5	Maigreur Sévère
16,5 ≤ IMC < 18,5	Maigreur modérée
18,5 ≤ IMC < 25,0	Normal
25,0 ≤ IMC < 30,0	Surpoids
30,0 ≤ IMC < 40,0	Obésité (stade 1 et stade 2)

⇒ Périmètre Brachial

Tableau n°53: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	PB (mm)
Risque de mortalité (sévère)	PB < 180 pour les femmes
Malnutrition Aiguë Modérée	PB < 210 pour les femmes

2.24.4.1. Prévalence de la Malnutrition/insuffisance pondérale

Le statut nutritionnel des femmes en âge de procréer a été évalué sur la base de l'IMC et du PB pour toutes les régions :

- ✓ le poids moyen des FAP était de 63,38 kg contre 61,55 kg en septembre 2022 ; 62,81 kg en septembre 2021. Ainsi les FAP avec plus de 60kg vivaient surtout dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et le District de Bamako.
- ✓ la taille moyenne des FAP étaient de 1,63 m contre 1,62 m comme en septembre 2021 et 2020.
- ✓ l'IMC moyen était de 23,99 contre 23,39 en septembre 2022 ; 23,98 en septembre 2021 et plus élevé dans les régions de Kidal, Tombouctou, Gao, Ménaka et le District de Bamako comme dans les enquêtes précédentes.

Quant à la prévalence du déficit énergétique chronique ou Insuffisance pondérale chez les FAP, elle était de 9,4% dont 3,9% de forme sévère contre 9,6% dont 2,2% de forme sévère en septembre 2022 ; 8,5% dont 1,9% de forme sévère en septembre 2021.

Les FAP des régions de Kidal avec 25,5% contre 12,9% en septembre 2021 ; de Taoudenni avec 20,4% et de Kayes (16,7% contre 14,3% en septembre 2022 ; 14,6% en septembre 2021) étaient les plus affectées par l'insuffisance pondérale. La tendance de la prévalence de l'insuffisance pondérale est la dégradation.

Figure n°46: Prévalence de la malnutrition/insuffisance pondérale chez les FAP (%)

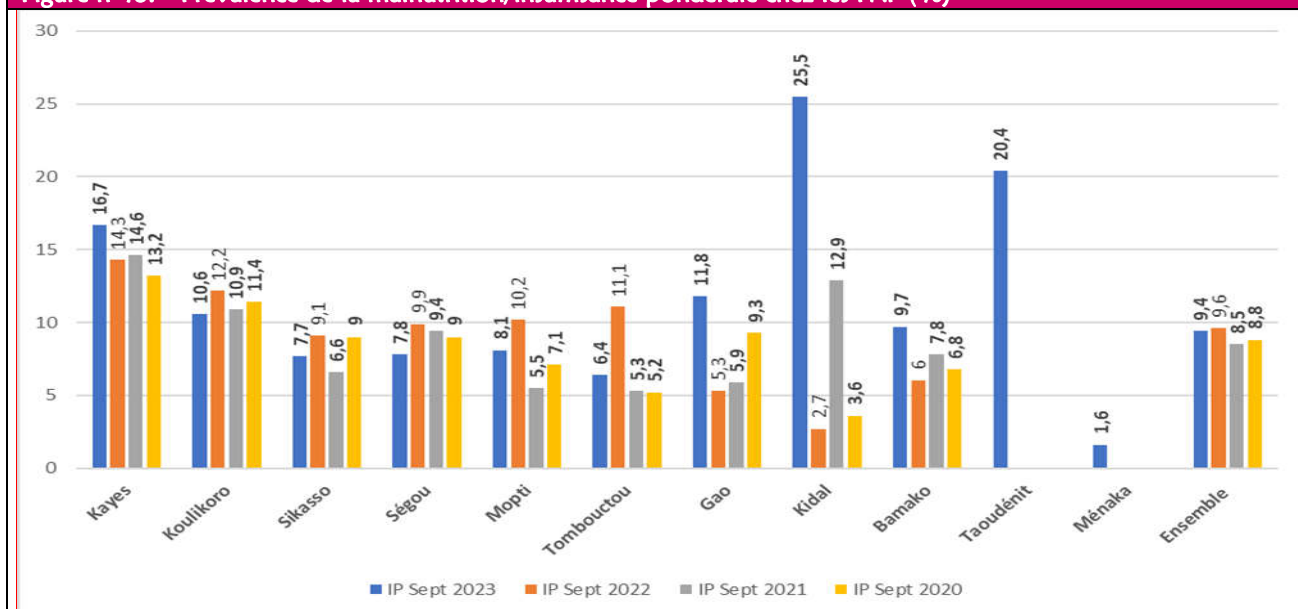


Tableau n°54: Statut Nutritionnel des FAP (%), ENSAN septembre 2023

Région	Poids moyen Kg	Taille moyenne (Cm)	IMC Moyenne	PB moyen (Cm)	Classe d'INSP (%)							
					IP-SEVERE	IP-MODEREE	IP GLOBALE	NORMAL	SURPOIDS	OBESEITE-CLASSE1	OBESEITE-CLASSE2	OBESEITE-CLASSE3
Kayes	57,90	1,62	22,09	263	4,3	12,4	16,7	64,1	13,9	3,9	1,0	0,4
Koulikoro	59,07	1,62	22,46	274	1,6	9,0	10,6	68,8	17,4	2,9	0,2	0,1
Sikasso	59,19	1,61	22,88	275	0,9	6,8	7,7	70,1	17,2	4,2	0,6	0,2
Ségou	59,49	1,61	22,96	275	1,6	6,2	7,8	68,3	17,9	4,7	0,9	0,4
Mopti	58,39	1,60	22,73	273	1,9	6,2	8,1	70,5	17,4	3,2	0,7	0,0
Tombouctou	70,25	1,63	26,60	302	2,5	3,9	6,4	32,1	34,3	21,5	3,8	1,9
Gao	61,88	1,60	24,70	255	2,8	9,0	11,8	49,4	21,5	8,1	2,6	6,6
Kidal	62,58	1,65	22,98	266	22,2	3,3	25,5	34,5	19,6	17,5	1,8	1,1
Bamako	64,07	1,63	24,06	293	4,2	5,6	9,7	49,6	27,4	11,2	1,6	0,4
Taoudenni	56,42	1,58	22,71	279	2,8	17,6	20,4	56,4	15,9	2,4	4,5	0,3
Ménaka	62,36	1,45	31,05	272	0,1	1,5	1,6	25,9	34,7	12,5	7,4	17,9
Ensemble 23	63,38	1,63	23,99	286	3,9	5,5	9,4	52,6	24,8	10,3	1,7	1,2
Ensemble 22	61,55	1,62	23,39	278	2,2	7,4	9,6	60,5	21,9	6,7	1,0	0,4
Ensemble 21	62,81	1,62	23,98	282	1,9	6,6	8,5	58,1	22,4	7,8	2,2	1,1

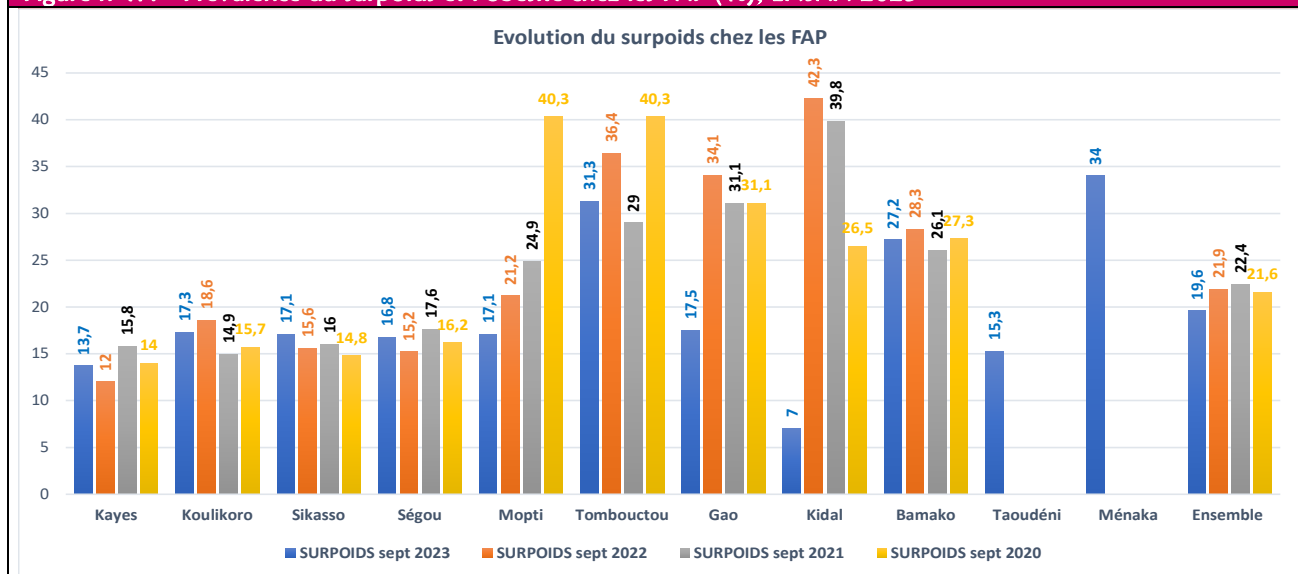
2.24.4.2. Prévalence Surpoids et obésité chez les FAP

Le surpoids et l'obésité constituent désormais un problème de santé publique à prendre en compte dans les programmes de luttes et de prévention de la malnutrition.

✓ Surpoids

En effet, la prévalence du surpoids avait un peu diminué avec 19,6% contre 21,9% en septembre 2022, 22,4% en septembre 2021. Comparé à septembre 2022, une tendance à la dégradation est observée dans les régions de Kayes (13,7% contre 12,0% en septembre 2022), Sikasso (17,1% contre 15,6% en septembre 2022), Ségou (16,8% contre 15,2% en septembre 2022). Bien que les prévalences du surpoids aient diminuer, la région de Tombouctou (31,3% contre 36,1% en septembre 2022) et le district de Bamako (27,2% contre 28,3% en septembre 2022) restent les régions les plus affectées. Cette prévalence apparait assez élevée dans la région de Ménaka avec 34%.

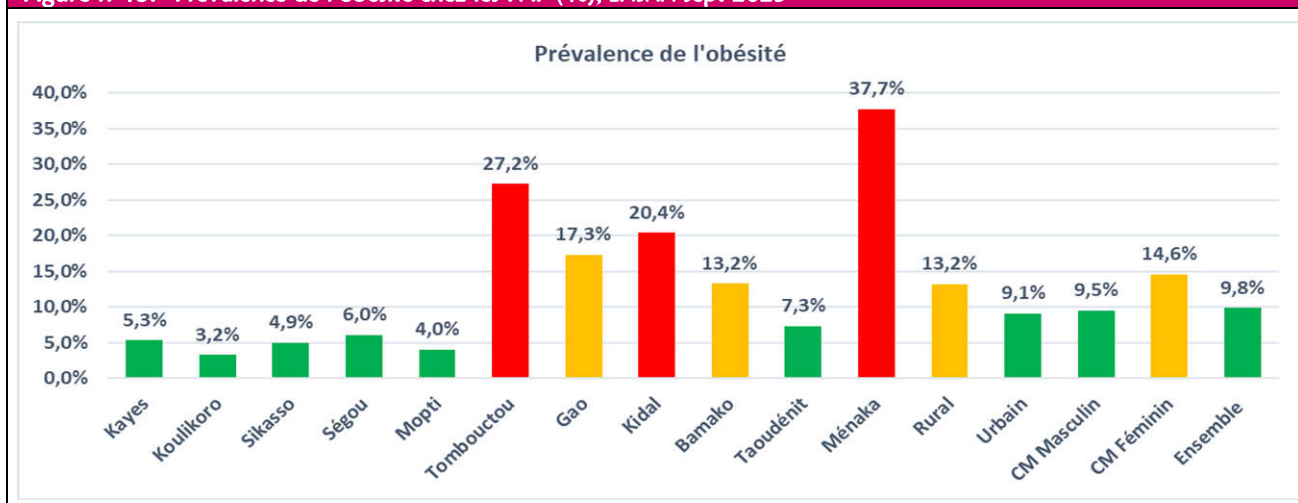
Figure n°47: Prévalence du surpoids et l'obésité chez les FAP (%), ENSAN 2023



✓ Obésité

La prévalence de l'obésité était de 9,8% contre 8,0% en septembre 2022 et les régions les plus affectées étaient celles de Ménaka (37,7%), Tombouctou (27,2), Kidal (20,4%) et Gao (17,3%).

Figure n°48: Prévalence de l'obésité chez les FAP (%), ENSAN sept 2023



2.24.5. Situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois

La présente analyse porte sur les données de 24 400 enfants de 0 à 59 mois, 25240 FAP tous issus de 17531 ménages.

2.24.5.1. Caractéristique des enfants de 6 à 59 mois

Les garçons restent plus nombreux que les filles avec un sexe ratio de 1,18 contre 1,19 en septembre 2022, 1,16 en septembre 2021 en faveur des garçons.

L'âge moyen des enfants étaient de 30 mois. Les proportions d'enfants dans les différentes classes d'âge adoptées sont presque superposables à celles des enquêtes précédentes. Les classes d'âge les plus représentées restaient celles des 24-35 mois, 12-23 mois, 36-47 mois et 48-59 mois.

Tableau n°55: Distribution (%) des enfants selon le sexe et la classe d'âge et la région septembre 2023

Région	Sexe enfants		Age	Classe Age des enfants						
	Masculin	Féminin	Moyenne	0 - 6 mois	6 - 8 mois	9 - 11 mois	12 - 23 mois	24 - 35 mois	36 - 47 mois	48 - 59 mois
Kayes	55,5	44,5	29	3,5	6,3	5,7	21,6	23,5	20,7	18,7
Koulikoro	54,2	45,8	31	3,4	6,9	5,8	20,5	21,3	19,6	22,4
Sikasso	52,3	47,7	30	4,9	7,1	4,8	21,8	22,0	19,6	19,8
Ségou	51,0	49,0	29	2,7	5,3	5,2	23,3	23,4	23,4	16,8
Mopti	54,6	45,4	30	5,4	5,0	4,6	19,8	21,5	20,9	22,8
Tombouctou	57,6	42,4	32	1,2	2,7	3,3	22,8	19,9	24,7	25,4
Gao	55,4	44,6	28	6,4	6,2	4,7	22,1	23,3	20,6	16,7
Kidal	56,7	43,3	36	3,1	1,6	1,2	19,1	16,4	23,6	35,1
Bamako	54,0	46,0	30	4,3	4,0	6,1	22,2	21,7	21,6	20,1
Taoudenni	56,7	43,3	34	0,0	0,8	3,8	22,2	19,5	18,0	35,6
Ménaka	58,3	41,7	30	1,6	2,5	7,9	20,3	25,1	23,4	19,4
Rural	54,4	45,6	30	3,8	5,3	5,0	21,5	22,0	21,4	21,0
Urbain	54,4	45,6	30	4,3	4,5	5,2	22,0	22,1	21,9	20,1
CM Masculin	54,3	45,7	30	3,7	5,5	5,0	21,5	21,8	21,4	21,2
CM Féminin	54,3	45,7	32	3,8	5,3	5,0	21,6	21,9	21,5	21,0
Ensemble sept23	54,2	45,8	30	3,8	5,4	5,1	21,6	21,9	21,5	20,7
Ensemble sept22	54,3	45,7	29	6,9	4,3	4,9	20,4	21,7	21,5	20,3
Ensemble sept21	53,7	46,3	30	5,5	4,7	4,6	19,5	21,9	22,0	21,8

2.24.5.2. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

⇒ Initiation précoce de l'allaitement au sein ou mise au sein précoce :

Il s'agit là de la proportion d'enfants nés les derniers 24 mois et qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance.

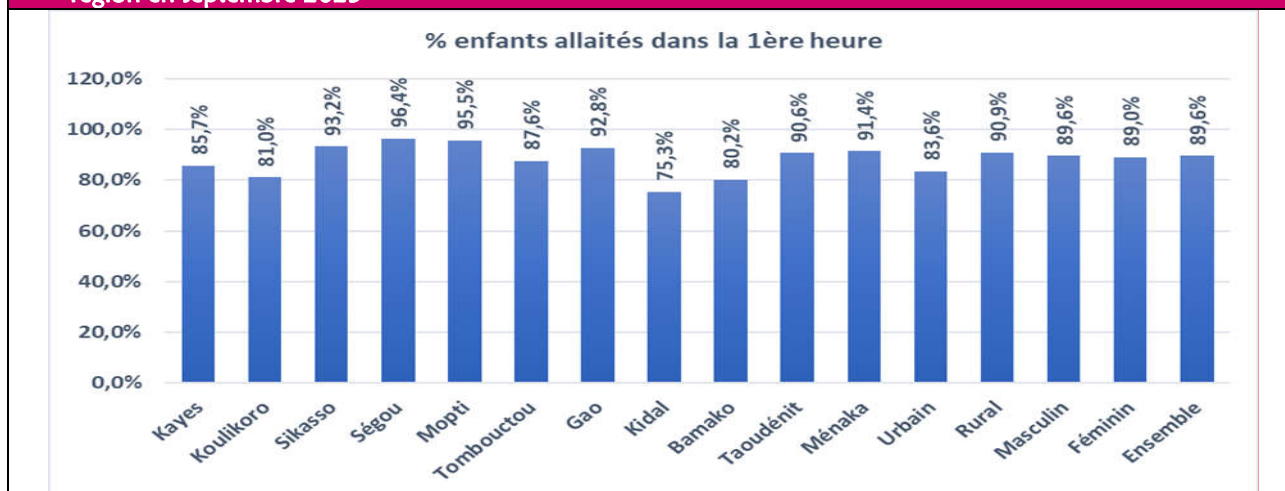
A la première heure, ce taux était de 89,5% d'enfants contre 90,8% en septembre 2022, 81,7% en septembre 2021 pour le niveau national. A l'échelle des régions, ce taux variait de 96,4% à Ségou contre 75,2% à Kidal. Ces taux sont encourageants mais restent affectés par la faible fréquentation des services sociaux de base dû d'une part à la réduction des interventions préventives de la malnutrition et d'autre part aux déplacements des populations causées par la crise sécuritaire.

Tableau n°56: Répartition (%) des enfants de 0 à 23 mois selon le délai de mise au sein et la région, ENSAN septembre 2023

Région	Pendant combien de temps après l'accouchement l'enfant a été mis au sein pour la 1ère fois (%)					
	Dans les 30 min	30-59 min	1-12 h	12-24 h	Plus d'une journée	Ne sait pas
Kayes	64,8	21,0	11,4	2,0	0,4	0,4
Koulikoro	72,9	8,1	15,7	1,1	0,2	2,0
Sikasso	79,7	13,6	1,7	1,4	0,0	3,7
Ségou	70,8	25,6	1,7	0,0	0,3	1,6
Mopti	81,1	14,5	4,2	0,0	0,1	0,1
Tombouctou	70,0	17,6	2,2	0,0	0,2	10,0
Gao	88,0	4,8	2,8	0,0	0,0	4,4
Kidal	54,6	20,6	16,5	3,1	1,0	4,1
Bamako	60,2	20,0	13,7	0,4	0,4	5,3
Taoudenni	87,5	3,1	0,0	0,0	0,0	9,4
Ménaka	28,1	63,3	0,8	0,0	0,0	7,8
Rural	64,0	19,5	11,6	0,6	0,3	3,9
Urbain	74,2	16,7	5,2	0,7	0,2	2,9
CM masculin	72,4	17,2	6,3	0,7	0,2	3,2
CM Féminin	71,0	18,0	7,8	0,4	0,4	2,5
Ensemble sept 23	72,3	17,2	6,4	0,7	0,2	3,1
Ensemble sept 22	71,9	18,9	4,1	0,9	0,8	3,5
Ensemble sept 21	57,4	24,2	8,9	1,0	0,8	7,8

Les enfants des régions de Kidal, Bamako et Koulikoro étaient les moins précocement mis au sein dans la première heure de leur naissance avec respectivement des proportions de 75,3%, 80,2% et 81,0%.

Figure n°49: Proportion d'enfants de 0 à 23 mois mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance selon la région en septembre 2023



⇒ D'autres caractéristiques de l'allaitement

Tableau n°57: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de ANJE et la région (%), ENSAN septembre 2023

Région	L'enfant a reçu le colostrum	L'enfant actuellement allaité	L'enfant a-t-il été allaité hier pendant le jour et la nuit	Est-ce que l'enfant a été nourri (e) au lait maternel soit avec un gobelet, une cuillère ou un biberon	L'enfant a-t-il reçu un autre liquide (eau boisson, infusion, décoction...) hier pendant le jour et la nuit.	Nombre
	(%)					
Kayes	95,4	75,8	76,4	25,6	73,1	737
Koulikoro	98,9	93,6	93,2	26,3	74,4	544
Sikasso	94,7	88,3	88,2	18,7	84,9	872
Ségou	99,7	88,4	87,1	51,5	72,3	743
Mopti	98,2	92,1	92,0	27,4	82,2	872
Tombouctou	97,6	87,4	86,7	55,9	82,9	451
Gao	92,8	76,0	76,4	56,3	64,4	458
Kidal	90,7	87,6	88,7	64,9	71,1	97
Bamako	97,3	82,4	82,4	52,0	83,6	561
Taoudenni	68,8	90,6	75,0	12,5	37,5	32
Ménaka	87,5	80,5	80,5	25,8	34,4	128
Urbain	95,8	83,7	83,3	47,8	77,7	993
Rural	96,6	86,5	86,2	34,2	76,3	4329
Masculin	96,5	86,3	85,9	36,2	76,8	5039
Féminin	94,7	80,2	80,6	45,2	73,5	283
Ensemble sept 23	96,4	85,9	85,7	36,7	76,6	5322
Ensemble sept-22	95,3	86,9	86,7	31,1	71,9	5852
Ensemble sept-21	89,4	87,3	97,6	23,1	56,7	8203
Ensemble sept-20	95,4	88,9	98,1	23,2	63,7	6395

Donner le colostrum à l'enfant devient de plus en plus une pratique courante chez les mères. En effet 96,4% des enfants 0 à 23 mois contre 95,3% en septembre 2022, 89,4% en septembre 2021 et 95,4% en septembre 2020 avaient reçu le colostrum.

Au moment de l'enquête, 85,9% des enfants contre 86,9% en septembre 2022, 87,3% en septembre 2021 ; 88,9% en septembre 2020, étaient allaités.

Près de 85,7% de ces enfants en ce mois de septembre 2023 avaient été allaités la veille pendant le jour et la nuit contre 86,7% en septembre 2022, 98,1% en septembre 2021.

Aussi, 36,7% des enfants contre 31,1% en septembre 2022, 23,1% en septembre 2021 ; 23,2% en septembre 2020 étaient nourris avec le lait maternel avec une cuillère, un biberon, un gobelet, ...

Tableau n°58: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de la consommation alimentaire % septembre 2023

Région	Pendant combien de mois l'enfant a été allaité	Hier durant le jour ou la nuit, l'enfant a consommé des aliments solides/semi solides		Nombre de repas d'aliments solides/semi-solides	Bouillie, bouillie « nafama », Pain, Biscuits, Beignets et autres préparations enrichies (tout âge)	Nombre non pondéré
	Moyenne	Oui (%)	Ne sait pas (%)	Moyenne	Oui (%)	Nombre
Kayes	11	54,3%	4,1%	2	89,6%	737
Koulikoro	12	73,2%	0,2%	2	94,1%	544
Sikasso	12	71,4%	1,4%	8	95,6%	872
Ségou	14	70,5%	0,3%	2	85,8%	743
Mopti	11	73,6%	0,9%	3	85,0%	872
Tombouctou	13	71,8%	0,4%	2	87,1%	451
Gao	11	65,1%	0,2%	4	80,5%	458
Kidal	13	59,8%	1,0%	2	64,1%	97
Bamako	11	77,5%	0,7%	4	93,3%	561
Taoudenni	16	43,8%	3,1%	2	88,4%	32
Ménaka	15	39,4%	4,7%	1	78,4%	128
Rural	11	73,2%	0,8%	3	91,9%	993
Urbain	12	67,6%	1,3%	3	87,7%	4329
CM Masculin	12	68,6%	1,2%	3	88,6%	5039
CM féminin	12	68,6%	1,1%	4	86,2%	283
Ensemble sept 2023	12	68,6%	1,2%	3	88,5%	5322
Ensemble Sept 2022	12	61,7%	3,2%	4	88,8	2472
Ensemble sept 2021	21	43,9	12,5	2	89,7	1527

Les enfants de 6 à 59 mois étaient nourris au sein depuis 12 mois en moyenne comme en septembre 2022. Aussi **68,6%**, contre 61,7% en septembre 2022 ; 56,7% en septembre 2021 avaient consommé des aliments solides/semi solides la veille de l'enquête. Le nombre moyen de repas semi solides et solides était en dégradation avec 3 contre 4 en septembre 2022 et un maximum de 8 pour les enfants de la région de Sikasso.

Par rapport à l'alimentation de complément, il ressort que 88,5% des enfants comme en septembre 2021 contre 88,8% en septembre 2022 avaient consommé de la Bouillie de céréales enrichie (bouillie « nafama »), du pain, des Biscuits, des Beignets et autres préparations enrichies la veille de l'enquête.

⇒ **Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'1 an.**

Les pratiques d'alimentation constituent les facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants et qui affecte la morbidité et la mortalité des enfants. Parmi ces pratiques, celles concernant l'allaitement revêtent une importance particulière. En effet, par ses propriétés particulières (il est stérile et il transmet les anticorps de la mère et tous les éléments nutritifs nécessaires aux enfants dans les premiers mois d'existence), le lait maternel prévient les carences nutritionnelles et limite l'apparition de la diarrhée et d'autres maladies. Aussi de par son intensité et sa fréquence, l'allaitement prolonge l'infécondité post-partum et par conséquent, l'intervalle inter génésique ; ce qui influe sur le niveau de la fécondité et donc sur l'état de santé des enfants et des mères.

Il s'agit de la proportion d'enfants âgés de 12 à 15 mois qui sont nourris au lait maternel. Sa formule est :

Enfants âgés de 12 à 15 mois qui ont eu du lait maternel le jour précédent

Enfants âgés de 12 à 15 mois

Cet indicateur englobe l'allaitement par une nourrice et le lait tiré du sein maternel.

Tableau n°59: Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (12 à 15 mois) en % ENSAN septembre 2023

Région	Poursuite de l'allaitement (enfants de 12 à 15 mois) (%)			
	Septembre 2023	Septembre 2022	Septembre 2021	Septembre 2020
Kayes	86,9	94,3	96,6	99,5
Koulikoro	99,1	92,8	94,1	98,9
Sikasso	93,1	93,8	93,8	98,6
Ségou	95,0	85,8	94,8	99,4
Mopti	97,2	91,3	82,3	93,4
Tombouctou	95,7	90,1	89,1	100,0
Gao	80,4	82,5	90,8	97,6
Kidal	96,7	56,0	82,0	94,4
Bamako	89,0	91,0	88,5	97,9
Taoudenni	90,9	-	-	-
Ménaka	78,3	-	-	-
Urbain	89,4	-	-	-
Rural	93,3	-	-	-
CM masculin	92,8	-	-	-
CM féminin	84,4	-	-	-
Ensemble	92,4	89,5	90,4	97,9

Il est apparu que 92,4% des enfants de 12 à 15 mois contre 89,5% en septembre 2022, 90,4% en septembre 2021 ; 97,9% en septembre 2020 continuaient à être allaités.

⇒ **Nombre minimum de repas**

Le nombre de repas consommé par les enfants la veille de l'enquête est peu satisfaisant au regard du nombre minimal de repas recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé suivant l'âge :

- ✓ >=2 repas pour les enfants de 6-8 mois et qui continue à être allaité
- ✓ >=3 repas pour les enfants de 9-23 mois et qui continue à être allaité
- ✓ >=4 repas pour les enfants de 9-23 mois non allaité.

Tableau n°60: Proportion d'enfants de 9 à 23 mois allaités et qui ont consommé au moins 3 repas la veille selon la région (%), ENSAN septembre 2023

Région	% d'enfant ayant accès au nombre minimum de repas chez les 9 -23 mois							
	Sept-2023				Sept-2022			
	Allaités		Non allaité		Allaités		Non allaité	
	%	Nombre non pondéré	%	Nombre non pondéré	%	Nombre non pondéré	%	Nombre non pondéré
Kayes	7,3	58	6,8	54	9,7	56	4,8	28
Koulikoro	18,2	136	2,0	15	19,6	101	1,7	9
Sikasso	25,3	251	5,9	58	27,0	209	4,3	33
Ségou	28,1	247	4,3	38	24,3	133	4,7	26
Mopti	34,8	336	3,9	38	29,9	135	8,4	38
Tombouctou	13,2	94	4,6	33	11,5	45	3,8	15
Gao	9,3	40	6,5	28	7,7	24	2,2	7
Kidal	13,5	14	3,8	4	8,0	6	1,3	1
Bamako	11,4	80	4,5	32	16,6	57	4,3	15
Taoudenni	2,9	2	2,9	2	-	-	-	-
Ménaka	1,4	3	0,0	0	-	-	-	-
Urbain	13,3	161	4,3	52	-	-	-	-
Rural	20,3	1100	4,6	250	-	-	-	-
CM Masculin	19,5	1189	4,5	273	-	-	-	-
CM Féminin	7,3	43	6,8	22	-	-	-	-
Ensemble	18,2	1261	2,0	302	19,2	766	4,3	172

Il ressort que les besoins alimentaires n'étaient couverts que :

- pour les enfants de 9 à 23 mois qui continuaient à être allaités, le taux d'accès au nombre minimum de 3 repas était de 18,2% proche des 19,2% de septembre 2022 mais nettement en diminution par rapport aux 41,2% de septembre 2021 et au 47,9% de septembre 2020 ;
- pour les enfants de 9 à 23 mois non allaités, le taux était seulement de 2,0% en nette diminution contre les 4,3% en septembre 2022 et les 10,0% de septembre 2021 avaient consommé 4 repas ou plus.

Des efforts doivent être faits dans le domaine de la promotion de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles pour améliorer le niveau de cet indicateur.

⇒ **Introduction d'aliments de complément**

L'OMS recommande l'introduction d'aliments solides dans l'alimentation des enfants à l'âge de 6 mois, car à partir de cet âge, le lait maternel seul n'est plus suffisant pour assurer la croissance optimale de l'enfant.

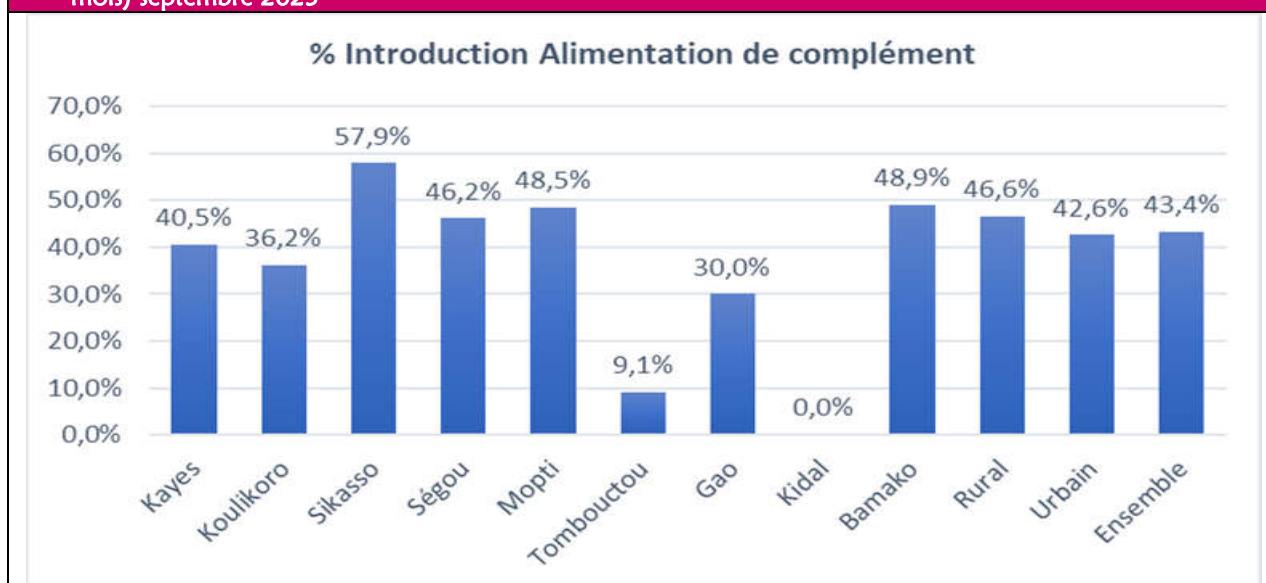
Nourrissons âgés de 6 à 8 mois ayant reçu des aliments solides, semi-solides ou mous le jour précédent

Nourrissons de 6 à 8 mois

Cet indicateur est l'une des deux parties de l'indicateur antérieur sur l'alimentation complétée en temps opportun, qui intégrait également l'allaitement au sein. Il reste dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

La proportion d'enfants de 6 à 8 mois ayant bénéficiée d'une introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous était de 47,6% contre 43,4% en septembre 2022, 44,2% en septembre 2021, 43,5% en septembre 2020.

Figure n°50: Distribution du taux d'introduction de l'aliment de complément selon la région (enfant de 6 à 8 mois) septembre 2023



La proportion d'enfants ayant bénéficié d'une introduction d'aliments de complément était assez faible dans les régions de Taoudenni (0%**), Ménaka (22,2%), Kayes (27,1%) et Tombouctou (33,3%).

⇒ **Diversification alimentaire minimum :**

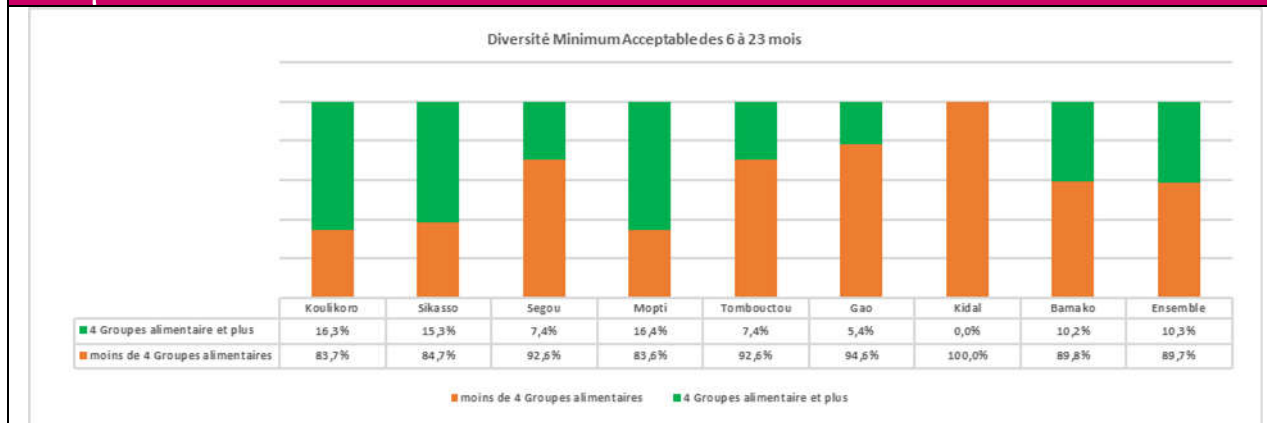
Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant au moins à 4 groupes alimentaires distincts.

Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant à au moins 4 groupes d'aliments distincts le jour précédent

Enfants de 6 à 23 mois

Le seuil est fixé à au moins 4 des 7 groupes d'aliments cités ci-dessus, car il s'associe à un meilleur régime alimentaire, que l'enfant soit allaité au sein ou pas. Dans la plupart des populations, la consommation d'aliments appartenant à au moins 4 groupes le jour précédent, signifie que l'enfant a eu une grande probabilité de manger au moins un aliment d'origine animale et un fruit ou légume ce jour-là, en plus d'un aliment de base (céréales, racines ou tubercules).

Figure n°51: Distribution du taux de Diversité minimum acceptable selon la région (enfant de 6 à 23 mois), septembre 2023



Dans ce présent passage, une forte majorité des enfants de 6 à 23 mois soit 83,7% contre 84,1% en septembre 2022 ; 89,7% en septembre 2021 n'avaient pas eu la diversité minimum acceptable. Toutes les régions étaient concernées avec fort taux d'enfants ayant consommé moins de 4 groupes alimentaire la veille. Cette situation expose ces enfants à un fort risque de malnutrition aiguë.

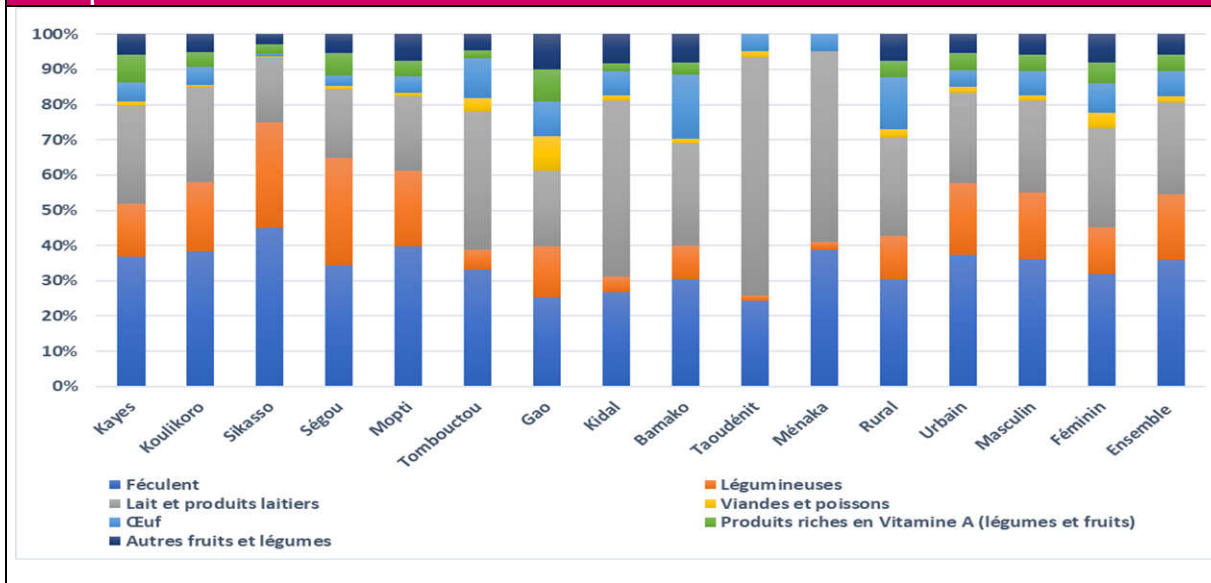
⇒ **Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants**

Les féculents avec 68,0% contre 76,6% en septembre 2022 ; 50,1% en septembre 2021 ; 88,4% en septembre 2020, le lait et les produits laitiers avec 49,3% contre 46,3% en septembre 2022 ; 44,5% en septembre 2021 ; 49,7% en septembre 2020 et les légumineuses avec 35,2% contre 52,6% en septembre 2022 ; 38,0% en septembre 2021 ; 38,2% en septembre 2020 étaient les groupes alimentaires les plus consommés par les enfants. La consommation des produits riches en vitamines A, des autres fruits et légumes et des œufs était faible et s'était dégradée par rapport à septembre 2022 dans l'ensemble.

Tableau n°61: Fréquence (%) de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2023

Nom de la région	Classe de SDAIE des enfants de 6 A 23 mois (%)										
	Féculent	Légumineuses	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Œuf	Produits riches en Vitamine A (légumes et fruits)	Autres fruits et légumes	SDAIE Moyen 6_23	Moins de 4 groupes alimentaire	4 groupes alimentaires ou plus	Nombre non pondéré
Kayes	67,7	27,5	51,5	2,2	10,1	14,4	10,8	1,84	85,5	14,5	973
Koulikoro	74,1	37,7	52,6	1,0	9,7	8,1	9,8	1,93	88,7	11,3	937
Sikasso	75,2	49,9	31,0	0,3	1,4	4,4	4,8	1,67	95,8	4,2	1230
Ségou	70,0	61,9	39,4	2,0	6,0	12,9	11,0	2,03	88,3	11,7	1030
Mopti	68,4	36,9	36,3	1,3	8,3	7,6	12,9	1,72	91,2	8,8	1139
Tombouctou	60,7	10,5	71,8	7,2	20,6	4,2	8,5	1,84	90,2	9,8	787
Gao	58,3	33,3	49,6	22,7	22,7	20,8	23,1	2,30	75,6	24,4	520
Kidal	42,9	7,1	79,5	2,7	10,7	3,6	13,4	1,60	92,0	8,0	112
Bamako	75,0	23,8	71,0	3,3	45,0	8,4	19,7	2,46	80,7	19,3	797
Taoudenni	21,4	1,4	60,0	1,4	4,3	0,0	0,0	0,89	100,0	0,0	70
Ménaka	45,1	2,6	63,0	0,0	5,5	0,0	0,0	1,16	99,6	0,4	235
Rural	71,0	28,3	64,8	5,7	34,0	11,0	17,5	2,32	82,3	17,7	1387
Urbain	67,4	36,6	46,0	3,0	8,6	8,5	9,8	1,80	90,0	10,0	6443
Masculin	68,2	35,7	48,9	3,1	12,9	8,8	10,9	1,89	89,0	11,0	7217
Féminin	66,8	27,9	58,2	9,4	17,7	12,3	16,6	2,09	82,8	17,2	373
Ensemble sept 23	68,2	35,3	49,3	3,4	13,1	9,0	11,2	1,90	88,7	11,3	7590
Ensemble sept 22	76,8	52,6	46,3	6,3	16,6	14,5	17,0	2,30	84,1	15,9	2553
Ensemble sept 21	50,1	38,0	44,5	1,1	7,6	11,7	15,0	1,7	89,7	10,3	6898

Figure n°52: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaire par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2023



2.24.5.3. Score de diversité alimentaire individuel des enfants de 24 à 59 mois en septembre 2023

Le score de diversité alimentaire (nombre de groupes alimentaires) était de 4 comme en septembre 2022 et 2021.

Dans l'ensemble, 35,3% des enfants de 24 à 59 mois contre 37,9% en septembre 2022 ; 45,9% en septembre 2021 ; 38,5% en septembre 2020 avaient consommé moins de 4 groupes alimentaires ; ce qui correspond à une dégradation de la consommation alimentaire chez ces enfants.

Cette proportion d'enfants avec une faible diversification alimentaire (moins de 4 groupes alimentaires) était très élevée dans les régions de Ménaka avec 73,9%, Kidal 71,4% contre 69,5% en septembre 2022, 79,1% en septembre 2021 ; Taoudenni avec 70,9% ; Gao avec 68,5% contre 66,7% en septembre 2022, 67,0% en septembre 2021 ; et Tombouctou 50,5% contre 45,9% ; 62,7% en septembre 2021. En dehors de toute habitude de consommation alimentaire, cette situation montre une inadéquation de la diète chez les enfants de ce groupe d'âge dans ces régions ; ce qui constitue un risque pour ces enfants de faire une malnutrition.

Figure n°53: Distribution du taux de Diversité Alimentaire acceptable des enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN sept 2023

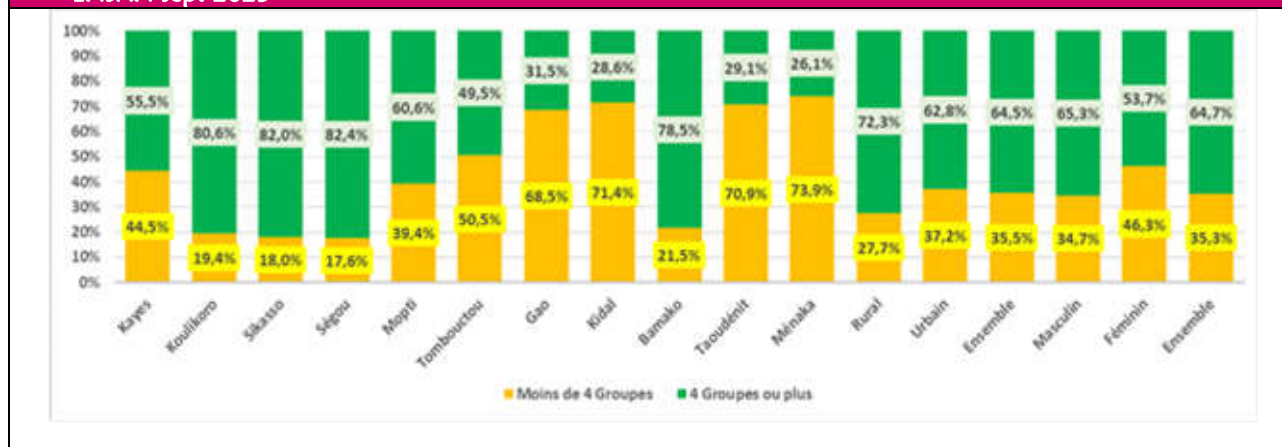


Tableau n°62: Distribution (%) de la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois en septembre 2023

Régions	Féculent	Légumineuses	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Œuf	Les abats	Produits riches en Vitamine A	Légumes et feuilles vert foncé	Autres fruits et légumes	SDAIE moyen des enfants 24 59	Moins de 4 Groupes	4 Groupes ou plus	Nombre non pondéré
Kayes	87,3	47,3	57,3	39,8	12,9	6,9	21,4	63,1	55,0	4	44,5	55,5	1732
Koulikoro	93,2	68,0	58,2	72,0	12,0	4,4	13,9	94,3	64,9	5	19,4	80,6	1761
Sikasso	94,3	81,4	33,8	66,4	2,0	1,3	8,1	86,4	74,1	4	18,0	82,0	2178
Ségou	90,5	82,6	44,5	71,4	10,3	7,2	23,4	86,0	79,4	5	17,6	82,4	1897
Mopti	84,5	50,3	38,2	68,3	9,2	5,8	11,5	73,4	58,9	4	39,4	60,6	2439
Tombouctou	85,1	17,7	72,4	74,1	14,5	19,8	13,3	18,8	44,4	4	50,5	49,5	1891
Gao	71,2	27,6	44,3	43,8	14,5	16,6	17,9	20,5	36,5	3	68,5	31,5	888
Kidal	54,9	5,0	90,2	36,7	5,3	6,4	4,2	9,8	44,3	3	71,4	28,6	357
Bamako	88,4	39,7	69,6	74,9	53,0	13,8	24,3	50,2	79,4	5	21,5	78,5	1495
Taoudenni	58,2	10,6	78,3	35,4	6,9	31,7	4,8	1,1	27,5	3	70,9	29,1	189
Ménaka	73,9	4,4	56,4	40,2	4,4	27,3	4,6	9,5	32,5	3	73,9	26,1	495
Rural	86,3	41,3	65,2	73,3	37,4	14,7	21,3	52,5	69,2	5	27,7	72,3	2693
Urbain	86,3	53,1	50,1	61,4	9,1	8,3	13,9	63,5	59,5	4	37,2	62,8	12629
Masculin	86,7	52,6	51,9	63,2	13,7	8,8	15,1	63,3	62,1	4	34,7	65,3	13946
Féminin	81,7	32,9	61,0	64,2	18,3	17,4	17,5	38,9	51,3	4	46,3	53,7	862
Ensemble sept23	86,4	51,4	52,4	63,2	14,0	9,3	15,3	61,9	61,5	4	35,3	64,7	14808
Ensemble sept 22	81,3	52,6	46,3	60,2	16,6	11,2	18,9	58,0	60,6	4,1	37,9	62,1	16026
Ensemble sept 21	69,3	54,2	49,5	62,1	8,8	6,9	18,8	54,9	52,3	3,8	45,9	54,1	15715

Les groupes alimentaires les plus consommés étaient :

- ✓ les féculents avec 86,4% contre 81,3% en septembre 2022 et 69,3% en septembre 2021 ;
- ✓ les viandes et poissons avec 63,2% contre 60,2% en septembre 2022 ; 62,1% en septembre 2021 ;
- ✓ les légumes et feuilles vert-foncées avec 61,9% contre 58,0% en septembre 2022 ; 54,9% en septembre 2021 ;
- ✓ les autres fruits et légumes 61,5% contre 60,5% en septembre 2022 ; 52,3% en septembre 2021 ;
- ✓ le lait et les produits laitiers avec 52,4% contre 46,3% en septembre 2022 et 49,5% en septembre 2021 ;
- ✓ et les légumineuses avec 51,4% contre 52,6% en septembre 2022 ; 54,2% en septembre 2021.

La consommation des œufs est en nette dégradation avec 14,0% contre 16,6% en septembre 2022 ; 8,8% en septembre 2021 ; tout comme pour les abats avec 9,3% contre 11,2% en 2022 ; 6,9% en septembre 2021 ; et les produits riches en Vit A avec 15,3% contre 18,9% en septembre 2022 et 18,9% en septembre 2021.

Figure n°54: Fréquence de consommation de différents -groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN septembre 2023

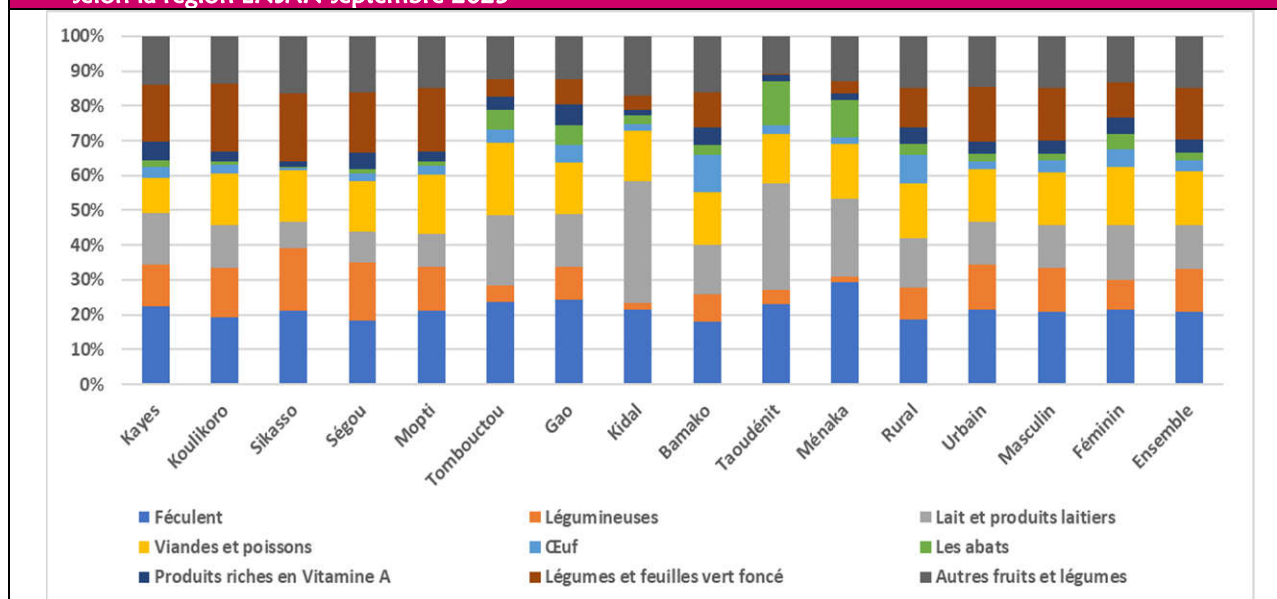


Tableau n°63: Evolution des Scores de diversité alimentaire individuel des enfants de 6 à 23 mois et 24 à 59 mois de sept 2019 à septembre 2023

Région	Enfants de 6_23mois avec						Enfants de 24_59mois avec					
	SDAI<4 groupes alimentaire (%)						SDAI<4 groupes alimentaire (%)					
	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 20	Fév. 20	Sept 19	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 20	Fév. 20	Sept 19
Kayes	85,5	92,4	98,7	75,0	93,7	83,6	44,5	43,6	49,8	20,6	60,9	46,7
Koulikoro	88,7	72,6	83,7	83,8	92,6	86,0	19,4	22,6	38,8	42,8	65,4	53,4
Sikasso	95,8	92,8	84,7	74,2	72,6	74,5	18,0	31,0	22,3	24,7	46,7	22,4
Ségou	88,3	86,1	92,6	72,8	95,0	80,7	17,6	23,4	24,5	34,6	67,2	33,5
Mopti	91,2	79,6	83,6	64,9	86,2	70,9	39,4	36,7	43,6	38,4	64,6	47,4
Tombouctou	90,2	73,7	92,6	63,7	92,7	84,9	50,5	45,9	62,7	45,7	68,1	74,2
Gao	75,6	92,6	94,6	79,1	95,7	89,2	68,5	66,7	67,0	68	83,7	71,6
Kidal	92,0	84,5	100,0	82,3	98,4	86,8	71,4	69,5	79,1	55,2	85,8	60,7
Bamako	80,7	78,5	89,8	61,8	82,6	60,5	21,5	35,0	34,1	28,7	48,0	32,0
Taoudenni	100,0		-	-	-	--	70,9		-	-	-	-
Ménaka	99,6		-	-	--		73,9		-	-	-	-
Ensemble	88,7	84,1	89,7	72,5	87,1	77,4	35,5	37,9	45,9	38,5	34,4	42,4

En moyenne 88,7% des enfants de 6 à 23 mois avaient consommés moins de 4 groupes alimentaires la veille contre 84,1% en septembre 2022 ; 89,7% en septembre 2021 et 72,5% en septembre 2020.

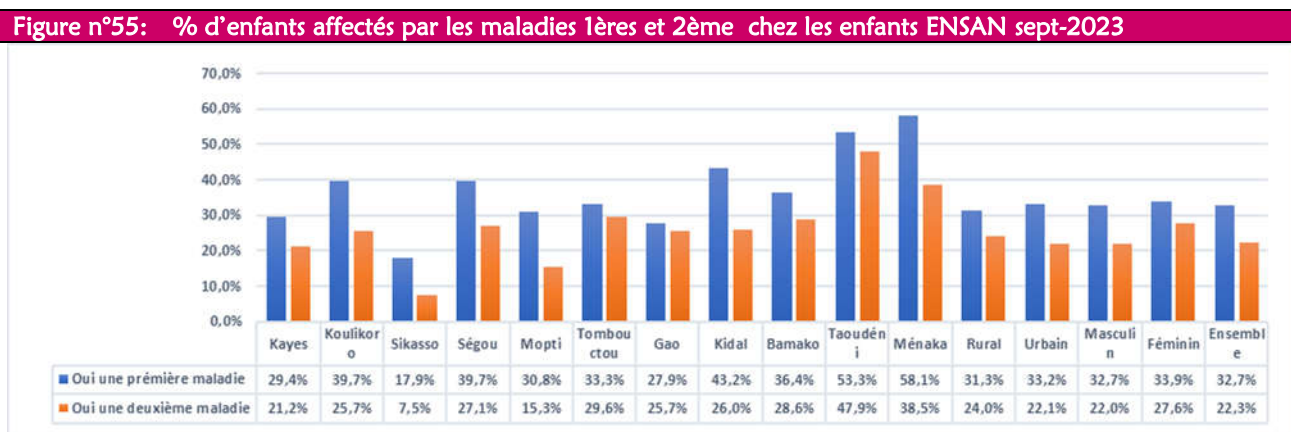
Concernant les enfants de 24 à 59 mois, 35,5% d'entre eux avaient consommé moins de 4 groupes alimentaires la veille contre 37,9% en septembre 2022 ; 45,9% en septembre 2021 et 38,5% en septembre 2020.

La diversité alimentaire chez les enfants de moins de 5 ans en général et spécifiquement ceux de 6-23 mois continue d'être problématique dans le pays, ce qui justifie en partie la grande prévalence de la malnutrition globale dans le pays.

2.24.5.4. Statut sanitaire des enfants de 6 à 59 mois en septembre 2023

Au cours des deux semaines ayant précédé le passage des enquêteurs, 32,7% des enfants contre 33,7% en septembre 2022 ; 30,3% en septembre 2021 et 33,3% en septembre 2020 avaient fait une première maladie.

Aussi au cours de la même période 22,3% d'entre eux contre 20,9% en septembre 2022 ; 46,9% en septembre 2021 et 37,9% en septembre 2020 avaient fait une deuxième maladie.



2.24.5.4.1. Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes

Dans l'ensemble, 18,1% des enfants contre 36,4% en septembre 2022 étaient tombés malades.

Les régions de Taoudenni avec 37,8%, de Ménaka avec 35,5% ; de Tombouctou avec 24,9%, de Kidal avec 22,8%, de Ségou avec 22,5%, de Koulikoro avec 22,1%, de Gao (21,7%) et de Bamako (21,3%) d'enfants tombés malades étaient les plus affectées par les maladies.

Parmi les d'enfants tombés malades, les maladies et ou signes les plus fréquentes étaient :

- ✓ les cas de paludisme qui représentaient la moitié des cas soit 20,6% contre 19,4% en septembre 2022 ; 16,2% en septembre 2021 ; 17,4% en septembre 2020 ;

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

- ✓ les fièvres plus ou moins isolées avec 16,8% contre 11,0% en septembre 2022, 4,9% en septembre 2021 ; 4,2% en septembre 2020 ;
- ✓ les IRA avec 2,8% contre 2,5% en septembre 2022 ; 6,0% en septembre 2021 et 6,6 en septembre 2020 ;
- ✓ et les diarrhées avec 2,5% contre 1,9% en septembre 2022 ; 3,9% en septembre 2021 ; 3,6% en septembre 2020.

En somme, les enfants avaient été moins affectés par les maladies qu'en septembre 2022 avec plus de cas de paludisme, des fièvres plus ou moins isolées, d'IRA et des diarrhées.

Tableau n°64: Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes selon la région septembre 2023

Région	Maladie ayant affecté les enfants au cours des semaines précédentes (%)									
	% d'enfants tombés malade	Paludisme	Fièvre	IRA (infections Respiratoires aigües)	Diarrhée	Rougeole	Vomissements	Douleur abdominale	Maladie de la peau	Autres
Kayes	18,5	19,5	12,3	2,5	2,6	0,1	0,8	0,4	0,3	0,2
Koulikoro	22,1	15,1	25,7	4,0	5,0	1,6	2,0	1,6	1,1	0,9
Sikasso	4,4	13,5	7,9	0,7	0,9	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Ségou	22,5	25,2	21,0	5,3	1,5	0,0	2,2	0,2	0,0	0,4
Mopti	10,9	20,7	11,6	4,2	2,0	0,0	0,7	1,1	1,8	0,3
Tombouctou	24,9	20,0	21,3	0,5	3,3	0,0	4,7	1,5	0,2	0,0
Gao	21,7	25,6	16,6	0,6	1,5	0,1	2,4	0,6	0,1	0,5
Kidal	22,8	31,3	16,8	2,8	3,8	0,2	1,7	1,3	0,0	0,2
Bamako	21,3	24,0	15,6	4,3	3,3	0,4	1,2	0,6	0,2	4,5
Taoudenni	37,8	12,7	49,8	3,1	2,7	2,3	0,4	0,0	0,4	0,4
Ménaka	35,5	36,2	30,5	0,5	4,2	0,0	4,2	2,2	1,0	0,0
Rural	18,0	22,4	12,9	3,6	2,5	0,3	1,1	0,6	0,2	2,6
Urbain	18,2	20,2	17,7	2,7	2,6	0,3	1,8	0,9	0,6	0,3
Masculin	17,7	20,4	16,8	2,8	2,5	0,3	1,6	0,8	0,6	0,7
Féminin	23,3	24,5	16,8	2,2	2,6	0,2	2,5	0,7	0,3	0,2
Ensemble 23	18,1	20,6	16,8	2,8	2,5	0,3	1,7	0,8	0,5	0,7
Ensemble 22	36,4	19,4	11,0	2,5	1,9	0,1	0,9	0,4	0,3	0,2

2.24.5.4.2. Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD

⇒ Supplémentation en Vitamine A

Il est ressorti que 69,4% des enfants contre 77,7% en septembre 2022 ; 76,3% en septembre 2021 ; 74,8% en septembre 2020 avaient reçu la capsule de VIT A au cours des 6 derniers mois. A l'échelle régionale, les taux les plus faibles étaient observés à Taoudenni avec 11,2% ; Kidal avec 41,9% ; Kayes avec 42,3% et Ménaka avec 48,1%.

⇒ Déparasitage

Le taux de déparasitage était de 66,4% contre 63,8% en septembre 2022 ; 68,0% en septembre 2021 ; 66,8% en septembre 2020. La région de Taoudenni (19,6%), Kidal (41,9%) ; Kayes (42,8%) ; Gao (44,3%), Ménaka (47,8%) avaient les plus faibles taux de couverture.

⇒ Utilisation de la MIILD

Pour ce qui concerne la prévention du paludisme, 88,5% des enfants contre 91,9% en septembre 2022 contre 89,0% en septembre 2021 ; 91,7% en septembre 2020 avaient dormis sous MIILD la nuit précédente. Les taux les plus faibles d'utilisation des moustiquaires étaient observés dans les régions de Taoudenni avec 53,7% et Kidal 59,1%. Il faut toutefois signaler que les régions de Kidal et Taoudenni sont nettement moins exposées aux moustiques que les autres régions du pays.

⇒ La CPS (Chimioprophylaxie saisonnière) pour prévenir le paludisme

Par rapport à la prévention du paludisme, le taux de couverture de la CPS était de 68,7% avec 92,5% des enquêtées qui estimaient que la CPS protège les enfants contre le Paludisme. Les taux de couverture les plus faibles étaient de 45,1% à Taoudenni et 46,8% à Kidal.

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

⇒ **Taux de vaccination**

La vaccination était à jour pour 81,0% des cibles (enfants de 0 à 23 mois) contre 90,8% en septembre 2022 ; 76,1% en septembre 2021 et 76,6% en septembre 2020. Ces taux étaient les plus faibles dans les régions de Kidal avec 37,2%, Taoudenni 43,6% et Ménaka 49,6% en raison très probablement de l'accès difficile à ces zones à cause de l'insécurité.

Tableau n°65: Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD vaccination, septembre 2023

Région	L'enfant a-t-il reçu la capsule/gouttes de vitamine A au cours des 6 derniers mois ?	L'enfant (12 à 23 mois) a-t-il été déparasité au cours des 6 derniers mois ?		Est-ce-que l'enfant a eu la CPS (prévention paludisme) au cours des 6 derniers		La CPS protège-t-elle les enfants contre le paludisme ?		Enfant a dormis sous moustiquaire Imprégné Longue Durée (MIILD) la nuit passée	La vaccination de l'enfant est à jour pour son âge
	Oui	Oui	Non Applicable	Oui	Non Applicable	Oui	Ne sait pas	Oui	Oui
Kayes	42,3	42,8	1,4	56,4	1,5	93,6	0,4	72,4	65,3
Koulikoro	90,3	84,8	1,1	89,5	0,2	89,0	6,1	98,5	95,9
Sikasso	69,6	63,4	0,0	66,5	0,5	97,6	1,2	97,9	96,4
Ségou	77,8	81,4	0,6	79,1	0,3	94,7	3,0	93,6	95,1
Mopti	78,9	68,7	0,5	72,6	0,2	95,5	1,8	83,4	80,5
Tombouctou	77,0	71,1	0,7	71,4	0,4	83,2	10,8	90,0	66,5
Gao	58,1	44,3	2,9	46,8	3,0	90,8	2,8	75,5	59,3
Kidal	41,9	47,0	1,2	46,8	3,0	85,5	6,4	59,1	37,2
Bamako	67,7	76,5	0,0	72,0	0,7	94,0	2,6	97,5	94,4
Taoudenni	11,2	19,6	7,1	3,5**	12,7**	33,3**	0,0**	53,7	43,6
Ménaka	48,1	47,8	0,7	45,1	7,2	95,2	3,3	80,2	49,6
Rural	73,5	78,4	0,7	74,8	0,7	95,1	1,9	94,1	93,4
Urbain	68,5	63,7	0,9	67,4	1,1	91,9	4,1	86,8	78,3
Masculin	69,6	66,8	0,8	69,2	1,1	92,7	3,7	88,8	81,9
Féminin	68,2	60,2	1,1	64,2	1,4	90,3	4,2	82,6	71,5
Ensemble	69,4	66,4	0,8	68,7	1,1	92,5	3,7	88,5	81,0

⇒ **Prise en charge des enfants malnutris**

Tableau n°66: Evolution des taux de Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD, vaccination en septembre 2023

Région	L'enfant a eu la VITA au cours des 6 derniers mois (%)			L'enfant a été déparasité au cours des 6 derniers mois (%)			L'enfant a dormis sous MIILD la veille (%)			Vaccination à jour (%)		
	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-23	Sept-22	Sept-21
Kayes	42,3	79,0	87,1	42,8	75,6	86,4	72,4	95,9	94,3	65,3	82,2	85,5
Koulikoro	90,3	83,0	75,9	84,8	77,9	76,2	98,5	97,0	94,5	95,9	88,1	76,8
Sikasso	69,6	71,4	78,0	63,4	70,2	71,7	97,9	93,7	85,4	96,4	92,0	80,1
Ségou	77,8	89,4	91,6	81,4	69,6	76,1	93,6	96,5	96,0	95,1	91,7	85,7
Mopti	78,9	70,7	81,6	68,7	63,9	76,2	83,4	92,4	92,6	80,5	86,2	79,0
Tombouctou	77,0	70,3	67,4	71,1	65,5	58,8	90,0	94,8	88,3	66,5	80,5	65,8
Gao	58,1	35,7	54,2	44,3	31,9	38,5	75,5	82,5	75,9	59,3	41,1	53,8
Kidal	41,9	31,2	11,6	47,0	30,5	6,1	59,1	42,7	48,2	37,2	7,5	11,9
Bamako	67,7	76,5	81,3	76,5	59,2	67,9	97,5	90,3	92,4	94,4	97,6	85,6
Taoudenni	11,2	-	-	19,6	-	-	53,7	-	-	43,6	-	-
Ménaka	48,1	-	-	47,8	-	-	80,2	-	-	49,6	-	-
Rural	73,5	-	-	78,4	-	-	94,1	-	-	93,4	-	-
Urbain	68,5	-	-	63,7	-	-	86,8	-	-	78,3	-	-
Masculin	69,6	-	-	66,8	-	-	88,8	-	-	81,9	-	-
Féminin	68,2	-	-	60,2	-	-	82,6	-	-	71,5	-	-
Ensemble	69,4	77,7	76,3	66,4	63,8	68,0	88,1	91,9	89,0	81,0	90,8	76,1

⇒ **Admission des enfants malnutris dans les programmes de récupération nutritionnelle**

Tableau n°67: Répartitions des proportions (%) d'enfants dans un programme de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë septembre 2023

Région	Non pas dans un programme			Oui URENAM			Oui URENAS			Oui URENI			Oui PNP			Total Nombre non pondéré		
	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2021
Kayes	96,7	99,1	95,9	2,9	0,8	2,1	0,1	0,0	1,2	0,1	0,1	0,8	0,1	0,0	0,0	2751	2228	2378
Koulikoro	97,7	98,0	99,3	1,5	1,2	0,6	0,1	0,1	0,1	0,0	0,6	0,0	0,6	0,1	0,0	2735	2060	2277
Sikasso	99,1	97,9	99,4	0,8	1,9	0,3	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	3512	2667	2997
Ségou	96,5	98,0	96,0	2,7	1,6	2,1	0,5	0,2	1,0	0,1	0,1	0,5	0,1	0,4	0,4	2949	2023	2394
Mopti	97,0	91,7	90,9	2,3	7,0	4,9	0,1	0,8	1,0	0,1	0,1	1,6	0,4	7,0	1,7	3688	1915	3702
Tombouctou	90,6	88,1	95,9	0,6	4,3	3,1	1,8	0,2	0,3	0,1	0,3	0,1	6,9	0,2	0,7	2682	1755	3202
Gao	97,1	97,2	96,0	2,8	2,2	0,7	0,1	0,1	3,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1436	1434	2576
Kidal	82,8	98,5	97,5	14,7	0,5	2,3	1,1	0,9	0,2	0,4	0,0	0,0	1,1	1,0	0,0	470	548	910
Bamako	94,3	97,4	96,9	3,6	1,0	0,8	1,4	0,5	1,0	0,6	0,1	1,3	0,0	0,9	0,0	2332	1395	2139
Taoudenni	59,8	-	-	23,2	-	-	7,7	-	-	7,7	-	-	1,5	-	-	259	-	-
Ménaka	89,2	-	-	7,4	-	-	2,9	-	-	0,3	-	-	0,3	-	-	732	-	-
Rural	95,3	-	-	3,4	-	-	0,8	-	-	0,4	-	-	0,0	-	-	4150	-	-
Urbain	95,4	-	-	2,6	-	-	0,6	-	-	0,2	-	-	1,2	-	-	19396	-	-
Masculin	95,5	-	-	2,7	-	-	0,6	-	-	0,2	-	-	1,0	-	-	21532	-	-
Féminin	92,5	-	-	3,8	-	-	1,4	-	-	0,6	-	-	1,5	-	-	1247	-	-
Ensemble	95,3	96,2	96,1	2,8	2,4	2,0	0,7	0,3	1,0	0,2	0,2	0,5	1,0	0,0	0,4	22779	16025	22575

Très peu d'enfants étaient pris en charge dans un programme nutritionnel avec 4,7% contre 3,8% en septembre 2022 et 3,9% en septembre 2021. Cette situation est causée par l'insécurité qui a sérieusement affecté l'accès aux services sociaux de base.

2.24.6. Statut nutritionnel des enfants

2.24.6.1. Indicateurs

L'état nutritionnel d'un enfant résulte de son passé nutritionnel (ancien et récent) et des maladies ou infections l'ayant affecté. Le risque qu'a l'enfant de contracter certaines maladies dépend lui aussi de cet état nutritionnel. Ainsi, un enfant mal nourri constitue sans doute un terrain favorable pour certaines maladies, augmentant du coup sa probabilité de mourir.

Le statut nutritionnel des enfants est évalué au moyen :

- ✓ d'indicateurs anthropométriques calculés à partir de l'âge et des mesures de la taille et du poids. Avec l'âge, la taille et le poids, il est possible de déterminer les indicateurs, poids/taille (poids pour taille), taille/âge (taille pour âge) et poids/âge (poids pour âge) ;
- ✓ de la présence des œdèmes bilatéraux des membres inférieurs ;
- ✓ du sexe de l'enfant est toujours pris en compte dans l'analyse du statut nutritionnel des enfants.

2.24.6.2. Méthode d'analyse

L'analyse des données a été faite avec :

- le logiciel ENA for SMART qui est un logiciel multi fonction permettant de faire la planification (calcul de la taille, échantillonnage, tirage des grappes...), la formation, la saisie, l'analyse des données (normalisation des mesures selon les normes de l'OMS), la sortie des résultats et le rapportage ;
- et SPSS 25 pour les analyses uni et bi variées (tableaux de fréquences, les tableaux croisés multiples, les tests statistiques...

i) Les différents indices nutritionnels et leurs seuils

A partir des données de base que sont le sexe, l'âge, le poids, la taille, la présence d'œdèmes nutritionnels, on compose les différents indices nutritionnels

ii) Indice poids/taille (malnutrition aiguë ou émaciation)

Il exprime le poids d'un enfant en fonction de sa taille. Cet indice met en évidence un enfant qui est maigre, mais ne permet pas de différencier un enfant trop petit pour son âge (qui a donc souffert de malnutrition dans le passé) d'un enfant de taille satisfaisante. C'est l'indice qui est utilisé pour mesurer la malnutrition aiguë appelée émaciation, c'est à dire une malnutrition récente. Il exprime une situation conjoncturelle mais réversible.

Selon la classification de l'OMS 1995, un taux de prévalence de l'émaciation compris entre, 5 et 9 est jugé moyen mais constituant déjà un problème de santé publique, élevé entre 10 et 14 et très élevé s'il est ≥ 15 .

iii) Indice taille/âge (malnutrition chronique ou Retard de croissance)

Il exprime la taille d'un enfant en fonction de son âge. Il met en évidence un retard de croissance à un âge donné, mais ne permet pas de différencier deux enfants de taille égale et d'âge égal, dont l'un serait très maigre (émacié) et l'autre très gros (obèse). Cet indice reflète plus l'histoire nutritionnelle que l'état nutritionnel actuel de l'enfant. C'est l'indice utilisé pour mesurer la malnutrition chronique. Il exprime une situation structurelle et est difficilement réversible.

Selon la classification de l'OMS 1995, un taux de prévalence de retard de croissance inférieur à 20 est jugé faible, moyen entre 20 et 29, élevé entre 30 et 39 et en fin très élevé s'il est ≥ 40 /.

iv) Indice poids/âge (insuffisance pondérale ou malnutrition globale)

Il exprime le poids d'un enfant en fonction de son âge. Cependant, cet indice ne permet pas de différencier deux enfants de même poids et de même âge, dont l'un serait grand et maigre (émacié) et l'autre plus petit et plus gros (retard de croissance). Il est utilisé dans les consultations de SMI et les programmes de suivi de croissance car il est un bon moyen qui permet de suivre la croissance d'un enfant par le gain de poids d'une consultation à l'autre ou mensuellement.

Selon la classification de l'OMS 1995 ; un taux de prévalence d'insuffisance pondérale <10 est faible, moyen entre 10 et 19, élevé entre 20 et 29 et très élevé s'il est ≥ 30 .

Tableau n°68: Valeurs limites utilisées pour définir les différents types de malnutrition

Formes	Malnutrition aiguë Poids/Taille (P/T)	Malnutrition chronique Taille/Âge (T/A)	Insuffisance Pondérale Poids/Âge (P/A)
Globale	< -2 ET et/ou œdèmes	< -2 ET	< -2 ET
Modérée	< -2 ET ≥ -3 ET	< -2 ET et ≥ -3 ET	< -2 ET et ≥ -3 ET
Sévère	< -3 ET et/ou œdèmes	< -3 ET	< -3 ET

Tableau n°69: Importance en termes de santé publique de la Prévalence (P) des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000)

Importance en termes de santé publique de la Prévalence des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000) et sphère standard pour les taux de mortalité							
Indicateurs de Malnutrition				Niveau de Prévalence (Onis M. et al. 2018)	Classification de la situation (OMS 2000)	Indicateurs de Mortalité	
MAG*	MAS*	MC**	IP***			TBD/CDR ^A	TDM5/U5DR ^B
$< 2,5$ %	$=0$ %	$< 2,5$ %	$< 2,5$ %	Très faible	Pas de crise	$=0$	$=0$
2,5 à 4%	$=0$ %	2,5 à 9%	2,5 à 4%	Faible	Acceptable	$=0$	$=0$
5 à 9 %	0 à 1 %	10 à 19%	5 à 9 %	Modérée	Précaire	0 à 1 décès	0 à 2 décès
10 à 14 %	1 à 2 %	20 à 29 %	10 à 14 %	Elevée	Alerte	1 à 2 décès	2 à 4 décès
≥ 15 %	> 2 %	≥ 30 %	≥ 15 %	Très Elevée	Urgence	> 2 décès	> 4 décès

* Malnutrition Aiguë Globale ou Sévère, **Malnutrition Chronique Globale, ***Insuffisance Pondérale Globale, Taux Brut des Décès ^ATaux des Décès des Moins de 5 ans (décès/10000 personnes / jour)

Ainsi, on déterminera les différentes formes de malnutrition selon une déviation standard par rapport à la médiane de -2 écarts-type ou Z-score :

L'émaciation ou malnutrition aiguë exprimée par un rapport Poids/taille < -2 Ecart-type plus les cas d'œdème,

Le retard de croissance ou malnutrition chronique exprimée par un rapport Taille/Âge < -2 Ecart -Type,

L'insuffisance pondérale ou malnutrition globale exprimée par le rapport Poids/Âge < -2 Ecart-type,

Les enfants sont classés selon leur statut nutritionnel selon le Z-score en cinq catégories :

Enfants malnutris modérés dont les indices nutritionnels sont ≥ -3 Ecart-Type et < -2 Ecart-type,

Enfants malnutris sévères dont les indices nutritionnels sont < -3 Ecart-Type (plus les cas d'œdème pour la malnutrition aiguë)

Enfants à risque de malnutrition sont ceux dont les indices nutritionnels sont compris entre ≥ -2 Ecart-Type et < -1 Ecart-Type (surtout utile en situation urgence)

Enfants normaux dont les indices nutritionnels sont > -1 Ecart-Type et ≤ 2 Ecart-type.

Enfants obèses dont les indices nutritionnels sont > 2 Ecart-Type.

Le périmètre brachial (PB)

Le périmètre brachial est utilisé lors d'un dépistage rapide des enfants et mesure le risque de mortalité. C'est aussi un indicateur de malnutrition aiguë de façon secondaire. Cette propriété semble être liée à l'association

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

entre le PB et la masse musculaire. La mesure du PB varie peu chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et peut à ce titre être utilisée indépendamment de l'âge. Le périmètre brachial est donc mesuré chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et chez les femmes âgées de 15-49 ans et a été analysé comme un indicateur de malnutrition aiguë en utilisant des seuils bien spécifiques (voir tableau ci-dessous).

Tableau n°70: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	PB (mm)
Risque de mortalité	PB<115 pour les enfants
Malnutrition Aiguë Modérée	115 ≤ PB<125 pour les enfants

Résultats : Prévalence des différents types et forme de malnutrition de enfants de 6 à 59 mois. Statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

2.24.6.3. Malnutrition Aiguë

Tableau n°71: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions ENSAN sept 2023

Région	N	Malnutrition Aiguë	Malnutrition Aiguë	Malnutrition Aiguë	Nombre D'œdèmes
		Globale (P/T)	Modérée (P/T)	Sévère (P/T)	
		Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE >=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	
Kayes	18 16	12,7% (10,9-14,8 95% CI)	10,2% (8,7-12,0 95% CI)	2,5% (1,8- 3,5 95% CI)	10
Koulikoro	2140	10,7% (4,3-24,4 95% CI)	8,1% (3,4-18,3 95% CI)	2,6% (0,9- 7,0 95% CI)	15
Sikasso	3052	7,6% (6,5- 8,8 95% CI)	5,0% (4,3- 5,9 95% CI)	2,6% (1,8- 3,6 95% CI)	36
Ségou	2884	11,8% (10,5-13,2 95% CI)	8,0% (7,0- 9,2 95% CI)	3,7% (3,0- 4,6 95% CI)	40
Mopti	3551	11,3% (9,5-13,4 95% CI)	8,6% (7,3-10,2 95% CI)	2,6% (2,0- 3,6 95% CI)	40
Tombouctou	1885	12,8% (8,9-18,0 95% CI)	10,3% (7,4-14,2 95% CI)	2,5% (1,5- 4,1 95% CI)	8
Région Gao	762	13,1% (8,4-19,9 95% CI)	11,9% (7,3-19,0 95% CI)	1,2% (0,3- 5,3 95% CI)	9
Ménaka	479	17,7% (9,3-31,1 95% CI)	11,9% (8,1-17,2 95% CI)	5,8% (1,5-20,5 95% CI)	7
Bamako	1954	10,0% (7,6-12,9 95% CI)	7,7% (5,8-10,2 95% CI)	2,3% (1,6- 3,2 95% CI)	11
Ensemble Mali	16707	12,0% (10,3-13,8 95% CI)	8,4% (7,3- 9,6 95% CI)	3,5% (2,7- 4,7 95% CI)	176

La prévalence de la malnutrition aiguë était de 12,0% dont 3,5% de forme sévère au niveau national. Ce taux est en augmentation par rapport taux moyen de 10% des ENSAN de septembre 2021 et la tendance de 2022.

Les régions les plus affectées étaient celles de Ménaka avec 17,7 % dont 5,8 % de forme sévère, de Gao avec 13,1 % dont 1,2 % de forme sévère, de Tombouctou avec 12,8% dont 2,5% de forme sévère et de Kayes avec 12,7% dont 2,5% de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de la malnutrition aiguë est jugée élevée au niveau national (10 à 14%), très élevée (>=15%) à Ménaka, et élevée dans les autres régions sauf à Sikasso où elle est modérée (précaire).

Tableau n°72: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2023

Région	ENSAN SEPTEMBRE 2023					
	Sexe	N	Malnutrition Aigüe	Malnutrition Aigüe	Malnutrition Aigüe	Nombre D'œdèmes
			Globale (P/T)	Modérée (P/T)	Sévère (P/T)	
			Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE >=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	
Kayes	Garçons	936	13,7% (11,3-16,5 95% CI)	10,9% (8,9-13,4 95% CI)	2,8% (1,9- 4,1 95% CI)	5
	Filles	880	11,6% (9,4-14,2 95% CI)	9,4% (7,5-11,9 95% CI)	2,1% (1,3- 3,5 95% CI)	5
	Total	18 16	12,7% (10,9-14,8 95% CI)	10,2% (8,7-12,0 95% CI)	2,5% (1,8- 3,5 95% CI)	10
Koulikoro	Garçons	1100	11,3% (4,6-25,0 95% CI)	8,5% (3,6-19,2 95% CI)	2,7% (1,1- 6,8 95% CI)	8
	Filles	1040	10,1% (3,8-24,1 95% CI)	7,7% (3,1-17,9 95% CI)	2,4% (0,7- 7,9 95% CI)	7
	Total	2140	10,7% (4,3-24,4 95% CI)	8,1% (3,4-18,3 95% CI)	2,6% (0,9- 7,0 95% CI)	15
Sikasso	Garçons	1551	9,0% (7,5-10,7 95% CI)	6,4% (5,3- 7,9 95% CI)	2,5% (1,8- 3,5 95% CI)	12
	Filles	1501	6,2% (4,8- 8,0 95% CI)	3,6% (2,8- 4,7 95% CI)	2,6% (1,6- 4,1 95% CI)	24
	Total	3052	7,6% (6,5- 8,8 95% CI)	5,0% (4,3- 5,9 95% CI)	2,6% (1,8- 3,6 95% CI)	36
Ségou	Garçons	1450	13,9% (12,1-16,0 95% CI)	9,7% (8,2-11,3 95% CI)	4,3% (3,2- 5,6 95% CI)	19
	Filles	1434	9,6% (8,1-11,4 95% CI)	6,4% (5,1- 8,0 95% CI)	3,2% (2,4- 4,3 95% CI)	21
	Total	2884	11,8% (10,5-13,2 95% CI)	8,0% (7,0- 9,2 95% CI)	3,7% (3,0- 4,6 95% CI)	40
Mopti	Garçons	1947	12,6% (10,7-14,9 95% CI)	9,6% (8,0-11,4 95% CI)	3,1% (2,1- 4,5 95% CI)	28
	Filles	1604	9,7% (7,5-12,4 95% CI)	7,5% (5,7- 9,9 95% CI)	2,1% (1,6- 2,9 95% CI)	12
	Total	3551	11,3% (9,5-13,4 95% CI)	8,6% (7,3-10,2 95% CI)	2,6% (2,0- 3,6 95% CI)	40
Tombouctou	Garçons	975	15,3% (10,4-21,9 95% CI)	11,9% (8,3-16,8 95% CI)	3,4% (2,0- 5,6 95% CI)	5
	Filles	910	10,1% (7,2-14,0 95% CI)	8,6% (6,2-11,8 95% CI)	1,5% (0,9- 2,6 95% CI)	3
	Total	1885	12,8% (8,9-18,0 95% CI)	10,3% (7,4-14,2 95% CI)	2,5% (1,5- 4,1 95% CI)	8
Région Gao	Garçons	427	15,2% (9,0-24,7 95% CI)	13,6% (7,4-23,6 95% CI)	1,6% (0,3- 8,3 95% CI)	7
	Filles	335	10,4% (5,5-19,0 95% CI)	9,9% (5,1-18,3 95% CI)	0,6% (0,1- 3,8 95% CI)	2
	Total	762	13,1% (8,4-19,9 95% CI)	11,9% (7,3-19,0 95% CI)	1,2% (0,3- 5,3 95% CI)	9
Ménaka	Garçons	288	18,1% (9,1-32,8 95% CI)	11,8% (7,6-17,8 95% CI)	6,3% (1,5-22,4 95% CI)	5
	Filles	191	17,3% (7,6-34,6 95% CI)	12,0% (7,1-19,7 95% CI)	5,2% (1,0-22,8 95% CI)	2
	Total	479	17,7% (9,3-31,1 95% CI)	11,9% (8,1-17,2 95% CI)	5,8% (1,5-20,5 95% CI)	7
Bamako	Garçons	1036	11,3% (7,7-16,2 95% CI)	9,0% (5,9-13,3 95% CI)	2,3% (1,40- 3,9 95 CI)	7
	Filles	918	8,5% (6,7-10,7 95% CI)	6,3% (4,8- 8,3 95% CI)	2,2% (1,4- 3,3 95% CI)	4
	Total	1954	10,0% (7,6-12,9 95% CI)	7,7% (5,8-10,2 95% CI)	2,3% (1,6- 3,2 95% CI)	11
Ensemble mali	Garçons	10357	13,5% (11,7-15,6 95% CI)	9,6% (8,4-11,0 95% CI)	3,9% (2,9- 5,2 95% CI)	8
	Filles	8741	10,1% (8,6-11,8 95% CI)	7,0% (5,9- 8,2 95% CI)	3,1% (2,3- 4,2 95% CI)	6
	Total	19098	12,0% (10,3-13,8 95% CI)	8,4% (7,3- 9,6 95% CI)	3,5% (2,7- 4,7 95% CI)	14

Considéré par rapport au sexe des enfants, la prévalence de la malnutrition aiguë était plus élevée chez les garçons que les filles et les différences étaient statistiquement significatives $P < 0,0005$.

2.24.6.4. Malnutrition chronique

Tableau n°73: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions ENSAN sept 2023

Région	ENSAN SEPTEMBRE 2023			
	N	Malnutrition Chronique Globale (T/)	Malnutrition Chronique Modérée (P/T)	Malnutrition Chronique Sévère (P/T)
		Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE >=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	1816	25,1% (22,7-27,7 95% CI)	18,6% (16,6-20,8 95% CI)	6,5% (5,3- 8,0 95% CI)
Koulikoro	2140	17,9% (9,2-32,0 95% CI)	12,0% (6,7-20,6 95% CI)	5,9% (2,6-12,6 95% CI)
Sikasso	3056	27,6% (25,5-29,9 95% CI)	20,2% (18,6-21,9 95% CI)	7,4% (6,1- 8,9 95% CI)
Ségou	2879	22,2% (20,3-24,2 95% CI)	15,6% (14,2-17,2 95% CI)	6,6% (5,6- 7,7 95% CI)
Mopti	3551	24,6% (20,0-29,9 95% CI)	17,4% (14,0-21,3 95% CI)	7,2% (5,6- 9,3 95% CI)
Tombouctou	1887	17,5% (12,4-24,0 95% CI)	14,9% (10,8-20,4 95% CI)	2,5% (1,4- 4,6 95% CI)
Région Gao	762	17,8% (10,9-27,9 95% CI)	12,2% (7,2-19,9 95% CI)	5,6% (3,2- 9,8 95% CI)
Ménaka	579	35,9% (12,9-68,0 95% CI)	21,5% (7,6-47,8 95% CI)	14,4% (6,7-28,2 95% CI)
Bamako	1955	13,3% (10,4-16,9 95% CI)	9,6% (7,7-11,8 95% CI)	3,7% (2,3- 6,1 95% CI)
Ensemble mali	18625	24,1% (21,7-26,6 95% CI)	17,2% (15,5-19,0 95% CI)	6,9% (6,0- 7,9 95% CI)

La prévalence de la malnutrition chronique était de 24,1% dont 6,9% de forme sévère au niveau national. Ce taux est stable par rapport taux moyen de 24% des ENSAN de septembre 2020, 2021

Les régions les plus affectées étaient celles de Ménaka avec 35,9% dont 14,4% de forme sévère, Sikasso avec 27,6 % dont 7,4 % de forme sévère, de Kayes avec 25,1 % dont 6,5 % de forme sévère, de Mopti avec 24,6% dont 7,2% de forme sévère et de Ségou avec 22,2% dont 6,6% de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l’OMS, la prévalence de la malnutrition Chronique est jugée élevée au niveau national (20 à 29%).

Prise par rapport au niveau régional, elle était très élevée /urgence (>30%) à Ménaka avec 35,9% élevé dans celles de Sikasso, Kayes, Mopti et Ségou et modérée (10 à 19 %) dans celles de Bamako, Tombouctou, Gao et Koulikoro.

Tableau n°74: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2023

Région	Sexe	N	ENSAN SEPTEMBRE 2023		
			Malnutrition Chronique Globale (T/)	Malnutrition Chronique Modérée (P/T)	Malnutrition Chronique Sévère (P/T)
			Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE >=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	Garçons	936	30,1% (27,0-33,5 95% CI)	22,1% (19,3-25,2 95% CI)	8,0% (6,3-10,2 95% CI)
	Filles	880	19,8% (16,7-23,2 95% CI)	14,9% (12,6-17,5 95% CI)	4,9% (3,5- 6,7 95% CI)
	Total	1816	25,1% (22,7-27,7 95% CI)	18,6% (16,6-20,8 95% CI)	6,5% (5,3- 8,0 95% CI)
Koulikoro	Garçons	1100	20,1% (10,3-35,6 95% CI)	12,9% (7,2-22,0 95% CI)	7,2% (3,0-16,0 95% CI)
	Filles	1040	15,6% (7,7-29,0 95% CI)	11,1% (5,7-20,4 95% CI)	4,5% (2,0- 9,8 95% CI)
	Total	2140	17,9% (9,2-32,0 95% CI)	12,0% (6,7-20,6 95% CI)	5,9% (2,6-12,6 95% CI)
Sikasso	Garçons	1553	30,3% (27,8-33,0 95% CI)	22,3% (20,1-24,7 95% CI)	8,0% (6,6- 9,6 95% CI)
	Filles	1503	24,8% (21,9-28,0 95% CI)	18,0% (16,1-20,2 95% CI)	6,8% (5,2- 8,7 95% CI)
	Total	3056	27,6% (25,5-29,9 95% CI)	20,2% (18,6-21,9 95% CI)	7,4% (6,1- 8,9 95% CI)
Ségou	Garçons	1449	25,5% (23,0-28,1 95% CI)	18,2% (16,2-20,4 95% CI)	7,2% (6,0- 8,8 95% CI)
	Filles	1430	18,8% (16,7-21,1 95% CI)	12,9% (11,3-14,8 95% CI)	5,9% (4,7- 7,4 95% CI)
	Total	2879	22,2% (20,3-24,2 95% CI)	15,6% (14,2-17,2 95% CI)	6,6% (5,6- 7,7 95% CI)
Mopti	Garçons	1947	28,7% (24,2-33,7 95% CI)	19,4% (16,7-22,4 95% CI)	9,3% (7,3-11,8 95% CI)
	Filles	1604	32,1% (27,5-37,0 95% CI)	21,1% (18,6-23,7 95% CI)	11,0% (8,6-14,1 95% CI)
	Total	3551	24,6% (20,0-29,9 95% CI)	17,4% (14,0-21,3 95% CI)	7,2% (5,6- 9,3 95% CI)
Tombouctou	Garçons	977	21,9% (14,9-31,0 95% CI)	18,7% (13,0-26,2 95% CI)	3,2% (1,6- 6,3 95% CI)
	Filles	910	12,7% (9,2-17,4 95% CI)	10,9% (8,0-14,7 95% CI)	1,9% (0,8- 4,1 95% CI)
	Total	1887	17,5% (12,4-24,0 95% CI)	14,9% (10,8-20,4 95% CI)	2,5% (1,4- 4,6 95% CI)
Région Gao	Garçons	427	19,2% (11,4-30,5 95% CI)	13,3% (8,5-20,3 95% CI)	5,9% (2,5-13,2 95% CI)
	Filles	335	16,1% (10,0-25,0 95% CI)	10,7% (5,6-19,5 95% CI)	5,4% (4,0- 7,2 95% CI)
	Total	762	17,8% (10,9-27,9 95% CI)	12,2% (7,2-19,9 95% CI)	5,6% (3,2- 9,8 95% CI)
Ménaka	Garçons	288	37,5% (11,9-72,7 95% CI)	19,8% (5,5-51,3 95% CI)	17,7% (8,5-33,2 95% CI)
	Filles	291	33,5% (13,7-61,6 95% CI)	24,1% (12,2-41,9 95% CI)	9,4% (2,8-27,3 95% CI)
	Total	579	35,9% (12,9-68,0 95% CI)	21,5% (7,6-47,8 95% CI)	14,4% (6,7-28,2 95% CI)
Bamako	Garçons	1036	14,5% (10,9-19,0 95% CI)	10,2% (7,7-13,4 95% CI)	4,2% (2,7- 6,7 95% CI)
	Filles	919	12,0% (9,3-15,2 95% CI)	8,8% (6,9-11,2 95% CI)	3,2% (1,7- 5,8 95% CI)
	Total	1955	13,3% (10,4-16,9 95% CI)	9,6% (7,7-11,8 95% CI)	3,7% (2,3- 6,1 95% CI)
Ensemble mali	Garçons	9713	27,0% (24,4-29,8 95% CI)	19,0% (17,2-20,9 95% CI)	8,0% (7,0- 9,3 95% CI)
	Filles	8912	20,6% (18,4-23,0 95% CI)	15,0% (13,4-16,8 95% CI)	5,6% (4,8- 6,5 95% CI)
	Total	18625	24,1% (21,7-26,6 95% CI)	17,2% (15,5-19,0 95% CI)	6,9% (6,0- 7,9 95% CI)

Considérée par rapport au sexe, les garçons étaient plus affectés que les filles par la malnutrition chronique et les différences étaient statistiquement significatives $P < 0,005$.

2.24.6.5. Insuffisance pondérale (Malnutrition globale)

Tableau n°75: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions ENSAN sept 2023

Région	N	ENSAN SEPTEMBRE 2023			CÉdèmes
		Insuffisance Pondérale Globale (P/A)	Insuffisance Pondérale Modérée (P/A)	Insuffisance Pondérale Sévère (P/A)	
		Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE >=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	
Kayes	1816	16,3% (14,0-18,9 95% CI)	14,1% (12,0-16,5 95% CI)	2,2% (1,5- 3,0 95% CI)	10
Koulikoro	2125	12,4% (5,8-24,5 95% CI)	9,8% (4,7-19,1 95% CI)	2,6% (0,9- 7,2 95% CI)	15
Sikasso	3003	15,4% (13,4-17,7 95% CI)	12,1% (10,8-13,6 95% CI)	3,3% (2,3- 4,7 95% CI)	36
Ségou	2851	17,2% (15,6-19,0 95% CI)	13,5% (12,2-14,9 95% CI)	3,8% (3,0- 4,6 95% CI)	3
Mopti	3545	15,8% (14,1-17,7 95% CI)	13,1% (11,6-14,8 95% CI)	2,7% (2,2- 3,3 95% CI)	21
Tombouctou	1877	12,4% (7,8-18,9 95% CI)	11,1% (7,2-16,9 95% CI)	1,2% (0,5- 2,8 95% CI)	8
Gao	753	14,7% (7,4-27,0 95% CI)	14,7% (7,4-27,0 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% C)	9
Ménaka	472	22,7% (4,7-63,5 95% CI)	16,5% (4,4-46,0 95% CI)	6,1% (0,9-33,2 95% CI)	7
Bamako	1949	11,4% (8,5-15,1 95% CI)	10,0% (7,5-13,2 95% CI)	1,4% (0,8- 2,3 95% CI)	11
Mali	18391	15,3% (13,6-17,1 95% CI)	12,6% (11,3-14,0 95% CI)	2,7% (2,2- 3,2 95% CI)	120

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive**

La prévalence de l'insuffisance pondérale était de 15,3% dont 2,7% de forme sévère. Les régions les plus affectées étaient celles de Ménaka avec 22,7% dont 6,1% de forme sévère, de Ségou avec 17,2% dont 3,8% de forme sévère et de Kayes avec 16,3% dont 2,2% de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de l'insuffisance pondérale est jugée très élevée au niveau national et dans toutes les régions sauf Bamako, Tombouctou et Gao où elle est élevée.

Tableau n°76: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2023

Région	Sexe	N	ENSAN SEPTEMBRE 2023			Œdèmes
			Insuffisance Pondérale Globale (P/A)	Insuffisance Pondérale Modérée (P/A)	Insuffisance Pondérale Sévère (P/A)	
			Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE >=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	
Kayes	Garçons	936	18,9% (16,0-22,2 95% CI)	16,3% (13,6-19,4 95% CI)	2,6% (1,7- 3,8 95% CI)	5
	Filles	880	13,5% (11,0-16,4 95% CI)	11,8% (9,5-14,5 95% CI)	1,7% (1,0- 3,0 95% CI)	5
	Total	1816	16,3% (14,0-18,9 95% CI)	14,1% (12,0-16,5 95% CI)	2,2% (1,5- 3,0 95% CI)	10
Koulikoro	Garçons	1093	13,9% (6,2-28,2 95% CI)	11,1% (5,0-22,8 95% CI)	2,8% (1,0- 7,6 95% CI)	7
	Filles	1032	10,9% (5,2-21,3 95% CI)	8,4% (4,3-15,8 95% CI)	2,4% (0,8- 7,1 95% CI)	8
	Total	2125	12,4% (5,8-24,5 95% CI)	9,8% (4,7-19,1 95% CI)	2,6% (0,9- 7,2 95% CI)	15
Sikasso	Garçons	1533	18,0% (15,5-20,9 95% CI)	14,0% (12,2-16,0 95% CI)	4,0% (2,6- 6,2 95% CI)	12
	Filles	1470	12,7% (10,4-15,4 95% CI)	10,1% (8,4-12,2 95% CI)	2,6% (1,7- 3,8 95% CI)	24
	Total	3003	15,4% (13,4-17,7 95% CI)	12,1% (10,8-13,6 95% CI)	3,3% (2,3- 4,7 95% CI)	36
Ségou	Garçons	1434	20,0% (17,7-22,6 95% CI)	15,8% (13,8-18,0 95% CI)	4,3% (3,3- 5,5 95% CI)	1
	Filles	1417	14,4% (12,5-16,5 95% CI)	11,2% (9,5-13,0 95% CI)	3,2% (2,4- 4,4 95% CI)	2
	Total	2851	17,2% (15,6-19,0 95% CI)	13,5% (12,2-14,9 95% CI)	3,8% (3,0- 4,6 95% CI)	3
Mopti	Garçons	1942	18,6% (16,5-20,9 95% CI)	15,1% (13,2-17,3 95% CI)	3,5% (2,7- 4,5 95% CI)	13
	Filles	1603	12,4% (10,4-14,7 95% CI)	10,7% (8,8-12,9 95% CI)	1,7% (1,2- 2,3 95% CI)	8
	Total	3545	15,8% (14,1-17,7 95% CI)	13,1% (11,6-14,8 95% CI)	2,7% (2,2- 3,3 95% CI)	21
Tombouctou	Garçons	970	17,8% (11,3-27,0 95% CI)	16,1% (10,3-24,2 95% CI)	1,8% (0,7- 4,2 95% CI)	5
	Filles	907	6,5% (4,1-10,2 95% CI)	5,8% (3,7- 9,0 95% CI)	0,7% (0,2- 1,9 95% CI)	3
	Total	1877	12,4% (7,8-18,9 95% CI)	11,1% (7,2-16,9 95% CI)	1,2% (0,5- 2,8 95% CI)	8
Région Gao	Garçons	420	13,8% (8,8-21,0 95% CI)	13,7% (8,8-20,6 95% CI)	0,1% (0,0- 1,2 95% CI)	7
	Filles	333	13,1% (9,6-17,6 95% CI)	12,9% (9,5-17,1 95% CI)	0,2% (0,0- 2,2 95% CI)	2
	Total	753	14,7% (7,4-27,0 95% CI)	14,7% (7,4-27,0 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% C)	9
Ménaka	Garçons	283	21,6% (4,3-62,9 95% CI)	17,0% (4,1-49,3 95% CI)	4,6% (0,6-29,2 95% CI)	5
	Filles	189	24,3% (5,4-64,6 95% CI)	15,9% (4,1-45,2 95% CI)	8,5% (1,5-35,7 95% CI)	2
	Total	472	22,7% (4,7-63,5 95% CI)	16,5% (4,4-46,0 95% CI)	6,1% (0,9-33,2 95% CI)	7
Bamako	Garçons	1032	13,0% (9,2-18,0 95% CI)	10,9% (7,7-15,4 95% CI)	2,0% (1,2- 3,5 95% CI)	7
	Filles	917	9,6% (6,6-13,8 95% CI)	8,9% (6,2-12,7 95% CI)	0,7% (0,2- 1,8 95% CI)	4
	Total	1949	11,4% (8,5-15,1 95% CI)	10,0% (7,5-13,2 95% CI)	1,4% (0,8- 2,3 95% CI)	11
Ensemble mali	Garçons	10148	17,6% (15,6-19,8 95% CI)	14,5% (12,9-16,3 95% CI)	3,1% (2,6- 3,8 95% CI)	62
	Filles	8577	12,5% (11,0-14,1 95% CI)	10,4% (9,2-11,6 95% CI)	2,1% (1,6- 2,7 95% CI)	58
	Total	18391	15,3% (13,6-17,1 95% CI)	12,6% (11,3-14,0 95% CI)	2,7% (2,2- 3,2 95% CI)	120

La prévalence de l'insuffisance pondérale était partout plus élevée chez les garçons que les filles et les différences étaient statistiquement significatives $P < 0,0005$.

En conclusion, la situation nutritionnelle reste préoccupante dans le pays aussi bien pour les enfants que pour les FAP. Il faut aussi signaler la forte augmentation de la prévalence du surpoids et de l'obésité dans toutes les régions.

MESSAGES CLES A RETENIR DE L'ENSAN MALI DE SEPTEMBRE 2023

Une amélioration de la prévalence de l'insécurité alimentaire au niveau national par rapport à septembre 2022 est observée soit 19,2% contre 29,8% en septembre 2022 et 21,1% en septembre 2021 (calcul selon l'ancienne méthode). Elle est plus importante dans les ménages dirigés par une femme que dans ceux dirigés par un homme. Selon les régions, cette prévalence est plus élevée dans les régions de Ménaka, Taoudenni, Gao, Kidal, Tombouctou et Mopti. L'insécurité causant la dégradation des moyens d'existence des ménages et la hausse des prix de certaines denrées alimentaires sont les principales causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages

L'insécurité alimentaire touche principalement les ménages pauvres, ceux dirigés par des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée), ceux ayant reçu des dons et assistance et vivant du travail journalier agricole et non agricole, de l'artisanat, de l'emprunt, de la vente de produits de cueillette/chasse et de la mendicité.

Dans 23 cercles du pays, la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale de 19%.

Elle atteint des niveaux particulièrement élevés dans les cercles de Youwarou, Bankass, Ansongo, Bourem, Ménaka, Bandiagara et Inékar. Ils apparaissent actuellement comme des zones d'interventions prioritaires pour la lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Il est important également d'inclure les autres cercles - principalement ceux dans les régions du nord, du centre et du sahel occidental où la fragilité du contexte sécuritaire ainsi que les effets encore ressentis des différentes crises (prix élevés, pandémie Covid-19) continuent d'impacter les ménages.

Les cercles ayant connus le plus de dégradation de leur situation de sécurité alimentaire entre septembre 2023 et septembre 2022 sont ceux de Ansongo et de Niafouké.

L'évolution prévisible de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2023, ainsi que de janvier à mars 2024, les discussions menées avec les communautés laissent entrevoir une amélioration générale ou une stabilité pour la plupart des communautés sollicitées. La disponibilité des produits agricoles dans les zones de production permettrait aux ménages de reconstituer leurs stocks.

La situation nutritionnelle reste préoccupante dans l'ensemble du pays et est impactée par le faible accès des populations aux services sociaux de base et aux messages de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle à cause de l'insécurité.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET LES PROGRAMMES

La réduction de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité passe par l'adoption d'une approche intégrée prenant en compte non seulement les besoins immédiats en nourriture mais aussi les problèmes structurels qui causent la vulnérabilité. Pour ce faire, il faudrait des :

a) Recommandations à court terme

1. Diversifier les outils d'assistance alimentaire au profit des couches vulnérables à travers le pays ;
2. Renforcer les programmes de prise en charge de la malnutrition partout dans le pays ;
3. Maintenir la gratuité de la prise en charge de la malnutrition ;
4. Améliorer la disponibilité des intrants de prise en charge de la malnutrition ;
5. Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
6. Assurer la reconstitution du cheptel là où les pertes par vols/enlèvements ont affecté ;
7. Appuyer les cultures de contre saison maraichères et de riz partout où cela est possible dans le pays ;
8. Renforcer les filets sociaux (cash transfert, ...) ;
9. Intensifier la création d'activités génératrices de revenus pour les ménages vulnérables et catégories vulnérables notamment les femmes et les jeunes ;
10. Apporter une assistance alimentaire au 1,2% des ménages en insécurité alimentaire sévère ;
11. Prendre en compte les populations vulnérables autant dans les réponses d'urgence que celles adaptées au renforcement de la résilience ;

b) Recommandations à moyen et long terme

1. Améliorer l'accès à une alimentation diversifiée tout au long de l'année en renforçant la disponibilité des denrées (issus de la production locale ou importée) sur les marchés et l'accès aux marchés.
2. Continuer le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle,
3. Réaliser un suivi rapproché des localités à SDAM faible à travers une étude poussée pour la reproduction de bonnes pratiques,
4. Générer des revenus via les filières agricoles qui peuvent être utilisées pour acheter des aliments nutritifs et accéder à d'autres besoins de base ;
5. Diversifier la production alimentaire locale par la promotion des petites exploitations familiales : micro-jardins, petit élevage à cycle court, etc. ;
6. Renforcer les capacités de stockage et de conservation /transformation des aliments, qui préservent leur valeur nutritionnelle ;
7. Développer l'enrichissement en micronutriments d'aliments de base ;
8. Investir dans la gestion durable des ressources naturelles (forêts, pâturages, sols, eau...) afin d'assurer la pérennité des activités agricoles (ex. agriculture de conservation) ;
9. Introduction de nouvelles variétés d'arbres fruitiers adaptés à l'écologie du milieu ;
10. Intensifier et multiplier les étangs piscicoles dans tout le pays (alevins, aliments pour poisson, techniques) ;

ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, SEPTEMBRE 2023
(ENSAN MALI) – version définitive

11. Rendre disponible, durablement l'aliment de bétail et améliorer son accessibilité aux ménages d'éleveurs à travers la promotion de la culture fourragère, la constitution de banques d'aliments de bétail ;
12. Améliorer l'accès au crédit, moyen de production ;
13. Assurer une bonne couverture vaccinale notamment dans l'ensemble des grandes zones d'élevage ;
14. Faire une analyse causale de la malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois et de la faible diversité alimentaire ;
15. Poursuivre les activités de IEC sur le respect des règles d'hygiène et assainissement dans l'ensemble du pays.
16. Pérenniser et renforcer le financement de l'enquête ENSAN.

Pour plus d'informations sur ce rapport de synthèse, contacter les auteurs

SAP, Bamako, Mali

Moussa **GOITA**, Coordinateur National

Kadialy **KOITE**, Chef Division Technique

Dr Soumaïla **DIARRA**, Chef Cellule Etudes, Recherche et Innovation

MD MPH Epidémiologiste, Analyste SAN

Ichiaka **BENGALY**, Chef Cellule Informatique & SIG

Nazoun **DIASSANA**, Chef Cellule Suivi-Evaluation

moussa.goita@sapmali.net

kkadialy@sapmali.net

soumaila.diarra@sapmali.net

ichiaka.bengaly@sapmali.net

nazoun.diassana@sapmali.net

FEWS NET

Adama **THERA**, Country Representative

athera@fewnet.net

INSTAT

Seydou **DOUMBIA**, Chef Division Statistiques Agricoles

seydou.doumbia79@gmail.com

Bureau FAO

Boubacar **DEMBELE**, Analyste Sécurité alimentaire

boubacar.dembele@fao.org

DGSHP/Sous-Direction Nutrition

Dr Dico **SOW**, MD, MPH-NUTRITION, Nutritionniste

dicsow@yahoo.fr

Personne ressource

Brahima **DIARRA**, Statisticien

bkdiarra01@gmail.com